# BIBLIOTHÈQUE

DU

# MAGNÉTISME ANIMAL,

*Par MM. les Membres de la Société du Magnétisme.*

*Spes boni.*

TOME TROISIÈME.

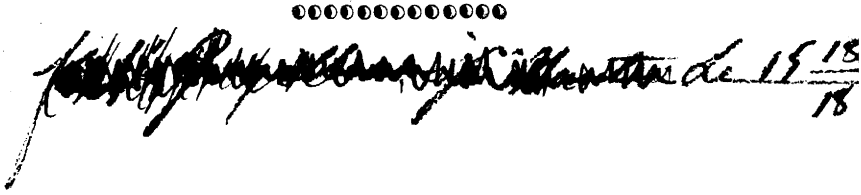

PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan).

1818.

# BIBLIOTHÈQUE

DU

# MAGNÉTISME ANIMAL.

TRAITEMENS MAGNÉTIQUES

*De mesdemoiselles Anastasie et Rose, opérés en 1817, à Saint-Quentin, département de l'Aisne*, par M. ***.

Depuis long-temps mademoiselle Anastasie Beaubouchez était valétudinaire; le 17 mars 1817, elle m'a fait prier de l'aller voir. Ses réponses à mes questions m'ont fait connaître que l'estomac était délabré, qu'elle ressentait au dos des douleurs passagères, mais fortes; qu'elle éprouvait de violentes palpitations de cœur. Elle avait des maux de tête et des picotemens dans l'oreille droite, à la suite desquels elle rendait par le nez des matières sanguinolentes. Elle avait des fleurs blanches; et hors les heures de ses repas,

elle était sujette à des appétits désordonnés que calmait un premier morceau. Elle était dans un état de maigreur qu'on aurait pris pour le marasme, si elle n'avait conservé un peu de teint et de gaîté. Le sommeil était mauvais et souvent troublé par des songes pénibles.

J'ai joint au journal de son traitement, celui de mademoiselle Rose, parce que les deux ont marché ensemble, à commencer du 5 mai, et que des effets utiles à recueillir ont été communs aux deux malades.

Après avoir obtenu de mademoiselle Anastasie les connaissances qu'elle pouvait me donner sur son état, j'ai su qu'un médecin prudent et incertain sur la nature de la maladie, s'était borné à lui prescrire l'usage de la farine de riz.

Je vais maintenant suivre mon journal, dont j'ai eu soin d'écrire chaque article le soir, en rentrant chez moi.

*Du 17 mars* 1817. J'ai magnétisé mademoiselle Anastasie pendant une heure, et je n'ai obtenu aucun résultat satisfaisant.

*Du* 18. La malade a éprouvé de la pesanteur dans la tête et les membres. L'assoupissement a été en augmentant, jusqu'au 21, mais je n'ai pu obtenir le sommeil. J'ai remarqué que toutes les fois que je bouchais le *plexus*, mademoiselle

Anastasie sentait remonter à la gorge quelque chose qui la picotait, ou causait un chatouillement qui provoquait une toux sèche; elle ne pouvait ni avaler ni rendre ce qui la gênait en cette partie, et que l'apposition de ma main faisait descendre en peu de secondes. Je pense que mademoiselle Anastasie peut avoir le ver solitaire. J'en suis réduit, avec elle, aux conjectures, parce qu'en ce moment il n'y a pas de somnambule lucide à Saint-Quentin.

Je savais que M. Lamy faisait arranger un baquet, d'après la description donnée par M. Oppert, de celui de M. Wolfart, et je présumais que ce moyen de renforcer mon action, pourrait me conduire à quelque succès. J'ai cessé de magnétiser mademoiselle Anastasie jusqu'au 24.

*Du* 24. Je l'ai magnétisée chez elle, pour la rendre plus susceptible des effets du baquet. Le soir, je l'ai conduite chez M. Lamy. L'assoupissement a été plus profond; mais le sommeil ne l'a pas suivi, quoique j'aie magnétisé sans interruption, pendant toute la séance.

*Du* 25. J'ai tenu la même conduite, et je n'ai pas été plus heureux. J'espère quelque chose de l'époque périodique, qui est très-prochaine.

*Du* 26. Je suis retourné chez mademoiselle Anastasie, et je l'ai endormie profondément.

Elle m'a parlé très-distinctement, pendant le sommeil; et quand je l'ai eu éveillée, il ne lui restait aucun souvenir de ce que je lui ai dit, ni de ce qu'elle m'a répondu. Le soir, elle a dormi encore au baquet, et m'a parlé avec facilité. Je suis décidé à ne pas la pousser trop vivement, pour donner à la lucidité le temps de se développer. J'ai lieu de croire que cette malade m'offrira des faits intéressans, et je tiendrai note de ce que chaque séance m'offrira d'instructif ou de curieux.

*Du* 27. J'ai magnétisé mademoiselle Anastasie chez elle. Le sommeil, m'a-t-elle dit, a été léger, et, ce qui le prouve, c'est qu'elle a eu quelques réminiscences de ce que je lui ai dit dans son état magnétique. Je ne l'ai pas conduite au baquet le soir, parce que j'ai pensé qu'une action trop forte nuisait peut-être à la mienne.

*Du* 28. Les picotemens à la gorge se reproduisent et cessent, comme je l'ai dit à l'article du 18. Le sommeil est encore léger; la lucidité ne se manifeste pas; mais la facilité de s'énoncer et la concision des phrases augmentent sensiblement.

*Du* 29. Le sommeil a été plus fort. La malade m'a dit, en dormant, qu'une grande frayeur a arrêté hier soir l'évacuation périodique. J'ai

essayé de la rappeler, et j'y ai réussi en moins d'un quart-d'heure. Elle m'en a annoncé le retour pendant son sommeil, sans pouvoir préciser le degré de l'écoulement ; j'ai cessé mon action, de peur d'amener une perte. J'ai su, au réveil, que l'évacuation était très-faible. Demain j'opérerai avec plus de force et de continuité.

*Du* 30. Cette séance n'a rien eu de remarquable relativement à l'état de la maladie. Mademoiselle Anastasie m'a dit que, depuis hier, l'évacuation a continué, mais très-faiblement. Je l'ai augmentée, et, à son réveil, la malade a trouvé qu'elle est à un degré satisfaisant ; le sommeil m'a paru plus profond; mais la lucidité ne se développe pas. Mademoiselle Anastasie assure qu'elle me sent arriver lorsque je viens pour la magnétiser, ce qui prouve une grande susceptibilité, et me donne l'espoir de la rendre lucide.

*Du* 31. Le sommeil a paru augmenter un peu. Les symptômes de maladie paraissent diminuer; la malade a vu d'abord un nuage épais qui lui déroba les objets ; il a paru jaune ensuite, et aujourd'hui il lui a semblé blanc. Je lui ai proposé de se promener un peu dans sa chambre ; elle y a facilement consenti; elle a craché assez librement, mais elle me cherchait sans cesse.

Je compte la conduire demain au baquet, et tâcher d'amener, par une grande force d'action, le sommeil profond qui doit produire la lucidité.

*Du* 1er *avril.* J'ai magnétisé mademoiselle Anastasie isolément; le sommeil et le défaut de lucidité sont restés les mêmes. Le soir, elle a dormi plus profondément au baquet; le nuage blanc ne se dissipe pas, et lui fait beaucoup de peine : elle sent combien il serait utile qu'elle vît son intérieur. J'ai fait ce que j'ai pu pour lui inspirer de l'espoir et de la confiance.

*Du* 2. Le sommeil a été plus fort qu'au baquet; mais le nuage blanc est resté le même; la malade s'est promenée dans sa chambre, d'un pas plus assuré que la première fois; elle n'avait pas besoin de me chercher, elle me sentait tourner, et tournait elle-même avec beaucoup de vivacité. Sa santé paraît devenir meilleure; les accidens sont moins fréquens et moins longs.

*Du* 3 *et du* 4. Ces deux séances n'ont rien offert d'intéressant; le sommeil a été léger; le nuage blanc continue de dérober les objets à la malade. Elle m'a assuré que, dans l'état de veille, elle me sent arriver chez elle.

*Du* 5. J'ai été chez mademoiselle Anastasie de meilleure heure que de coutume, pour savoir

si réellement elle me sent venir, ou si son imagination travaille seule quand l'heure convenue a sonné. J'ai fait un détour pour qu'elle ne pût me voir de ses croisées; et quand je suis arrivé à la porte de la rue, elle a dit aux personnes qui étaient avec elle : Voilà M. ***.

Elle m'a dit, en dormant, que le nuage blanc commence à se dissiper; elle s'afflige de ne pas voir, et elle m'a proposé de l'endormir demain soir, dans son lit et pour toute la nuit. Elle pressent que ce moyen accélérera la lucidité : je ferai cet essai.

*Du* 6. Cette séance paraît avoir amené un commencement de lucidité; le sommeil a considérablement augmenté. La malade a indiqué les différens mouvemens que j'ai faits; mais elle ne m'a vu que comme une ombre, sans pouvoir discerner les couleurs, ni les détails de formes particulières. Elle a marqué une vive satisfaction de cette espèce de succès.

Ses parens n'ont pas consenti à ce que je l'endormisse le soir dans son lit. Ils craignent que, pendant mon absence, il lui arrive quelque chose de fâcheux. Je n'ai pas insisté.

Je ne pourrai pas sortir demain. J'ai laissé à mademoiselle Anastasie un miroir magnétique que j'ai porté pendant toute la journée; je lui ai

recommandé de se placer demain, à l'heure ordinaire, dans son fauteuil ; de suspendre le miroir en manière de médaillon, sur le creux de son estomac, et je l'ai assurée qu'elle dormirait comme si j'étais présent. Je me propose d'agir de volonté de chez moi, à l'heure où elle a coutume de dormir, pour aider à l'action du miroir. Je tiens au succès de cet essai, le premier que j'aie encore fait en ce genre.

*Du 7.* Forcé de sortir par des raisons majeures, j'ai été chez mademoiselle Anastasie; l'heure où elle dort ordinairement était passée depuis vingt minutes. Je l'ai trouvée dans un sommeil tranquille, mais assez faible ; elle m'avait senti sur l'escalier, et elle a marqué de la joie de m'avoir auprès d'elle. J'ai augmenté le sommeil, et elle a encore suivi mes mouvemens. Elle ne me voyait plus comme une ombre obscure ; mais le nuage blanc, placé entr'elle et moi, ne lui a pas encore permis de distinguer les formes. Elle a indiqué quelques couleurs prononcées.

J'ai porté l'extrémité de mes doigts devant ses yeux, et je lui ai demandé si elle voyait mon fluide ; elle m'a répondu que non. J'ai présenté ma main devant le *plexus*, et j'ai répété la même question : elle m'a dit que des étincelles blanchâtres s'échappaient du bout de mes doigts.

*Du* 8. La lucidité n'a pas augmenté pendant cette séance, qui d'ailleurs n'a rien de remarquable.

*Du* 9. J'ai conduit mademoiselle Anastasie au baquet. J'avais résolu de reconnaître quelque différence purement physique entre le sommeil habituel et le sommeil magnétique. Le vent était fort et très-froid; à neuf heures du soir, j'ai fait lever la malade, je lui ai dit de prendre mon bras, et je lui ai fait traverser une grande partie de la ville; elle n'a paru sensible qu'au froid, et elle a prié sa sœur de lui donner son schall. Elle a été très-étonnée de s'éveiller chez elle, après s'être endormie ailleurs.

*Du* 10. J'ai encore mené mademoiselle Anastasie au baquet; elle trouve son action plus forte de beaucoup que celle du magnétisme administré isolément. La lucidité n'augmente pas, mais elle sent avec une finesse et une certitude rares; elle a reconnu, par la corde circulaire, qu'une femme, qui était la plus éloignée d'elle, venait de tomber dans une crise violente. Cette crise s'était répétée jusqu'à trois fois, et trois fois mademoiselle Anastasie a éprouvé la même sensation. A la troisième, ses nerfs se sont irrités au point que j'ai été obligé de l'isoler du baquet.

Depuis quelques jours je lui fais boire de

l'eau magnétisée, et elle s'en trouve bien.

*Du* 11. Pendant que mademoiselle Anastasie dormait, je magnétisais à deux pas d'elle une caraffe d'eau très-froide : un frisson l'a saisie; je lui ai demandé ce qu'elle avait. Elle m'a répondu que je me gelais les mains et que je lui communiquais le froid que je ressentais.

Elle trouve que les conducteurs en fer, dirigés sur les malades, ajoutent beaucoup à la force du baquet.

*Du* 12. Je n'ai rien remarqué, pendant cette séance, qui mérite d'être cité.

*Du* 13. La sensibilité est toujours parfaite; mais la lucidité n'augmente pas. La malade s'en afflige pendant son sommeil, qui d'ailleurs est à un degré suffisant.

*Du* 14. Pour la première fois, je me suis trouvé chez la malade avec son médecin. Hier, elle a éprouvé des palpitations de cœur très-fortes; elles se sont renouvelées ce matin. J'ai endormi mademoiselle Anastasie, et j'ai eu l'idée de souffler à chaud sur le cœur.

Elle m'a dit que je lui faisais beaucoup de bien, quoiqu'il lui semblât que son cœur s'ouvrît en deux; le médecin m'a regardé opérer dans le plus grand silence. Je l'ai mis en rapport avec la malade; il lui a pris le pouls, et l'a trouvé

très-différent de ce qu'il était dans l'état de veille.

J'ai pensé qu'il pouvait y avoir au cœur quelqu'obstruction ou amas de sang; j'en ai raisonné avec le médecin, quand nous sommes sortis. Je lui ai fait part de mes conjectures sur le ver solitaire. Il en a bien reconnu quelques indices aux symptômes que je lui ai détaillés; mais il m'a dit que, depuis long-temps, il croyait la malade atteinte d'un vice organique au cœur.

Après la séance du soir, les palpitations se sont reproduites avec violence, et je les ai calmées en soufflant à chaud sur la partie malade. Le sommeil a été bon, mais la lucidité n'a pas augmenté.

*Du* 15. A neuf heures du matin, mademoiselle Anastasie est venue chez moi pour que je calmasse des palpitations insoutenables. Je l'ai endormie; j'ai soufflé à chaud, et j'ai dissipé les douleurs.

Le mal ne s'est pas reproduit pendant la journée. A la séance du soir, la malade m'a dit qu'elle ne souffrait pas, et cependant j'ai soufflé, ce qui lui a fait beaucoup de bien. Elle m'a confié alors que chaque fois que j'ai usé de ce moyen, elle a vu, en rouge pâle, pendant une heure et demie et deux heures. J'ai présumé que peut-

être l'insufflation entraînait chaque fois quelque partie d'un amas de sang. Quand elle a été éveillée, je l'ai engagée à reconnaître si le même effet s'était renouvelé ; elle a vu qu'il s'était reproduit pour la quatrième fois.

J'ai pensé que de la laine magnétisée au baquet, et appliquée à nud sur le cœur, pourrait prévenir les palpitations et lui procurer une bonne nuit. Je l'ai conduite au baquet; elle a placé la laine elle-même, pendant son sommeil. Elle m'a dit ressentir une forte chaleur, et une autre sensation qu'elle ne pouvait définir ; elle doit conserver cette laine toute la nuit.

Pendant qu'on chargeait le baquet, je lui ai appliqué le pouce à la naissance du bras, avec la volonté de la faire voir. Elle a distingué quelques formes dont elle n'a pu indiquer les couleurs.

*Du* 16. J'ai été voir comment la malade avait passé la nuit; la laine magnétisée a prévenu les fortes palpitations. A l'heure où je suis arrivé, elle n'en avait eu que de très-légères. Je l'ai endormie, et j'ai soufflé à chaud; elle m'a dit qu'il lui semblait sentir quelque chose d'étranger se détacher du cœur. J'ai magnétisé de la laine ; elle l'a appliquée sur la partie souffrante, et elle a trouvé qu'elle n'a pas la force de celle qui est magnétisée au baquet. A son réveil, elle m'a dit

qu'elle voyait rouge ce qu'elle n'avait pas senti en dormant.

Le soir, je l'ai conduite au baquet; par l'application du pouce à la naissance du bras, elle a vu, mais pas plus distinctement qu'hier. J'ai soufflé, et elle a senti l'écoulement que ce procédé amène toujours : une chose très-remarquable, est que cet effet se manifeste à l'extérieur, cinq minutes environ après que j'ai commencé à souffler. J'ai magnétisé de la laine nouvelle; elle l'a substituée à celle qu'elle avait placée le matin, et elle s'en est bien trouvée. A son réveil, elle souffrait de l'estomac : quelques passes l'ont soulagée.

J'ai fait aujourd'hui quatre essais de magnétisme sur des plantes à demi-flétries, et tous m'ont réussi. Parmi les quatre était un pot de jacynthes que j'ai présenté à mademoiselle Anastasie; elle m'a dit : « L'odeur est plus forte; ça sent bien bon; *mais ça sent vous aussi.* »

Cette expérience était nouvelle pour moi.

*Du* 17. La laine qui, comme hier, a passé la nuit sur le cœur, a éloigné les douleurs. Elle a tiré du sang jusqu'au dessous de l'épiderme; la journée a été bonne. J'ai soufflé à chaud, et l'écoulement s'est encore manifesté.

Le soir, la malade nous a donné, au baquet,

de très-bons avis sur la manière de s'en servir. Sa susceptibilité est extrême; la lucidité n'augmente pas.

*Du* 18. Pendant la séance particulière, la malade m'a dit qu'indépendamment de ce qu'elle perd lorsque je la souffle à chaud, il est venu extérieurement, sur le cœur, plusieurs boutons rouges assez forts, qu'elle croit être du sang que la laine magnétisée attire, et dont le cœur se dégage.

La lucidité n'augmente pas; mais la finesse des sensations, que je croyais parvenue au dernier période, a pris encore de l'extension : en voici la preuve :

Mademoiselle Anastasie a une nièce âgée de six à sept ans, qu'on a médicamenté, sans doute parce qu'on l'a cru nécessaire; l'enfant était éveillé sur les genoux de sa tante, où je l'ai endormi en moins d'une minute. Étonné de cette facilité, j'ai fait dormir ma malade et je lui ai ordonné de sentir, puisqu'elle ne peut voir quelle est la maladie ou le germe du mal que peut avoir cet enfant : jusqu'alors on ne lui connaissait qu'un malaise qu'on ne pouvait définir. Sa tante a prononcé qu'elle a une fièvre lente, presqu'insensible au pouls, que dissiperont quelques sommeils magnétiques.

Je me propose de lui demander demain si la médecine qu'on a fait prendre avant-hier à l'enfant était nécessaire, et quels effets elle a produits.

*Du* 19. Mademoiselle Anastasie a trouvé la fièvre de sa nièce réduite presqu'à rien. Elle a posé la main sur l'estomac, et n'a rien pu prononcer sur la nécessité et les effets de la médecine dont j'ai parlé.

Ses maux d'estomac sont moins fréquens et plus faibles; le cœur se calme, et l'évacuation suit toujours l'insufflation. Les règles ordinaires sont venues après que j'ai eu soufflé; ainsi l'époque périodique a avancé de cinq jours. La lucidité n'avance pas.

J'ai dirigé l'exécution d'un nouveau baquet; j'ai fait établir, dans le pourtour du couvercle, quatre conducteurs coudés, avec une charnière dans le coude, au moyen de laquelle on lève et baisse à volonté l'extrémité des conducteurs. Leur partie inférieure est fixée au fond du baquet. Je l'ai chargé ce soir pour la première fois, et mademoiselle Anastasie a déterminé le moment où il l'a été assez; elle voyait mon fluide filer le long de la barre de fer du milieu.

*Du* 20. Les deux séances n'ont rien offert de remarquable; les règles, qui s'étaient annoncées

avec beaucoup de force, se sont modérées vers le soir. La malade a vu mon fluide en grande abondance; les divers corps lui paraissent toujours noirs et informes.

Elle se plaint d'avoir froid aux pieds dans son lit; je lui ai magnétisé une bouteille d'eau, que je lui ai recommandé de mettre au fond du lit en se couchant.

La petite nièce dort et parle très-bien; mais elle n'est pas lucide. Elle se porte beaucoup mieux.

*Du* 21. Pendant la séance particulière, la malade m'a dit qu'il avait fallu quelque temps pour que la bouteille lui chauffât les pieds; qu'ensuite la chaleur était devenue très-forte, et avait causé une abondante transpiration à la plante des pieds et à l'estomac. Est-ce l'effet de l'eau magnétisée? Pour m'en assurer, j'ai magnétisé de nouveau la bouteille, et la malade s'en servira ce soir.

Elle a senti que j'étais fatigué, et elle ne m'a pas permis de la souffler; l'écoulement n'a pas eu lieu.

A la séance du baquet, elle a eu une palpitation de cœur, que j'ai calmée avec des passes, et qu'elle n'a jamais eue l'après-diner, depuis que j'emploie l'insufflation. Est-ce parce que je

n'ai pas employé aujourd'ui ce moyen que cette crise s'est manifestée ? C'est ce que je tâcherai d'éclaircir.

La laine magnétisée appliquée sur le cœur, et l'eau magnétisée prise en boisson, lui font toujours du bien.

La petite nièce continue à se bien porter. Je la magnétiserai demain pour la dernière fois.

*Du* 22. La bouteille d'eau magnétisée a produit plus d'effet la nuit passée que la précédente; la transpiration s'est portée des pieds et de l'estomac jusqu'à la figure. La malade avait l'habitude de rêver, et elle se souvenait, à peu de chose près, de ses rêves. Depuis deux nuits, elle ne rêve plus, dit-elle, ou du moins elle ne se souvient plus de rien à son réveil. Il est possible que la bouteille d'eau magnétisée amène le sommeil magnétique, d'où elle passe, le matin, dans le sommeil habituel.

Je l'ai soufflée ce soir; il lui semble toujours que je détache quelque chose du cœur. L'écoulement périodique n'est pas tout à fait terminé, et l'évacuation est devenue plus forte par l'effet de l'insufflation. Les palpitations ont été rares et faibles pendant cette journée.

La lucidité est toujours très-imparfaite.

La petite nièce est bien; je l'ai magnétisée pour la dernière fois.

*Du* 23. Les règles ont cessé; un léger écoulement a été produit par l'insufflation. Les maux d'estomac et de cœur diminuent. La lucidité paraît devoir augmenter : la malade a distingué mon œil gauche, et elle m'en a marqué une vive satisfaction.

L'eau et la laine magnétisées continuent à produire les mêmes effets.

*Du* 24. Cette séance n'a rien offert d'intéressant relativement à la maladie; mais je crois ne devoir point passer sous silence le fait suivant :

Une sœur de mademoiselle Anastasie est attaquée d'un rhumatisme très-douloureux à l'épaule; son père la magnétise. Mademoiselle Anastasie a conseillé, par inspiration, d'appliquer de la laine sur la partie souffrante. Son père, en conséquence, en a magnétisé. J'ai l'habitude de présenter au *plexus* de ma malade tout ce que je touche pour elle, et elle juge très-bien du degré ou j'ai poussé l'eau ou la laine. Je lui ai présenté celle que son père venait de magnétiser, et elle n'a rien senti. J'en conclus que mon fluide seul a de l'influence sur elle. Ces détails sont peut-être très-connus, mais voilà la première fois que j'ai pu les reconnaître.

*Du* 25. L'écoulement provoqué hier par l'insufflation, a donné en blanc. La malade n'a pu me dire s'il y avait analogie entre cette évacuation et les fleurs blanches qu'elle a quelquefois. Je lui ai recommandé d'examiner soigneusement la matière qu'a détachée l'insufflation pendant cette séance.

L'eau magnétisée pour les pieds produit toujours la transpiration; celle que boit la malade lui fortifie l'estomac. La lucidité n'augmente pas.

A la séance du baquet, elle a senti plus fortement qu'elle ne me l'avait encore indiqué, que la pratique du magnétisme et surtout l'insufflation me fatiguent; elle m'a pressé de prendre une corde, et de me faire magnétiser à grands courans. J'ai suivi son conseil, et je m'en suis très-bien trouvé.

Je lui ai mis le gros des pouces dans les oreilles; je lui ai parlé au *plexus* aussi bas qu'il m'a été possible de le faire, et elle m'a parfaitement entendu. J'ai répété le même essai, quand elle a été éveillée, et je n'ai pu me faire entendre, même en parlant un peu haut. M. Deleuze a raison, lorsqu'il dit que les somnambules n'entendent pas avec les oreilles, et ne voient pas avec les yeux. J'en ai eu une qui

m'a dit qu'elle voyait avec son esprit; une autre m'a assuré qu'elle voyait par le cerveau.

*Du* 26. L'écoulement qui a suivi l'insufflation d'hier est purulent. Cette séance n'a rien eu d'ailleurs de remarquable.

*Du* 27. Hier, l'écoulement a été glaireux. Il ressemblait à des blancs d'œufs cruds, et diffère essentiellement des fleurs blanches. Je crois que le cœur se dégage d'un engorgement quelconque. L'estomac va assez bien.

*Du* 28. L'insufflation, l'eau magnétisée, bue et placée aux pieds, la laine magnétisée, appliquée sur le cœur et l'estomac, ont produit leur effet ordinaire. L'évacuation a été plus forte que de coutume. Elle était tout à fait purulente.

Vers la fin de l'insufflation, la malade m'a dit ressentir au cœur une irritation assez douloureuse, comme celle, à peu près, qu'on éprouve à un doigt qu'on s'est légèrement excorié. Je lui ai répondu que probablement ce qui s'échappait par l'insufflation faisait partie d'un engorgement au cœur ou bien près de cette partie; que l'irritation dont elle se plaignait annonçait peut-être que ce qui reste de corps étrangers n'est pas assez mûr encore pour se détacher; que, peut-être aussi, le cœur, dé-

gagé de ce qui l'obstruait, devient plus sensible à l'insufflation, et que n'ayant pas de somnambule lucide pour me guider, je ferais prudemment de cesser de souffler pendant quelques jours. La malade a partagé cette opinion.

Le soir, au baquet, j'ai magnétisé selon ma coutume, et pour la seconde fois, la laine qu'elle porte sur le cœur, en y apposant la main, et l'y laissant pendant quelques minutes. La malade a ressenti de fortes pulsations ou battemens, tels, a-t elle dit, que ceux qu'on ressent au bout du doigt où il se forme un abcès. Ces circonstances me confirmant dans le dessein de ne plus souffler de quelques jours, j'aime mieux avancer lentement que faire quelqu'imprudence.

J'ai recommandé à la malade d'ôter la laine magnétisée, dans le cas où les douleurs seraient trop vives pendant la nuit.

*Du* 29. La laine magnétisée appliquée hier sur le cœur, n'a pas causé de douleurs fortes. La malade l'a gardée jusqu'à l'heure où je l'ai endormie. Je n'ai pas soufflé, et il n'y a pas eu d'évacuation. J'ai tenu la main sur le cœur. Je charge ainsi la laine de plus en plus. Ce procédé a produit de légères palpitations ; mais la malade a voulu que j'y laissasse ma main, et même

que j'appuyasse avec une certaine force. Cela lui fait mal, dit-elle, et la soulage en même temps.

Le soir, au baquet, elle m'a fait renouveler cet attouchement. Elle a cru sentir que ces petites crises sont nécessaires, et que peut-être je ferais bien de reprendre l'insufflation. J'attendrai cependant jusqu'au 2 de mai, pour ne rien précipiter. Son médecin m'a demandé la permission d'assister quelquefois aux séances, et j'y ai consenti de grand cœur. Il ne s'est pas présenté depuis le jour où nous nous sommes rencontrés chez la malade. J'ai raisonné aujourd'hui avec un autre médecin de la maladie et des effets produits par l'insufflation. Il m'a certifié qu'un vice organique de cœur est incurable, et qu'il ne conçoit rien à l'écoulement qui se renouvelle toujours quand je souffle. Le fait n'en est pas moins constant. Je suis persuadé maintenant qu'il existe une maladie de cœur; et quoi qu'en dise le second médecin, j'espère la guérir.

*Du* 30 *et du* 1^er^ *mai.* Ces deux séances ont été nulles pour l'intérêt et pour l'instruction. Il n'y a pas eu d'écoulement. La lucidité ne se développe pas.

*Du* 2. Il est à remarquer que, pendant les

jours où je n'ai pas soufflé, il n'y a pas eu d'écoulement. Il s'est reproduit aujourd'hui avec assez d'abondance, à la suite de l'insufflation. La matière est épaisse et glaireuse. Il n'y a pas eu de palpitation de cœur. L'estomac a été douloureux presque toute la journée. Cependant l'appétit a été franc, et les digestions faciles. La lucidité n'augmente pas; mais les sensations sont parfaites.

Je suis persuadé qu'il y a au cœur un engorgement quelconque, et je crois que l'insufflation le dissipera.

*Du* 3. L'insufflation a produit son effet ordinaire. L'eau magnétisée, appliquée aux pieds, a causé une transpiration générale. L'appétit et la facilité des digestions se soutiennent. Les douleurs locales sont moins vives et plus rares.

Quand j'ai commencé le traitement, la malade ne pouvait reposer que sur le dos, et le sommeil était troublé par des songes fatigans. Depuis quelque temps elle dort dans toutes les positions; le repos est plein et tranquile.

*Du* 4. Je n'ai produit que peu d'effet en soufflant, et les douleurs au cœur se sont manifestées de nouveau, faiblement à la vérité, mais assez pour faire juger à la malade qu'il

est prudent de ne pas employer l'insufflation de quelques jours.

*Du* 5. Je n'ai pas soufflé, et il n'y a pas eu d'évacuation. La santé s'améliore sensiblement. Les effets de la laine, de l'eau magnétisée prise en boisson, et appliquée aux pieds, sont toujours les mêmes.

J'ai commencé aujourd'hui à traiter mademoiselle Rose. Je l'ai magnétisée, il y a quelques mois, pour faire descendre le sang, qui se portait continuellement à la tête. Elle a été somnambule lucide.

A présent, il paraît que le sang s'est porté au côté gauche. Cette partie est douloureuse; la respiration est gênée; la malade ne peut marcher que courbée; elle a la fièvre toutes les nuits.

Je l'ai endormie facilement. Elle a répondu de la tête à toutes mes questions. A son réveil, la respiration était un peu libre.

*Du* 6. Je n'ai pas soufflé, et il n'y a pas eu d'écoulement. J'ai long-temps magnétisé l'estomac, et mademoiselle Anastasie s'est écriée, avec la plus vive satisfaction, qu'elle voyait mes doigts de leur couleur naturelle.

Le médecin a assisté à cette séance. Il a reconnu encore la différence du pouls dans l'état

de veille et dans le sommeil magnétique. Je désirais qu'il fît à la malade, avec laquelle je l'ai mis en rapport, quelques questions sur ce qu'elle sent au cœur, afin d'obtenir des notions sur la nature du mal, et sur l'écoulement extraordinaire qui suit toujours l'insufflation. Il n'a fait que des questions insignifiantes; il a observé tout avec une scrupuleuse exactitude, et il a gardé un profond silence pendant le reste de cette séance.

Mademoiselle Rose a eu la fièvre moins fort la nuit passée que la précédente. Je l'ai endormie plus promptement qu'hier; elle a répondu de la tête seulement à mes questions. Elle m'a vu, mais en noir. Elle parlera demain. Elle a porté ma main sur le côté malade, et m'a indiqué, par signe, que c'est là que je dois porter l'action magnétique. Pour la fièvre, le magnétisme doit lui être administré à grands courans.

Le médecin de mademoiselle Anastasie, présent à cette séance, croit que mademoiselle Rose a une maladie de rate.

*Du 7.* J'ai vu le médecin dans la journée; il croit, à présent, que les palpitations de cœur, les maux du dos et de l'estomac qui tourmentent mademoiselle Anastasie, viennent d'une

affection hystérique à la matrice. Au premier jour, mademoiselle Rose nous éclairera là-dessus. Il est toujours constant que si mademoiselle Anastasie ne s'était pas fait magnétiser, le médecin l'aurait traitée pour un vice organique au cœur, qu'il reconnaît aujourd'hui qu'elle n'a pas.

Je n'ai pas soufflé, et il n'y a pas eu d'écoulement. La lucidité est restée au point où elle était hier. L'état de la malade est le même. Les différentes choses magnétisées produisent toujours leur effet. Hier, après le souper, mademoiselle Anastasie a eu mal à l'estomac, et des étouffemens qui se sont prolongés dans la nuit.

Mademoiselle Rose a eu très-peu de fièvre la nuit dernière. Elle a parlé, comme elle l'avait annoncé hier. Elle croit que la fièvre ne reviendra plus. Elle s'aperçoit d'une diminution sensible à la douleur du côté gauche. La lucidité a considérablement augmenté. Elle m'assure que demain elle verra son mal. Je désire, pour le médecin, que son pronostic soit justifié.

*Du* 8. Il est nécessaire d'indiquer, pour l'intelligence du lecteur, que d'aujourd'hui je magnétiserai les deux malades dans le même local et aux mêmes heures. Je les placerai l'une à

côté de l'autre, pour qu'il y ait entr'elles un rapport constant.

Le médecin a été présent à cette séance.

J'ai demandé à mademoiselle Anastasie si elle voulait que je soufflasse sur le cœur ; elle m'a répondu qu'il fallait attendre que mademoiselle Rose fût assez lucide pour prononcer. Je n'ai pas soufflé, et il n'y a pas eu d'écoulement. Les objets magnétisés ont produit leur effet ordinaire. La nuit dernière n'a pas été mauvaise.

Mademoiselle Rose n'a pas eu la fièvre la nuit passée. Elle a pu prendre, dans son lit, toutes les positions sans souffrir. Le sommeil a été bon et égal.

J'ai déjà dit que le médecin était présent à cette séance.

Voici un abrégé des questions que j'ai faites à mademoiselle Rose, et de ses réponses :

Voyez-vous votre mal ? ne faites pas d'efforts. Si vous ne voyez pas bien aujourd'hui, attendons. — Je vois mon mal. — Le voyez-vous bien ? — Très-bien. — Quel est-il ? Réfléchissez avant que de répondre. — Je vois un amas de sang entre deux côtes. — Ce sang est-il à l'extérieur des côtes ou dans l'intérieur du corps ? — Il est dans l'intérieur. — Ce sang

tient-il à quelque viscère ? — Il est près de la rate. — Y touche-t-il? — Il en est séparé. — Il forme donc une poche à part? — Oui. — Cette poche tient-elle aux côtes? — Oui. — Elle doit avoir une enveloppe quelconque. — Elle est formée par une pellicule très-mince. — Votre rate est-elle dans son état ordinaire? — Oui.

Je n'aime à blesser l'amour propre de personne : je n'ai pas levé les yeux sur le médecin ; je ne lui ai pas adressé un mot.

A quelle cause attribuez-vous cette poche de sang? — Vous m'avez magnétisée l'été dernier pour dégager ma tête, où se portait le sang. Vous l'avez fait descendre ; je me suis crue guérie, et j'ai cessé de me faire magnétiser. Une partie de ce sang était descendu où il est maintenant, et il s'y est arrêté. — La fièvre était-elle produite par cet amas de sang? — Oui, par la douleur qu'il me causait. — La fièvre reviendra-t-elle? — Non, parce que le mal de côté est considérablement diminué. — Si vous ne vous étiez pas fait magnétiser de nouveau, que serait-il arrivé? — Il se serait formé un abcès.

— Que faut-il faire pour vous guérir ? — Je ferai bouillir, pendant un quart-d'heure, dans une pinte d'eau, une bonne pincée de fume-

terre, et autant de bourache. J'y ajouterai une cuillerée de miel pour me rafraîchir. — Comment prendrez-vous cette tisane? — J'en prendrai un verre à jeun, un autre avant de dîner, un troisième le soir.

Le médecin a approuvé l'ordonnance.

— Avez-vous quelqu'autre chose à prescrire? Réfléchissez bien. — Rien. Le magnétisme fera le reste. — Croyez-vous que demain vous pourrez voir le mal de mademoiselle Anastasie? — Je ne sais si je serai assez lucide pour cela.

Pendant le reste de la séance, j'ai dirigé mon action sur la partie souffrante; et à son réveil, la malade s'est trouvée bien. La douleur était encore diminuée; la respiration était libre.

*Du* 9. Le cœur est calme en ce moment. Le mal d'estomac se manifeste depuis quelques jours, immédiatement après le souper. Il est suivi d'étouffemens, qui durent une partie de la nuit. Je suis allé ce soir chez mademoiselle Anastasie, et j'ai dissipé le mal d'estomac. Je saurai demain s'il s'est reproduit. La malade attend la lucidité parfaite de mademoiselle Rose, pour adopter un traitement suivi et bien dirigé.

Mademoiselle Anastasie a fait un essai qu'il peut être utile de rapporter.

Elle a voulu s'assurer si la transpiration à la plante des pieds et à l'estomac vient, ou non, de la bouteille d'eau magnétisée. En conséquence, elle a écarté cette bouteille en se couchant. Elle s'est éveillée à quatre heures, et ne transpirait pas. Elle a approché la bouteille, et à l'heure où elle se leva, elle a trouvé la transpiration établie comme à l'ordinaire.

Mademoiselle Rose a été plus lucide qu'hier, mais pas assez pour voir le mal de mademoiselle Anastasie. Je m'en suis assuré, en lui ordonnant de voir mon estomac, ce qu'elle n'a pu faire. Il me semble qu'elle doit me voir avant tout autre. La séance où elle connaîtra le mal de mademoiselle Anastasie, pouvant être très-affligeante pour celle-ci, je ne veux pas y venir à deux fois.

La fièvre est absolument éteinte. Le côté va mieux de jour en jour. Mademoiselle Rose m'a dit que l'amas de sang est de la grosseur d'une petite noix; qu'il a diminué depuis hier, et qu'elle croit reconnaître un commencement de déchirure à la pellicule qui le retient. Cette poche lui paraît s'aplatir, quand je fixe la main dessus pendant un certain temps.

Elle a reconnu qu'il reste un peu de sang dans le côté gauche de la tête, vers la partie

supérieure du front. J'y ai fait quelques passes; elle s'en est bien trouvée.

Elle s'est prescrit la continuation de sa tisane.

*Du* 10. Mademoiselle Anastasie a eu une nuit tranquille : elle a répété son essai sur l'effet de la bouteille appliquée aux pieds; elle l'a écartée, et il n'y a pas eu de transpiration, jusqu'à son premier réveil. Alors, elle s'est servie de la bouteille; mais il était tard; et lorsqu'elle s'est levée, elle n'a trouvé que de la disposition à transpirer.

Je lui ai demandé si elle croyait utile que je la soufflasse au cœur. Elle m'a répondu, pour la seconde fois, qu'avant de reprendre l'insufflation, elle voulait attendre la parfaite lucidité de mademoiselle Rose; elle craint de me fatiguer, sans utilité pour elle. Jamais je n'éprouve de lassitude dans les bras, dans les épaules, et même au cerveau, qu'elle ne le sente à l'instant, et qu'elle ne me le dise. Elle continue l'usage de la laine et des eaux magnétisées, parce qu'elle s'en trouve bien. Les fleurs blanches ne paraissent plus.

J'ai essayé hier un baquet préparé d'après celui de M. Wollfart. J'y ai mis des cordes de laine, et on y a adapté un second couvercle à

quatre pouces du premier. Le fond est entièrement rempli d'eau, et j'ai mis entre les deux couvercles, des vases contenant du soufre, du verre pilé et des paillettes de fer. J'y ai joint un fort sachet d'herbes aromatiques. M. Wollfart n'emploie pas ce dernier moyen; mais j'aime à multiplier les expériences : elles apprennent toujours quelque chose.

Mademoiselle Anastasie a trouvé ce baquet beaucoup plus fort que celui de M. Lamy. Elle a senti de suite le souffre et les herbes aromatiques, dont elle a jugé qu'il s'échappe beaucoup de fluide. L'effet des cordes de laine lui a paru bien supérieur à celui des cordes de chanvre.

A la séance du baquet, elle a vu le fluide précéder mes mains le long de la verge de fer.

J'ai été chez elle après son souper, et le mal d'estomac commençait à se faire sentir. J'ai soulagé l'estomac, et la douleur s'est portée au dos. Je l'ai calmée.

Demain, je ferai voir son mal à mademoiselle Rose. Comme je soupçonne quelque chose de grave, je ne manquerai pas de suivre la coutume que j'ai adoptée : j'endormirai les deux malades en même temps, pour que si mademoiselle Anastasie entend quelque chose de

fâcheux, elle n'en conserve pas d'idée à son réveil. Je lui ordonnerai d'écouter mademoiselle Rose avec autant de sang-froid que si la consultation regardait un individu qui lui fût étranger.

J'ai magnétisé mademoiselle Rose au baquet. J'étais placé entr'elle et mademoiselle Anastasie, pour leur pouvoir faire facilement et alternativement les passes nécessaires. Mademoiselle Rose a trouvé la boule de sang, c'est ainsi qu'elle la nomme, dans le même état qu'hier. La déchirure qui a commencé à se former à la pellicule, ne s'est pas étendue. Elle continue à se porter de mieux en mieux. Elle s'est prescrit l'usage de la même tisane.

J'ai voulu m'assurer si je pourrai compter entièrement sur elle, quand je lui ferai voir l'intérieur de mademoiselle Anastasie. En conséquence, je lui ai dit de regarder mon estomac.

— Il est paresseux. — Qu'entendez-vous par-là? Pourquoi ai-je si peu d'appétit? — Parce que vos digestions sont trop lentes. — Que faut-il faire à cela? — Prendre des gouttes d'Hoffman. — Quand? — Le matin et le soir. — A jeun. — Non; après le déjeûner et le

souper. — Quelle quantité faut-il prendre de ces gouttes ? — Une cuillerée à café.

Elle ne sent pas la différence de la force du baquet à la mienne, quand je la magnétise isolément, soit qu'elle soit moins susceptible que mademoiselle Anastasie, soit qu'elle ne soit pas encore accoutumée à ce nouvel état.

Le médecin est venu à cette séance. Il lui a pris le pouls pendant et après le sommeil. Il a trouvé la différence moins sensible qu'au pouls de mademoiselle Anastasie.

Mademoiselle Anastasie m'a demandé si elle pouvait causer avec mademoiselle Rose. Je lui ai répondu qu'oui. Elles se sont entretenues très-familièrement et très-gaîment. Elles ont beaucoup ri. Après différentes questions, mademoiselle Anastasie a dit à mademoiselle Rose :

— Pouvez-vous préjuger quand vous serez guérie? — Dans huit jours, ma guérison sera très-avancée. — Pourrez-vous voir mon mal demain ? — Je crois que je le verrai.

Pendant que j'ai tenu la main fixée sur le côté de la malade, elle a vu mon fluide pénétrer dans l'intérieur du corps.

— Entre-t-il dans la boule de sang ? — Non ; mais il l'attaque dans son pourtour.

J'ai demandé au médecin ce qu'il pense de ce que la malade m'a prescrit.

Il a approuvé les gouttes d'Hoffman.

— Mais la quantité ? — Elle ne vous fera pas de mal. — J'en prendrai demain.

*Du* 11. Le rideau qui couvrait les erreurs de la médecine et les miennes est enfin levé. Depuis que je pratique le magnétisme, je n'ai pas eu de séance aussi alarmante, et qui m'ait donné autant de satisfaction.

J'ai endormi les deux malades, l'une à côté de l'autre, ainsi que je me l'étais promis, et j'ai employé une grande force de volonté, en ordonnant à mademoiselle Anastasie d'entendre avec le plus grand calme ce qu'allait lui dire mademoiselle Rose.

J'ai cru devoir faire observer l'intérieur du corps dans toutes ses parties, en commençant par la tête. Après avoir demandé à mademoiselle Rose si elle était sûre de sa lucidité, et en avoir reçu une réponse affirmative, je lui ai ordonné de voir l'intérieur de la tête. Elle a jugé que du sang et des vapeurs de l'estomac s'y portaient par intervalles. Mademoiselle Anatasie, toujours en rapport immédiat avec mademoiselle Rose, suivait la consultation. Elle a dit éprouver les effets annoncés; et ce

qui le prouve, c'est que quelquefois elle mouche du sang.

Mademoiselle Rose est descendue à l'estomac.

Ma première question a porté sur le ver solitaire, que j'avais cru avoir de fortes raisons de soupçonner. Mon amour-propre a été humilié : mademoiselle Rose n'a vu dans l'estomac aucun corps étranger.

— A quoi peut-on attribuer ce qui souvent remonte, ou semble à la malade remonter de l'estomac à la gorge? D'où viennent les maux d'estomac qui, depuis quelque temps, se font sentir après le souper, et les étouffemens qui se prolongent dans la nuit? — De la bile, dont la trop grande quantité s'oppose à la coction des alimens, et à la grande faiblesse de l'estomac, qui repousse ce qu'il ne peut digérer qu'avec de grandes difficultés. La fatigue de la journée rend ces accidens plus fréquens et plus forts le soir. — D'où viennent les douleurs dans le dos, qui tourmentent si souvent mademoiselle Anastasie? — Peut-être de la faiblesse de l'estomac, qui, en raison de la maigreur de la malade, touche presqu'aux vertèbres; peut-être aussi de ce qui existe aux parties inférieures, c'est ce que nous verrons tout à l'heure. — Dans quel état est le cœur?

Je me suis rappelé les pronostics du médecin, et j'ai ordonné à mademoiselle Rose d'examiner d'abord son cœur, et de juger, par comparaison, de celui de mademoiselle Anastasie.

— Le cœur est bien. Il est dans son état naturel. — Pourquoi, lorsque je le soufflais à chaud, semblait-il à la malade qu'il s'en détachait quelque chose? et en effet, pourquoi un écoulement de matière blanchâtre et gluante se portait-il aux parties naturelles, après cinq à six minutes d'insufflation? — C'est qu'elle avait un dépôt d'humeur, adhérent au dos, et placé sur la ligne du cœur. — Qu'en reste-t-il? — Rien que la marque. — Il est donc tout à fait dissipé? — Il n'en reste plus rien.

Pour m'assurer de la vérité de ce que disait la somnambule, j'ai soufflé sur le cœur, après avoir recommandé à mademoiselle Rose de voir s'il se détacherait quelque chose, et à mademoiselle Anastasie de s'efforcer de bien sentir. L'une n'a rien vu, l'autre n'a rien éprouvé, et il n'y a pas eu d'écoulement.

— A quoi attribuez-vous la fonte de ce dépôt? — A l'insufflation à chaud. — Si mademoiselle Anastasie n'eût pas été magnétisée, et que je n'eusse pas eu l'idée de souffler sur le cœur,

que serait-il arrivé ? — Ce dépôt, par la suite, aurait étouffé la malade.

Je me félicite à présent de l'erreur du médecin qui m'a donné l'idée de souffler à chaud. Par un hasard heureux, le dépôt était placé sur la ligne du cœur, et la force de l'insufflation a atteint cet amas d'humeur. Je me suis rappelé, pendant cette séance, que, pendant que je soufflais, la malade m'a dit plusieurs fois que la chaleur se faisait fortement sentir dans le dos.

( *La suite au prochain numéro.* )

# EXPLICATION

DE LA

MAGIE APPARENTE DU MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR LES RÈGLES PHYSIQUES ET PHYSIOLOGIQUES.

PAR C. A. VAN ESCHENMAYER,
Professeur à Tubingue.

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR M. J. CHASTENET, Mis DE PUYSÉGUR.

## AVANT-PROPOS.

Les personnes qui n'ont pas encore eu la curiosité ni l'occasion de prendre connaissance des divers systèmes de philosophie transcendante qui, depuis plusieurs années, ont été publiés en Allemagne, et y ont obtenu plus ou moins de célébrité, pourront bien ne pas saisir aisément, à la première lecture, la chaîne des idées et des raisonnemens du savant professeur de Tubingue, dont j'ai entrepris de traduire un des ouvrages les plus estimés.

La difficulté que j'ai éprouvé moi-même à bien rendre en français beaucoup de mots allemands peu usités, pourrait bien d'ailleurs avoir contribué à l'obscurité qui règne dans ma traduction; mais, sans se laisser arrêter par cet obstacle, j'engage tous les croyans au magnétisme animal à le surmonter et à poursuivre leur lecture jusqu'aux applications que fait notre auteur de sa doctrine transcendante aux phénomènes obtenus ou observés par lui, tant du somnambulisme naturel, que du somnambulisme provoqué par l'acte magnetique. J'ose leur répondre qu'ils seront dédommagés par l'intéressant et véridique récit de ces phénomènes, du travail contentieux que j'impose préliminairement à leur sagacité.

Si, de préférence sur beaucoup d'autres ouvrages allemands, j'ai choisi pour le traduire celui du professeur de Tubingue; ma première raison est l'éloge que nous en avait fait M. *le comte Panin*, ambassadeur, il y a quelques années, de l'empereur de Russie près le roi de Prusse, lorsqu'avec beaucoup d'obligeance il était venu lui-même, il y a quatre mois, en faire don à la Société; et la seconde, de ce que, dans cet écrit, le magnétisme de l'homme n'y est pas seulement considéré comme agent salutaire aux

maladies physiques de l'humanité, mais encore et même bien plus dans ses rapports avec son être moral et intellectuel, principe incorporel de ses pensées et de ses libres volontés.

Si la découverte, en effet, d'un magnétisme animal peut un jour utilement servir au progrès des sciences naturelles, combien plus encore doit être appréciée, par la saine philosophie, la découverte de ce sens intérieur jusqu'ici inconnu ou inaperçu, quoiqu'ayant toujours existé dans l'homme, et dont l'état somnambulique, si récemment produit par ce magnétisme, vient journellement prouver aux humbles, ainsi qu'aux superbes, l'instinctive et métaphysique réalité. Comme si la Providence eût voulu, pour maintenir les Sociétés européennes au degré de civilisation où la morale et la foi chrétienne les avaient fait atteindre, que d'évidentes manifestations de charité vinssent donner aux hommes qui les composent une nouvelle preuve de l'existence en eux d'une émanation de sa divinité.

C'est en recueillant de toutes parts les diverses explications ou interprétations que chaque nouveau stimulateur des phénomènes du magnétisme animal voudront bien nous communiquer, que nous pourrons, dans le sein de notre

Société, non pas choisir (il n'est pas temps encore), mais accumuler des matériaux de réflexions à la sagesse, et des sujets de méditation à la pensée.

Déjà nous avons inséré dans nos Annales un Mémoire lumineux d'un savant médecin français (1), dans lequel le magnétisme animal et ses phénomènes y sont considérés sous le seul point de vue physiologique. Ce que l'auteur nomme *fluide vital*, pourrait, à beaucoup d'égards, être assimilé à cet esprit, ou plutôt à cette essence intermédiaire que *Pythagore* désignait du nom *de char de l'ame*, et que quelques spiritualistes modernes ont cru, ou tout au moins supposé, devoir être le principe de la vie de l'univers.

Quiconque adoptera l'hypothèse d'un fluide vital, ne pourra qu'applaudir aux conséquences que le médecin français en déduit pour expliquer le mécanisme physiologique et phychologique du somnambulisme ; ce Mémoire sera toujours, je le pense, une pièce aussi importante qu'intéressante à consulter par tous ceux qui voudront porter un jugement sain dans la grande

(1) Son nom est *Cheron*. Voyez les Numéros 2, 3 et 4 de la Bibliothèque.

cause du magnétisme de l'homme ; et çà été, j'ose le dire, une véritable satisfaction pour moi d'avoir pu prouver, par la publication de ce Mémoire, que s'il est en France quelques préjugés ou quelques orgueils blessés qui opposent encore des entraves à la reconnaissance unanime d'un magnétisme animal, ce sont les médecins, ainsi que je l'avais fortement désiré, qui les premiers ont eu le courage de s'en affranchir.

Encore un mot, avant de passer à notre auteur ; c'est un médecin allemand fort célèbre, ce n'est pas moi qui vais parler. « Nous ne connaissons, dit *Hufland*, dans son journal *der Practischen Heilkund*, nous ne connaissons ni l'essence ni les bornes de cette force étonnante (le magnétisme) ; mais tout nous prouve qu'elle pénètre les profondeurs de l'organisme et la vie intérieure du système nerveux, qu'elle peut même affecter l'esprit et le sortir de ses relations ordinaires. Celui donc qui entreprend de maîtriser cette force, et de la diriger, fait une démarche bien hardie. Qu'il réfléchisse bien que peut-être il pénètre aussi profondément qu'il est possible dans les lois les plus élevées de la nature ; qu'il n'entre jamais dans ce sanctuaire sans crainte et sans le plus profond respect pour ce principe auquel il se joue, et encore moins

sans la pureté du cœur; qu'il se garde donc bien de magnétiser par plaisanterie. En médecine, le remède le plus indifférent est nuisible à ceux qui se portent bien ; à plus forte raison, un agent qui est peut-être le plus énergique de tous les remèdes. »

Gmelin, Keil, Weinholt, etc., et tous les médecins magnétisant en Allemagne, partagent l'opinion de Hufland.

TRADUCTION.

L'histoire des sciences de la nature nous apprend que l'univers est soumis à une règle inébranlable. Soit donc que notre imagination s'égare, ou que nos pensées s'émancipent en sophismes, en inductions, en hypothèses ou en spéculations, nous sommes toujours forcément ramenés à la source pure et claire de l'observation. Nous ne nous y tenons pas longtemps, il est vrai; présumant bientôt de nos forces, nous hasardons de nouveau le vol *icarique* vers des régions imaginaires, pour revenir sans cesse, bien fatigués de nos vaines recherches, au même point d'où nous sommes partis.

Il existe donc un *cycle* constant entre l'art d'observer et l'art d'expliquer les observations,

et tous deux nous attrayant également, nous ne pouvons nous passer ni de l'un ni de l'autre ; ce *cycle* est une loi pour nous ; c'est l'axe sur lequel l'esprit pénétrant s'élance ; ses points verticaux sont l'expérience et l'idée ; et quoiqu'ils ne s'accordent presque jamais entre eux, nous sommes toujours balancé par un égal désir de les satisfaire. Le sentiment et le regard nous conduisent à une remarque, des remarques liées nous conduisent à une représentation, des représentations liées à une conception, des conceptions liées à un jugement, des jugemens liés à une conclusion, des conclusions liées à une définition, des définitions liées à un sytème, des systèmes liés à une science, et de la science enfin à un principe ; ce qui alors, dans chaque sphère particulière de connaissances, représente l'idée de la vérité. Ainsi se lie l'élément de l'expérience au principe de la raison : quand tout cela est arrivé, l'identité relative est rétablie avec l'idée de la vérité, et c'est alors seulement que nous sommes tranquilles.

Il y a triple connaissance *modale :* 1° la science de l'expérience ou *assertorique ;* 2° la science d'induction ou *problématique ;* 3° la science spéculative ou *apodictique.* Chacune de ces trois sciences isolées ne peut rendre ser-

vice aux hommes, car aucune ne peut se suffire à elle-même : la science de l'expérience, sans induction, est un empirisme, un vrai charlatanisme, qui, ne liant jamais les manifestations diverses entre elles, se perd dans une prétention scientifique vide et insensée. L'induction, sans une observation pure et complète, nous conduit dans un dédale d'hypothèses isolées que chaque nouvelle expérience menace sans cesse de destruction, et qui nous entraîne sans principes dans des disputes interminables d'opinions. L'induction cependant a obtenu et mérite quelque considération, de ce que, par les combinaisons qu'elle nécessite, l'esprit a plusieurs fois trouvé, par son moyen, des règles générales, témoin les règles de Newton et de Keppler sur la machine du monde, qui, faites d'abord par induction, ont été ensuite prouvées par l'expérience. Mais ceci ne change rien à l'estimation de sa valeur spéciale, laquelle, ne surpassant jamais la sphère des connaissances problématiques, ne peut que bien rarement conduire à un but arrêté. Combien de calculs inutiles Keppler n'a-t-il pas dû employer jusqu'à ce qu'il ait trouvé les grands axes des planètes, et qu'il les ait pu combiner avec les carrés de leurs circonférences propor-

tionnés? Combien n'a-t-il pas fallu faire d'observations avant de trouver la voie elliptique de Mars, etc., etc. ?

La troisième science, celle spéculative, quoique pure dans ses principes généraux, ses formules originaires, et dans ses propositions fondamentales, quoique bien *apodictiques* sans doute, et liées avec une pénétration nécessaire, est de même, sans l'observation et sans l'induction, entièrement inutile ; car bien que l'idée paraisse toujours vraisemblable à celui qui l'a formée, elle n'est jamais qu'un domaine isolé qui ne se rattache à rien.

Les empiriques ont généralement de l'éloignement pour la science spéculative, et la raison en est simple : c'est que cette science ne s'accordant point avec la philosophie naturelle, sous l'abri de laquelle ils cherchent à sauver la garantie de leur savoir, ils craignent toujours qu'une sentence *apodictique* ne vienne déranger leurs hypothèses.

De ce que l'empirisme ou l'observation s'arrêtent et ne bougent plus, de ce que l'induction reste à moitié chemin, parce qu'elle n'a point de guide, et de ce que la spéculation, quoique toutes ses directions tendent au même but, n'a point de limites que nos sens puissent

percevoir, il s'ensuit donc qu'aucun de ces modalites ne peut se suffire à elle-même, tandis que toutes trois réunies, se soutiennent et se prêtent un mutuel appui.

Mais, demandera-t-on sans doute, où sont les points de réunion de ces trois sciences, et comment les apercevoir? Je pourrais d'abord dire : Étudiez-vous vous-même, et vous les trouverez en vous; car ils sont dans l'essence de la vérité et dans les règles invariables qu'observe la nature dans toutes ses *apparitions:* tout ce qui est devant nos yeux manifeste ce but. Le système du soleil est bâti comme s'il y avait une intelligence, un esprit en lui. Quel mécanisme magnifique en mesure et en force! Quelle plus étonnante harmonie que la rotation des sphères autour du soleil, et cependant nous n'en voyons nulle part ni l'architecte ni le maître!

Si donc l'esprit est un et doit être toujours unique dans la conception originaire et formelle des choses, et si c'est d'après les lois, les formes et les modes qui lui sont innées, qu'il a dû poser les fondemens de la machine du monde, tâchons de découvrir en nous-même la loi de notre propre existence, et de voir si toutes nos perceptions intellectuelles de pro-

portions, d'harmonie et de perfections idéales, ne sont pas la réalité de tout ce qui dans le monde visible se manifeste sous des apparitions à l'infini ; si cela était, l'observation, l'induction, avec la spéculation, ne feraient plus alors qu'une seule intelligence ; il ne pourrait plus se trouver aucune interruption entre l'élément et les principes de la raison, et le bon résultat serait enfin trouvé, savoir : 1° que le maître invisible qui inspire à l'ame l'idée de la vérité, a mis en même temps l'esprit humain pour modèle du mécanisme de l'univers ; 2° que ce qui, dans notre esprit, est une image générale de l'unité formelle, s'est distribué par morceau dans la nature en rapports matériels et en des proportions infiniment isolées ; 3° que la loi intérieure n'a fait que se travestir, et que c'est elle qui nous apparaît en couleur, en ton, en lumière, en poids, en vitesse, en mesure, en espace, en temps et en mille sortes de visibles et tangibles manifestations. De telle sorte donc que notre connaissance naturelle ne serait rien autre chose qu'une construction par nous-mêmes du véhicule de toutes les apparitions, et tout notre savoir, comme dit Platon, *qu'une ressouvenance des lois qui nous sont innées.*

Qu'est-ce donc qui nous presse tant pour

acquérir des sciences ? sinon l'envie de connaître la vérité, qui dans la science de l'*expérience* est entièrement obscure, dans celle de l'*induction* est un peu éclaircie, mais qui, dans la *spéculation* seule, paraît claire et satisfaisante à l'esprit qui s'y abandonne. Tout ceci paraîtra peut-être obscure en théorie; mais ce que l'on doit aisément comprendre, c'est que la triple modalité, par la connexion qu'elle établit entre l'expérience et l'idée, peut seule nous donner des choses une pénétration complète.

L'histoire de l'origine de la médecine nous prouve que depuis plus de mille ans la philosophie naturelle, c'est-à-dire l'expérience et l'observation, exerce son influence sur l'art de guérir. Qui de nous n'honore pas la doctrine claire et modérée d'un Hippocrate? Et cependant nous voyons dans le seizième siècle l'école de la réformation de Paracelsus, persécuter et conjurer cette doctrine par des formules cabalistiques; et cela devait être ainsi, pour apprendre aux hommes que l'observation telle pure qu'elle puisse être, n'est jamais une autorité suffisante, et qu'elle ne peut se passer d'une tendance supérieure. Les systèmes des hommes, au reste, sont comme les monumens, ouvrages de leurs mains, lesquels s'écroulent faute d'entretien.

Celui de Paracelsus sera, je n'en doute pas, un jour revivifié par l'aide d'un génie supérieur; et c'est ainsi que l'humanité, placée au milieud'un labyrinthe, a, dans chaque siècle, essayé en vain une route nouvelle pour revenir sans cesse sur ses pas; mais enfin un jour elle en trouvera la sortie, et c'est alors seulement que s'opérera, dans l'homme, la liaison de l'expérience avec l'idée.

Appliquons maintenant ces réflexions à notre sujet. Notre magnétisme animal semble d'abord avoir, pour guider sa marche, une étoile miraculeuse. Celui qui, pour la première fois, entend raconter ses phénomènes, se croit revenu au temps où la cabale ayant à sa suite la nécromancie et la démonomancie, exécutait tous ses sortiléges, tous ses prestiges, et où les cures miraculeuses, sympatiques et magiques des frères de la Rose-Croix s'étaient glissées dans l'art de la médecine; mais il aurait cependant grand tort d'établir un tel parallèle, car bien certainement la retenue et la sobriété dans la recherche des choses cachées a été telle dans notre siècle, que tous les hommes, au moins tous ceux qui, les premiers, ont cru et exercé le magnétisme animal, ne peuvent être accusés d'aucun *mysticisme*. Il y a même plus, c'est

qu'il n'est arrivé à aucun d'eux de prétendre expliquer les phénomènes magnétiques par des systèmes d'imaginations échauffées, semblables à ceux des *Campanella*, des *Flude*, des *Maxwell* et des *frères de la Rose-Croix*. Ces phénomènes se sont jetés, pour ainsi dire, d'eux-mêmes dans le monde, et n'ont trouvé, autant du moins que j'en puis juger par les narrations qui en ont été faites, que des observateurs sobres et non suspects. Leurs noms sont d'ailleurs, autant que je m'y connais, excepté peut-être celui de Mesmer, premier excitateur de ces phénomènes, garans de la sagesse de leurs observations. Leur égale méfiance et discrétion dans leurs différentes vues théoriques est même une preuve que le magnétisme animal n'a été teint ni défiguré dans leurs mains par l'empreinte d'aucun système. Le plus grand nombre d'entr'eux ne couraient pas du tout après ce phénomène. La faveur de la Providence, on pourrait le dire, le leur partagea, et ils l'observèrent, comme cela convient, à des hommes qui, inquiets et curieux de rechercher l'origine de l'organisme corporel et spirituel, n'en restaient pas moins, par état ou par goût, adonnés à la culture des sciences.

Quoique les noms de tous ces hommes, tant

en Allemagne qu'en France, soient au-dessus de tout soupçon d'observations fausses ou trompeuses; quoique même tous les sujets magnétiques qu'ils ont eu entre les mains aient été, pour la plus grande partie, déclarés par tous les observateurs des phénomènes qu'ils ont manifestés, incapables de fraude et d'artifice; comme néanmoins tous ces phénomènes, qui ne sont pas encore généralement connus, surpassent de beaucoup tous ceux que nous connaissons, il ne faut pas renoncer à la critique des faits. Ne sait-on pas combien il est aisé à deux personnes qui s'entendent bien, de tromper un public entier, et de transformer les plus simples actions en énigmes inexplicables? Ne sait-on pas combien, chez les femmes sur-tout, la dissimulation peut aller loin dans les extases, convulsions et exaltations de tout genre? Tout ceci doit donc nous mettre bien en garde pour ne pas accorder légèrement notre croyance à des phénomènes en apparence merveilleux.

Outre le charme irrésistible que trouvent certaines personnes à exciter des bruits extraordinaires, n'y a-t-il pas d'ailleurs encore, ainsi que dans les maladies du sang, des épidémies physiques et nerveuses qui se communiquent et se transplantent par une sorte de sympathie? Hor-

tius raconte que, dans le mois de mai, je ne me souviens plus de quelle année, une quantité de femmes qui s'assemblaient ordinairement dans l'église de Saint-Weit, à Ulm, s'y étaient livrées à la danse avec une telle fureur, qu'elles devenaient extasiées, tombaient ensuite à terre épuisées de fatigue, et y restaient long-temps sans mouvement. Dans l'année 1373, on vit, en Hollande, une maladie qu'on appelait *la danse de Saint-Jean :* les personnes qui en étaient attaquées, nues et ornées d'une couronne de fleurs, parcouraient, en dansant et en chantant, les villes et les villages. Plutarque raconte que les filles milésiennes avaient été pendant quelque temps attaquées d'un fanatisme particulier, celui de se pendre; mais que cet usage n'existait plus, grâce à la loi que, pour remédier à cette épidémie nerveuse, le gouvernement avait eu la sagesse de promulguer : savoir, que toutes les filles qui se penderaient à l'avenir seraient exposées toutes nues sur les places publiques. Boërhaave raconte aussi que dans la maison des Orphelins, à Amsterdam, plusieurs filles, à la suite les unes des autres, y étaient tombées dans des convulsions épileptiques. Si, dans tous ces cas, la force de la sympathie physique paraît dans un si haut degré, ne pourrait-on

pas soupçonner que, dans le magnétisme animal, les extases y seraient de même arbitrairement engendrées ? Ne pourrait-il pas encore arriver que la fraude arbitraire, en agissant sur l'organisme, en modifia les ressorts, de manière à ce que tous les rôles défigurés qu'on lui fait jouer ensuite parussent très-naturels ? Tout cela, sans-doute, mérite d'être revu et examiné, mais pourrait au moins servir provisoirement d'excuse et de justification à la quantité d'apparitions que l'on a souvent attribuées à la feinte, au mensonge, à des circonstances formites ou à l'ignorante crédulité des observateurs et des témoins oculaires.

Que par suite d'une désorganisation locale de quelques viscères, de convulsions, de crampes, d'évanouissemens, ou de toute autre perturbation intérieure, il soit donc arrivé quelquefois à des êtres momentanément désorganisés, de parler plusieurs langues étrangères, d'ordonner des remèdes à eux et aux autres, de manifester des sympathies ou des antipathies à l'égard de certaines personnes; de prédire l'heure, la durée et la fréquence de leurs attaques; comme aussi de transporter les sens de l'ouïe, de l'odorat et du goût au creux de l'estomac; tout cela pourrait donc bien n'avoir été souvent

que des effets d'une aberration du cerveau poussé à un degré plus ou moins approchant de la folie ; mais comment, d'un autre côté, pourrait-on, sous le même aspect, considérer des faits de prévision, de pressentimens et de clairvoyance dont la vérité a été mille et mille fois constatée par l'attestation des observateurs les plus sages, les plus attentifs et les plus scrupuleux ?

Toutes les expériences que Renard Petetin, Arndt, ont fait sur le transport des sens à l'épigastre, au bout des doigts, des pieds et des mains, ne peuvent être raisonnablement taxés de tromperie (1).

Si lorsque Renard cache sa montre, et que la main étendue sur le creux de l'estomac de son somnambule, celui-ci ne lui dit pas seulement l'heure et le quart-d'heure, mais encore la minute sur laquelle l'aiguille est posée, à quelle espèce de fraude ou d'adresse ce fait pourrait-il être attribué ? Si le même, ayant eu l'idée de demander à son somnambule combien il avait d'argent dans sa poche, et si une seconde et une troisième personne, arrivant successi-

(1) Non pas de tromperie sans doute, mais quelquefois d'erreur ou d'illusion.

vement, lui ayant fait la même question, celui-ci ne leur ait pas dit à tous les trois, non-seulement la somme, mais encore la monnaie qui en faisait partie; bien certainement le hasard ni aucun accord ne peuvent être admis dans ce cas.

Si lorsque Hufeland touche indifféremment sa somnambule, celle-ci, après lui avoir dit qu'elle voyait l'intérieur de son corps, lui en ait fait la description de manière à le surprendre et à l'émerveiller, faudra-t-il croire que cette femme a étudié l'anatomie?

Si le somnambule d'Arndt demande du papier, le raye et écrit un air noté, sans qu'une ligne touche l'autre, et cela, avec les yeux, non-seulement cachés, mais couverts encore par les mains de celui qui le magnétise, ne sommes-nous pas forcés de céder à l'évidence d'un tel fait? Mais je suppose qu'un esprit septique, tout en ne pouvant nier ces expériences, trouve une manière de se les expliquer, comment pourra-t-il expliquer et concevoir les faits suivans :

Arndt raconte qu'étant un jour asssis près du lit d'une de ses somnambules (1), celle-ci fut

(1) C'était sans doute une somnambule naturelle; tous ceux qui s'étonnent aujourd'hui des manifestations si

tout d'un coup agitée, poussa des soupirs, et prononça ces paroles, comme étant tourmentée par une vision : *Ah Dieu! ah Dieu! mon père... Il se meurt.* Quelques momens après, elle se réveille gaîment sans se rappeler l'inquiétude qu'elle venait de témoigner. Elle retombe ensuite deux fois encore dans le même sommeil magnétique, et chaque fois elle est tourmentée de la même vision. A la demande qu'on lui fait de ce qui était arrivé à son père, elle répond : *Il nage dans son sang; il se meurt.* Bientôt elle se calme, s'éveille, et la scène finit. Quelques semaines après, Arndt trouve cette dame triste et pensive : elle venait de recevoir de son père, éloigné d'elle de plus de soixante-dix milles, la nouvelle d'un cruel accident qui lui était arrivé. En remontant l'escalier de sa cave, la porte lui était tombé sur la poitrine, il s'en était suivi une forte hémorragie, et les médecins désespéraient de sa vie. Arndt, qui avait noté l'époque de la scène précédente du som-

---

merveilleuses du somnambulisme magnétique nouvellement découvert, devraient, ce me semble, être bien plus étonnés de ce qu'on ne s'était jamais avisé d'observer et de questionner, depuis que le monde est monde, les somnambules naturels.

nambulisme de cette dame, trouva que c'avait été justement le jour et à l'heure de l'accident de son père. Ce fait serait-il l'effet du hasard? car il n'y avait certainement ni convention, ni fourberie de la part de l'observateur.

Mademoiselle W., de la maladie de laquelle Klein a fait le journal, est encore une des plus remarquables *somnambules naturelles* qu'on ait observé. Je vais raconter Klein un fait que, par des raisons de discrétion et de ménagement pour la famille, n'a touché que légèrement, mais qui m'a été conté en détail par un témoin d'autant plus digne de toute confiance, que dans l'absence de Klein, et d'après sa permission, il prenait soin de la malade.

Après que mademoiselle W. fut arrivée chez M. St..., homme riche et considéré et dont la famille est une des plus distinguées de la contrée; ce monsieur, qui, précédemment instruit du somnambulisme accidentel de cette demoiselle, la regardait comme une personne fort extraordinaire, la pria de lui donner, ainsi qu'elle l'avait déjà fait en plusieurs occasions, des preuves de la justesse et de l'étendue de son *télescope magnétique*, et de vouloir bien le diriger sur son fils, qui, officier dans l'armée, était alors en Russie. De ce moment mademoi-

selle W. s'occupe de ce jeune homme, et dans tous ses paroxismes, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, elle en faisait le portrait comme si elle l'eût eu devant ses yeux. Il était, disait-elle, toujours présent à son esprit; elle l'accompagnait dans toutes les affaires hostiles, et disait que, brave et courageux, il s'exposait trop inconsidérément dans le danger. Souvent elle demandait à la sœur de ce jeune officier, si elle ne voyait pas son frère dans un coin de la chambre; et sur sa réponse négative, un jour elle lui dit: Eh bien faites-lui toutes les questions qu'il vous plaira, et je vous rendrai ses réponses. La sœur y ayant consenti, lui fit alors toutes sortes de questions relatives aux intérêts et aux particularités de sa famille, lesquels étaient inconnus à la somnambule: celle-ci répondit à toutes d'une manière si précise et si juste, que la questionneuse a dit depuis, qu'elle s'était sentie saisie d'une sueur froide, et que plusieurs fois elle avait été au moment de s'évanouir de frayeur pendant le dialogue *des esprits*.

Dans une autre scène, la somnambule déclare au père qu'elle voyait son fils à l'hôpital avec un linge blanc autour du menton; qu'il était blessé à la figure; qu'il ne pouvait pas manger; mais que cependant il n'y avait aucun

danger. Quelques jours plus tard, elle dit qu'il pouvait manger, et qu'il allait beaucoup mieux... Bientôt on cessa de s'occuper de ces visions, auxquelles on n'ajoutait probablement pas beaucoup de foi, lorsque, quelques semaines ensuite, arrive un courrier de l'armée. M. St... se transporta aussitôt chez M. le comte Th.., pour s'informer des nouvelles qu'il avait reçues. Celui-ci lui en donne d'abord de fort tranquillisantes : son fils n'était point sur la liste des blessés, etc. Transporté de joie, il revient chez lui, et dit à mademoiselle W., qui se trouvait dans ce moment ensevelie dans le sommeil somnambulique, que pour cette fois elle n'avait pas deviné juste, et qu'heureusement pour son fils et pour lui, elle s'était fort trompée. A ces mots de *deviner, se tromper,* mademoiselle W. se sentant outragée comme on le serait d'un démenti, assura le père, avec l'accent de la colère et du ton le plus énergique, qu'elle était bien certaine de ce qu'elle lui disait : qu'actuellement encore elle voyait son fils à l'hôpital avec un linge blanc autour de son menton, et que, dans l'état où elle était, elle ne pouvait se tromper... Bientôt arrive un billet de M. le comte Th..., dans lequel, après des expressions de politesse et de consolation, était cette phrase : *Qu'il y avait une seconde liste de*

*blessés sur laquelle était son fils ; qu'il avait encore le menton enveloppé pour un coup de balle de fusil qu'il avait reçu.* Tel est le récit littéral d'un fait dont la sincérité et la moralité du rapporteur offre la plus sûre garantie. Oh je vous demande encore si l'accord de tant de circonstances peut être un effet du hasard ?

Je vais encore rapporter une perception somnambulique qui confond la raison humaine, et ne peut être admissible qu'au tribunal de la *foi;* c'est celle de mademoiselle Rh... dans l'état *magnétique naturel.* L'histoire de cette somnambule extrêmement remarquable, nous sera vraisemblablement donné par M. le gouverneur Sche..., son observateur journalier. Je laisse sous silence toutes les circonstances qui précèdent, et qui ont pu contribuer à l'état magnétique naturel de mademoiselle Rh..., et je passe tout de suite à la notice du fait suivant, que je connais, tant par M. le gouverneur lui-même, que par le journal qui en a été ponctuellement rédigé.

Déjà, dans les premières scènes de son état magnétique *produit de lui-même,* mademoiselle Rh... avait aperçu l'image d'une machine qui, continuellement, voltigeait devant ses yeux, et elle avait déclaré qu'avec le secours de cette ma-

chine, vivifiée par le magnétisme animal, elle pourrait être délivrée de toutes ses souffrances. Le retour de cette vision dans presque tous ses paroxismes, inspira bientôt à M. Rom., ainsi qu'au vénérable père de la malade, le désir de faire faire prochainement cette machine ; et comme la somnambule en était sans cesse occupée, elle réussit un jour à leur en couper, pendant sa crise, un petit modèle en carton ; puis elle en fit un bien plus grand, combiné par pieds, pouces et lignes, et en des proportions si mathématiquement justes, avec des cannes qui se croisaient, et avec des compartimens si bien ajustés, que le mécanicien qui l'exécuta, fut extrêmement surpris de la rectitude géométrique de toutes ses dimensions.

Ce fait seul de la vision et de la construction de cette machine, quoique son usage et son utilité médicale soient encore très-problématiques, est bien certainement déjà un phénomène fort extraordinaire ; mais ce qui doit encore ajouter à l'étonnement qu'il inspire, c'est que, par sa structure, ses combinaisons et la circonstance qui en fit naître l'idée, cette machine est une espèce de baquet ressemblant à celui de Mesmer, augmenté seulement, ou plutôt fortifié de tout ce que l'électricité et le galva-

nisme peuvent y ajouter de leur vertu ; de manière à ce que le magnétisme animal, lorsqu'il sera aidé de cet agent auxilliaire, puisse élever le *récipient* somnambulique à un plus haut dégré que par la manipulation ordinaire..... Qui peut, je le demande, avoir inspiré à mademoiselle Rh... l'idée d'une semblable machine ? Car, bien certainement, elle n'avait jamais entendu parler ni de Mesmer ni de son baquet : il y a même plus, c'est que le mot même de baquet était inconnu à toutes les personnes qui l'entouraient, et que la plus grande partie des physiciens d'alors l'avaient même entièrement oublié..... Mesmer aurait-il donc aussi tenu le sien d'un somnambule ? Quoi qu'il en soit, nous voyons ici, par suite de l'effet d'un état magnétique accidentel, une jeune personne de dix-sept ans, simple et sans aucune prétention, tout à coup transformée en artiste habile, douée de toutes les combinaisons propres aux sciences mathématiques et médicales, *imaginer* un appareil de physique d'après ces combinaisons, l'exécuter avec une admirable dextérité, et qui, rentrée dans l'état de veille ordinaire, ne conserve plus le souvenir, et n'a plus même la moindre idée de toutes ces choses.

Quiconque ne considérera ce phénomène que comme un résultat inobservé seulement jusqu'aujourd'hui, de l'organisme matériel de l'homme, tout admirable qu'il est, mais parce qu'il ne dit rien à sa raison, le trouvera peut-être peu signifiant. Mais admettons l'esprit, essence et principe universel de toutes choses, et l'ame humaine, comme participant de la nature de cet esprit, capable de projeter le type de tous les moyens combinés, et de s'en représenter tous les produits et tous les résultats; aussitôt les visions magnético-somnambuliques de mademoiselle Rh... se conçoivent et s'expliquent facilement, et l'œuvre de ses doigts manifeste l'existence et la légitimité de l'ouvrier.

Il semble que le génie de notre siècle se propose aujourd'hui de pénétrer le mystère de ces grands phénomènes *psychologiques*, qui bientôt, je n'en doute pas, ébranleront toutes nos théories; car enfin, quel est le savant ou l'ignorant, le médecin ou celui qui ne l'est pas, qui, à l'aide des lumières seules de sa raison, puisse ajouter foi à des faits autant au-dessus de l'horizon de l'activité humaine, *sans aucun rapport ni analogie avec le témoignage des sens*, et qui, de plus, semblent nous mettre en communication avec un monde supérieur d'es-

prits, dans l'immensité duquel nous n'avons aucun guide pour nous diriger et pour nous conduire? Bornons-nous donc à admettre comme certain, que moins l'ame humaine demeurera dépendante de son organisme, et plus elle deviendra libre de percevoir et de connaître au-delà des limites de l'espace et du temps, les évènemens futurs et les choses cachées.

Quiconque voudra mesurer la portée de l'œil spirituel d'après sa fantaisie, ou d'après les calculs de ses matériels aperçus, imposera toujours silence à l'esprit. Autre chose est sans doute la vision d'une fantaisie exaltée, comme il arrive souvent dans beaucoup de maladies hystériques ou nerveuses, et autre chose est celle de l'esprit dans sa vie régulière et non troublée; mais quel est le médecin, je le demande, qui se soit appliqué jusqu'ici à observer et à apprécier la différence de ces deux *modalités?* Habitués, comme ils le sont, à s'arrêter aux limites des symptômes et des inductions, aucun fait, aucunes manifestations, du moment qu'ils outrepassent ces limites, ne leur plaisent, et ne sont pris par eux en considération. Que font-ils donc alors? Ils coupent en deux le phénomène, rejettent tout ce qui dérive ou provient du magnétime animal; et ne

pouvant nier le *factum* entier, ils n'en conservent que la partie qu'ils croyent, ou plutôt qu'ils se flattent de pouvoir expliquer par leur anatomique et morte physiologie.

A l'avenir, nous ferons beaucoup mieux de laisser les *factum somnambuliques* tels qu'ils apparaissent, et de nous borner, par une suite d'observations scrupuleuses et désintéressées, à les comparer les uns aux autres. Et comment, si nous acceptons l'effet d'un être infini, comme est notre *ame*, pourrions-nous prétendre, par des solutions déterminées, à en fixer le maximum, etc...?

Tout ce qui suit, dans la première partie de cet écrit, ne contenant plus que des développemens un peu prolixes et fort contentieux de la philosophie spéculative et transcendante de l'auteur, je crois devoir le supprimer, avec d'autant plus de raisons, que l'application n'en étant faite à aucune nouvelle manifestation somnambulique ou magnétique, nos lecteurs, ni pour leur agrément ni pour leur curiosité, n'en pourraient retirer aucun fruit.... Je donnerai néanmoins, si on le désire, d'autres fragmens de cet ouvrage estimable et intéressant.

# RECHERCHES HISTORIQUES

## SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs, et dans les Gaules.*

(Suite de la 1re partie.)

### *Des Sibylles.*

§ 2. Thrasyle lit dans les pensées de Tibère. — Mopsus et ses prêtres lisent aussi dans les lettres cachetées et dans l'intérieur des corps vivans. — Sibylles gauloises. — Sibylles chrétiennes. — Sibylles hérésiarques. — Opinion de Tertulien sur les facultés de l'ame et sur l'extase.

Nous avons ici à réunir quelques traits épars qui viennent se rattacher à ce que nous avons déjà dit sur les sibylles romaines, et à l'histoire du magnétisme en Italie.

« Dans la guerre des Cimbres (c'est Plutarque « qui parle), Marius mena par-tout avec lui « une femme syrienne nommée *Marthe*, qui « passait pour une grande prophétesse. On la « portait en litière avec de grands honneurs et

« de grands respects, et il ne faisait des sacri-
« fices que quand elle l'ordonnait. D'abord, elle
« avait demandé audience au sénat pour lui
« communiquer ses prophéties, et le sénat n'a-
« vait pas voulu l'écouter; mais s'étant adressée
« aux femmes des sénateurs, elle leur donna
« des preuves de sa science dans l'avenir. Et un
« jour, dans l'amphithéâtre, s'étant trouvée
« assise aux pieds de la femme de Marius, pour
« voir le combat de deux célèbres gladiateurs,
« elle lui nomma précisément celui qui rempor-
« terait la victoire. La femme de Marius, char-
« mée, l'envoya à son mari, qui témoigna une
« grande admiration pour elle (1). »

Une chose pourrait ici étonner, c'est le refus du sénat d'écouter les prophéties de cette femme. Ce n'était pas sans doute que les sénateurs ne crussent pas à ses prophéties, les Romains étaient assez crédules; mais on tenait pour principe que les destinées de Rome étaient réglées par les livres sibyllins, et qu'il n'était pas permis de recourir à d'autres prédictions : nouvelle preuve du respect qu'on avait pour les livres sibyllins (2).

(1) Plutarque, *Vie de Marius*, trad. de Dacier.

(2) *In his libris omnium malorum remedia inveniri posse existimabant.* Onuph., *De lib. Sibyllis.*

Cicéron nous donne une autre raison plus politique. Il dit, en parlant des livres sibyllins, « qu'ils avaient pour objet de calmer les inquié-« tudes religieuses, et d'empêcher notamment « qu'on ne vînt proposer de nouvelles reli-« gions. » *Valent que ad deponendas potiùs quam ad suscipiendas religiones* (1).

En lisant l'histoire de Tibère, nous avons été frappés de deux faits relatifs à un certain Thrasyle, qualifié par les auteurs tantôt de devin, tantôt de mathématicien, et tantôt d'astrologue.

Pendant que Tibère était à Rhodes, livré aux ennuis d'une ambition mécontente, il consultait souvent les devins; mais l'issue de ces consultations était presque toujours funeste à ceux qui, payant d'audace, répondaient au hasard, et marquaient plus de présomption que de prévision.

Tibère avait sur les bords de la mer une maison, dans un lieu escarpé et élevé, où il se rendait quand il voulait faire ses consultations. Il était précédé d'un affranchi, homme de confiance, fort et robuste. Lorsque le devin n'avait pas satisfait Tibère, à un signe de celui-ci, l'affranchi précipitait le devin dans la mer, en-

(1) Cicer., *De Divinat*, lib.1.

sevelissant ainsi dans les eaux le secret de son patron.

Thrasyle jouissait d'une grande réputation comme devin ; il avait promis l'empire à Tibère, qui voulut le mettre à l'épreuve.

Suivant Dion Cassius, Tibère ne tenta cette épreuve, que parce qu'il avait remarqué que Thrasyle *lisait dans sa pensée, et pénétrait tous ses desseins* (1). Il voulut donc voir s'il connaissait aussi bien ce qui devait lui arriver à lui-même Thrasyle. Il le conduit dans la maison écartée, et remarque aussitôt sur son visage des signes de tristesse. *Qu'avez-vous donc?* lui demande Tibère. *Je touche*, répond le devin, *au moment le plus critique de ma vie.* Tibère, voyant alors que Thrasyle avait également lu sa pensée en ce qui le concernait personnellement, plein d'étonnement et d'estime, le serra dans ses bras, et lui promit une amitié inviolable.

---

(1) *Nam ferunt Tiberium aliquandò statuisse Rhodi Thrasyllum è muro præcipitare, quòd is solus omnes cogitationes ejus cognosceret; sed ut eum mœstum esse animadvertit, rogavitque causam mœroris, atque is respondit se periculi cujusdam suspicionem habere, Tiberium admiratum, quod proposuerat non fecisse.* Dio nicænus, Xiphilino interprete, apud Rob. Steph., 1592. *Augustus*, p. 74.

Le second trait n'est pas moins surprenant.

Tibère se promenant sur les bords de la mer avec Thrasyle, ils aperçurent, fort loin en mer, un bâtiment.

Thrasyle dit aussitôt à Tibère ce que portait le vaisseau, et notamment qu'*il y avait un messager que lui envoyaient Livie et Auguste, et que ce messager était chargé de le rappeler à Rome* (1).

Sans doute, sans le magnétisme, il serait difficile d'expliquer ces faits; mais quand on est habitué aux phénomènes magnétiques, on ne voit dans ces deux traits que cette lucidité produite, tantôt par un somnambulisme parfait, tantôt par des crises subites et spontanées. Qui ne sait que nos somnambules, dans ces momens de crise, non-seulement connaissent la pensée, mais encore voient ce qui se passe à de grandes distances, ce qui se passe dans des maisons closes; lisent enfin les yeux fermés, quoiqu'il y ait un carton interposé entre leurs yeux et le livre qu'ils lisent?

---

(1) *Sic enim omnia certè sciebat ut quum procul vidisset navem in quâ nuntius vehebatur, et quem de reditu in urbem mater et Augustus ad Tiberium mittebant, statim quod ille nunciaturus erat, prædixerit.* Ibid.

Plutarque nous raconte qu'un certain gouverneur de Cilicie voulut essayer si l'oracle de Mopsus saurait lire ce qui était écrit dans un billet sans l'ouvrir. *T'immolerai-je un bœuf blanc ou noir?* C'était le contenu du billet; et le dieu répondit : *Noir.* Cette réponse, qui supposait la connaissance de la demande, fut renvoyée au gouverneur, avec son billet cacheté. Cette pénétration du dieu fit rentrer en lui-même le Cilicien, qui se mit à genoux pour demander pardon à Mopsus d'avoir osé douter de sa divinité (1).

Encore un trait de ce Mopsus. Il paraît que, de son temps, il était grand crisiaque, et qu'il l'était à volonté. Calchas passait aussi pour un grand devin. Ce dernier se trouvant à Colophone avec Mopsus, il se fit une espèce de défi entre les deux devins. Mopsus proposa à Calchas de déclarer *combien il y avait de figues sur un figuier qui en était tout chargé? Et combien une truie pleine, qui passait par hasard devant eux, portait de petits? Combien de mâles et combien de femelles, avec toutes les particularités de chacun?* Calchas ne fut pas assez clairvoyant pour répondre; il mourut de

(1) Plutarque, *De la Cessation des Oracles.*

jalousie quelques jours après, lorsque l'événement eut vérifié de point en point la prediction de Mopsus, soit pour la truie, soit pour le nombre des figues (1).

Eh! bien, nos somnambules, sans être des oracles, nous rendent tous les jours témoins de faits aussi surprenans.

Et voilà comme le magnétisme jette le plus grand jour sur une multitude de faits de l'antiquité, que l'on regardait ou comme des fables, ou comme des tours d'adresse, ou comme l'œuvre du démon. Voilà aussi comme des exemples qui remontent à la plus haute antiquité, confirment les phénomènes du magnétisme, et lui prêtent une nouvelle force.

Ce serait le cas de rappeler encore ici ce trait connu de l'oracle de Delphes, qui voyait Crésus dans les déserts de la Lybie, faisant cuire une tortue et un agneau dans un chaudron d'airain.

Thrasyle, sans doute, fit part de ses secrets magnétiques à Tibère; car il est dit *que, par suite de ses leçons*, Tibère prédisait aussi

---

(1) *Voyez Plan Théolog.* du P. Mourgues, jésuite; *Delrio de Divinatione*, p. 393. — Millin, *Diction. de la fable*, au mot CALCHAS.

l'avenir, et annonça nommément à Galba *qu'il serait Empereur, mais qu'il ne le serait pas long-temps* (1).

Le fils de Thrasyle prédit aussi l'empire à Néron (2).

Passons, actuellement, de l'Italie dans la Gaule.

Les Gaulois avaient aussi leurs sibylles. Les fonctions du sacerdoce, telles que la prophétie et la divination, étaient exercées par les femmes druides, ou de la race des Druides; et on les consultait sur toutes sortes de sujets, ainsi que les prêtresses de Delphes.

Chez les Germains, elles étaient appelées *alironies* (3). On les appela dans la suite *fées* (4), et peut-être cette dénomination existait-elle du temps de Tacite, et ce serait ce mot qu'il aurait voulu rendre en disant, *quas* DEAS *vocant*, au lieu de *feas*.

Les Druides attachaient une grande impor-

---

(1) Tacit., *Annal.*, lib. VI, n° 20.

(2) *A filio ejusdem Thrasyli prædictum Neronis imperium.* Tacit., *ib.*, n° 22.

(3) Schedius, *De Diis germanis*, *syngramma* 2°, cap. 43.

(4) FÉE dérive de φάω, *parler*, d'où l'on tire φάτις et φάτης, *oracle* ou *devin*, en latin *vates*.

tance à leurs sibylles ; ils donnaient un soin particulier à leur éducation. Sur les côtes de Bretagne, non loin de Brest, existe l'île de Sain. Là était, si on peut se servir de cette expression, le séminaire des sibylles. Les jeunes filles des Druides y étaient réunies. On observait avec grande attention celles qui avaient des dispositions à être crisiaques. On cultivait ces dispositions par tout ce que l'éxpérience avait indiqué de plus convenable. Quand il était reconnu qu'elles avaient éminemment la faculté crisiaque, elles étaient admises, et elles étaient sibylles en titre. Il y en avait ordinairement neuf, préposées à la garde du temple ; elles étaient tenues de garder leur virginité, guérissaient les maladies réputées incurables, et prédisaient l'avenir (1).

Tacite, Lampridius et Vopiscus parlent de ces filles ou de ces femmes druides, et prennent plaisir à vanter la justesse et les succès de leurs prédictions.

---

(1) *Sena gallici numinis oraculo insignis est, cujus antistites perpetuâ virginitate sanctæ, numero novem esse traduntur. Putantque ingeniis singularibus prædita sanare quæ apud alios insanabilia sunt, scire ventura et prædicare.* Pomp. Mela, t. 3. cap. VI.

Dans Tacite, il est question d'une Velleda, du pays des Bructères, qui avait prédit aux Germains des victoires et la destruction des légions (1). Elle était logée au haut d'une tour, et ne communiquait avec les consultans que par l'intermédiaire de ses proches.

Les fées se tenaient aussi dans des donjons, ou dans des antres. Sur tous les points de la France on trouve cette dénomination de *fées* : le *four des fées*, l'*arbre des fées*, la *fontaine des fées* ; c'étaient les lieux où avaient résidé les sibylles druides.

Vopiscus rapporte qu'Aurélien consultant les femmes druides pour savoir si l'empire demeurerait dans sa maison, elles lui répondirent *que le nom de nul autre ne serait plus glorieux que celui des descendans de Claude* (2).

Ce fut une Druide de Tongres qui, selon le

---

(1) *Nam prosperas res germanis, et excidium legionum prædixerat.* Tacit., *Hist.*, lib. 4, n° 6.

(2) *Dicebat enim quodam tempore Aurelianum gallicanas consuluisse druidas, sciscitantem utrùm apud ejus posteros imperium permaneret ? Tùm illas respondisse dixit, nullius clarius in republicâ nomen, quam Claudii posterorum futurum.* Vopiscus, *in Aureliano.*

même Vopiscus, prédit à Dioclétien qu'il serait Empereur. Lorsque Dioclétien était à Tongres, dit l'historien, il logeait dans un assez méchant cabaret, comme un homme qui ne sert encore que dans les grades inférieurs. Il eut quelque discussion avec une femme druide, à raison des vivres qui lui avaient été fournis. *Dioclétien*, lui dit-elle, *vous êtes trop économe, trop avare.* Dioclétien lui répondit en plaisantant : *Eh! bien, je serai généreux quand je serai Empereur. Ne plaisantez pas*, répartit la femme druide, *vous serez Empereur lorsque vous aurez tué le sanglier* (1). Il faut savoir qu'en latin *aper* signifie sanglier, et est aussi un nom d'homme. Dioclétien, depuis ce moment, conçut l'espoir d'arriver à l'empire; mais il dissimula, et fit semblant de rire du propos de la femme druide. Cependant, croyant qu'il s'agissait d'un sanglier véritable, il se livra de préférence à la chasse des *sangliers*, qu'il tuait de sa propre main. Cependant, quand il vit régner successivement Aurélien, Probus, Tacite, Carus, il disait : *Je tue toujours les sangliers, mais toujours un autre mange le dîner.* Enfin,

(1) *Diocletiane jocari noli, nam imperator eris cùm* APRUM *occideris.*

il arriva qu'Arrius Aper poignarda dans sa litière, l'empereur Numérien ; la multitude s'empressant et demandant quel était l'auteur de cet assassinat : Le voilà ! dit Dioclétien en enfonçant son épée dans le sein d'Aper. Dioclétien succéda en effet alors à Numérien. Quand il eut tué Aper, il s'écria : *Je l'ai donc enfin tué, ce fatal sanglier* (1) !

Une autre Druide, selon Lampridius, consultée par Alexandre Sévère sur le sort qui l'attendait, lui répondit qu'*il ne serait point heureux, et de ne point se fier à ses soldats* (2).

La même chose à peu près lui avait été prédite par un certain Thrasybule, qualifié mathématicien, et qui était fort de ses amis. Il lui avait annoncé qu'*il périrait nécessairement par l'épée des barbares* (3).

La prédiction s'accomplit. Alexandre Sé-

---

(1) *Vopiscus, in Numeriano.*

(2) *Mulier druias eunti exclamavit gallico sermone : vadas nec victoriam speres, nec te militi tuo credas.* Œlii Lampridii Alexander Severus.

(3) *Thrasybulus mathematicus illi amicissimus fuit, qui ei dixit, necessitatem esse ut gladio barbarico periret.* Œlii Lampridii Alexander.

vère fut tué par une troupe de Germains qui faisait partie de son armée (1).

Il est inutile d'observer que les prêtres druides étaient aussi ceux qui exerçaient la médecine, en l'accompagnant de toutes les formes mystérieuses dont on a voilé, dans tous les temps, les procédés du magnétisme.

C'est ce que confirment Cicéron et Pline; Cicéron, en disant : « Il y a des Druides dans la « Gaule, entre lesquels j'ai connu (c'est Quin- « tus qui parle à Cicéron) Divitiac d'Autun, « votre hôte et votre panégyriste, qui préten- « dait avoir la connaissance des choses natu- « relles, ce que les Grecs appellent *physiologie*, « et qui disait, qu'en partie par science augu- « rale, en partie par conjecture, il prévoyait ce « qui devait arriver (2). »

Pline qualifie les Druides par ces expressions : *Cette sorte de devins et de médecins* (3).

(1) Œlii Lampridii Alexander.

(2) *In Galliâ Druidæ sunt, e quibus ipse Divitiacum Æduum, hospitem tuum laudatoremque cognovi : qui et naturæ rationem, quam physiologiam Græci appellant, notam esse sibi profitebatur, et partim augurïis, partim conjecturâ, quæ essent futura dicebat.* (Cicero, *De Divin.*, l. 1, § 41, n° 89.

(3) *Hoc genus vatum medicorumque.* (Plin., *Hist. nat.*, l. 30, c. 1.)

Nous ne voyons plus guère de sibylle après Dioclétien; mais des auteurs en continuent la série sous le christianisme. Il n'y aurait rien d'étonnant; car la faculté qui constitue les sibylles n'étant qu'une faculté purement naturelle qui dépend de l'organisation du cerveau et de la sensibilité des nerfs, cette manière d'être est étrangère à tous les cultes, et à dû se remarquer dans tous les temps et à toutes les époques.

Nous trouvons en effet, dans l'Occident, une multitude de femmes pieuses à qui peut-être on pourrait donner le nom de *sibylles,* puisqu'elles prédisaient l'avenir : les Mathilde, les Angeles, les Hyldegarde, les Brigitte, les Jeanne d'Arc, etc.

Leurs prédictions, qui sont entre les mains de tout le monde, portent non pas seulement sur des objets mystiques, mais sur des évènemens purement temporels et étrangers à la religion.

On ne doit donc pas être étonné de la prudence de la cour de Rome, qui, ne voyant pas l'esprit de Dieu assez caractérisé dans ces révélations, ne les a point adoptées comme articles de foi, mais a laissé chacun le maître d'en penser ce qu'il jugerait à propos comme *croyances pieuses.* On sait même ce qui se passa, relative-

ment à sainte Brigitte, au concile de Bâle. Il ne fut question de rien moins que de censurer ses révélations : c'était l'avis du célèbre Gerson; mais Jean de Torrecremata empêcha la censure.

On ne peut donc pas dire que ce soit précisément l'esprit de Dieu qui ait animé ces dévotes visionnaires; on ne dira pas non plus que c'est l'esprit du démon. Qu'est-ce donc? la faculté instinctive de l'homme.

Nous retrouvons cette même faculté de prédire dans les hérésiarques, et cela dès les premiers siècles de l'église.

Un certain Marc, hérétique, disciple de Valentin, hérétique lui-même, avait créé une secte qui, de son nom, s'appelait la *secte des Marcosiens*. Saint Irenée, qui fut élu évêque de Lyon l'an 157 de Jésus-Christ, écrivit contre cette secte. Il paraît qu'il y avait dans son sein plusieurs prophétesses; or, suivant saint Irenée, voici comme s'y prenait Marc pour leur donner le don de prophétie : « *Voilà que la grâce descend sur vous, ma sœur; ouvrez la porte et prophétisez.* Et lorsque la femme répondait : *Je n'ai jamais prophétisé, et je ne sais pas prophétiser,* Marc faisait certaines invocations, *au point de jeter la sœur dans la stupeur.* Alors il lui disait : *Ouvrez la bouche,*

« *parlez hardiment, et vous prophétiserez.* La « sœur, séduite par ces paroles, sent sa tête « exaltée ; son cœur palpite extraordinairement. « Elle se croit inspirée; elle se hasarde de par- « ler; elle parle comme une personne en délire ; « elle dit tout ce qui se présente à son esprit ; « beaucoup de choses vides de sens, mais dites « avec un ton d'assurance, parce que son esprit « est échauffé. Enfin, elle prophétise aussi bien « qu'aucun des prophètes de ce genre. D'après « cela, elle se croit véritablement prophétesse. « Elle rend grâce à Marc, qui lui a communi- « qué le don de prophétie ; et pour lui témoi- « gner sa reconnaissance, elle veut lui abandon- « ner ses biens (1). »

---

(1) *Ecce gratia descendit in te; aperi ostium, et propheta. Cùm autem mulier responderet, numquam prophetavi, et nescio prophetare,* INVOCATIONES *quasdam faciens denuò ad* STUPOREM *ejus quæ seducitur, dicit ei : aperi os tuum; loquere quæcumque, et prophetabis. Illa autem seducta et elata ab iis quæ prædicta sunt, concalefaciens animam a suspicione quod incipiat prophetare, cùm cor ejus plusquam oporteat palpitet, audet, et loquitur deliriosa. et quæcumque evenerint, omnia vacue et audacter, quippe calefacta spiritu, sicut meliora nobis de talibus prophetis exequitur, et exindè prophetidem semet ipsam putat, et gratias agit Marco ei qui participavit ei suam gratiam,*

Un autre hérésiarque, Montan, qui vivait aussi dans le deuxième siècle, faisait des prédictions qu'il voulait faire croire émanées du Saint-Esprit, et qui n'avaient d'autre principe que l'état de crise dans lequel il était habituellement.

Il avait avec lui deux femmes, Prisca et Maximilla, qui tombaient en extase et prédisaient l'avenir, mais, ainsi que nos crisiaques magnétiques, ne se rappelaient plus, hors du somnambulisme, de ce qu'elles avaient dit.

Les ortodoxes, étonnés de ces extases, de ces prédictions, cherchèrent bien vite à les rabaisser au-dessous de la véritable prophétie. Ils crurent y voir une différence notable. C'est que les prophètes se rappelaient très-bien de ce qu'ils avaient dit dans l'accès prophétique. Saint Jérôme dit donc que, par cette raison, il ne peut y avoir aucune comparaison entre le *sommeil* de Montan et de ses femmes, et les accès véritablement prophétiques des anciens prophètes (1).

---

*et remunerare eum gestit, non solùm secundùm substantiæ suæ dationem, sed et secundùm corporis coputationem, et secundùm omnia unire ei cupit, ut cum eo descendat in unum.* (S. Irenæus, *adversus hæreses.*)

(1) *Neque verò ut Montanus cum insanis fœminis*

On voudra bien remarquer ce mot de *somniat* appliqué à Montan. Ce n'était donc pas un état furieux, convulsif; c'était un sommeil qui ne laissait aucune trace de ce qui avait été dit, et de ce qui s'était passé pendant la crise, tel que le sommeil somnambulique.

L'hérésie de Montan avait fait des prosélites; elle avait gagné jusqu'au célèbre Tertullien, qui nous parle aussi d'une de ces prophétesses, laquelle, dans ses extases, *conversait avec les anges, voyait à découvert les mystères, prophétisait, lisait dans les cœurs, et indiquait contre les maladies les remèdes à ceux qui les demandaient.*

Il est fait mention de cette crisiaque dans les Annales du magnétisme (1); mais on n'y a pas développé le système de Tertullien; et ce système mérite qu'on s'y arrête quelques momens. Tertullien, parmi les qualités naturelles de l'ame, désigne le libre arbitre, *l'empire sur les choses, et quelquefois la divination* (2).

---

SOMNIAT, *prophetæ in extasi sunt locuti, ut nescirent quid loquerentur.* (St. Hieron, *Prœmio ad Isaiam.*)

(1) *Annales du Magnétisme*, n° XXX, p. 256.

(2) *Intrà animæ naturalia, dedimus illi et libertatem arbitrii, et* DOMINATIONEM RERUM, ET DIVINATIONEM *interdùm.* (Tertul., *De Animâ*, cap. XXI.)

Qu'entend-il par cet empire qu'il donne à l'ame sur les choses ? *Dominationem rerum.* Veut-il dire que l'ame, par son intelligence et son adresse, vient à bout de maîtriser en quelque sorte toute la nature ? Il ne dirait rien du nouveau ; ce serait une conséquence de ses autres attributs. Il entend donc que l'ame, par sa force propre, par l'effet de sa volonté, peut dominer réellement et physiquement sur les choses, et notamment sur les esprits. C'est là le secret du magnétisme, et Tertullien n'est pas le seul qui l'ait dit.

Avicenne enseigne la même doctrine. « Que « l'intelligence, dit-il, soit bien disposée, qu'elle « s'élève au-dessus de la matière, et elle for- « cera tout ce qui est matériel à lui obéir (1). »

Pomponace dit aussi à peu près la même chose ; mais il prétend que l'ame exerce son empire *par la transmission de certains esprits, de certaines vapeurs extrêmement subtiles* (2).

---

(1) *Non minùs et aperta est solutio apud Avicennam, cùm ponat intellectui bene disposito et à materiâ elevato,* OMNIA MATERIALIA OBEDIRE. Pomponatius, *De Incantament.*, p. 2.

(2) *Secundùm nos anima non operatur, nisi per vapores et spiritus transmissos. Pomponatius.* Ibid., p. 52.

« Tout cela, ajoute-t-il, n'est pas compris « par le profane vulgaire; mais ce sont des « vérités concédées et démontrées par ces phi- « losophes qui sont les dieux de la terre (1). »

Tertullien répète ce qu'il a dit dans la définition de l'ame : *c'est une substance simple, immortelle d'elle-même, sage, raisonnable,* DOMINATRICE, DIVINATRICE (2).

S'il faut une interprétation pour expliquer ce que c'est que *cette domination de l'ame sur les choses*, il n'y a pas d'équivoque sur la *faculté divinatrice*. Elle est positivement annoncée comme une propriété naturelle de l'ame. Tertullien ajoute seulement que cette faculté de divination *est en réserve pour se développer, quand il plaît à Dieu, par la voie de la prophétie* (3).

---

(1) *Quæ omnia quamquam à prophano vulgo non percipiantur, ab istis tamen philosophis qui soli sunt Dii terrestres, sunt concessa et demonstrata.* Pomponatius, *De Incantament.*, p. 53.

(2) *Definimus animam Dei flatu natam, immortalem, substantiâ simplicem, de suo sapientem, rationalem,* DOMINATRICEM *et* DIVINATRICEM. Tertul., *De animâ.*

(3).....*Et divinationem interdùm, seposita quæ per dei gratiam obvenit ex prophetiâ.* Tertull., De Animâ.

Ainsi Tertullien regarde la faculté de deviner comme une des prérogatives naturelles de l'ame, *de suo divinatricem*, dont Dieu se sert quand il le juge à propos, mais qui, jusqu'alors, reste dans l'inaction. Ce n'est donc pas, selon lui, un don particulier que Dieu accorde chaque fois, mais un instrument naturel, préexistant dont il se sert quand il en a besoin. Nous ajoutons, nous, que cette faculté de prédire étant purement naturelle, elle n'est point en réserve, mais se développe naturellement toutes les fois que ces causes qui peuvent produire ce développement, se rencontrent.

Tertullien explique ensuite ce que c'est que l'extase. « Ce n'est pas seulement un sommeil, « car dans le sommeil tout se repose; dans « l'extase, au contraire, si le corps se repose, « l'ame est toute en action. C'est donc le mé- « lange du sommeil avec l'extase qui constitue « ce qu'il appelle l'*état prophétique* (1). »

(1) *Sic et in primordio somnus cùm extasi dedicatur.* Et misit Deus extasim in Adam, et obdormivit. *Somnus enim corpori provenit in quietem, extasis animæ accessit adversùs quietem, et indè jam forma somnum extasi miscet; et natura de formâ.* Tertull., *De Animâ*, c. xlv.

Les magnétiseurs distinguent aussi pareillement le sommeil de l'état somnambulique ; le magnétisme produit souvent le sommeil sans somnambulisme ; mais le somnambulisme est la réunion du sommeil et de cet état de l'ame qui la met à même de voir les maladies, de pronostiquer les crises, d'indiquer les remèdes et de prédire les évènemens. Quant à l'extase, proprement dite, Tertullien s'exprime ainsi : « Nous désignons, sous le nom d'*extase*, une « sortie de sens, une espèce d'aliénation d'es- « prit. Ce n'est point une démence qui vienne « de la corruption de la bonne santé, mais « l'aliénation dont il s'agit tient à la nature « de l'extase ; car elle ne bannit pas l'enten- « dement, mais le détourne seulement. Autre « chose est ébranler l'entendement ; autre « chose est le mouvoir ; autre chose est le « renverser ; autre chose l'agiter seulement. « Ainsi donc, dans nos accès, comme la mé- « moire n'est pas détruite, l'esprit est en pleine « santé. Que cette santé de l'esprit, la faculté « de la mémoire subsistant toujours, éprouve « alors un *engourdissement, une stupeur ;* « c'est là une espèce d'aliénation attachée à « l'extase. Voilà pourquoi, continue Tertul- « lien, lorsque nous tombons en extase, nous

« ne sommes pas dits être en fureur ou en folie, « mais *sommeiller*, *songer*; quelquefois aussi « nous sommes sages et prudens, car notre « sagesse, quoiqu'elle soit alors ombragée, ne « s'éteint pas; tout au plus pourrait-on dire « qu'elle vaque dans cet intervalle. Une des pro- « priétés de l'extase est encore de nous pré- « senter aussi bien les images de la sagesse « que celles de l'erreur (1). »

Ce que dit Tertullien sur la nature de l'extase des nouveaux prophètes de Montan, peut en général s'appliquer à toute extase, et convenir au somnambulisme magnétique. Il y a, en effet, dans le somnambulisme magnétique,

---

(1) *Extasim dicimus excessum sensùs, et amentiæ instar. Hoc erit proprietas amentiæ hujus; quia non fit ex corrupteld bonæ valetudinis, sed ex ratione naturæ: nec enim exterminat, sed avocat mentem. Aliud est concutere, aliud movere; aliud evertere, aliud agitare. Igitur quod memoria suppetit, sanitas mentis est: quod sanitas mentis, salva memoria stupet, amentiæ genus est. Ideò non dicimur furere, sed* SOMNIARE; *ideò et prudentes, si quandò sumus. Sapere enim nostrum licet obumbretur, non extinguitur; nisi quod et ipsum potest videri vacare tunc. Extasim autem hoc quoque operari de suo praprio, ut sic nobis sapientiæ imagines inferat quemadmodum et erroris.* (Tertull., *De Animâ*, c. XLV.)

une sortie de sens, une extase qui ne tient en rien de la maladie, puisque cet état n'est que passager. La mémoire peut bien manquer dans cet intervalle, et subir comme une espèce d'éclipse; mais elle n'en subsiste pas moins. L'état somnambulique n'est point un état de fureur, de folie, c'est un sommeil extatique; et dans ce sommeil, si la vérité nous apparaît le plus souvent, il est possible cependant, que l'erreur vienne aussi présenter ses images trompeuses.

Cette explication de Tertullien donne aussi la raison pourquoi certains crisiaques peuvent très-bien se rappeler de ce qui s'est passé pendant leur sommeil; c'est *que la mémoire n'est pas éteinte.* Dès-lors si elle est souvent obscurcie, elle peut aussi quelquefois l'être moins, et d'autres fois ne l'être pas du tout, suivant l'organisation ou les vives affections des crisiaques.

Nous verrons, dans la seconde partie, des crisiaques se rappeler parfaitement des remèdes, des consultations, et de tout ce qui s'était passé dans leurs crises aux pieds de la statue d'Esculape.

(*La suite au prochain numéro.*)

## *ERRATA.*

### N° 6, *tome* 2, *décembre* 1817.

| *Pages.* | *Lig.* | *Au lieu de:* | *lisez :* |
|---|---|---|---|
| 249, | 5, | *supprimez* | aujourd'hui. |
| *Id.* | 7, | aujourd'hui, | à présent. |
| 278, | 2, | 48 ans. | 42 ans. |
| 280, | *Id.* | Guurry dép, | Guerry, desservant. |
| *Id.* | 4, | Cermalle, | Cornuau. |
| *Id.* | 20, | Fevry, | Ferry. |
| *Id.* | *Id.* | Vieuvay, | Viennay. |
| *Id.* | *Id.* | Migault, | Mignault. |
| *Id.* | *Id.* | huissier, | horloger. |
| 281, | 4, | Pelliers, | Pelletier. |

### N° 7, *tome* 3, *janvier* 1818.

*Page* 39, *ligne* 5, VAN, *lisez* VON.
41, 7, Keil, *lisez* Reil.
*Id.*, *id.*, *après* Weinholt, *ajoutez* Antemieth.

SUITE DES TRAITEMENS MAGNÉTIQUES

*De mesdemoiselles Anastasie et Rose, opérés en* 1817, *à Saint-Quentin, département de l'Aisne*, par M. ***.

Voyez la matrice, ai-je dit à mademoiselle Rose; et pour en juger plus sûrement, répétez l'épreuve que vous avez faite pour le cœur. Regardez-la d'abord dans toutes ses parties, comparez, et dites-moi dans quel état est celle de mademoiselle Anastasie? — Elle ne diffère de la mienne qu'en ce que je vois, à l'extérieur et vers le milieu, deux boutons blancs de la grosseur d'une tête d'épingle. —Cela mérite-t-il des soins directs? —Non. — Ces petits boutons sont-ils anciens? —Non. — A quoi les attribuez-vous? — A de l'échauffement. — Y a-t-il irritation à la partie inférieure de la matrice? — Non. — Y a-t-il irritation au vagin? —Non.

Ainsi, il n'existe point d'affection hystérique, comme l'a préjugé le médecin. On doit

sentir que, pendant cette consultation, j'ai été obligé de reproduire la même question sous des formes différentes, tant pour me rendre intelligible à mademoiselle Rose, que pour bien saisir le vrai sens de ses réponses.

J'ai repris la suite de mes questions.

— La boisson magnétisée convenait-elle? — Beaucoup. Il faut la continuer. — La transpiration produite par l'eau magnétisée, appliquée aux pieds pendant la nuit, est-elle salutaire? — Oui. Il faut en continuer l'usage. — Ces transpirations, quelquefois très-fortes, n'affaiblissent-elles pas la malade? — Elles ne l'affaiblissent pas.

J'ai interrogé mademoiselle Anastasie sur ce point. Elle m'a répondu que, loin de s'affaiblir, elle acquérait tous les jours de nouvelles forces.

— L'application de la laine sur le cœur et l'estomac, est-elle utile? — Oui, pour donner du ton à l'estomac, et plus d'élasticité au cœur, qui a souffert de la proximité du dépôt.

Toute idée de danger, et même de maladie grave, était dissipée. A mesure que mademoiselle Rose répondait à mes questions, la joie se peignait dans tous les yeux. A la fin de la consultation, le père, la mère, les sœurs de made-

moiselle Anastasie versaient des larmes de plaisir. Ils étaient heureux, parfaitement heureux. J'éprouvais une satisfaction inexprimable.

J'ai demandé à mademoiselle Rose quels sont les remèdes à prendre et le régime à suivre.

— On prendra une demi-once de conserve d'absynthe et deux gros de *bols de Salmon*. On les mêlera ensemble. On divisera le tout en dix parties, et on en fera des pillules. On en prendra une après le dîner, et l'autre après le souper. Ce dixième sera réduit en autant de portions que la malade le jugera nécessaire, pour pouvoir avaler facilement. Ce remède videra, fortifiera et adoucira l'estomac. Pour calmer l'échauffement qui existe aux voies urinaires, mademoiselle Anastasie prendra de l'eau de chicorée sauvage magnétisée, pour toute boisson : elle y mêlera un peu de miel, si elle le désire. Elle déjeûnera avec de l'eau d'orge mondé, coupée avec du lait. On y mettra du sucre. Elle prendra des lavemens à la graine de lin : elle soupera légèrement.

Cette séance a duré deux heures et demie. On juge bien que je n'ai pu m'occuper que très-peu du soulagement des deux malades.

La consultation ayant été aussi favorable à mademoiselle Anastasie, je l'ai fait souvenir

de tout ce qu'a dit mademoiselle Rose sur son état. Sa joie, qui était extrême, a tiré aussi des larmes de tous les yeux.

Quand j'ai demandé à mademoiselle Rose, éveillée, ce que c'est que des *bols de Salmon*, elle a été aussi étonnée que lorsque le médecin, après la séance d'avant-hier, lui a fait la même question au sujet des gouttes d'Hoffman. Elle a déclaré ne connaître ni l'un ni l'autre de ces remèdes. J'ai oublié de parler de cette particularité dans le journal de mademoiselle Rose. Je crois que les somnambules ne devinent rien. Il faut, si je ne me trompe pas à cet égard, que mademoiselle Rose ait entendu parler autrefois de ces gouttes et de ces *bols* que ne connaît aucun des assistans; qu'elle en ait perdu le souvenir dans l'état de veille; et ces réminiscences dans le sommeil magnétique, prouvent l'extension qu'il donne à la mémoire, ainsi qu'aux facultés intellectuelles.

*Du* 12. La séance d'aujourd'hui n'a rien eu de remarquable. La malade a commencé à prendre les remèdes prescrits par mademoiselle Rose. Le soir, comme les jours précédens, j'ai été obligé de lui magnétiser l'estomac, que le souper charge toujours. Les fleurs blanches ont reparu, mais très-faiblement.

Mademoiselle Rose a répété que la membrane qui enveloppe le dépôt de sang se déchirera très-incessamment. Aujourd'hui, elle a vu mon fluide l'attaquer directement. Sa mère m'a dit, dans la journée, qu'elle avait reproché à sa fille de m'avoir ordonné les gouttes d'Hoffman en aussi grande quantité. Quand elle m'a indiqué ce remède, j'ai oublié de lui demander combien de temps je dois en faire usage. Je lui ai demandé ce soir. Elle m'a répondu qu'il faut que j'en prenne pendant quinze jours, et elle a ajouté que ce remède est violent, et que je ferai bien de n'en prendre que trente gouttes.

J'ai réfléchi, après la séance, que, dans cette seconde manière de juger, mademoiselle Rose avait dû être influencée par sa mère, et j'ai pris les gouttes à la dose accoutumée. Le retour sur elle-même, qu'a fait la malade en cette circonstance, prouve une vérité déjà écrite : c'est qu'on ne doit jamais rappeler aux somnambules ce qu'ils on fait et dit pendant le sommeil magnétique.

Les *bols de Salmon* ordonnés par mademoiselle Rose, ont excité de la rumeur parmi les médecins et les apothicaires de la ville. Le père de mademoiselle Anastasie a communiqué l'or-

donnance, et on a commencé par dire qu'il n'existe pas de *bols de Salmon*, et qu'ainsi on ne doit donner aucune confiance à ce que prescrivent les somnambules. On a ensuite accusé hautement l'apothicaire qui a livré ces bols, de vouloir vendre, n'importe comment, et d'avoir substitué on ne sait quoi, au remède imaginaire ordonné par Mademoiselle Rose. J'ai commencé par lui présenter, dans le sommeil, une de ces pillules, et je lui ai demandé ce que c'est. « C'est une pillule, » a-t-elle répondu; et tout de suite elle a ajouté en souriant : « Ah! c'est ce que j'ai ordonné à mademoiselle Anastasie. »

Alors, je n'ai pas balancé, et j'ai été m'expliquer avec l'apothicaire. Voici sa réponse littérale, qu'à mon tour je ferai connaître :

« Sans doute, il n'y a pas de *bols de Salmon*, « mais bien l'opiat de Salomon, qui est très-bon « pour l'estomac, que j'ai mêlé avec de la con- « serve d'absynthe, et dont j'ai fait des pillules. « J'ai senti la nécessité d'interpréter ce qui n'é- « tait pas dit bien précisément. Peut-être aussi, « monsieur, avez-vous entendu *Salmon* au lieu « de *Salomon*. Alors la somnambule n'aurait « d'autre tort, aux yeux de ceux qui crient « tant, que de n'avoir point parlé de l'opiat. « Mais il est évident qu'elle voulait des pillules

« faites avec la conserve d'absynthe et la com-« position de *Salomon;* ainsi tout est bien. »

*Du* 13. Mademoiselle Anastasie est dans le même état qu'hier. Mademoiselle Rose a vu son estomac. Elle a jugé que ce soir il n'y aura ni pesanteur ni étouffemens, ou qu'au moins ce sera peu de chose.

Ces accidens commencent régulièrement peu de minutes après le souper. Il y avait près d'une heure que mademoiselle Anastasie était sortie de table, lorsque je suis allé chez elle. L'estomac commençait à s'affecter, mais très-faiblement. Je l'ai calmé. J'ai oublié de dire plus haut que mademoiselle Rose a annoncé que demain ces accidens ne se reproduiront pas.

Elle m'a conseillé, pour rendre mademoiselle Anastasie lucide, de fixer demain mon action sur le *plexus* solaire, en ordonnant fortement à la malade de voir. Elle espère que ce moyen réussira ; mais elle n'assure rien.

Mademoiselle Rose a répété plusieurs fois que la membrane qui forme la boule de sang se déchirera demain sans douleur. Je lui ai demandé ce que deviendra le sang qu'elle renferme. Elle m'a répondu qu'il se répandra d'abord dans l'intérieur ; qu'ensuite il s'infiltrera

dans les vaisseaux, et qu'il sortira avec les règles. Je lui ai demandé encore quand elle compte les avoir. Elle les attend après-demain.

J'ai résolu de les faire venir demain, dès que la membrane sera déchirée, afin de décharger les vaisseaux et de faciliter l'infiltration du sang extravasé.

Je lui ai parlé de ses deux prescriptions sur les gouttes d'Hoffman. Elle est convenue que les réflexions de sa mère ont déterminé son second jugement. Elle a ajouté, en riant, que je ferais bien de m'en tenir au premier. Je lui ai fait voir mon estomac. Elle a jugé que les gouttes d'Hoffman commencent à opérer; et en effet je me trouve mieux.

*Du* 14. Mademoiselle Anastasie a éprouvé du malaise pendant toute la journée. Elle a rendu les bols qu'elle prend après son dîner. J'ai consulté mademoiselle Rose sur ces incidens. Elle m'a dit qu'ils venaient de ce que les deux boutons de la matrice avaient crevé et avaient occasionné une secousse légère, mais générale. Ils ont produit un faible écoulement de quelques minutes. Il n'en reste plus rien.

J'ai essayé le moyen indiqué hier par mademoiselle Rose, pour rendre mademoiselle Anastasie lucide. J'ai obtenu quelque succès; mais

la lucidité ne s'est pas soutenue. Le soir, au baquet, la malade n'a vu qu'en noir.

J'ai cru devoir lui toucher l'estomac après son souper. Cette partie a été un peu affectée, mais seulement quand j'ai eu endormi la malade.

Ainsi que mademoiselle Rose l'a annoncé hier, la membrane s'est déchirée dans la journée. Il n'y a pas eu de douleur, mais des picotemens qui ont duré pendant quelques heures. Une partie du sang s'est répandue dans le bas-ventre. Le reste était demeuré dans la membrane, qui est toujours adhérente au côté. J'ai fait descendre le sang. La pellicule ne se détachera que dans quelques jours. Mes efforts soutenus n'ont pu amener les règles.

*Du* 15. L'écoulement périodique, chez mademoiselle Anastasie, s'est manifesté aujourd'hui. Le mois passé il a commencé le 19. Ainsi il n'a avancé cette fois que de deux jours.

Mademoiselle Rose a prescrit la continuation des pillules pendant cinq jours encore, après que ce qu'il en reste sera épuisé. Mademoiselle Anastasie suivra, du reste, le traitement ordonné. Elle va toujours de mieux en mieux. J'ai un peu augmenté la lucidité aujourd'hui.

Mademoiselle Rose a trouvé la membrane

entièrement dégagée du sang qu'elle renfermait. Elle est encore attachée aux côtes. Elle doit, dit la malade, se diviser et se dissoudre en parties imperceptibles. Le sang séjourne dans le bas-ventre, et doit sortir avec les règles, ainsi que mademoiselle Rose l'a déjà annoncé. L'évacuation n'est pas encore prononcée, quoiqu'elle dût paraître aujourd'hui. J'ai interrogé la somnambule sur ce défaut de précision. Elle n'a pu m'en rendre compte. Au reste, la journée n'est pas écoulée, et il peut se faire que les règles paraissent avant minuit. Mademoiselle Rose s'est prescrit la continuation de sa tisane, à laquelle elle ajoutera six feuilles d'oranger.

*Du* 16. Le bien-être de mademoiselle Anastasie se soutient; la maigreur diminue sensiblement. La lucidité me paraît avoir fait quelques faibles progrès; mais elle cesse avec l'action de volonté qui l'a produit.

Mademoiselle Rose annonce que la membrane se détachera le 20 ou le 21. Ses règles ne sont pas venues. Je lui ai demandé comment, voyant aussi bien, elle a pu se tromper à cet égard. Elle m'a répondu que, n'ayant pas éprouvé de dérangement le mois passé, elle attendait cette évacuation à jour fixe, et qu'elle n'en avait pas regardé les organes. Je lui ordon-

nai de bien observer. Elle a déclaré affirmativement que ses règles viendront après demain.

Elle aurait pu hier me faire la même réponse. Je suis porté à croire que, dans cette circonstance, elle a manqué de précision, et qu'aujourd'hui son amour-propre a parlé.

*Du* 17. Mademoiselle Rose a ordonné à mademoiselle Anastasie d'appliquer de la laine magnétisée au dos, où maintenant il y a des douleurs assez fréquentes. L'évacuation périodique a cessé. Je n'ai pu augmenter aujourd'hui la lucidité. Il n'y a rien eu de remarquable pendant la séance particulière, ni à celle du baquet.

La santé de mademoiselle Rose s'améliore de jour en jour. Sa guérison, ainsi qu'elle l'a annoncé le 10, est très-avancée, puisqu'il n'y a plus ni fièvre ni douleurs dans le côté. Elle marche très-droit, et se couche dans toutes les positions.

*Du* 18. J'ai appliqué sur le dos de mademoiselle Anastasie de la laine magnétisée. Je saurai demain quel effet elle aura produit. Son état est le même qu'hier. Les règles ont cessé.

Mademoiselle Rose a annoncé avant hier que son époque périodique commencerait aujour-

d'hui, et elle s'est effectivement produite. Sa santé est de plus en plus satisfaisante.

*Du* 19. Mademoiselle Rose a jugé que les règles de mademoiselle Anastasie s'étaient arrêtées trop tôt. Je les ai fait revenir, mais faiblement. Demain, je chercherai à rendre l'évacuation plus forte. La lucidité n'a pas augmenté. L'état de la malade est le même. Les picotemens dans l'oreille deviennent rares. Son véritable mal est dans la débilité de l'estomac.

Mademoiselle Rose continue à se bien porter. Elle annonce que la membrane se détachera le 21. Les règles allaient peu. Je les ai rendues plus abondantes.

*Du* 20. L'évacuation de mademoiselle Anastasie n'a duré que pendant une partie de la nuit. J'ai essayé aujourd'hui de la faire reparaître. Je n'ai produit que peu d'effet, et je me suis arrêté, de crainte de forcer la nature.

La transpiration causée par l'eau magnétisée appliquée aux pieds, diminue sensiblement. Ce soir, les jambes étaient embarrassées jusqu'au coude-pied. Je les ai allégées. Je désespère de rendre la malade lucide, et j'ai cessé d'employer le moyen indiqué par mademoiselle Rose. La figure de mademoiselle Anastasie se remplit et se colore.

Mademoiselle Rose a annoncé de nouveau que la membrane se détachera demain. J'ai encore été obligé de rendre l'évacuation périodique plus abondante.

*Du* 21. Mademoiselle Rose a prescrit à mademoiselle Anastasie de continuer l'usage de la laine et de l'eau magnétisée, appliquée ainsi que je l'ai déjà fait connaître. Elle pense que la guérison radicale de mademoiselle Anastasie n'aura lieu que dans six semaines ou deux mois.

Sa membrane s'est détachée dans le courant de la journée. Elle doit, dans six jours, être tout à fait dissoute. La guérison absolue s'en suivra. Mademoiselle Rose a jugé que sa tisane ne lui est plus nécessaire.

*Du* 22. Mademoiselle Rose a conseillé à mademoiselle Anastasie d'appliquer la laine magnétisée sur la chemise, et non à nu. Elle voit que cette laine irrite la peau, et produit des boutons. D'après cela, je me suis trompé en croyant que les rougeurs qui ont paru sur la peau, en face du cœur, étaient du sang attiré au-dehors de la partie malade.

Mademoiselle Rose a trouvé que la couleur de la membrane s'altère ; elle blanchit. Elle persiste sur l'époque où cette pellicule tombera en pleine dissolution.

*Du* 23. La santé de mademoiselle Anastasie se fortifie de jour en jour. Les douleurs sont rares, et n'ont plus rien de très-vif. L'eau magnétisée, appliquée aux pieds, produit toujours la transpiration, mais en moindre quantité.

Au baquet, je place toujours les deux malades l'une à côté de l'autre. Dès qu'elles sont endormies, elles se prennent la main en causant. Leur conversation est très-animée, et elles rient beaucoup. Elles ne s'arrêtent que lorsque j'ai des passes à leur faire, ou qu'une malade consulte mademoiselle Rose. Cette suite d'idées, la facilité de les exprimer et ma gaîté toujours soutenue, persuadent aux incrédules qu'elles ne dorment pas. Je leur réponds que si elles cherchaient à les tromper, elles n'auraient pas la maladresse de se permettre ce qu'on fait dans l'état de veille le plus complet.

Mademoiselle Rose voit sa membrane blanchir de plus en plus. Le moment où elle commencera à se dissoudre n'est pas éloigné. L'état de la malade est plus satisfaisant chaque jour.

Une dame qui ne croit que très-faiblement, est venue la consulter aujourd'hui. Elle avait amené sa famille et quelques amis. A la fin de sa conférence avec mademoiselle Rose, elle s'est levée vivement, et s'est écriée : « C'est sin-

« gulier! elle m'a dit exactement tout ce qui est « porté sur la consultation que je viens de rece- « voir de M. Dubois, de Paris. » Ses parens ont certifié la vérité de cette assertion.

J'ai été pris ce matin d'un violent mal de reins. Vers la fin de la séance, j'ai prié la somnambule de me magnétiser. Elle l'a fait avec beaucoup d'adresse et de succès.

*Du* 24. La séance particulière n'a rien eu d'intéressant pour mademoiselle Anastasie. Elle n'est pas venue à celle du baquet.

Mademoiselle Rose annonce la division très-prochaine de sa membrane. La malade se propose, quand cette pellicule sera dissoute, de faire, pour me servir de ses propres termes, une revue générale dans tout son intérieur.

Elle m'a prescrit de cesser les gouttes d'Hoffman, et de prendre pendant trois jours, de l'eau de fleur d'orange avec du sucre. Elle m'a magnétisé les reins, et m'a beaucoup soulagé.

*Du* 25. Mademoiselle Rose a ordonné à mademoiselle Anastasie de joindre à la chicorée sauvage une pincée de bourache, et de continuer, pendant un mois encore, le reste du traitement tel qu'il est établi.

Sa membrane est presqu'entièrement divisée en deux parties à peu près égales. Elle m'a

encore magnétisé les reins pendant son sommeil magnétique. Elle aime mieux, dit-elle, magnétiser en cet état que dans celui de veille, parce qu'elle voit le mal, et sait où elle doit appliquer les mains. Il ne me reste que très-peu de chose.

Mademoiselle Rose apprécie très-bien, maintenant, la force du baquet.

*Du* 26. Cette séance n'a offert d'intérêt que relativement à mademoiselle Rose. Elle a vu la pellicule partagée en quatre parties.

*Du* 27. La lucidité de mademoiselle Rose commençant à s'éteindre, je me suis empressé de la consulter sur l'état de mademoiselle Anastasie. Elle lui a ordonné de continuer pendant quatre jours de plus l'usage des pillules, et de prendre ensuite pendant huit autres jours, après son déjeuner et son souper, une cuillerée à café d'eau de fleur d'orange avec du sucre.

Mademoiselle Rose n'a plus retrouvé la moindre parcelle de sa pellicule, ainsi qu'elle l'a annoncé le 21. Sa lucidité a beaucoup diminué vers la fin de la séance. Cependant elle s'est ordonné, pour le sang, qui, dit-elle, est trop abondant, d'appliquer trois sangsues à chaque pied, et pour l'estomac, vingt gouttes d'Hoff-

man, qu'elle prendra pendant huit jours, après le déjeuner et le souper.

La suite de cette séance m'a offert un phénomène qui peut-être n'est pas nouveau, mais que je ne peux m'empêcher de rapporter.

En sortant de chez moi, mademoiselle Anastasie a rencontré un homme qui venait d'assassiner sa femme, et qu'on conduisait en prison. Son émotion a été telle que tout le genre nerveux a été attaqué; que les douleurs dans l'estomac et au dos, et que les palpitations de cœur se sont renouvelées à l'instant et avec beaucoup de violence. Mademoiselle Rose, qui l'accompagnait, a eu le bon esprit de me la ramener. Je l'ai endormie, je l'ai calmée avec assez de peine. Je lui ai ordonné, avec une grande force de volonté, d'oublier ce qu'elle venait de voir, et même l'évènement qui a donné lieu à l'incarcération de l'homme dont je viens de parler. J'ai prié mademoiselle Rose d'aller prévenir les parens de mademoiselle Anastasie, et de leur recommander de garder le silence sur cet assassinat. A son réveil, la malade n'en conservait pas le moindre souvenir.

*Du* 28. Ce matin, on a parlé, en présence de mademoiselle Anastasie, du meurtre commis hier. Elle s'est enquise des détails avec la

curiosité indifférente de quelqu'un qui entend parler pour la première fois d'une atrocité dont l'auteur lui est inconnu.

Cette séance n'a rien offert de remarquable.

Mademoiselle Rose a dormi ; mais sa lucidité est tout à fait éteinte.

*Des* 29, 30 *et* 31. Ces trois séances ont été tout à fait insignifiantes pour l'observateur, relativement à mademoiselle Anastasie.

A celle du 29, mademoiselle Rose a dormi encore, et elle a annoncé que ce sera la dernière fois, si ce soir elle s'applique les sangsues. Elle se les est effectivement appliquées, et le 30 il ne m'a pas été possible de l'endormir. J'ai lieu d'en conclure que la guérison est complète.

*Du* 1^er^ *juin.* Mademoiselle Anastasie a eu une forte palpitation de cœur, mais peu douloureuse. Je l'ai calmée en soufflant à chaud.

*Du* 2. Depuis que mademoiselle Rose a cessé d'être somnambule, je suis replongé dans les mêmes ténèbres, relativement à mademoiselle Anastasie. Je m'en console en pensant que j'en forme une autre qui sera lucide dans quelques jours. Je ne prendrai pas de notes sur cette troisième malade, parce que je n'en ai pas le loisir.

La santé de mademoiselle Anastasie est aujourd'hui très-satisfaisante.

*Du* 3. Les fleurs blanches ont reparu ce matin, pendant quelques heures seulement. La malade éprouve de temps en temps des maux d'estomac et de reins.

*Du* 4. Les fleurs blanches ont cessé de paraître. Cette séance et celle du 5 n'ont rien eu de particulier.

*Du* 6. La nuit dernière a été pénible. Les douleurs dans l'estomac et au dos se sont renouvelées et ont duré long-temps.

*Du* 7. Cette séance a été tout à fait nulle. Une nouvelle somnambule est lucide ; mais les nerfs sont très-irrités. Je ne peux, sans compromettre sa santé, lui présenter des malades tant qu'elle sera dans cet état.

*Du* 8. Les maux d'estomac et de reins se sont encore reproduits pendant la nuit. La transpiration se soutient toujours par l'effet de l'eau magnétisée appliquée aux pieds.

*Du* 9. La nuit n'a pas été bonne. Les douleurs augmentent, et semblent annoncer une crise quelconque. Je suis très-inquiet, et je n'ai pas de somnambule en état de me diriger.

*Du* 10. La malade a bien reposé pendant la nuit dernière. Elle a éprouvé, pendant la

séance, un malaise général et de légères coliques, qu'elle attribue au retour de l'écoulement périodique. J'ai, à grandes passes, tiré aux genoux, et en peu de minutes j'ai amené les règles. Le malaise et les coliques ont cessé. Les règles ont paru le 15 de mai; et en comptant ce genre de mois par vingt-huit jours, l'époque a avancé de trois jours.

Les nerfs de ma nouvelle somnambule sont calmés, et demain je lui ferai voir mademoiselle Anastasie. Peut-être y a-t-il quelque moyen de dissiper les douleurs du dos et de l'estomac, qui deviennent plus fréquentes et plus fortes. Je rappellerai la dernière ordonnance de mademoiselle Rose. Elle est du 25 mai, et sa lucidité a singulièrement diminué le 27; il est possible qu'elle n'ait pas bien vu, et qu'il y ait des erreurs à rectifier.

*Du* 11. La consultation arrêtée a eu lieu ce matin à dix heures. J'ai rendu compte à la somnambule de l'état où était la malade quand je l'ai prise, et du traitement qu'elle a suivi. Elle a reconnu que tout ce qu'on a fait jusqu'à présent a pu être utile; mais elle s'est abstenue de porter un jugement positif, ne pouvant voir le mal que tel qu'il est en ce moment. Elle n'a distingué de traces d'aucun des accidens anté-

rieurs, ce qui prouve que l'état de la malade est beaucoup amélioré. Elle a trouvé le sang échauffé, la poitrine et l'estomac faibles, sans être mauvais, et elle a prescrit ce qui suit :

*Pour rafraîchir le sang.*

Une tisane composée d'un paquet de chiendent, d'une racine d'oseille, bien grattée, et d'un peu de reglisse, bouillis pendant dix minutes dans une pinte d'eau.

La malade prendra de cette tisane pendant trois jours. Elle s'injectera souvent le vagin avec de l'eau, dans laquelle on aura fait bouillir long-temps la seconde écorce de sureau.

*Pour l'estomac et la poitrine.*

On mêlera, par moitié, de l'élixir de Garus et de l'eau de menthes. La malade en prendra trois moyennes cuillerées à bouche par jour, les deux premières à volonté, la troisième après le souper.

Elle ne boira ni bière ni cidre, mais du vin rouge bien trempé.

Pendant six jours, elle prendra à déjeuner une panade faite avec de la croûte de pain blanc, du lait et un jaune d'œuf.

Sur la panade, elle prendra un demi-verre de vin rouge, chauffé avec du sucre, et un second en se couchant.

*Pour le mal de tête et d'oreilles.*

La somnambule a dit que le mal vient d'un refroidissement déjà ancien. On brûlera un morceau de frêne verd. On recueillera la sève, qui coulera des extrémités, et on en imbibera du coton pour le mettre dans l'oreille de la malade. Le morceau de bois de frêne sera brûlé sur une pelle à feu, pour en conserver la cendre. Lorsqu'elle se couchera, on lui appliquera, entre deux linges, la cendre très-chaude sur l'oreille et le pourtour. On couvrira le tout de coton pour maintenir la chaleur de la cendre, et on enveloppera bien la tête. La malade se la couvrira pendant la journée.

Elle prendra un lavement, lorsqu'elle n'aura pas été la veille à la garde-robe.

Lorsqu'elle sera seule, et que les palpitations se feront sentir, elle se magnétisera le cœur elle-même.

On supprimera l'eau et la laine magnétisée, qui ne paraissent plus utiles à présent.

On n'endormira plus la malade qu'une fois par jour.

*Du* 12. La séance n'a rien offert d'intéressant.

A dix heures du soir, on m'est venu dire que mademoiselle Anastasie, aussitôt après s'être couchée, était tombée dans une crise alarmante. La personne qu'on a envoyée chez moi n'a rien pu me dire de positif. J'ai couru chez ma malade. Il est facile de juger du chagrin que j'ai éprouvé, quand j'ai senti que j'avais perdu le fruit de trois mois de soins et de fatigues. J'ai trouvé mademoiselle Anastasie frappée de paralysie sur tout le côté droit. La moitié de la tête était privée de sentiment; l'estomac était violemment tourmenté, et des suffocations se succédaient à de courts intervalles. La malade avait un frisson tel que je n'en ai pas vu encore. Il était accompagné d'un claquement de dents, qu'on entendait de la chambre voisine. Je suis tombé dans un découragement absolu. L'intérêt que je porte à la malade m'a promptement rendu mon activité et mes forces.

J'ai eu de la peine à endormir mademoiselle Anastasie, qu'il me suffit de regarder pour obtenir le sommeil. J'ai magnétisé, sans interruption et avec toute la force de volonté dont je suis susceptible, jusqu'à une heure du matin. A onze heures, le frisson était calmé. Les au-

tres accidens se dissipaient partiellement, et se reproduisaient un moment après. Je n'ai pu, dans cette séance, dégager entièrement que la tête. Excédé de fatigue, par la continuité de mon action et par la position gênante où se trouve un magnétiseur auprès d'un lit, j'ai éveillé la malade, pour qu'elle reprît son sommeil habituel, si la nature voulait l'aider, et que ses parens pussent l'approcher, si elle avait besoin de leur secours.

Je suis rentré chez moi, vivement affligé, et j'ai tout de suite rédigé cette note.

*Du* 13. Le reste de la nuit précédente a été mauvais, et je m'y attendais. A dix heures du matin, je suis allé chez mademoiselle Anastasie. La paralysie existait encore depuis l'épaule jusqu'au bout du pied droit. La tête avait conservé la sensibilité que j'y avais rappelée pendant la nuit; mais il y régnait une douleur sourde que j'ai calmée. J'ai magnétisé jusqu'à midi, et j'ai vu avec une satisfaction inexprimable, que les membres commençaient à se mouvoir. Les souffrances du dos et de l'estomac se sont soutenues presque sans interruption. Je n'ai pu les arrêter que pour quelques minutes.

La somnambule que j'ai consultée le 11, est

obligée de garder le lit, par suite d'une crise nerveuse très-violente et très-longue. Je suis encore abandonné à moi-même.

Je suis retourné à cinq heures chez mademoiselle Anastasie, et je l'ai magnétisée jusqu'à huit heures et demie. Il restait de l'engourdissement dans le cou, dans l'articulation de l'épaule et la hanche. Je les ai dégagés. J'ai agi fortement sur le bras, la cuisse et la jambe, avec la volonté de leur communiquer une vie nouvelle. A la fin de la séance, la malade a marché sans faire de grands efforts, et elle a porté son bras sur sa tête.

J'ai rencontré le médecin de la maison. Je lui ai parlé de la paralysie, dont il ne savait rien, et des succès que j'avais obtenu. Il m'a dit qu'il croit le magnétisme contraire à mademoiselle Anastasie, sans pouvoir cependant motiver son opinion. Je l'ai engagé à la venir voir. Il a accepté la proposition, et j'ai endormi la malade. Je lui ai demandé quel effet je produisais sur elle. Elle m'a répondu qu'à chaque passe elle éprouvait du soulagement. J'ai regardé le médecin. Il m'a engagé à continuer, sans faire aucune observation. Je l'ai prié de se souvenir de deux choses : la première, que je l'ai invité à venir avec moi chez

mademoiselle Anastasie ; la seconde, qu'elle a déclaré que le magnétisme lui est salutaire. Je paraissais prévoir ce qui est arrivé bien peu de temps après, et vouloir n'être chargé d'aucune responsabilité.

*Du* 14. J'ai magnétisé pendant deux heures. La malade a marché très-librement, et elle a fait du bras droit tous les mouvemens que je lui ai demandés. Il ne reste plus rien de la paralysie.

La nuit dernière, comme la précédente, a été douloureuse, et pendant cette séance, les maux d'estomac et du dos ont été fréquens. Dès la pointe du jour, la malade avait commencé à rendre, avec de grands efforts, des crachats purulens, et un peu teints de sang. J'ai facilité l'expectoration par des passes sur l'estomac. J'espère que ce soir ma somnambule pourra parler pendant son sommeil. Alors je m'éclairerai sur la nature de ces crachats, et sur les autres accidens auxquels je n'ai pu opposer qu'une patience inébranlable, un peu d'expérience, beaucoup de réflexions, et les indications qu'a pu me donner la malade, qui sent toujours avec une justesse étonnante.

A quatre heures le père de mademoiselle Anastasie est venu me chercher. Je l'ai suivi,

et j'ai trouvé la malade dans un accès de fièvre tellement fort, que j'en ai été effrayé. J'ai une confiance entière dans le magnétisme ; mais j'ai senti qu'il est un terme où l'homme, qui n'a pas de caractère public, doit s'arrêter, et j'ai proposé d'appeler le médecin. Il était allé voir un malade dans une petite ville voisine.

La somnambule est entrée, et j'ai endormi mademoiselle Anastasie dans les vues qui m'avaient déterminé à l'endormir auprès de mademoiselle Rose, le 11 mai. La somnambule s'endort assez difficilement, et dès qu'elle l'a été, je lui ai dit de prendre le pouls de mademoiselle Anastasie, et je lui ai demandé dans quel état était la fièvre. « La fièvre ! m'a-t-elle répondu d'un air étonné ; mademoiselle n'en a pas. » J'ai repris le pouls, et j'ai reconnu qu'en cinq minutes de sommeil magnétique, la fièvre avait totalement cessé.

J'ai ordonné à la somnambule d'examiner toutes les parties intérieures du corps. Elle a prononcé qu'un rhume déjà ancien, a laissé sur l'estomac des matières qui s'y sont recuites. Elles ont tendu à se détacher par l'effet des remèdes prescrits le 11 de ce mois. Ce qu'il en reste se détachera. La malade continuera l'usage

de l'élixir de Garus, dans lequel on cessera de mêler de l'eau de menthe.

Les maux d'estomac, qui ont lieu depuis plusieurs jours, sont produits par ces matières qui cherchaient à se détacher. Les efforts qu'a fait la malade pour les arracher de l'estomac, lui ont donné la fièvre, qui d'ailleurs n'a rien d'inquiétant.

Le mal d'oreilles est causé par une espèce d'humeur froide dans la tête. Le magnétisme ne peut l'en tirer, sans la fixer ailleurs. La paralysie a été en partie causée par cette humeur, que je tirais, de la tête, tantôt aux extrémités de la main, tantôt à celle du pied.

Les douleurs du dos dureront jusqu'à la guérison de l'estomac.

Pour calmer l'irritation de l'estomac, on fera cuire trois figues grasses dans une tasse de lait. La malade mangera les figues et boira le lait. Elle usera de ce calmant trois fois le jour, et pendant trois ou quatre jours.

Elle prendra du bouillon de grenouilles pour rafraîchir les urines.

Elle continuera la tisane de chiendent et de racine d'oseille.

Elle ne boira pas de vin pur. Si la fièvre re-

vient, on supprimera le vin chauffé avec du sucre.

On lui mettra, pour la nuit, une compresse d'eau-de-vie chaude sur l'estomac.

On évitera tout ce qui pourrait lui causer des émotions désagréables.

Elle ne sera plus magnétisée qu'une demi-heure par jour, à grands courans et à distance, sans trop de force de volonté.

J'ai remarqué des différences, et même des omissions, entre cette consultation et celle du 11. J'en ai fait l'observation à la somnambule. Elle m'a répondu que, depuis quatre jours, sa lucidité a augmenté.

Mademoiselle Rose n'a pas vu comme la somnambule dont je parle en ce moment, puisqu'elle n'a rien dit des matières recuites dans l'estomac. J'ai lieu de craindre que ni l'une ni l'autre ne soient parvenues à un degré de lucidité. Toutes deux, au reste, s'accordent sur un point essentiel, la guérison de mademoiselle Anastasie.

*Du* 15. La fièvre a repris à dix heures du matin, moins forte qu'hier, mais assez pour inquiéter les parens de la malade. Forts de mon assentiment, ils ont mandé le médecin. Il a répondu ne pouvoir venir qu'à six heures et

demie du soir. Pour la famille et le public, et par de puissans motifs qui me sont personnels, je n'ai voulu me charger d'aucune responsabilité. Je me suis retiré ; et, à six heures et demie, je suis rentré chez la malade.

La fièvre n'avait rien perdu de sa force. J'ai attendu le médecin jusqu'à sept heures et un quart. Le désir de soulager la malade m'a déterminé à l'endormir; et, comme hier, la fièvre est tombée en cinq minutes. Le médecin est entré alors, et il a déclaré qu'il ne restait qu'un peu d'élévation et d'irrégularité dans le pouls. Il n'a pu juger du degré où était la fièvre quand j'ai endormi mademoiselle Anastasie.

Nous avons raisonné, lui et moi, en honnêtes gens. Il croit que la paralysie a été causée par le trop grand usage du magnétisme. Je lui ai répondu que le magnétisme l'a guérie. Il persiste à penser que le magnétisme est contraire à la malade, et la malade a déclaré que le magnétisme l'a constamment soulagée. J'ai rappelé le dépôt que l'insufflation a dissous, et qui, pendant que je soufflais, s'écoulait par les voies urinaires. Le médecin a expliqué que cet écoulement n'a pu avoir lieu. La malade et toute sa famille rassemblée, ont attesté la vérité de mon assertion.

A la fin d'une discussion soutenue de part et d'autre avec beaucoup de politesse, j'ai proposé : 1° d'adjoindre la médecine au magnétiseur; 2° d'employer la médecine seule; 3° de continuer le traitement magnétique, sans le concours du médecin.

Le médecin persistant dans son opinion, que l'action magnétique est trop forte pour mademoiselle Anastasie, ses parens me regardant d'un air qui annonçait clairement celui des trois partis pour lequel ils penchaient, j'ai, quoiqu'à regret, livré à la médecine ma malade, en désirant fortement qu'elle ait à s'en féliciter..

*Reprise et fin du traitement magnétique de mademoiselle Anastasie.*

*Le 16 septembre* 1817. Trois mois après que mademoiselle Anastasie a été remise entre les mains du médecin, elle est revenue à moi, du consentement de sa famille. Réduite d'abord, par les moyens qu'emploie ordinairement la médecine, à un état de faiblesse extraordinaire, sa convalescence a été longue, et elle s'est retrouvée, à l'égard des douleurs locales, dans la position où elle était, lorsque j'ai cessé de la magnétiser, à cette différence près, cepen-

dant, que les douleurs qui étaient à gauche, avaient passé à droite.

Le médecin a prétendu qu'il y avait irritation au foie; mais comme il s'était trompé deux fois, je n'ai pas donné une grande attention à ce troisième pronostic.

Dès le commencement de chaque séance magnétique, les douleurs disparaissaient; mais elles se reproduisaient pendant la journée, et sur-tout pendant la nuit.

Cependant elles diminuaient progressivement, tellement que, dans les premiers jours d'octobre, il n'en restait plus rien, et que le sommeil avait perdu beaucoup de son intensité. Tout annonçait une guérison radicale et très-prochaine.

Mademoiselle Anastasie a été alors invitée à une fête de campagne, où elle a passé une semaine. Dès le second jour, elle a reçu dans le sein droit un coup qui lui a causé de vives douleurs. A son retour, je l'ai magnétisée, et le sommeil a repris sa première force. En cinq jours, le sein a été totalement guéri. De ce moment, le sommeil a sensiblement diminué.

Enfin, le 17 octobre courant, j'ai eu beaucoup de peine à endormir mademoiselle Anastasie, et elle m'a déclaré, dans son somnam-

bulisme, toujours non lucide, qu'elle ne dormait presque pas. Alors j'ai pris la naissance du nez avec le pouce et l'index, en étendant les autres doigts sur le front. Mademoiselle Anastasie m'a dit que ce moyen, qui toujours avait provoqué ou renforcé le sommeil, *le chassait* en ce moment, et ses yeux se sont ouverts.

Ainsi, le magnétisme seul a pu terminer la guérison de cette complication de maux, et il a fini heureusement ce qu'il avait commencé au milieu de tant d'incertitudes.

*Certificat.*

A Saint-Quentin, le 18 octobre 1817.

« Nous soussignés, père, mère, sœurs et amis de mademoiselle Anastasie, certifions l'exactitude et la vérité des faits consignés dans ce journal. Nous attestons que le magnétiseur, que de fortes raisons empêchent de se nommer, n'a rien exagéré, et qu'on peut donner une confiance entière à tout ce qu'il rapporte. »

Beaubouchez père; Anastasie Beaubouchez; J. C. Breffy; Beaubouchez; Chafaroux; Constance Beaubouchez; M. L. Buffy; Julie Devauchelle; Séraphine Roussel; Leroy.

*Lettre de S. Ex. M. le comte Panin* (1), *adressée aux Membres de la Société du Magnétisme, séante à Paris.*

De la Forêt de Pazroff, le $\frac{17}{29}$ octobre 817.

MESSIEURS,

Un heureux hasard, à l'instant de mon arrivée en Russie, m'a fourni les moyens de vous procurer le journal d'un traitement magnétique. Il a été suivi d'une cure très-remarquable que j'ai opérée par moi-même, sur un jardinier anglais qui est à mon service, et pour lequel j'ai beaucoup d'affection. Il se nomme *James* MACGILLE, âgé de 46 ans, d'un tempérament phlegmatique, et dont on peut dire que toutes les affections se partagent entre sa famille et chaque arbre et chaque fleur de mes jardins, tant il est attaché à son métier. Il y a plus de douze ans que ce brave homme me sert; je crois donc le

(1) M. le comte Panin, ancien ambassadeur de Russie en Prusse, est membre correspondant de notre Société.

connaître; et je puis vous certifier que l'amour de la vérité et l'horreur du mensonge l'ont toujours distingué. Il possède les connaissances nécessaires à son état, et rien de plus. Quant au magnétisme, le mot et la chose lui sont absolument inconnus. Il serait aussi difficile d'exalter son imagination que de faire mouvoir une montagne. S'il eût enfin fallu choisir un sujet sur mille autres pour faire des expériences magnétiques, Macgille aurait été celui auquel j'aurais donné la préférence. Depuis qu'il est chez moi, il n'a pas éprouvé une seule maladie grave; mais dans un voyage qu'il fit au mois de mai de l'année courante, pour se rendre dans la terre que j'habite actuellement, afin d'y exécuter quelques travaux, les chevaux s'emportèrent à une descente, le chariot culbuta, et une roue lui passa au-dessus des côtes. La frayeur et l'ébranlement causés par la chute, ainsi que de fortes contusions, tout commandait une saignée; malheureusement personne n'y pensa, et Macgille n'eut recours qu'à des palliatifs. Ma femme et mes enfans étaient absens; aucun des habitans du château ne sut lui donner de bons conseils; et deux mois s'écoulèrent avant que le malade eût consulté le docteur *Biet*, médecin anglais, domicilié dans la ville voisine, lequel soigne les

gens de ma maison. Jusqu'à mon arrivée, Macgille avait déjà pris inutilement beaucoup de drogues; et dès le premier jour que je questionnai le médecin à ce sujet, le docteur m'avoua ingénûment ne savoir comment définir le mal de mon jardinier. Celui-ci n'avait encore éprouvé aucun soulagement des frictions, des pilules et autres médicamens qui lui avaient été administrés. Sa maigreur était effrayante, et il ne pouvait boire ni manger sans éprouver des douleurs très-vives dans les entrailles : souvent il était obligé de quitter la table, après avoir avalé la moindre portion d'aliment. Un état aussi alarmant, et auquel la médecine n'avait pu encore apporter aucun remède, me suggéra l'idée de vouloir guérir moi-même mon jardinier, par les procédés du magnétisme animal. J'eus donc le courage d'entreprendre cette cure, sans me laisser détourner de ma résolution, par la présence d'un médecin de l'Empereur, qui était venu visiter une de mes parentes dans le voisinage. Cet habile médecin, qui jouit, à juste titre, d'une grande réputation, est anglais, et se nomme le docteur Cruton. Il eut aussi la bonté de donner une consultation à mon jardinier; et ses ordonnances étaient encore à l'apothicairerie, lorsque j'avais déjà essayé de magnétiser

mon malade, auquel j'avais procuré quelque soulagement.

Après avoir conféré avec nos deux habiles médecins, sur l'état de cette maladie, dont le caractère paraissait aussi grave que difficile à définir, ils m'annoncèrent que le rétablissement de cet homme était bien incertain. J'eus, de plus, le chagrin d'apprendre par mes enfans et par la princesse Labanoff, devant lesquels le médecin de l'Empereur, ainsi que le docteur Biet, son confrère, ne s'en étaient pas cachés, que Macgille n'avait plus d'espoir de guérison, et qu'enfin ils l'avaient condamné.

Votre ame compatissante, messieurs, sentira mieux que je ne puis l'exprimer, combien j'ai souffert pendant que je délibérais avec ma conscience, avant de décider si je devais préférer les moyens magnétiques aux ordonnances de deux médecins réputés les plus habiles de Russie. Cependant, fortifié par la connaissance que j'ai des bons effets du magnétisme, et entraîné par le succès de mes premiers essais sur Macgille, je ne balançai plus à en entreprendre la cure. Le malade, d'après mon invitation, mit entièrement de côté toutes les ordonnances, toutes les drogues qui lui avaient été prescrites; et vous allez voir, dans l'extrait suivant de mon

journal, le résultat de ma confiance, ou, si vous voulez, de ma témérité.

*Première séance.*

*Du* 26 *septembre* (1) 1817. *James* MACGILLE s'est présenté, pour la première fois, chez moi, entre cinq et six heures du soir. Il se plaignait d'une forte douleur au nombril; il en fut délivré au bout d'environ trois quarts d'heure de magnétisme. Il était en demi-crise, les yeux bien fermés, et pour ainsi dire collés.

*Seconde séance.*

*Du* 27. A la même heure, demi-crise; mêmes effets.

*Première crise complète.*

*Du* 28. Entre une et deux heures de l'après-midi, Macgille entra en somnambulisme au bout d'un quart d'heure, et fut aussitôt en état de répondre à mes questions. Ses premières réponses tenaient d'un état de délire. Il voyait d'abord des gens courir; puis un de ses enfans, ensuite une vache éventrée; un chien blanc, etc... Ayant posé un anneau d'or sur le creux de son

(1) Je vous prévieus que les dates sont en vieux style.

estomac, et questionné, il dit que c'était un anneau; il n'en distinguait point la couleur, et le prenait pour du plomb. Cette clairvoyance, telle imparfaite qu'elle fût, nous présentait déjà un phénomène assez remarquable, puisque le malade avait les yeux bien fermés. Après quelques momens de repos, la clairvoyance interne se manifesta. Le malade rendit compte de l'état dans lequel se trouvaient ses intestins. Ils étaient, disait-il, gonflés, luisans et couverts de taches rouges; il voyait du sang épaissi dans ses poumons, et sa poitrine était trop sèche. Il annonça qu'il aurait une crise le lendemain, et en indiqua l'heure avec précision. J'ai oublié de dire qu'au commencement de la séance, le malade ressentait une douleur d'entrailles assez vive, et qu'elle se dissipa dès les premières passes.

*Seconde crise.*

*Du* 29. Le malade s'est présenté sans douleur, mais fort affaibli par un purgatif qu'il avait consenti à prendre la veille au soir. Heureusement, il n'a plus commis par la suite de pareilles imprudences. Il n'attend pas, cette fois, que je le questionne, et m'avertit qu'il éprouve un mouvement qui s'opère dans son ventre: je le

ressentis en effet, en appliquant dessus, la paume de ma main. Je fis cesser ce mouvement, par la manipulation magnétique. Le malade voit toujours ses intestins couverts de taches rouges, et dont l'un est plus gonflé que les autres: ils sont luisans et d'une couleur blanchâtre. Il voit également, dans son estomac, un reste de nourriture qui s'y trouve, et du sang épaissi près du nombril. Ayant appliqué un *huit de cœur* sur le creux de l'estomac du somnambule, il ne le reconnut pas, et le prend pour un livre relié; mais il voit ma montre, que j'avais ensuite placée au même endroit; il en voit le cadran d'argent ainsi que les aiguilles, sans pouvoir y indiquer l'heure. Quelques instans après, l'ayant magnétisé avec plus d'action, il reconnaît une carte appliquée sur son estomac; indique d'abord la *dame de carreau*, et se reprenant presqu'aussitôt, en nomme le *roi;* ce qui était vrai. Le laitage avait été prescrit au malade par le docteur Cruton; mais le somnambule déclare que cela lui serait nuisible, et il s'ordonne de la soupe faite avec du bouillon de rouelle de bœuf, et ne veut que de l'eau pour unique boisson. Il se plaint d'un vide au côté gauche, dans la région de la rate: c'est en effet la partie où la roue du chariot l'a blessé.

*Troisième crise.*

*Du* 30. La clairvoyance du somnambule se développe plus promptement. Il voit son estomac et les alimens qui s'y trouvent; il confirme que le poumon est engorgé de sang; il reconnaît son foie, sur lequel il voit des pustules en grand nombre, et voit une protubérance de la grosseur d'un bouchon, auprès du nombril, autour duquel il déclare, pour la première fois, qu'il y a du pus verdâtre. Lui ayant appliqué successivement plusieurs cartes sur le creux de l'estomac, savoir : le *neuf de trèfle*, l'*as de carreau* et le *sept de pique*, il les reconnaît avec plus de facilité, et moins d'hésitation que la veille. D'abord il indique la couleur des cartes, et des marques qui y sont empreintes, ainsi que leur nombre, en commençant par les côtés, et en fait l'addition à demi-voix. Le malade remarque toujours un vide dans son côté gauche. Ses douleurs d'entrailles ne sont plus aussi vives, et ses digestions moins pénibles. Il parle, pour la première fois, d'une poudre qui lui serait salutaire; mais il ne peut encore la désigner.

*Quatrième crise.*

*Du* 1^er^ *octobre.* Les intestins sont dans le

même état que la veille. Une partie des pustules au foie se sont desséchées; le nombril et le dépôt de pus qui s'y trouvent sont dans le même état. La protubérance dont il a été déjà fait mention, est diminuée : il n'avait plus de mouvemens spasmodiques dans les entrailles. Questionné sur le remède qui pourrait aider à dissoudre l'abcès intérieur, le malade me répondit : Je n'en sais rien. — Pensez-y bien ; il faut que vous le disiez. — C'est un onguent; je le vois sur ma table. — De quoi est-il composé ? — De graisse d'ours et de fiel de bœuf. — Est-ce tout? — Non, il y a encore quelque chose de spiritueux. — Qu'est-ce donc ? — Je ne sais pas. — Regardez bien ; il faut me le dire. — C'est un liniment qui m'a été déjà ordonné par le docteur Biet. — Sur quelle partie faut-il appliquer l'onguent ? — Sur le nombril et sur le ventre, en frottant avec la main. — A quelle heure ? — Le soir en me couchant, afin que la chaleur du lit fasse mieux pénétrer le remède. — Combien de fois devez-vous en faire usage ? — Tous les jours, jusqu'à nouvel ordre. — Vous ne pensez donc plus à cette poudre dont vous m'avez parlé hier? Rappellez-vous-en ; regardez bien. — Je l'ai vue hier; mais je ne la vois plus.

Après plusieurs autres questions que je sup-

prime pour abréger mon récit, ce *somnilogue* me donna enfin la composition de cette poudre, et nomma la rhubarbe, la magnésie et la crême de tartre; mais sans en faire connaître les doses. Comme il hésitait encore pour indiquer un autre ingrédient, je proposai le calomél. — Oui, dit-il, cette poudre fera agir le remède sans colique. Il en faut deux grains, et le total du remède ne doit pas excéder une demi-cuillerée à soupe. J'avais en effet entre les mains un paquet de cette poudre de calomél, et je l'appliquai sur le creux de l'estomac du malade, en lui demandant ce qu'il voyait. Il répondit sans hésiter: C'est le calomél, tel que les apothicaires le préparent; il est divisé en cinq petits paquets: et il indiqua avec précision la couleur de cette poudre. Questionné ensuite sur le régime qu'il devait suivre, il se prescrivit de s'abstenir de viande, de thé, de café, de vin, de bière, et en parlant de cette dernière boisson, il dit: C'est du poison pour moi. Il ajouta: Je ne demande que de la soupe et de l'eau. J'eus l'idée de souffler à chaud dans les oreilles du somnambule; chaque insufflation le faisait trépigner. Je lui en demandai la raison; il me répondit que ce mouvement était involontaire, et que mon soufle lui faisait des-

cendre comme une pluie de feu depuis la tête jusqu'aux pieds, et dans tous les membres; c'est pour lui une sensation agréable; sa physionomie l'exprime.

*Cinquième crise.*

*Du même jour.* Le malade a été remis en somnambulisme le soir. Je lui ai posé, sur le creux de l'estomac, la poudre dont il avait donné précédemment la composition; il en a approuvé les doses, en a indiqué exactement la couleur à travers le papier, et s'est déterminé à faire usage de ce purgatif. Il a annoncé que sa protubérance, à côté du nombril, était diminuée de moitié.

*Sixième crise.*

*Du* 2. Le gouverneur de mon fils a été mis en rapport avec Macgille, afin de pouvoir me remplacer en cas d'absence. La protubérance près du nombril ne paraît plus, au somnambule, que de la grosseur d'une verrue. Ses abcès ou tubercules au foie sont desséchés; il n'y aperçoit que des écailles qui se détachent. Il assure voir très-distinctement mes mains et mon visage; et, pour la première fois, il annonce

apercevoir une vapeur bleuâtre sortant de mes doigts. Le somnambule voit également la main et le visage du gouverneur de mes enfans; il répond à ses questions aussi facilement qu'aux miennes; mais cela semble le fatiguer. Interrogé si le purgatif qu'il avait pris la veille avait bien opéré, il se plaignit de l'inefficacité du remède, parce que la dose en était trop faible, et demanda qu'elle soit augmentée de moitié pour le soir. Son sommeil magnétique était très-profond, et son réveil fut pénible.

*Septième crise.*

*Du* 3. Le foie est entièrement guéri; le somnambule n'y reconnaît la place des pustules dont cette partie était attaquée, que par de petites taches d'un rouge pâle. Il voit ses intestins dans un meilleur état; mais il y aperçoit encore des taches rouges. La protubérance près du nombril, a totalement disparu; il n'y voit plus qu'une marque rougeâtre. Le vide qu'il avait observé dans la région de la rate, se remplit. La poudre purgative, prise la veille, a opéré copieusement; il en suspend l'usage pour le soir, et n'en prendra que le lendemain. Le somnambule éprouve maintenant un bien-être

général; la satisfaction qu'il en témoigne, annonce sa guérison prochaine. Je l'avais endormi au commencement de la séance, par une passe rapide de la main, et à trois pas de distance. Je l'ai éveillé par le souffle froid, et à distance.

*Huitième crise.*

*Du 4.* J'ai endormi le somnambule par un seul regard. Il me répète que son foie ne lui offre plus le moindre signe des petits abcès dont il était couvert. La protubérance près du nombril est entièrement dissipée, et sans laisser aucune trace. Ses intestins vont de mieux en mieux; les taches rouges y diminuent sensiblement, et disparaissent pour la plupart; mais il y aperçoit une raie rouge. Le vide qui existait au dessous des poumons ou dans la région de la rate, se remplit peu à peu : le somnambule annonce que bientôt cette partie sera rétablie dans son état naturel. Interrogé sur sa rate, il m'en fait la description; elle avait été également attaquée. Il voit aujourd'hui l'abcès du nombril sous la forme d'une grappe jaunâtre, qu'il compare à une framboise, et y aperçoit un suintement. Le malade a demandé, pour son déjeûner du lendemain, du chocolat à la vanille et

au lait. Interrogé sur le terme de sa maladie, il varie dans ses réponses. Lors de ses premières crises, il marquait vaguement, pour sa guérison, un terme assez rapproché. Dans sa quatrième crise, il avait fixé son rétablissement à huit jours; dans la cinquième crise, à quatre; et dans la septième, à cinq. Il paraît, en général, qu'il n'est pas doué d'une prévision sûre; mais sa lucidité offre des phénomènes remarquables, qui ne sont pas toujours accompagnés d'une grande précision, car ayant placé ma montre sur son estomac, il en a indiqué l'heure, en se trompant de quatre minutes. Je l'ai réveillé aujourd'hui, à la fin de la séance, par un simple ordre verbal, et sans manipulation.

*Neuvième crise.*

*Du* 5. Le somnambule annonce que le foie, ainsi que la rate, sont parfaitement rétablis dans leur état naturel; mais que le vide dont il a été déjà fait mention, n'était pas encore rempli. Il ne voit plus de taches sur ses intestins; mais il y aperçoit encore la raie rouge. L'abcès du nombril lui donne de la frayeur; cet abcès lui paraît de la largeur du couvercle d'une outre à tabac; une partie de l'abcès est prête à crever,

et l'autre n'est pas encore à son point de maturité : il y voit de l'inflammation et un suintement. Dans cette séance, j'eus avec ce somnambule un assez long entretien, pour l'engager à chercher les remèdes qui pourraient accélérer sa guérison. A force de le questionner, il me parla de gouttes d'une couleur rougeâtre, et d'une odeur agréable. Il voyait ce remède, disait-il, dans une phiole anglaise, sur un meuble de sa chambre : il ne put, pour cette première fois, m'en dire la composition. Nous parlâmes d'autres choses; savoir, de la circulation du sang qu'il voyait en mouvement dans son cœur, et ensuite du fluide magnétique, qu'il appelle *vapeur*, et auquel il attribue de puissans effets. Je jugeai ensuite à propos de renouveler mes insufflations sur ce somnambule. Il me dit, d'un air riant : Vous me faites grand bien; voilà le pus qui sort à l'instant de mon abcès au nombril; je le vois couler intérieurement sur mes *boyaux*. Je lui demandai : Y a-t-il beaucoup de matière? — Assez; elle est jaune. — Mettant alors plus d'action en magnétisant le malade, j'ajoutai : Voyez-vous encore cette matière? — Oui; mais en moindre quantité. — Puis il poussa un profond soupir, ce qui m'engagea à lui demander s'il se trouvait soulagé.—

Oui; mais il ne coule presque plus rien; cependant il reste encore beaucoup de pus. — Après quelques instans de silence, le malade m'apprit, de son propre mouvement, qu'il y avait du *trifolium* dans la petite fiole dont il m'avait parlé précédemment. J'ajoutai : Y a-t-il encore autre chose dans ce remède? — Oui; mais je ne sais le dire. Tous mes efforts furent inutiles ce jour-là, pour engager le somnambule à me donner la composition du remède qui, disait-il, devait se prendre le matin, à la dose d'une cuillerée à thé et sans mélange d'eau. Parlant ensuite de la nécessité de suivre le régime qu'il s'était prescrit, il avoua un grand désir de manger de la viande; mais il ajouta qu'il fallait bien l'en empêcher. A son réveil, j'oubliai de lui rappeler de se conformer à cette dernière prescription. Il mangea en effet de la viande, s'en trouva incommodé; mais heureusement cette imprudence n'eut pas de suite; sa guérison en a peut-être été retardée. Dans cette même séance, l'insufflation à chaud, dans les oreilles, produisit encore le trépignement, accompagné d'un sourire de satisfaction. Il avait été endormi par l'application sur le cœur, d'un anneau magnétisé, et fut réveillé par les procédés ordinaires.

*Dixième crise.*

*Du* 6. Le magnétisme, par attouchement, et une forte pression sur le nombril du malade, ne lui causent aucune douleur. Il voit la matière purulente s'écouler de l'abcès, qui est presque entièrement mûri : l'inflammation et la rougeur en sont beaucoup diminués. Les intestins, qui étaient auparavant gonflés et rouges, sont en meilleur état; ils lui paraissent ridés. Interrogé sur sa santé, Macgille répond qu'il ne souffre plus, et qu'il éprouve un *grand bien-être*. Il ajouta que son intérieur lui paraissait bien éclairé, et que le reste de son corps était obscur. Mon fils cadet assistait à cette séance, pour prendre note de la conversation, ce qui me donna lieu de demander au somnambule : Y a-t-il quelqu'autre personne que moi dans cette chambre? — J'entends bien quelqu'un remuer. Un instant après, il reconnut mon fils au son de la voix. Je dirai, en passant, que ce somnambule, au bout de quelques jours, devint parfaitement isolé : il n'entendait que ma voix. Je renouvelai mes insufflations à chaud; le malade dit alors, et de son propre mouvement, que son abcès était mûri. L'ayant questionné sur l'effet qu'il y ressentait,

il répondit que le pus commençait à suinter, et prenait une direction oblique vers la rate, en passant à la superficie des intestins. J'ajoutai : Voyez-vous vos intestins? — Je les vois; mais pas très-distinctement : ils sont humides, jaunâtres et ridés. — Vous rappelez-vous les gouttes dont vous me parlâtes hier? — Oui, je me les rappelle. — De quoi sont-elles composées? — Après un moment de silence : C'est du *trifolium*. — Qu'y a-t-il encore? — Je crois que c'est de l'*artemisium*. — A quoi reconnaîtrai-je cette plante? — Je ne sais comment la nommer en russe; mais il y en a dans le jardin. — Où la trouverai-je? — Dans les orangeries. Puis s'exprimant avec un pénible effort, le somnambule dit : Il y en a de desséchées dans l'orangerie supérieure : j'y vois aussi de la sauge. — Pourrez-vous nous procurer ces plantes? — Oh oui, je les vois bien; je suis bien sûr de les trouver moi-même. Je ferai observer ici que la lucidité de Macgille, au sujet de plantes qu'il pouvait connaître, paraîtra naturelle sans doute de la part d'un jardinier; mais j'ai voulu rendre compte, avec le plus grand scrupule, de tout ce que j'ai observé dans le courant de cette cure intéressante. Elle présente, d'ailleurs, d'autres phénomènes magnétiques plus caractérisés. J'en

reviens à mon malade. Il s'occupa, dans cette séance, avec beaucoup d'action, du nouveau remède qui, disait-il, devait être composé avec les feuilles de l'*artemisium* et les racines du *trifolium*, pour en former des gouttes; qu'il en prendrait, le matin, dans une cuillère à thé, et à jeun, pour fortifier son estomac et nétoyer ses intestins. Il ajoute que son abcès du nombril percerait dans deux jours. Le somnambule demanda, avant d'être réveillé, qu'on le remît en crise dans la soirée.

*Onzième crise.*

*Du même jour.* Après avoir été magnétisé pendant quelques minutes, le somnambule annonça de lui-même qu'il voyait son abcès, ainsi que le suintement de la matière, qui recommençait à en sortir; qu'il apercevait distinctement la trace du pus dans les intestins, à la superficie desquels il s'était écoulé; que la grosseur et la surface de cet abcès étaient diminués depuis le jour précédent; qu'il n'y voyait presque plus de rougeur, mais encore beaucoup de taches jaunâtres. Il répéta, avec assurance, que l'abcès crèverait deux jours après. Cette dernière manière de s'exprimer fait voir que, malgré les suintemens

dont le somnambule avait parlé précédemment, l'abcès, encore rempli de beaucoup de matières, devait éprouver une évacuation plus considérable au jour marqué. Le malade enfin annonça, d'un ton plein de satisfaction, que toute sa maladie finirait avec l'abcès qui était sur le point de guérir ; il ajouta que, pour le moment, il ne ressentait aucune douleur : cependant il se prescrivit toujours le même régime, en s'interdisant encore l'usage de la viande. Le reste de la séance fut employé à faire quelques expériences magnétiques. Il annonça qu'il voyait très-distinctement mes mains et mon visage ; mais que le reste de mon corps lui était caché, disait-il, par un brouillard. Il nous parla ensuite de l'eau magnétisée. Ce somnambule, sans se tromper, la distinguait toujours de l'eau commune, et il attachait de grandes vertus à la première, qu'il adopta, dans le courant de sa maladie, pour sa boisson ordinaire, et qu'il substitua à l'eau d'avoine, dont il avait d'abord fait usage. Il nous dit, dans la même séance, que, peu de jours auparavant, il avait ressenti pendant mon absence, une très-forte douleur d'entrailles, et qu'ayant bu un verre d'eau magnétisée, sa douleur s'étant aussitôt dissipée, il s'était endormi du sommeil le plus paisible.

Je vous dirai enfin, Messieurs, que Macgille a obtenu une guérison complète. Il y a eu encore *neuf crises*, non moins intéressantes que les prémières. Je me réserve de vous en rendre compte un autre jour; vous y verrez les progrès de la clairvoyance de ce somnambule, dont la santé bien rétablie ne donne plus la moindre inquiétude.

# LETTRE

DE M. GRÉA FILS, A M. LE MARQUIS DE PUYSÉGUR.

Besançon, 23 décembre 1817.

MONSIEUR,

« Mon long silence vous aura peut-être fait penser que j'avais renoncé à m'occuper du magnétisme. Il est bien vrai que, depuis mon départ de Paris, je n'ai pu m'y appliquer autant que je l'aurais désiré, car magnétiser est devenu pour moi une espèce d'habitude et de besoin moral qu'il m'est pénible de ne pouvoir satisfaire. Quoique beaucoup d'occasions se soient offertes à moi de magnétiser, les circonstances dans lesquelles je me suis trouvé m'ont donc seules forcé de les laisser échapper; mais il s'en présentera d'autres, je l'espère, et je les saisirai avec empressement.

« N'ayant rien de bien important à communiquer aujourd'hui à la Société du magnétisme, je me bornerai à vous prier de lui faire part du

fait suivant, qui m'a paru mériter quelqu'intérêt. Veuillez être, auprès de ces messieurs, l'interprète de ma sincère adhésion à la doctrine qu'ils professent, et leur faire mon compliment sur le haut degré d'intérêt que présentent les Mémoires qu'ils font actuellement imprimer.

« Dans l'automne de 1816, j'avais touché pendant quelques minutes, et sans la prévenir de ce que je faisais, la fille domestique d'une de mes tantes; je lui avais fait boire ensuite un verre d'eau, magnétisé. Cette fille, qui jusque-là n'avait point été bien réglée, le devint à cette époque et se porta bien asssez long-temps, ce qu'elle attribua au verre d'eau qu'elle avait bu, et dans lequel elle croyait d'autant plus volontiers que j'avais mis quelques drogues, qu'elle lui avait, disait-elle, trouvé un goût fade et tout particulier.

« Je n'avais plus songé à magnétiser cette fille depuis cette époque, lorsque, dans le courant du mois de juillet dernier, je fus, en arrivant à Lons-le-Saunier, sonner à la porte de la maison de ma tante : on ne vint point m'ouvrir; y étant revenu plus tard, les voisins me dirent que ma tante n'était point en ville, mais qu'une de ses domestiques y était arrivée dans la matinée; je recommençai alors à sonner, jusqu'à ce

qu'enfin cette fille vînt m'ouvrir : elle était fort souffrante; à peine avait-elle eu, me dit-elle, la force de s'habiller à moitié et de se traîner jusqu'à la porte; elle se plaignait de vives douleurs dans les jambes, les reins, l'estomac et la tête. Étant partie de grand matin de la campagne, où elle était avec sa maîtresse, elle avait fait rapidement trois lieues de pays avec une charge très-pesante, et en arrivant toute en sueur, elle avait eu l'imprudence de boire beaucoup d'eau fraîche; présumant qu'une transpiration arrêtée allait lui occasionner une forte maladie, je ressentis le désir aussitôt d'y mettre obstacle en la magnétisant; mais je n'osais m'y livrer, sachant que, dans quelques heures, il me faudrait partir pour faire un voyage assez long que des affaires urgentes nécessitaient..... Dans cette perplexité, je me bornai donc à la toucher quelques instans. J'obtins presqu'aussitôt la cessation de son mal de tête, mais non de ses autres douleurs. Dès que ma main approchait de son front, ses paupières s'appesantissaient, et le sommeil était prêt à lui prendre; mais je l'arrêtais chaque fois, à cause de l'impossibilité dans laquelle je me trouvais de suivre son traitement..... Au bout de huit ou dix minutes, je cessai

donc totalement mon action magnétique ; et la voyant engourdie, je lui dis d'aller se recoucher, et d'avoir soin de se bien couvrir, afin de rappeler la transpiration.

« Je fus ensuite écrire dans un appartement attenant à sa chambre ; et lorsque j'eus terminé ma lettre, j'adressai la parole à la malade, qui de son lit me répondit comme une personne à moitié endormie : peut-être même l'était-elle tout à fait, car elle n'a conservé aucun souvenir de m'avoir parlé ; mais pressé de sortir, je n'allai pas dans ce moment m'en informer.

« Tourmenté cependant, et comme malgré moi, par un sentiment secret d'inquiétude, je revins dans l'après-dîner à la maison de ma tante ; mais j'y sonnai plusieurs fois infructueusement, personne ne vint à la porte. J'eus alors, autant que je puis m'en rappeler, la volonté que cette fille vînt m'ouvrir ; et je sonnais encore dans cette intention, lorsqu'un voisin m'apprit qu'elle était partie il y avait un quart-d'heure environ, pour aller à plus de deux lieues faire une commission qui lui avait été expressément recommandée la veille. La croyant d'après cela, fort bien rétablie, je ne pensai plus du tout à elle.

« De retour de mon voyage, qui avait duré

huit à dix jours, j'allai revoir cette fille, qui me conta, non sans peine, et avec un air mécontent, qu'après que je l'avais fait se recoucher, elle s'était endormie d'un sommeil singulier, dans lequel elle voyait une étendue immense, et entendait tout (notez qu'elle demeurait seule dans la maison de ma tante); qu'elle s'était ensuite réveillée ne souffrant plus, mais bien étonnée de se trouver à terre à côté de son lit, et roulée dans son drap; que se trouvant encore engourdie, elle était parvenue avec peine à la chambre voisine, pour y voir l'heure qu'il était, et que s'étant ensuite habillée, elle était partie; qu'arrivée à un quart de lieue environ de la ville, l'envie de dormir qui l'obsédait, était tout à coup devenue si forte, qu'elle n'avait eu qu'à peine le temps d'aller se jeter au pied d'un buisson qui borde la route, qu'elle y avait dormie, et ne savait dire combien de temps (il paraît, d'après l'heure de son arrivée au lieu où elle allait, que ce fut pendant une demi-heure au moins); elle avait rencontré peu après son réveil, une voiture sur laquelle elle avait achevé sa route, elle y avait eu constamment les yeux appesantis, et il lui était survenu un saignement au nez assez considérable; arrivée à sa destination, elle

avait cédé au besoin de dormir qui la dominait si impérieusement, elle s'était mise au lit, y avait reposé tranquillement, ce qui lui avait fait grand bien. Cependant la propension à la sorte d'assoupissement et d'engourdissement dont elle était tourmentée avait continué les deux jours suivans, au bout desquels n'éprouvant plus rien, elle s'était retrouvée en fort bonne santé.

« Peu de temps après j'interrogeai sur cette singulière aventure, un somnambule que j'avais obtenu depuis quelques jours seulement : il me fut répondu que la domestique de ma tante n'ayant point été démagnétisée, l'effet spontané que j'avais produit sur elle s'était prolongé jusqu'à son entier rétablissement; après que je l'eus fait se coucher, ajouta-t-on, elle était tombée dans un état de somnambulisme imparfait, semblable à celui dans lequel se trouvent le plus ordinairement les somnambules naturels. Dans cet état, elle avait voulu s'occuper de son ménage, s'était levée, puis recouchée dans son drap, au pied de son lit. Le somnambule vit aussi que l'envie de dormir l'avait poursuivie le long de la route, et que le sang s'était porté à la tête : il ne me parla point de l'hémorragie, ce qui ne m'étonna pas, ne

l'ayant pas jusqu'alors jugé très-clairvoyant; aussi ne lui en parlé-je pas.

« Cette fille a raconté depuis, que pendant les trois ou quatre jours qu'a duré son espèce d'engourdissement et de besoin de dormir, j'avais toujours été devant ses yeux; qu'elle était alors très en colère contre moi, parce qu'elle était persuadée que j'avais été bien sciemment la cause de l'état singulier qu'elle avait éprouvé, état que, malgré tous ses efforts, elle ne pouvait faire cesser, et dont elle était d'autant plus honteuse et affligée, qu'elle sentait bien qu'aux yeux de tout le monde, il la faisait paraître comme hébêtée. Je crois bien que si cette fille redevenait malade, elle ne voudrait certainement plus que je la magnétisasse, de crainte d'être encore une fois ce qu'elle appelle *ensorcellée.*

« Je prie d'observer que le moment où elle s'endormit sous un buisson près de la route, paraît coïncider avec celui où, pour la dernière fois, je frappai et sonnai inutilement à la porte de ma tante.

« Je n'ajouterai qu'un mot à ce récit, c'est que ç'à été pour cette pauvre fille un grand bonheur que tout se soit passé ainsi. Que de dangers ne lui ai-je pas involontairement fait

courir, lorsqu'après l'avoir fait entrer dans un état magnétique, elle s'est trouvé exposée loin de moi à toutes les influences et impressions extérieures étrangères à son bien-être et à sa sécurité. Ceci ne contribuera pas peu à me faire redoubler de prudence dans l'emploi du magnétisme, et je souhaite bien que la publicité de ma faute innocente dans vos intéressans Mémoires, fasse réfléchir les personnes qui croiraient pouvoir se permettre d'employer le magnétisme sans toutes les précautions de sagesse qu'il exige.

« Quant à rendre raison d'un tel fait, je laisse chacun libre de l'expliquer comme bon lui semble, et me borne à savoir que j'ai la puissance d'en produire de semblables, sans m'inquiéter de la manière dont ce grand œuvre de la nature peut s'opérer. Les divers systèmes qui, à cet égard, ont paru jusqu'ici, ne me paraissent d'aucune utilité dans la pratique du magnétisme : les uns croiront à l'existence et à l'action d'un fluide subtil; d'autres à l'existence et à l'action d'un esprit de vie... D'autres pensent que l'ame seule agit par le moyen de la volonté. Peut-être un jour attribuera-t-on plus particulièrement et nominativement tous les bons et grands effets

magnétiques-animal à la puissance et à l'énergie de la foi, etc. etc. »

*Extrait de la réponse de M. de Puységur, à M. Gréa fils.*

15 janvier 1818.

« Il est des mots tellement consacrés dans le langage des hommes, qu'on ne peut, avec trop de ménagement et de sobriété, les employer dans un sens différent de celui qu'on est généralement convenu de leur donner : tel il en est du mot *foi*, qui, parmi tous les peuples civilisés de la terre, a toujours été appliqué par eux aux dogmes et aux mystères de la religion qu'ils ont embrassée.

« Lorsque les magnétiseurs expriment par le mot *foi* leur croyance au magnétisme, et qu'ils attribuent à cette foi l'efficacité de leur puissance magnétique, ce serait donc mal interpréter leur pensée, que de supposer qu'ils assimilent la foi des magnétiseurs à la foi des chrétiens : Ce n'est pas qu'elles ne puissent parfaitement s'allier ; mais il suffit que l'on puisse avoir l'une sans l'autre, et qu'elles ne conduisent pas directement au même but, pour que nous nous fassions un devoir de ne pas les confondre.

« Oh ! quel accord et quelle harmonie sociale

régneraient parmi les hommes, si, dans toutes les branches de leurs rapports intellectuels, ils pouvaient toujours, ainsi que les magnétiseurs, se rallier par *la foi* à des vérités positives et pré-existantes, ou tout au moins, comme les mathématiciens, à des vérités axiomatiques dont l'énoncé seul serait la démonstration ? Faut-il s'étonner si les hommes livrés à la merci de leur raison et de leur jugement, ne sont presque jamais d'accord sur rien ? lorsqu'égarés depuis si long-temps de leur source originelle, et devenus sourds à la voix qui seule peut les y ramener, ils n'ont plus entr'eux de point de contact ni d'unité centrale autour duquel ils puissent se rallier !

« Aurait-on jamais mis en question, à la fin du siècle dernier, la monarchie française, la succession légitime de nos rois au trône de leurs pères, la liberté légale des Français et l'égalité de leurs droits, si des axiomes sociaux eussent été la sauve-garde de ces bases fondamentales de l'ordre social, contre tout novateur assez impudent ou assez insensé pour essayer de les ébranler ?

« Notre association magnétique, de peu d'importance encore, il est vrai, aujourd'hui, par le nombre des individus qui la composent, mais

déjà fort étendue, par ses correspondances sur tous les points de l'Europe civilisée, n'a point heureusement à craindre de semblables fermens de dissolution. Chacun de nous pourra bien varier sur la manière d'opérer et de s'expliquer les phénomènes magnétiques; mais cet axiome fondamental de notre foi:

*L'homme a la puissance d'agir sur l'organisme de son semblable, par l'acte et selon la direction de sa volonté,*

axiome qui, enchaînant la raison sous l'empire de l'esprit, ne laisse plus à l'homme d'autre moyen de se glorifier que dans son humilité, est ce qui, dans tous les temps, préservera notre Société de tout ce qui pourrait en troubler l'harmonie.

# RECHERCHES HISTORIQUES

## SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

## *Principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs, et dans les Gaules.*

---

( Suite de la 1re partie. )

### *Des Sibylles.*

§ 3. Il n'y a aucun pacte tacite avec le Démon dans les phénomènes du magnétisme.

Nous allions reprendre nos recherches historiques, lorsqu'on nous a mis sous les yeux un ouvrage tout récent contre le magnétisme animal, intitulé : *Superstitions des philosophes*, ou *les Démonolâtres*.

L'auteur reconnaît, comme certains, tous les phénomènes qui appartiennent au magnétisme animal ; il convient de cette faculté de prévision qui dévoile l'avenir, de cette perspicuité qui fait lire dans les pensées, connaître les

maladies et les remèdes ; enfin, il admet tous les attributs qui caractérisent le magnétisme ; mais, chose étonnante ! il veut que tout soit l'œuvre du diable.

Il parle aussi des sibylles. Il établit entr'elles et les somnambules magnétiques, le même rapprochement, les mêmes rapports que nous y avons trouvés ; mais c'est pour conclure, que le principe de l'agitation des sibylles, étant le démon, c'est aussi le démon qui est le principe de tout ce qui se passe parmi nos crisiaques.

Ces reproches contre le magnétisme sont si bizarres, et doivent même paraître si extraordinaires aujourd'hui, qu'on trouvera sans doute surprenant que nous nous donnions la peine d'y répondre.

En effet, nous aurions laissé l'ouvrage dans l'oubli, si nous n'avions reconnu qu'il était écrit précisément pour induire en erreur les gens simples.

En appelant le magnétisme *superstition des philosophes*, l'auteur confesse au moins que les gens instruits, les gens qui pensent, ceux enfin qu'on appelle *philosophes*, reconnaissent et adoptent le magnétisme. Tous, sans doute, sur cette adoption, ne seront pas de son avis ; mais tous certainement se réuniront pour lui sou-

tenir que, dans les opérations du magnétisme, il n'y a ni diable ni diablerie.

Cette opinion superstitieuse qui place le démon par-tout, prit naissance dans ces temps d'ignorance, où l'intérêt monacal et la crédulité des peuples faisaient éclore ces légendes ridicules, qui ont causé tant de tort à la religion.

Voulez-vous savoir comment les légendistes sont qualifiés par un des docteurs du Concile de Trente ? « Ce sont, dit-il, des hommes qui avaient *une bouche de fer, un cœur de plomb, et un esprit certainement peu difficile et peu sage* (1). »

Une critique impartiale et éclairée de la part de nos théologiens les plus recommandables, avait insensiblement ramené les choses au point de la vérité. Voudrait-on aujourd'hui nous replonger de nouveau dans les ténèbres,

(1) *Nec ego hic libri illius auctorem excuso, qui* SPECULUM EXEMPLORUM *inscribitur, nec historiæ etiam ejus, quæ* LEGENDA AUREA *nominatur. In illo enim miraculorum monstra sæpiùs, quam vera miracula legas : Hanc homo scripsit* FERREI ORIS, PLUMBEI CORDIS, ANIMI CERTÈ PARÙM SEVERI ET PRUDENTIS. Melchior Cano, lib. II, *De locis theolog.*, cap. VI, part. medi.

Melchior Cano était un savant théologien espagnol, de l'ordre de St.-Dominique ; il fut depuis nommé évêque des îles Canaries, et mourut à Tolède en 1560.

et ressusciter la démonomanie avec tous ses entourages?

Ce que nous avions déjà dit dans les sections précédentes, et les opinions de quelques-uns des SS. Pères sur la faculté de prévision, qu'ils considèrent non comme l'œuvre du démon, mais comme un attribut naturel de l'ame, suffirait certainement pour réfuter l'écrivain anonyme.

Il en est de même pour ce qui concerne les sibylles. Les plus graves philosophes ne les ont regardées comme inspirées que par la nature; et quelques saints Pères ont voulu que ce fût de Dieu même qu'elles tinssent leurs inspirations, à cause de leur virginité.

Que dira l'anonyme, de saint Thomas, qui veut les placer en paradis (1), et de cette singulière accolade du roi David avec la sibylle, *teste David cum sibyllâ?* Voilà qui prouve que tout le monde ne pense pas comme lui sur le compte des sibylles.

Nous ne sommes pas théologiens ; nous ne pouvons donc ici parler que le langage de la saine philosophie, qui est l'accord de la raison avec la foi.

---

(1) *Sibylla debet inter personas in fide Christi explicitè salvatas, computari.* St. Thom., 22, quæst. 172.

Nous admettons complètement la manière dont s'explique le Père Calmet (1), dans sa Dissertation sur les obsessions et possessions du démon.

« Il y a, dit ce commentateur, plusieurs ca-
« ractères douteux et équivoques dans les ob-
« sessions du démon, *et il y en a beaucoup*
« *moins de réelles que l'on ne s'imagine.* Nous
« n'entreprendrons la défense d'aucune autre
« que de celles qui sont clairement marquées
« dans l'Ecriture, ou qui se trouvent dans
« l'histoire, avec des circonstances si sûres et
« si extraordinaires, que l'on ne puisse raison-
« nablement les attribuer ni à la maladie ni à
« l'imagination, ni à la supercherie de ceux
« qui contrefont les possédés, *ou de ceux qui*
« *les supposent, par des motifs d'intérêts ou*
« *d'amour-propre. Nous ne sommes les défen-*
« *seurs ni de la vaine superstition des peu-*
« *ples, ni du prétendu pouvoir excessif du*
« *démon, ni des faux miracles, ni de la*
« *sotte crédulité des ignorans.* »

Il est certaines expressions que l'on em-

---

(1) Augustin *Calmet*, savant Bénédictin de Saint-Vannes, né l'an 1672, abbé de Saint-Léopold de Nancy, puis de Senones, où il mourut en 1757.

ploie tous les jours, et qu'on répète ensuite sur parole, sans savoir trop ce que l'on dit. Tel est ce mot de *pacte tacite*, qu'on retrouve à chaque instant dans les démonographes. A-t-on réfléchi un instant sur ce que c'est qu'un *pacte tacite?*

Un pacte est, en général, une convention faite volontairement et en pleine connaissance de cause, par laquelle les parties s'obligent respectivement à donner ou à faire telle ou telle chose.

Le pacte est explicite, quand il est consigné dans un acte patent; il est tacite, quand il n'est pas écrit, mais qu'il dépend de certaines choses convenues.

Ainsi un bail est écrit; voilà un pacte explicite. Le terme du bail est expiré; la location continue par tacite réconduction : voilà le pacte tacite.

Une charte pleine de sagesse établit entre le souverain et ses peuples, les lois qui doivent les régir; voilà le pacte explicite. Ces lois conviennent à un étranger; s'il vient s'établir dans le royaume, par cela seul il se soumet à ces lois; voilà le pacte tacite.

Mais que le pacte soit explicite ou tacite, il faut toujours : 1° connaissance de cause;

2° volonté de s'obliger de la part des parties.

Sans volonté on ne s'oblige pas, encore moins quand on ne connaît pas.

Comment donc trouver actuellement un pacte, soit explicite, soit tacite, avec le diable, dans les opérations du magnétisme? Point de volonté formelle de la part du magnétiseur de se lier avec le démon; point de volonté tacite. Point de formules, point d'abus du nom de Dieu, de celui des saints, ou des choses saintes; enfin point de cérémonies. Voilà cependant les seuls indices d'un pacte tacite.

Le magnétisme se pratique en imposant les mains sur la tête du malade, ou en les promenant sur la surface du corps, à une distance plus ou moins rapprochée. Certainement ces actes sont simples, naturels, et ne renferment aucune idée d'un pacte. Quand, comment, et à quel propos le démon aurait-il attaché la formation d'un pacte à un mode d'agir aussi indifférent, et, on ose le dire, aussi innocent? A qui a-t-il révélé ses secrets à cet égard? L'existence d'un pacte est donc ici entièrement lettre close.

Il n'appartient pas au démon de prescrire des lois, encore moins de changer la nature et la moralité des faits et des choses.

Il n'y a de mal que ce qui est mal; et ce qui est bien, ne peut jamais, par la seule volonté du diable, devenir mal. Au moins faudrait-il un concours de la part de celui qui entend se lier; la connaissance qu'il forme un pacte avec le diable, et la volonté de le former. Les intentions des magnétiseurs y sont diamétralement opposées.

Il est dans la nature beaucoup de phénomènes extraordinaires qu'on n'explique pas, et qu'on ne peut pas expliquer; on ne s'est pas avisé pour cela de dire qu'ils étaient surnaturels: ou bien il faudrait dire que tout ce qu'on ne peut pas expliquer, est surnaturel.

Tous les phénomènes que l'on remarque dans le magnétisme animal, ne paraissent extraordinaires que parce qu'on ne connaît pas tous les ressorts de la nature; que parce qu'on ignore l'influence d'un corps animé sur un corps animé, le principe des sympathies, l'action, soit interne, soit externe, de ce qu'on appelle *esprits animaux;* sur-tout la force, le jeu, l'étendue et toutes les modifications de l'imagination; enfin la plus grande de toutes les puissances, la puissance de la volonté.

Les limites entre ce qui est naturel et ce qui est surnaturel, ne sont point connues. La règle

générale est *que tout appartient à l'ordre naturel, à moins qu'on ne démontre le contraire.*

C'est donc à ceux qui allèguent, qu'une œuvre est l'œuvre du démon, à le prouver bien clairement.

Dieu, en créant le monde, a créé les causes secondes. C'est à ces causes secondes qu'il a laissé le cours des choses. S'il s'est réservé ou s'il permet quelquefois de les suspendre, ce n'est que dans de grandes occasions, et pour la gloire de la religion.

A croire les adversaires, les causes secondes seraient interrompues à tout propos, par le caprice du diable, par la volonté d'un magnétiseur, pour des futilités, pour des riens. Cela ne peut pas être, et paraîtrait indigne de la majesté divine.

Tout est naturel dans le magnétisme, et principalement ses moyens d'actions. A-t-on seulement calculé quelle est en physique la puissance du contact et du frottement?

La superposition de deux métaux différens produit le galvanisme. Le frottement d'un plateau de verre fait naître l'électricité. M. Haüy vient d'annoncer que la simple pression de la main sur une tourmaline, la rendait électri-

que (1). Le point de contact donne à l'attraction toute sa force. Le fer s'attache à l'aimant par le point de contact, et s'aimante lui-même quand il y a frottement ; il suit la direction de l'aimant à distance, et même à travers les corps solides intermédiaires. Le toucher développe le calorique. Le frottement fait prendre feu aux roues d'une voiture. Le phosphore donne de la lumière par le frottement. Par le frottement s'opèrent des détonations surprenantes que nous fait entendre la chimie. Par le simple contact, des cotons, des laines sont infectés, et portent la contagion d'un hémisphère à l'autre.

Avec quelle efficacité les mêmes causes doivent-elles agir sur les corps animés, sur des parties irritables et sensibles, sur les nerfs, sur le cerveau, sur le plexus phrénique?

Enfin les médecins eux-mêmes n'ordonnent-ils pas les frictions, et ne s'en servent-ils pas avec succès dans une multitude de cas?

Un résultat non contesté du toucher magnétique est d'accélérer la circulation, d'augmenter les forces vitales; il n'en faudrait pas davantage pour rendre raison de l'influence heureuse qu'il a sur les maladies.

---

(1) *Annales de physique et de chimie*, mai, 1817.

Mais revenons à notre prétendu pacte.

Ce qui tient à un pacte, est ordinairement circonscrit dans un petit nombre de personnes, et se trouve accompagné de formules et d'invocations. Ce qui vient de la nature appartient à tous les hommes. Or, tous les hommes sans distinction, quand ils le veulent fortement, peuvent magnétiser. C'est donc un apanage de la nature de l'homme, et non l'effet d'un pacte.

Pourquoi, s'il y avait un pacte, l'action du magnétisme dépendrait-elle des forces, de la santé, de l'âge du magnétiseur? Pourquoi souvent le magnétisme passif n'aurait-il plus d'effet sur un somnambule, et principalement quand la guérison a eu lieu? Pourquoi le somnambulisme ne se manifeste-t-il que dans les jeunes gens, et rarement dans les vieillards? Pourquoi se trouve-t-il quelquefois des sujets absolument réfractaires à l'action du magnétisme? Et le pacte, que devient-ils alors?

On voit que l'âge, l'état de santé ou de maladie, la constitution, font tout activement et passivement, dans le matériel du magnétisme.

Le magnétisme, au reste, ne produit rien, que nous n'ayons déjà rencontré dans une multitude de cas. Les maladies nerveuses, la bile noire, les plantes vénéneuses, les gaz, les ap-

proches de la mort, ne nous reproduisent-ils pas tous les phénomènes que l'on attribue au magnétisme ?

Le noctambulisme ou somnambulisme naturel, ne présente-t-il pas les mêmes merveilles ? Le noctambule ne voit-il pas les yeux fermés ? Ne lit-il pas dans les ténèbres? Ne développe-t-il pas un esprit plus vif, une mémoire plus heureuse ? Ne compose-t-il pas, et même avec plus d'éloquence que dans l'état de veille? etc. Où sera ici le pacte tacite? Il ne viendra pas du magnétiseur, puisqu'il n'y a pas de magnétiseur. Il ne viendra pas du noctambule, puisqu'il est dans le sommeil.

Les auteurs qui ont écrit sur les superstitions sont pleins de contradictions. Pour eux, tout est miracle, sortilége ou superstition. Et ce qu'ils appellent ici *guérison miraculeuse*, là ils veulent que ce soit une guérison par sortilége ou par superstition; et cela par une erreur commune : parce qu'ils mettent dans l'ordre surnaturel, ce qui est tout à fait dans l'ordre naturel.

Thiers nous dit « que *Protogène*, prêtre « d'Edesse, par ses prières et par *son seul at-* « *touchement, guérissait* les enfans qu'il instrui- « sait; que le moine Jean avait reçu de Dieu *le* « *don de guérir de la goutte et de remettre les*

« *membres dénoués et disloqués;* que le moine « Benjamin *guérissait toutes sortes de maladies* « *en touchant seulement les malades de sa main,* « et en les oingnant d'une huile qu'il avait bé- « nite ; bien qu'il ne se pût guérir lui-même « d'une espèce d'hydropisie, qui le rendit si « gros et si enflé, qu'il ne pouvait plus passer « par la porte de sa cellule ; que le moine *Moyse* « de Lybie guérissait les maladies par ses prières, « comme faisait aussi *Julien*, moine d'Edesse, « qui, outre cela, chassait les démons ; que « *Parthénius*, évêque d'une ville de l'Helles- « pont, ressuscitait les morts, commandait aux « démons, et *guérissait de diverses sortes* « *de maladies;* que *Capras* avait le même « pouvoir *sur les maladies* et *sur les dé-* « *mons*, etc. (1) »

« Mais, continue Thiers, ils étaient de saints « personnages, mais ils n'abusaient ni des pa- « roles de l'écriture sainte, ni de celles des di- « vins offices : ils ne s'attachaient point à certains « jours, à certaines cérémonies, etc. »

Nos magnétiseurs n'abusent pas plus que

---

(1) *Traité des superstitions*, par Thiers, liv. VI, ch. IV. J. B. Thiers, né vers 1636, mort en 1703, était bachelier en théologie de la Faculté de Paris.

ces saints personnages, des paroles de l'écriture sainte, ni de celles des divins offices; ils ne s'attachent non plus, ni à certains jours, ni à certaines cérémonies. Ils vouent, avec Thiers, au reproche infamant de superstition, tous ceux qui emploient de semblables pratiques.

Mais pourquoi, s'ils opèrent les mêmes guérisons que ces pieux personnages, veut-on que ces guérisons ne soient, dans leurs mains, que l'ouvrage du démon, tandis que, dans les autres, on veut que ce soient des miracles?

Il est certain que les cures dont Thiers nous a donné le tableau, par la nature des maladies et par le moyen de guérison, sont communes à nos magnétiseurs. Nos magnétiseurs guérissent par le toucher, les maladies de tout genre. Ils guérissent notamment celles qu'on a confondues long-tems avec les possessions. Ils ne ressuscitent pas les morts. Dieu seul peut opérer ce miracle. Mais ils rappellent à la vie des léthargiques, des cataleptiques, genres de malades qu'on a souvent pris pour morts, et qu'on a quelquefois inhumés comme tels.

Là où sont les mêmes effets, doivent se trouver les mêmes causes. Les magnétiseurs auraient autant de raison de dire : Puisque c'est par le magnétisme que nous guérissons les malades, pourquoi vos pieux personnages n'auraient-ils

pas opéré par la même vertu? Cette vertu est un attribut de la nature de l'homme.

Les bons religieux dont parle Thiers, avaient tout ce qu'il faut pour bien magnétiser; ils employaient le *toucher;* ils avaient, avec une ferme *confiance*, l'*intention* bien prononcée de guérir. C'est là tout le magnétisme.

Et les guérisons qu'ils opéraient devaient être d'autant plus promptes et d'autant plus éclatantes, que cette *confiance* et cette *intention* étaient plus caractérisées.

Ce que nous venons de dire reçoit un nouveau jour de certaines guérisons plus détaillées racontées par le jésuite Thyrée (1) et opérées par quelques-uns de nos saints d'occident (2). Les circonstances qui accompagnent ces guérisons, rappellent d'une manière si expresse les procédés du magnétisme, qu'il est bien difficile de ne pas s'y méprendre.

A la page 201 de l'ouvrage de ce jésuite, on lit que « Saint-Clair, abbé de Vienne, *chassa le démon du corps d'une servante, en lui mettant les doigts dans la bouche* (3). »

---

(1) Pierre Thyrée, Jésuite, né vers 1600, professeur de théologie, mort en 1676.

(2) *Dæmoniaci, hoc est de obsessis*, etc. Autore Petro Thyræo, societatis Jesu. Lugdun., 1603, in-8°.

(3) *S. Clarus, abbas viennensis, dæmonium ab ancillâ*

Au même endroit, il est dit : que Saint Germain, évêque de Paris, en guérit plusieurs par l'*imposition des mains* (1).

A la page 21, saint Martin guérit une femme d'un flux de sang, *par le seul toucher de son habit* (2).

A la page 215, Grégoire surnommé le Thaumaturge, *souffle sur un voile; il le met sur la tête d'un obsédé, et le démon est expulsé* (3).

A la page 216, c'est l'évêque Multonius qui *jette au cou d'une obsédée son mouchoir; il lui fait boire de l'eau qu'il avait bénite, et le démon s'en alla* (4).

Il est dit, au paragraphe suivant, que saint Bernard, comme on lui avait amené une fille possédée du démon, *se contenta de se laver les*

---

*ejecit, digitis suis in os obsessæ immissis.* Tyræus, *de Dæmoniacis;* part. III, cap. XLI, n° VII.

(1) *Referrem et manuum impositionem, quâ B. Germanus, Parisiensis episcopus, plurimos curavit.* Ibid.

(2) *Sulpitius, in vitâ St. Martini, dicit solo contactu vestis ejus curatam mulierem a fluxu sanguinis.* Ibid., cap. XLIII, n° VI.

(3) *Anhelitu oris sui velum afflavit, et obsesso illud imponens, Dæmonem expulsit.* Ibid, n° II.

(4) *De Multonio episcopo testatur Sigebertus, quòd*

*mains avec de l'eau. Il fit boire cette eau à la jeune fille, et bientôt elle fut rendue à son premier état de santé* (1).

Nous le demandons : tous ces procédés ne ressemblent-ils pas à des procédés purement magnétiques ?

Qu'on parcourre les journaux des cures magnétiques ; on y verra tout l'effet d'un mouchoir magnétisé mis sur la tête d'un malade, l'influence d'un linge ou d'un vêtement imprégné d'émanations magnétiques ; ils suffisent pour calmer les convulsions, les douleurs les plus violentes, et préviennent leurs accès. Avec quel succès ne fait-on pas boire l'eau magnétisée à un malade? Personne n'ignore comment on rend cette eau magnétisée ; un très bon

---

*rogatus ut nobilis cujusdam filiam, quam miserè dæmon torquebat, curaret, projecerit in obsessæ collum suum strophiolum, et statim in convicia spiritus proruperit, et post potam benedictam aquam discesserit.* Ibid.

(1) *Sancto Bernardo, cùm Mediolani in ecclesiâ St. Ambrosii esset celebraturus, puellam adducunt à dæmonio obsessam, auxilium ejus implorantes. Quid sanctus? Aquam manibus suis jubet super infundi, quam cùm puellæ bibendam dedisset, mox pristinæ sanitati illa restituitur.* Ibid.

moyen, sans doute, serait de laver ou de tremper ses mains dans l'eau; mais on se contente de tenir pendant quelques instans le vase où elle est contenue ; on promène la main sur l'eau, on y joint quelquefois le souffle.

En lisant les guérisons décrites par Thyrée et parThiers, qu'on substitue au nom des saints, le nom de quelques-uns de nos magnétiseurs ; il n'y aura personne qui ne croie y voir des cures magnétiques.

Quand on considère qu'à la chute de l'Empire Romain, les lettres, les sciences, les arts, la médecine se réfugièrent dans les monastères, ne pourrait-on pas soupçonner que les secrets et les pratiques égyptiennes, qui avaient toujours été confinés dans les temples, auraient aussi passé dans les monastères qui leur avaient succédé, et que la médecine magnétique y aurait été mystérieusement conservée ?

Nous prions d'observer que toutes ces guérisons sortent des monastères ; que ce sont des moines qui les ont toutes opérées, et par des procédés qui n'ont aucun rapport direct avec les cures médicales ordinaires, et qui, sans l'explication du magnétisme, ne peuvent avoir une signification raisonnable.

Qu'un saint, transporté de charité et d'amour

pour son prochain, désire ardemment guérir les malades ; que sa confiance en Dieu lui fasse croire qu'il peut réaliser son désir et tenter la guérison, toute sa confiance est alors dans le ciel. C'est les yeux tournés vers le ciel, qu'il demande et obtient la guérison. Dans sa manière de voir, ce n'est pas lui qui opère, c'est Dieu qui se sert du ministère de son serviteur. Tout geste, toute manipulation sont donc ici étrangers. Que signifient alors ces pratiques bizarres d'aller mettre le doigt dans la bouche d'un malade, de faire toucher ses vêtemens, de souffler sur un voile, pour le mettre ensuite sur la tête du patient; de lui jeter au cou le mouchoir qu'on a porté, enfin de lui faire boire de l'eau avec laquelle on s'est lavé les mains?

Admettez, au contraire, la connaissance des procédés magnétiques; tout s'explique. Vous voyez dans tous ces entourages, des moyens de communication, des véhicules, des entrepôts de l'agent magnétique; vous y voyez ce qui se pratique aujourd'hui par les magnétiseurs; et vous y reconnaîtrez la série de cette grande chaîne qui, depuis les temps les plus reculés et à travers les superstitions des oracles et des mystères païens, a conduit le magnétisme jusqu'à nos jours.

A Dieu ne plaise que nous voulions porter aucune atteinte à la gloire des saints, ni leur contester les guérisons véritablement miraculeuses ! Il ne s'agit que de celles qui ne le sont pas. Les saints n'ont jamais entendu se glorifier eux-mêmes de ces sortes de guérisons ; leurs véritables titres aux récompenses célestes et à la béatification, ce sont leurs vertus, leur amour pour le prochain, leur zèle pour la religion, leur humilité, leur charité chrétienne, et non des guérisons que les moyens naturels peuvent leur disputer.

Il faut donc se désabuser de cette erreur ancienne, que les guérisons par attouchemens n'appartiennent qu'à l'ordre surnaturel. N'est-il pas plus simple d'attribuer ce pouvoir aux facultés de l'homme, que de supposer à chaque instant la nature troublée, des miracles sans intérêt, ou des maléfices sans objet? La cour de Rome dans la canonisation des saints, n'admet comme guérisons miraculeuses, que celles que ni l'art, ni la nature ne peuvent revendiquer.

Plus nous allons, et plus nous rencontrons des exemples, même étrangers aux magnétiseurs, qui prouvent que ce mode de guérison n'appartient qu'à la nature.

Nous lisons dans le journal du Commerce,

sous la date du 2 septembre 1817, ce qui suit :

« Un aubergiste silésien, nommé *Richter*, « à Royez, près de Leignitz, commence à se « faire une réputation de thaumaturge. *Il guérit « des maladies réputées incurables par le seul « attouchement.* Des physiciens célèbres l'ont, « dit-on, examiné. Ils paraissent persuadés qu'il « n'y a point là de charlatanisme. L'argent qu'on « veut bien lui donner pour ses cures, est dé- « posé dans une boîte, dont un magistrat a la « clé, et distribué aux pauvres. »

Voilà donc encore un homme qui magnétise sans s'en douter. Que fait-il? il touche les malades. Il a la forte volonté de les guérir, et la ferme confiance qu'il les guérira ; et il les guérit : il n'en faut pas davantage.

Si la personne touchée tombe en somnambulisme, et que ce somnambulisme présente aussi des phénomènes extrordinaires dont la raison ne peut pas se rendre compte, que faut-il en conclure? Que ces phénomènes sont du nombre de ceux qu'on ne peut pas expliquer ; mais qui tiennent certainement à la disposition physiologique du somnambule et à l'état extatique dans lequel il est plongé, état extatique que produisent bien d'autres causes, toutes aussi

physiques et aussi naturelles que le magnétisme.

Quand on a dit, pour la première fois, que des somnambules affirmaient voir dans le somnambulisme *par le creux de l'estomac*, grandes clameurs, et même grands raisonnemens physiques pour démontrer que cela ne se pouvait pas. Mais que peuvent les raisonnemens contre le fait ? Or, et Vanhelmont et Cardan nous avaient déjà annoncé quelque chose de semblable. Des anciens avaient placé le siége de l'ame dans le plexus phrénique. *La cataleptique de Lyon* n'a pas laissé de doute sur cette faculté de voir par *le creux de l'estomac.*

Que des personnes étrangères au magnétisme, aient de la peine à croire des faits de ce genre, cela doit être. Aussi ne demandons-nous pas une croyance aveugle. Tous les magnétiseurs vous disent : Voyez, ou plutôt agissez vous-mêmes. Quand vous aurez été témoins du fait, quand vous l'aurez opéré vous-mêmes, vous ne l'expliquerez pas davantage; mais vous ne pourrez pas le révoquer en doute; et quand vous verrez que tout procède physiquement, à coup sûr vous n'irez pas en attribuer la cause au diable.

Les papiers publics les plus récens font men-

tion d'un fait de ce genre encore plus merveilleux.

On lit dans *la Gazette de santé* du 1er décembre 1817 (l'auteur n'est pas suspect), une notice très-singulière sur une jeune femme anglaise de Liverpool, *devenue aveugle à la suite d'une maladie dont le siége était dans la tête, et qui s'est trouvée douée de la faculté* DE VOIR PAR L'EXTRÉMITÉ DES DOIGTS. *Par cette étonnante faculté, elle distingue les objets sans les toucher, et en plaçant une surface de verre entr'eux et elle.*

Cette notice, rédigée par le révérend F. Glower, a été insérée dans les Annales de philosophie, publiées par le docteur Thomson.

Le prudent rédacteur de la Gazette de santé ne dissimule pas d'ailleurs combien ce récit lui paraît extraordinaire ; mais il rappelle que, *d'un côté, si la crédulité est aveugle, de l'autre, il ne faut pas trop se hâter de resserrer les bornes du possible.* Et tous les gens sensés seront de l'avis de M. de Montègre.

En physique, encore une fois, il ne faut pas se départir de la maxime de Cicéron :

« Quelque phénomène qui se présente à vous, « il est de toute nécessité que la cause en soit « dans la nature. Quelqu'étrange qu'il vous

« paraisse, il ne peut être hors de la nature. « Cherchez – en donc la cause, et tâchez de la « trouver si vous pouvez; si vous ne la trouvez « pas, tenez pour constant qu'elle n'en existe « pas moins, parce qu'il ne peut rien se faire « sans cause; et toutes ces erreurs ou ces craintes « que la nouveauté de la chose aurait pu faire « naître en vous, repoussez – les de votre es- « prit, en considérant qu'elle vient de la na- « ture (1). »

Quoique nous ne connaissions pas comment s'opèrent les merveilles du magnétisme, il suffit qu'elles existent pour qu'elles soient rapportées à des causes purement naturelles. La question, pour l'homme qui pense, est une question toute de fait. *Ratio peti non debet ubi experientia constat.*

Après avoir lavé de toute accusation de pacte

---

(2) *Quidquid oritur, qualecumque est, causam habeat à naturâ necesse est : ut etiam si præter consuetudinem extiterit, præter naturam tamen non possit existere. Causam igitur investigato in re novâ atque admirabili, si potes; si nullam reperias, illud tamen exploratum habeto, nihil fieri potuisse sine causâ, eumque terrorem quem tibi rei novitas attulerit, ratione naturæ depellito.* Cicer., De Divinatione, lib. II, § XXVII, n° LX.

le matériel du magnétisme, nous prions de considérer quelles sont les intentions de ceux qui s'occupent aujourd'hui de cette découverte. Ces intentions sont bien connues. C'est moins encore de satisfaire une curiosioté louable que de faire du bien, de soulager les malades, de calmer leurs douleurs, de leur rendre la santé. Le diable n'entre en manière quelconque dans les vues des magnétiseurs; il faut même être animé d'un grand amour d'humanité, pour se soumettre aux sujétions, aux fatigues du magnétisme; et beaucoup ne s'y livrent que par un véritable esprit de charité.

D'un autre côté, quelles sont les personnes qui pratiquent le magnétisme? *Ex operibus eorum cognoscetis eos.* Sans être des saints, ce sont presque toujours des hommes vertueux, des hommes environnés de l'estime publique, de vénérables ecclésiastiques qui ne sont animés que par les vues du bien, des médecins mêmes, qui cherchent le salut de leurs malades par-tout où ils le trouvent, et qui expérimentent tous les jours, que la médecine reçoit de grands secours du magnétisme, comme l'avaient déjà déclaré Hipocrate et Galien (1).

(1) Hipocr., *liber de Insomniis.* Galen. *Comment.* II, *de humorib., Textu* II.

Le démon est essentiellement méchant; il est l'auteur de tout mal. Il ne fait le bien que pour en tirer quelqu'avantage. Le bien existe ici; mais on ne voit pas quel avantage le démon aurait tiré jusqu'à présent de nos cures magnétiques.

Les effets du magnétisme peuvent varier dans les somnambules, à raison de leurs différentes constitutions, de leurs connaissances acquises, de leur éducation; mais jamais on n'a rien entendu sortir de la bouche des somnambules, qui ressentît l'immoralité ou l'impiété; bien loin de-là, il semble que leur esprit se plaise à s'élever vers les vérités les plus sublimes de la religion. Ils tiennent des discours sur les rapports qui unissent l'homme à la Divinité, et les hommes entr'eux, que l'écrivain de génie et l'orateur chrétien ne désavoueraient pas. C'est donc encore le cas de répéter : *Ex operibus eorum cognoscetis eos.*

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, on ne découvre rien qui puisse faire soupçonner l'ombre d'un pacte dans le magnétisme, ni de la part de ceux qui le pratiquent, ni de la part de ceux qui en ressentent les avantages, ni dans la chose elle-même, ni dans la manière de l'opérer.

Concluons donc que là où est le bien et l'in-

tention seule du bien, là où l'on n'emploie que des procédés naturels et innocens sans aucun rapport explicite ou implicite, de fait ni de volonté, avec aucune espèce d'intelligence, il est impossible de reconnaître un pacte avec le diable.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article, qu'en citant aux adversaires une autorité qu'ils ne récuseront pas : c'est celle du père Lebrun, de l'oratoire, dans son *Histoire critique des superstitions*. Voici ses paroles :

« Pour regarder un effet comme naturel, il « n'est pas nécessaire d'en pouvoir exactement « montrer la raison physique. Dieu est si grand « dans tout ce qu'il fait et qu'il produit tous les « jours par les seules lois des communications « des mouvemens, qu'il n'est pas possible de « découvrir tous les ressorts de ce qui s'exécute « suivant ces lois. Lorsqu'on y fait une sérieuse « attention, on en découvre quelques-unes « avec une joie sensible. Mais on est bien plus « souvent obligé de se contenter de dire : « Vous « êtes admirable, Seigneur, dans toutes vos « œuvres. *Magna opera domini, exquisita in « omnes voluntates ejus.* Pl. 110 (1). »

(1) *Hist. critiq. des superst.*, liv. 1, chap. IX.

( *La suite au prochain numéro.* )

# VARIÉTÉS.

*Progrès du Magnétisme animal en Hollande.*

Ce n'est pas seulement en France, en Allemagne et en Russie, que des savans, des médecins et des personnages respectables, cultivent avec succès le magnétisme, en observent, en publient des phénomènes dignes des méditations de la saine philosophie; cette science fait aussi des progrès en Hollande. Là, des hommes d'un mérite distingué, d'habiles médecins y pratiquent eux-mêmes le magnétisme; quelques-uns y publient aussi, dans la langue du pays, différens ouvrages sur cet objet. La plupart des écrits imprimés en France sur le magnétisme, sont répandus en Hollande, et principalement ceux des Puységur, des Deleuze, etc. *L'Histoire critique du magnétisme animal*, que ce dernier a publiée en 1813 (1), et dont il existe déjà des traductions en anglais et en allemand, a été également reproduit en langue hollandaise. Cet ouvrage, distingué par l'élégance et la pureté du style, est rempli d'érudition et de développemens profonds sur une matière abstraite. Il

(1) Histoire critique du Magnétisme animal, par M. J. P. F. *Deleuze*, 2 vol. in-8°, Paris, J. G. Dentu.

est devenu véritablement classique pour la science du magnétisme animal. Déjà répandu dans presque toutes les parties de l'Europe, il vient encore de servir à éclairer, à guider ceux qui, en Hollande, ont voulu connaître et pratiquer cette science sublime, qui, cultivée et approfondie, agrandit de plus en plus la sphère des connaissances humaines. Tous les jours de nouveaux faits magnétiques des plus étonnans, se reproduisent à nos yeux. Ils nous garantissent la vérité de pareilles merveilles, dont les traces remontent jusque dans la plus haute antiquité (1); tant de phénomènes qu'il est donné à chacun de pouvoir non seulement vérifier, mais encore produire par soi-même, s'il en a la volonté, étaient jadis regardés comme miraculeux; par-là, ils ont été la source de cruelles méprises, dont l'ignorance, la superstition et le fanatisme ont trop souvent abusé. Les magné-

(1) *Voyez* les nombreux articles contenant de savantes *recherches historiques sur le magnétisme animal chez les anciens*, par M.***, insérés dans nos Annales des années 1814, 1815 et 1816, n° VIII, page 93; — n° XVIII, p. 257; — n° XIX, p. 20; — n° XX, p. 70; — n° XXI, p. 124; — n° XXII, p. 157; — n° XXIII, p. 219; — n° XXIV, p. 248; — n° XXV, p. 27; — n° XXVI, p. 58; — n° XXVII, p. 109 et 120; — n° XXVIII, p. 152; — n° XXIX, p. 223; — n° XXX, p. 248; — n° XXXI, p. 6; — n° XXXIV, p. 168; — n° XXXV, p. 202; — n° XXXVI, p. 251; — n° XXXVII, p. 31; — n° XLI, p. 206; — n° XLIV, p. 77; — n° XLVII, p. 213; — et dans notre *Bibliothèque du Magnétisme animal*, 1817 et 1818, n° V, p. 154; — n° VI, p. 242; — n° VII, p. 68, et n° VIII courant. p. 165, etc.

tiseurs qui se multiplient de jour en jour, nous en donnent maintenant le secret. Ils nous apprennent à discerner les effet qui appartiennent à un ordre supérieur et surnaturel, d'avec ceux qui doivent être expliqués par les seules lois de la nature. S'il est difficile et peut-être impossible d'en connaître les causes, *quis potuit rerum cognoscere causas...*, les faits n'en sont pas moins incontestables. Le magnétisme instinctif, ce sentiment de notre conservation, donné par le Créateur, indistinctement à tous les êtres animés, est départi à l'homme dans un degré éminent. Cet instinct magnétique qui se manifeste par l'acte de la volonté, appartient également à tous les peuples, à toutes les religions.

Monsieur le docteur DE THEMMEN (*Cornelius, Johannes*), médecin de la Faculté de Groningue, professeur de chirurgie pour l'art de l'accouchement, et Membre correspondant de la Société du magnétisme, séante à Paris, nous a dernièrement rendu compte de vive voix, dans l'une de nos séances du mois de janvier dernier, des progrès du magnétisme animal en Hollande, et du zèle avec lequel un grand nombre de personnes le mettent en pratique à *Amsterdam*, à *La Haye*, à *Rotterdam*, à *Utrecht*, à *Delft*, à *Dordrecht*, et dans plusieurs autres villes de la Hollande. Des motifs particuliers nous em-

pêchent encore de nommer ces différens personnages, parmi lesquels nous nous contenterons d'indiquer quelques médecins hollandais dont voici la liste :

MM. Bakker (G.), docteur en médecine et professeur d'anatomie et de physiologie, etc., à Groningue.

Hendriksz, docteur en médecine et professeur de chirurgerie pour l'art de l'accouchement, etc., à Groningue.

Wolthers, docteur et professeur de medecine, etc., à Groningue.

Uilkens, professeur de philosophie, etc., à Groningue.

Crone, docteur en médecine, etc., à Groningue.

Siemons, docteur en médecine, etc., à Lewvarde, département de la Frise.

Witringa-Coulon, docteur en médecine, à Lewvarde.

Van-der-Plaats, docteur en médecine, à Makkum.

Van-Houten, docteur en chirugie, etc., à Amsterdam, département de Hollande.

Beler, pharmacien, etc., à Amsterdam.

Nous observerons que les quatre premiers professeurs, MM. Bakker, Hendriksz, Wolthers et Uilkens, ont déjà écrit, sur le magnétisme animal, plusieurs ouvrages intéressans que nous ferons connaître.

Le baron d'Hénin de Cuvillers.

# EXPOSITION PHYSIOLOGIQUE

## DES PHÉNOMÈNES DU MAGNÉTISME ANIMAL ET DU SOMNAMBULISME,

*Contenant des observations pratiques sur les avantages et l'emploi de l'un et de l'autre dans le traitement des maladies aiguës et chroniques.*

PAR M. AUGUSTE ROULLIER,

Docteur en médecine, ancien médecin des armées, et membre correspondant de la Société du Magnétisme, séante à Paris (1).

---

( Premier extrait. )

PENDANT long-temps on a versé le ridicule à pleines mains sur le magnétisme. Persifflé dans les salons, bafoué sur les théâtres, repoussé par la multitude comme une absurdité non moins risible que pitoyable, sa bonne fortune l'a fait tomber enfin dans le domaine des journalistes, qui n'ont pas dédaigné de ramasser le malheureux proscrit, pour le présenter à la curiosité publique comme une caricature piquante. Leurs plaisanteries, presque toujours assaisonnées, il faut l'avouer franchement, d'esprit, de grâce, et

(1) Un vol. in-8° ; prix 4 fr. Paris, J. G. DENTU, 1817.

de cette gaîté si naturelle aux Français, et qu'il aime à retrouver par-tout; leurs plaisanteries, disons-nous, ont souvent mis les rieurs de leur côté. Nous-mêmes, et pourquoi ne l'avouerions-nous pas encore, nous-mêmes, apôtres zèlés et convaincus de notre doctrine, nous nous sommes surpris quelquefois à rire malgré nous des articles ingénieux de MM. H..... et A..... Leurs feuilles lues dans toute la France, et chez nos voisins du Nord, peuple penseur, y portaient leurs critiques des ouvrages sur le magnétisme analysés par eux; mais elles y portaient aussi, parce qu'ils ne pouvaient se dispenser de le faire, les noms des auteurs de ces ouvrages. Quelques-uns de ces noms rappelaient à la mémoire du lecteur des hommes recommandables par leurs talens, leurs vertus, leur réputation, tant dans le monde littéraire que dans la haute société. De pareilles attaques ne pouvaient manquer d'exciter quelque intérêt; et la curiosité, soit par un motif louable d'instruction, soit parce qu'elle a toujours besoin d'aliment, s'était attendue, dès-lors, à voir s'engager dans ces feuilles une espèce de lutte polémique, entre des adversaires si dignes les uns des autres; mais l'attente des lecteurs a constamment été trompée, les ré-

ponses n'y ayant jamais paru, non qu'elles n'aient été faites et remises à leur adresse, mais parce que peut-être on n'eût pas conservé les rieurs pour soi.

Ce petit déni de justice a donné naissance aux *Annales du Magnétisme*, ouvrage périodique qui, sous le titre nouveau de *Bibliothèque du Magnétisme*, est actuellement rédigé par les membres de cette Société. Des prospectus ont fait connaître ce journal d'une espèce absolument étrangère à tous les autres journaux. La modicité de son prix, la variété de ses articles, la nature et la nouveauté du sujet, ont présenté sans doute un puissant intérêt; car des abonnés sont venus de tous les côtés, leur nombre s'augmente journellement, et l'ouvrage est aujourd'hui répandu jusque chez l'étranger. Nos lecteurs y ont trouvé les réponses qu'ils avaient inutilement attendues dans les feuilles de nos adversaires. Ils y trouveront toujours celles que motiveront leurs critiques, lorsque celles-ci seront faites avec la politesse et la mesure qui caractérisent les écrivains estimables.

Quant aux brochures dirigées contre le magnétisme, et dont la réfutation exigerait des développemens que ne comporte pas le cadre

étroit que nous nous sommes prescrit, on y répondra toujours particulièrement, lorsque sur-tout ces brochures seront infectées d'erreurs qui pourraient produire de dangereuses impressions sur les esprits faibles. Telle est, par exemple, la brochure qui vient de paraître sous le titre de *Superstitions et prestiges des philosophes*, ou *les démonolâtres* (1). Les magnétiseurs y sont qualifiés de suppôts du diable : on les y nomme, sans équivoque et d'un ton burlesquement sérieux, les précurseurs de l'antechrist ; on les signale enfin comme des sorciers. L'auteur de cette bouffonnerie, qui n'en est pas un, ne croit bien certainement pas un mot de tout ce qu'il débite, et vraisemblablement il n'a pu s'imaginer de jouer ainsi la parade, que pour amuser les paysans les plus grossiers ; mais ce sont eux précisément qu'il est important de mettre en garde contre des niaiseries qu'ils pourraient prendre à la lettre. M. Deleuze, qui n'a cru devoir envisager le libelle que sous ce seul rapport, s'est chargé d'y répondre plus sérieusement que nous n'en parlons. Nos lecteurs connais-

(1) Par M. l'abbé *Würtz*, vicaire à Lyon, auteur des *Précurseurs de l'antechrist*.

sent sa logique : il ne leur laissera rien à désirer (1).

Des adversaires plus redoutables que celui-ci, se sont élevés en d'autres temps contre le magnétisme; mais il n'avait à leur opposer alors que la faiblesse d'un nouveau-né. Un homme que sa modestie m'empêche de nommer, a protégé son enfance et l'a cultivée. Cet homme, recommandable à plus d'un titre, armé d'un sang-froid impassible, et défenseur opiniâtre du dépôt qu'il avait recueilli, a courageusement bravé l'opinion, le ridicule et les sarcasmes, auxquels il n'a long-temps opposé que cette force d'inertie, la plus puissante de toutes, en ce qu'elle ne perd rien en efforts ; jusqu'à ce qu'enfin, chargé de preuves irrécusables, après des expériences multipliées, il a rompu le silence. Ses Mémoires ont exposé la vérité, simplement, avec cette franchise, avec cette candeur qui la font partout accueillir et reconnaître. Croyez et veuillez, disait-il modestement à tous, et vous en

(1) *Lettre à l'auteur de l'ouvrage intitulé : Superstitions et prestiges des philosophes du 18e siècle, etc., dans lequel on examine plusieurs opinions qui mettent obstacle à l'entier rétablissement de la religion en France.* Paris, J. G. Dentu, in-8°, 1818. Prix 2 fr.

saurez bientôt autant que moi, car c'est là tout le mystère. Ce langage naïf était fait pour séduire, il séduisit. Il n'en coûtait rien d'essayer, on essaya secrètement, et l'on réussit. De l'incrédulité, l'on passa trop vîte à l'enthousiasme, et ce second excès aurait sans doute encore retardé les progrès du magnétisme, si M. Deleuze ne fût venu, le flambeau de la raison à la main, éclairer sa marche, signaler les écueils, y placer la prudence et la réserve en sentinelles avancées, et jallonner, si je puis m'exprimer ainsi, la véritable route pour arriver au but.

C'est à ces deux hommes d'un mérite rare et différent, et qui ont tant de droits à la reconnaissance universelle, que le magnétisme doit l'accroissement auquel il est parvenu. Leurs ouvrages, devenus classiques, sont aujourd'hui répandus par-tout, et traduits dans les langues des nations qui nous avoisinent. Des ministres de divers cultes, des personnages illustres, des savans, des littérateurs, des hommes de tous les états, distingués par leurs lumières et leurs talens, instruits d'abord par eux, et convaincus ensuite par leur propre expérience, n'ont plus craint d'avouer et de professer même une doctrine dont l'évidence est devenue pour eux

mathématique. La plupart ont bien voulu nous communiquer leurs idées, leurs vues, leurs succès, et nous proposer un établissement de rapports entr'eux et nous. Notre Société, qui s'honore de leur estime et de cette correspondance, y trouve un avantage précieux pour elle et ses abonnés, auxquels elle peut promettre, en raison de ces rapports, une moisson abondante et continuelle de faits intéressans; mais ce qu'elle regarde comme son plus beau triomphe, c'est de compter aujourd'hui dans son propre sein, et parmi ses membres correspondans, beaucoup de docteurs en médecine. C'est à de pareils hommes, plus éclairés que les autres sur nos maladies, par une longue et pénible étude des maux de l'humanité, que la pratique du magnétisme convient plus particulièrement, en raison de la nature de leurs connaissances. Plusieurs d'entr'eux nous ont témoigné la plus honorable confiance, en nous adressant leurs ouvrages sur cette importante doctrine. Nous croyons piquer la curiosité de nos lecteurs, et leur préparer d'utiles jouissances, en leur en offrant successivement des extraits, comme le plus bel hommage rendu par nos anciens adversaires à la vérité. Tous sans doute finiront

par la reconnaître un jour, et nous ne pouvons nous empêcher de sourire en faisant cette réflexion ; *car enfin, elle tourne*, disait Galilée entre ses dents.

Pour commencer, dès ce moment, à réaliser notre promesse, nous allons parler de l'ouvrage que nous avons annoncé, sous le titre qui précède cet article, et dont M. Roullier, docteur en médecine, est l'auteur. Nous n'en ferons point l'éloge, parce qu'il se recommande de lui-même par le vif intérêt qu'il inspire. On va bientôt en juger.

Cet ouvrage est partagé en trois sections.

Dans la première, l'auteur examine quels sont les principes fondamentaux que l'on peut regarder comme propres à garantir la pratique du magnétisme de tout arbitraire.

Dans la seconde, il parle du somnambulisme magnétique et de ses rapports, tant avec le somnambulisme naturel, qu'avec plusieurs autres phénomènes, soit physiologiques, soit pathologiques.

Dans la troisième, il s'occupe de l'examen des principes et des faits qui peuvent et doivent autoriser notre confiance à la puissance curative du magnétisme.

Pour suivre M. Roullier dans sa marche,

nous donnerons successivement à nos lecteurs trois extraits correspondans aux trois divisions qu'il a méthodiquement établies. Le premier, que nous allons mettre sous leurs yeux, va leur faire connaître l'opinion, le style et la logique de notre auteur. Nous lui cédons la place; c'est lui qui s'exprime.

« On ne peut, sans doute, que rendre hommage au génie de Mesmer, qui envisageait le magnétisme comme la cause de tous les phénomènes et de tous les changemens si variés qui ont lieu sans cesse dans l'univers. Quelques-uns des principes fondamentaux de la théorie de Mesmer ne sont peut-être pas réellement faux, mais ils paraissent du moins hypothétiques; ils ne se lient point aux doctrines physiques que l'analyse soumet, de nos jours, à toute la rigueur et à toute la précision du calcul.

« Il a donc fallu renoncer, en quelque sorte, à ces ingénieuses conceptions; il a fallu, pour ainsi dire, en oublier les conséquences, qui n'avaient d'ailleurs qu'un rapport indirect à la doctrine que Mesmer cherchait à établir. On a dès-lors jugé plus convenable de s'en tenir, pour principes fondamentaux, à des faits dont personne ne puisse, raisonnablement, contester la réalité.

Les résultats obtenus par une longue expérience ont été soumis à une critique sévère et judicieuse; les phénomènes du magnétisme n'ont plus été, désormais, envisagés que sous des rapports, moins étendus à la vérité, mais ils ont acquis, dans leur enchaînement, une exactitude et une précision qui les rattachent plus praticulièrement aux lois connues de l'économie animale.

« Le magnétisme, pris dans un sens physiologique, doit être considéré comme un rapport, une influence réciproque qui s'établit entre un individu et un autre, d'après les lois de notre organisation; mais le plus souvent, et d'une manière déterminée, à l'aide de certains procédés physiques aujourd'hui suffisamment connus de tous les magnétiseurs. On trouve les détails de ces procédés dans divers écrits sur le magnétisme.

« Les procédés physiques mettent en jeu un fluide que le raisonnement et l'analogie nous forceraient, pour ainsi dire, d'admettre, si tous les somnambules lucides n'en avaient d'ailleurs invariablement attesté l'existence. Les somnambules voient ce fluide blanc comme la lumière, et parsemé d'étincelles brillantes, quand le magnétiseur agite, avec plus ou moins de forces, ses doigts en pointe; et parmi ces somnambules,

on cite des enfans, des personnes sans aucune connaissance de physique, et qui même, dans leur état naturel, n'ajoutaient aucune confiance au magnétisme.

« Invisible pour nous, quand nous sommes dans l'état ordinaire, impondérable, ce fluide, soit par une augmentation de mouvement, soit par des modifications qui lui sont propres, et qui peuvent dépendre de sa quantité, de sa qualité, de sa direction, produit, chez les personnes magnétisées, des effets plus ou moins variables, plus ou moins faciles à apprécier par les sens. Ce point de doctrine, contesté à une époque où l'on croyait pouvoir prononcer affirmativement que *le fluide magnétique n'existe pas,* ne saurait présenter aujourd'hui les mêmes difficultés. Les objections dont on voudrait s'appuyer encore pour combattre l'existence de ce fluide, se trouveraient être du même ordre que celles dont on chercherait à faire usage contre le calorique, admis de nos jours, presque généralement, par les physiciens et les chimistes.

« Toute discussion à cet égard est non seulement inutile, mais elle ne peut même avoir, dans aucun cas, une importance réelle. Que l'on admette ou que l'on rejette l'existence d'un fluide magnétique, le fait d'une influence réci-

proque entre les différens corps qui nous environnent, et sur-tout entre les êtres organisés, est un fait incontestable. Ce fait devient le principe fondamental de la doctrine du magnétisme; il doit être regardé comme la base sur laquelle reposent les documens les plus essentiels de sa pratique, comme le lien propre à coordonner, à lier entr'eux les différens phénomènes qu'observent journellement, depuis nombre d'années, les magnétiseurs.

« On ignore, il est vrai, et peut-être ignorera-t-on toujours quelle est la nature du fluide magnétique; il est sans doute d'une extrême ténuité, et une seule de ses molécules peut communiquer son mouvement à une masse plus ou moins considérable du même fluide, comme une seule étincelle est capable d'occasionner un incendie. Mais quelle que soit sa nature, on peut présumer qu'il n'est qu'une modification de ce fluide universel qui remplit l'espace et pénètre tous les corps. Les conséquences que Mesmer avait déduites de ce principe me meneraient beaucoup trop loin. M'en tenant à ce qui ne sort point du domaine de l'économie animale, je dirai donc que tout nous porte à croire que ces attractions et répulsions vitales, ou autrement, que les *sympathies* et les *antipathies* dont les physiolo-

gistes ont recueilli tant de faits, sont sous la dépendance d'une influence que nous croyons pouvoir nommer *magnétique*.

« Les phénomènes qui dépendent de cette influence, lorsqu'elle est délétère, viennent se ranger dans la classe des contagions. Dans des circonstances tout opposées à la contagion, lorsque l'influence magnétique devient salutaire pour l'être faible ou souffrant, elle est alors, quant à son intensité, relative, d'une part, à la susceptibilité nerveuse de la personne magnétisée; de l'autre, à l'énergie de la volonté du magnétiseur, et à la supériorité de ses forces physiques; le plus souvent c'est moins chez ce dernier une prédominance de force très-prononcée dans le système musculaire, qu'une plus grande activité nerveuse, une détermination de volonté plus soutenue, mieux dirigée vers le bien du malade, qui augmente les effets de la puissance magnétique. *Sachez vouloir,* répètent sans cesse les maîtres de l'art à tous ceux qui veulent se livrer à la pratique du magnétisme.

« Les annales de la médecine nous fournissent des preuves suffisantes et nombreuses des influences délétères et contagieuses. L'histoire et la pratique du magnétisme nous offrent également un grand nombre de traits qui constatent

la réalité des influences curatives. Dans les deux cas, la nature et le mode de ces influences ne nous sont pas encore parfaitement connus; mais elles nous paraissent être, l'une et l'autre, deux lois générales de l'économie animale, qui dépendent d'une action et d'une réaction vitales plus ou moins énergiques. Dans quelques-unes des contagions, le mode de communication dépend évidemment d'une influence nerveuse. Dans d'autres, comme la variole, la syphilis, la gale, etc., la communication à lieu à l'aide d'une matière fixe et susceptible d'être inoculée. . .

. . . . . .

« A l'époque ou le magnétisme fut soumis à l'examen des commissaires, il n'était encore que très-imparfaitement connu. On ne leur avait point dit que la volonté seule du magnétiseur peut rendre les influences magnétiques intentionnelles et en régulariser les effets. On ne leur avait pas dit que les procédés ne sont qu'un accessoire le plus souvent utile, mais dont on peut aussi quelquefois se passer. Les influences magnétiques, d'après les principes dont on leur avait présenté un exposé très succinct et même incomplet, ne devaient être, pour eux, qu'un nouveau point de doctrine physique ou chimique; ils ne pouvaient guère l'envisager sous le

rapport physiologique qui en forme le caractère distintif, ou mieux *physiastique*, selon l'expression de quelques magnétiseurs, c'est-à-dire comme tenant aux lois de la physique et de la psycologie.

« Les commissaires se sont trompés en croyant pouvoir toujours s'assurer de la réalité de la puissance magnétique par des effets produits instantanément. Ils n'ont certainement point assez multiplié leurs expériences; ils ne leur ont point assez donné de suite, sur-tout chez les mêmes individus. Cependant ils avouent avoir observé plusiers faits positifs; et ces faits positifs auraient dû contrebalancer au moins, dans leur esprit, quelques faits négatifs dont ils ont déduit des conséquences défavorables au magnétisme. Il eût été digne de leur sagesse d'ajourner tout jugement définitif, et de suivre, à cet égard, l'honorable exemple que leur donnait un de leurs collègues(1). Mais il en fut autrement. « *Attouchement, imagination, imitation*, telles sont, nous disent-ils, les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau, connu sous le nom de *magnétisme animal*, à ce fluide que l'on dit circuler dans le corps, et se communiquer d'in-

(1) M. de Jussieu.

dividu à individu. L'imagination est la principale de ces trois causes ; la pression et l'attouchement lui servent de préparations.

« Cette décision donna lieu, dans le temps, à des réclamations très-justes et très-fondées, et qui furent rendues publiques par la voie de l'impression ; il est peut-être encore nécessaire aujourd'hui d'avoir recours à ces divers écrits, parmi lesquels se distingue l'excellente analyse des rapports des commissaires, par M. Bonnefoy, membre du Collége royal de chirurgie de Lyon, en 1784. Les personnes qui veulent mettre dans l'examen du magnétisme toute l'impartialité qu'exige cette importante découverte, trouveront dans l'ouvrage de M. Bonnefoy, les preuves suffisantes pour apprécier ce qu'il y a de faux, de contradictoire et d'infidèle dans plusieurs assertions des commissaires.

« La pratique du magnétisme offre actuellement une foule de faits d'un ordre bien différent de ceux examinés et jugés par les commissaires ; il n'est plus possible aujourd'hui de nier ces faits, et, à plus forte raison, de les attribuer à l'imagination. Ceux qui s'égaient encore aux dépens du magnétisme, ceux qui en font le sujet de leurs diatribes et de leurs sarcasmes, sont même forcés d'en convenir. . . . . .

« La dénégation de tout effet curatif opéré par le magnétisme est aujourd'hui le seul et dernier retranchement de nos antagonistes. La multiplicité des preuves acquises sur la réalité des phénomènes du magnétisme les prive de tout autre moyen d'attaque. On veut bien, ou, pour mieux dire, on ne peut plus se refuser d'admettre, en grande partie, ce qu'il y a de physiologique dans la doctrine des influences; on avoue qu'un individu malade nous communique souvent sa maladie, mais on s'obstine à nier qu'un homme sain puisse communiquer, et communique en effet quelquefois sa santé. Je renvoie tous les détails de cette importante discussion à la troisème section de cet ouvrage. »

( *La suite au numéro prochain.* )

# LETTRE

DE M. CR....N, N^t., A M. LE MARQUIS DE PUYSÉGUR.

Le Hâvre, 24 janvier 1818.

MONSIEUR,

Je m'étais déjà procuré, avant la réception de vos deux lettres, celui de vos ouvrages dans lequel vous indiquez la manière de magnétiser (1).

Comme il est dans mon caractère d'approfondir les choses autant que mes facultés le permettent, j'ose vous prier, monsieur, dans la crainte où je suis de ne pas bien comprendre le sens des mots que vous employez, de vouloir bien, si toutefois je n'abuse pas de votre complaisance, me donner une explication succincte, en regard des demandes formées sur la demi-feuille jointe à la présente.

Veuillez d'avance recevoir, etc.

(1) *Du Magnétisme considéré dans ses rapports avec plusieurs branches de la physique générale*, 1 vol. in-8°. Paris, 1800, chez J. G. DENTU.

*P. S.* J'ai magnétisé plusieurs fois ma nièce, et quoiqu'elle ne soit pas devenue somnambule, je crois remarquer déjà du mieux dans ses yeux.

Voilà aussi deux fois que je magnétise un homme de mes amis, qui a beaucoup de confiance et de croyance au magnétisme, en ayant vu beaucoup d'effets en Allemagne. Il est attaqué de maux cruels et douloureux provenus à la suite d'une longue maladie dont il n'a jamais été bien rétabli : il est donc en quelque sorte abandonné des médecins. Il paraît fort sensible aux influences de mon magnétisme; les deux seules première et deuxième fois que je l'ai magnétisé, il a éprouvé des douleurs dans diverses parties de son corps, ou le principe de vie était comme engourdi; il a eu des bâillemens multipliés, et a ressenti une forte pente au sommeil. Comme il a les nerfs très-sensibles, je crois qu'il deviendra facilement somnambule. S'il tombait dans cet état heureux, et qu'il pût alors s'ordonner des remèdes convenables, cette cure serait d'autant plus intéressante, que chez lui les os semblent attaqués... Si je parviens à lui faire voir son mal, et à se prescrire les remèdes qui lui sont nécessaires, j'aurai l'honneur de vous faire part des résultats, etc.

RÉPONSE DE M. DE PUYSÉGUR,

A M. CR....N.

Paris, 10 février 1818.

MONSIEUR,

Quelques affaires et un voyage assez long que je viens de faire, m'ont empêché de répondre plutôt... etc.

Je vois qu'il ne vous manque que de la confiance en vous-même, pour obtenir, en magnétisant, des résultats satisfaisans; cette confiance, il est vrai, ne s'obtient que lorsqu'on rencontre, dans ses premiers essais, des sujets facilement susceptibles de l'influence magnétique animale. Quoiqu'il en soit, persuadez-vous bien, monsieur, que, sans provoquer des effets apparens, cette influence agit toujours d'une manière salutaire; et ne doutez nullement, si vous persistez à donner vos soins au malade dont vous me parlez, que vous ne parveniez à lui faire autant de bien qu'il lui est possible d'en éprouver.

Les questions que vous me faites sont toutes résolues dans les livres que vous avez lu de moi; néanmoins, je vais y répondre, mais vous verrez qu'il vous en faudra toujours revenir aux

mots *foi*, *confiance* et *volonté*, pour agir magnétiquement sur les malades avec efficacité; or ces trois attributs de notre intelligence s'exercent, mais ne s'apprennent pas.

Veuillez me faire part, etc.

RÉPONSES.

Tout acte quelconque avec la volonté de magnétiser, magnétise. Le souffle donc, magnétise quand on croit que la chaleur du souffle peut faire du bien. Magnétiser à grand courant, est, selon M. Deleuze, promulgateur aussi zélé qu'éclairé de la science magnétique, promener plus ou moins rapidement sa main de haut en bas, à une petite distance du corps du malade. Je n'ai jamais spécifié aucune manière de magnétiser, parce que toutes me paraissent dépendre de l'intelligence et de la volonté des magnétiseurs.

Je vous prie, monsieur, de me dire:

1° Ce que je dois entendre par souffler chaud, etc..., par magnétiser à grand courant.

La tête et les yeux me semblent être les parties du corps sur lesquelles le magnétisme provoque plus immédiatement l'envie de s'endormir. De toutes les autres parties du corps, au reste, l'action magnétique comparable aux communications de l'électricité, se portant toujours et spontanément au cerveau, il doit s'ensuivre que chacun est libre de magnétiser, et conséquemment d'endormir un malade ainsi que mieux lui semble.

2° Sur quelle partie du corps doit-on agir de préférence pour produire le somnambulisme, et quels sont les mouvemens les plus convenables?

Je ne connais nulle manière n'y aucun moyen physiques ou matériels de renforcer ou d'augmenter ma puissance magnétique ; cette puissance est toujours en moi l'invisible, immanquable et incorporel résultat de l'intérêt que je porte à un malade, ou de la pitié qu'il m'inspire; et cela par la raison toute simple que ma volonté productrice et déterminatrice de cette puissance, est toujours en proportion du degré en moi de ces divers sentimens.

3° Ne peut-on pas augmenter en soi le fluide magnétique au moyen de bâton de soufre ou de soufre en poudre mêlés avec de la limaille de fer, renfermés dans des sachets placés sur diverses parties de son corps ?

On magnétise tous les corps de la nature lorsqu'on les touche avec l'intention de les magnétiser. Une bouteille, un verre d'eau se trouvent magnétisés lorsqu'on les a tenus entre ses mains le nombre de minutes ou seulement de secondes nécessaires à la concentration non troublée de sa pensée, de son intention et de sa volonté.

4° Quelle est la manière de magnétiser de l'eau, un arbre ou tout autre chose? etc.

Lorsqu'en 1784 et 1785 je magnétisais le bel orme de la fontaine de Busancy, sous le vaste ombrage duquel venaient se rassembler tous les malades des environs, voici les procédés que j'employais. Tous les matins j'allais embrasser ce bel arbre, puis je m'en éloignais à une distance suffisante pour en voir et pouvoir fixer toutes les principales branches les unes après les autres; ensuite, avec mon doigt ou la verge de verre ou d'acier dont je me servais alors, je ra-

menais, des extrémités de ces branches au tronc de l'arbre, le fluide (car il faut bien que je m'exprime ainsi) magnétique de ma volonté. Des cordes attachées à la naissance de ces branches, et dont les malades se ceignaient en arrivant, établissaient une communication intime et électro-magnétique entr'eux et moi. Tant que j'ai pensé à cet arbre, il est resté magnétisé; lorsque j'ai cessé de m'en occuper, tous mes rapports avec lui se sont trouvé rompus. La machine électrique mise en mouvement par la manivelle qui fait tourner son plateau de verre entre deux coussinets, est l'image de l'homme magnétisant. Que ce plateau s'arrête, toutes communications cessent, toutes étincelles disparaissent, toute espèce de manifestations électriques, en un mot, n'existent plus; de même il en est des manifestations magnétiques animales, du moment que notre volonté *manivelle* de notre pensée, n'agit plus magnétiquement dans l'intention de les provoquer.

# EXTRAIT

D'UN OUVRAGE SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR M. BALDOWIN,
Ci-devant consul d'Angleterre à Alexandrie.

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR M. LE Cte L. LE PELLETIER D'AUNAY.

## *AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.*

( Premier extrait. )

Lorsque je revins en Angleterre en 1801, après avoir résidé comme consul plusieurs années en Egypte, je fis part à quelques-uns de mes amis de la résolution où j'étais de donner connaissance à mes compatriotes du magnétisme animal et des effets que j'avais fait éprouver de ce magnétisme à différentes personnes sur lesquelles je l'avais exercé ; la plupart d'entr'eux cherchèrent à m'en dissuader. Vous vous exposerez, me dirent-ils, à la risée publique : il est en Angleterre un préjugé si fortement prononcé contre le magnétisme qu'il vous sera im-

possible de surmonter. Feignant de céder à ce conseil, je demeurai donc tranquille, et pris le parti de paraître abandonné au torrent d'indifférence et d'incrédulité des hommes éclairés de mon pays, pour cette belle découverte. J'ai profité de ce temps pour mûrir mes idées et mes réflexions; j'ai sur-tout recherché qu'elle pouvait être en Angleterre la cause non seulement de l'éloignement, mais de la crainte même que l'on y a du magnétisme; je crois l'avoir trouvée, et c'est ce qui me donne la hardiesse de soumettre à tout le monde aujourdhui l'examen de cette grande vérité.

Indépendamment des autorités anciennes, j'ai cherché à en rassembler de plus récentes, afin de m'en aider pour porter jusqu'à l'évidence, dans l'esprit de mes compatriotes, la conviction de l'existence d'une grande puissance magnétique dans l'homme, et de l'efficacité de ses effets.

Si quelques personnes, par amusement, par curiosité, ont produit spontanément quelques effets de magnétisme animal, et n'ont pas été capables ensuite d'en produire de semblables, ce ne peut être, ce me semble, une raison pour elles de nier les faits qu'elles avaient précédemment obtenus et observés, ni encore moins d'ab-

jurer la croyance qu'alors elles leur avaient accordé, car il leur en serait de même arrivé avec tous les principes et agens de la nature, si, sans expérience, elles s'en fussent mal servi, ou les eussent employé mal à propos. Que l'air, l'eau, le feu, que l'aliment même le plus sain et le plus nécessaire à l'entretien de notre existence, soient pris sans mesure, ou à contre sens, l'effet n'en serait-il pas absolument inverse de l'intention de celui qui s'en serait servi? et ce que la nature a formé pour entretenir et préserver, n'occasionnerait-il pas alors le désordre et la destruction?

Je vais, en remontant à la source du magnétisme animal, tâcher de soulever le voile qui couvre encore aux yeux des hommes instruits de mon pays, la réalité de ses merveilleuses manifestations. J'en appelle au public impartial; il ne rejettera pas, j'espère, une science qui peut et doit avoir une grande influence sur le bonheur et la destinée du genre humain.

*Signé* Georges Baldowin.

## CONSIDÉRATIONS SUR L'HOMME, SUR L'AME, SUR L'ESPRIT, OU LE PRINCIPE DE LA VIE (1).

*The lip of truth shall be established for ever, but a lying tongue is but for a moment.*

DIEU, en créant Adam, a créé toute sa race dès le commencement.

La femme aussi, dès le commencement, fut formée contemporaine et égale à l'homme, dans le dessein de transmettre, conjointement avec l'homme, la vie à d'autres êtres semblables à eux.

L'homme et la femme, dans cette fin, furent créés parfaits, non par eux-mêmes, mais dans ce sens seul qu'ils étaient portions, ou, pour mieux dire, qu'ils faisaient partie d'une chose parfaite.

La perfection de l'homme n'était donc point

(1) L'insertion que nous faisons dans notre Bibliothèque de la traduction de l'ouvrage de M. Baldowin, est une preuve de l'empressement avec lequel nous accueillerons toujours, sans les soumettre à aucune discussion, toutes les communications que les magnétiseurs praticiens et éclairés voudront bien nous faire de leurs diverses manières de considérer et de s'expliquer le magnétisme de l'homme et ses étonnans phénomènes.

(*Note du rédacteur.*)

identique à l'homme ; elle pouvait se maintenir et déchoir ; or, déchoir de la perfection, c'est tomber dans l'imperfection ; s'écarter de l'ordre, c'est tendre au désordre ; et de la tendance et de l'entraînement au désordre, proviennent la déformation et la mort.

La mort, ainsi que la vie, est donc dans l'ordre des choses établies *dès le commencement*. Elle est donc aussi nécessaire dans le plan originaire de la vie, qu'il est nécesssaire à l'homme d'avoir des abris pour habiter, et des alimens pour subsister.

De ce que la vie et la mort sont dans l'ordre des choses, il s'ensuit donc que la mort est une condition de la vie humaine : un déclin insensible des forces vitales, une extinction graduelle de désirs, une désharmonie progressive des formes, une propention au repos absolu, et l'abandon laissé à l'esprit de ne plus s'occuper que de la vie éternelle ; c'est la mort d'un homme de bien.

L'ame, l'esprit ou le principe de la vie (1), qui nous a été transmis de nos parens, doit donc se rapporter au commencement : que ce

(1) Est-ce que l'auteur entendrait que l'ame et l'esprit seraient une seule et même chose ? La suite de son écrit éclaircira cette question. (*Note du rédacteur.*)

commencement soit à une époque éloignée ou rapprochée, cela ne change rien à la question; que notre imagination ne se tourmente donc pas à en chercher la source; qu'elle remonte à Adam, ou qu'elle ne soit que d'hier, le temps n'y apporte aucune différence.

Considéré dans son état matériel et inanimé, nos premiers parens, sans sentiment avant d'avoir été doués de la vie, durent être ramenés au même état lorsqu'ils en furent dépouillés.

La vie, qui est distincte de la matière terrestre originelle qui donna naissance aux formes, est donc distincte de nous, qui sommes une portion de cette terre; cette vie a donc existé avant son union avec cette terre, puisqu'elle peut s'en séparer; la vie, en un mot, est donc indépendante de nos formes, quoique cependant nos formes dérivent de la vie.

Aussi long-temps que la vie continue d'habiter notre corps, tous les objets nous sont sensibles; sitôt qu'elle l'abandonne, toute sensibilité cesse, quoique cependant la forme reste. La sensibilité n'est donc pas essentielle à la forme, à la matière; elle est donc une prérogative, un attribut de la vie.

Mais quel est ce principe de vie qui a existé avant son union avec la matière, qui

anime les corps humains tous le temps de leur existence sur la terre, et qui, tant qu'il plaira à Dieu, continuera toujours d'animer tous ceux qui seront procréés dans la suite des siècles (1)?

La vie qui existe dès le commencement, peut-elle cesser? Une partie du principe de cette vie peut-elle cesser? l'éternité peut-elle cesser? Non, rien de ce qui est dès le commencement ne peut cesser.

Donc, l'ame de l'homme, le véhicule de la sensibilité de l'homme (2), ne peuvent jamais mourir. Ce qui donne de l'intelligence, du sentiment à l'homme, la conscience de son être, en un mot, ne peut jamais s'anéantir. Sa forme ne finirait jamais, si, par sa nature périssable, elle n'empêchait pas l'action de la vie d'agir toujours sur elle; tel est l'ordre de la nature.

Dans nos enfans, la forme est continuée; c'est notre propre vie transmise avec cette forme,

---

(1) Tous les êtres vivans ne sont-ils donc pas également doués de ce principe de la vie, et n'ont-ils pas, ainsi que l'homme, la faculté de le transmettre de génération en génération? (*Note du rédacteur.*)

(2) C'est la vie, le principe de vie, a dit plus haut l'auteur, et non l'ame, qui est le véhicule de la sensibilité. (*Id.*)

la vie y continue son action sur la forme, parce que la nature a placé la successibilité d'action dans la renovation des formes.

Le corps périt nécessairement quand les organes sont affaiblis par les souffrances de la vie, ou par des accidens, ou lorsqu'ils refusent de joindre leurs fonctions aux efforts actifs, et à l'impulsion de la vie : telle est la loi de la nature ainsi proposée, et ordonnée dans le plan originaire de la vie.

Nous avons dit que la mort est inévitable dans l'ordre de la nature; mais qu'est-elle en elle-même cette mort, sinon l'affranchissement de la vie, le passage à l'immortalité, le départ de l'esprit, la liberté de l'ame (1)?

Aussitôt que la vie a abandonné le corps humain, la sensibilité cesse-t-elle? Oui, sans doute, elle cesse d'animer le corps humain; mais l'esprit qui s'était joint à ce corps, qui s'était adopté de lui-même à sa forme, qui est la source essentielle de toutes ses actions, sans lequel, en un mot, ce corps humain ne serait qu'une masse inherte de terre, cet esprit, dis-je, est immortel (2).

(1) Voici encore la même confusion, la même identité de l'ame avec l'esprit. (*Note du rédacteur.*)

(2) Nul doute que l'esprit universel de la vie dans

Cette particule du principe-universel de la vie, laquelle est l'ame du monde entier, cette particule, qui s'unit à la forme humaine, qui agit dans cette forme, qui a répandu et qui répandra un million de vie; qui, en un mot, est la source de la vie, comment pourrait-on douter de son immortalité?

Quelques personnes douteront peut-être que des particules de la vie éternelle puissent animer individuellement les corps humains; d'autres pourront bien ne pas admettre qu'au moment de leur séparation d'avec les formes humaines, ces particules de vie retournent à leur source génératrice pour s'y réunir, comme une goutte d'eau se réunit à un volume d'eau dont elle est sortie; mais qui que ce soit n'élèvera certainement jamais le moindre doute sur l'immortalité de l'essence éternelle de l'esprit (1).

---

l'homme ne soit immortel; mais ne l'est-il donc pas de même dans la brute? Est-ce donc, encore une fois, que notre auteur ne distinguerait pas de l'ame humaine cet esprit de vie? (*Note du rédacteur.*)

(1) Entre le système de M. Baldowin et celui fort ancien de Pythagore, il y aurait beaucoup de ressemblance. Selon le philosophe grec, l'univers est animé et intelligent; l'éther est l'ame du monde, et celle des hommes en est formée, selon M. Baldowin. En place

*Des apparitions.*

La séparation de l'ame ou de l'esprit d'avec le corps, est prouvée par la cessation de chaque acte ou fonction de la vie. La forme reste, mais sans sentiment, l'esprit en est parti. La sensibilité des formes était la prérogative de la vie.

Qu'entend-on par ces distinctions : pouvoir spirituel, pouvoir naturel, physique ou métaphysique? Tâchons de nous l'expliquer à nous-mêmes.

Mais y a-t-il donc un autre pouvoir dans l'homme, que le pouvoir spirituel, qui lui a été donné par Dieu? La forme et la constitution humaine sont, il est vrai, adaptés au mouvement général, et susceptibles de mouvement; mais elles ne sont animées que par l'esprit. Tous les mouvemens du corps sont dépendans de la volonté de l'esprit; cette faculté qu'a l'esprit de vouloir, est un pouvoir simple, personnel, et inhérent à sa nature.

Il y a bien sans doute un autre pouvoir dans l'homme, pouvoir secondaire, c'est celui créé par

---

de l'éther ce serait l'esprit vital; il n'y aurait qu'un mot de changé. Je doute fort que ce soit là l'opinion de M. Baldowin. (*Note du rédacteur.*)

l'esprit qui l'anime : tel est l'emploi qu'il fait de son mouvement artériel ou mécanique, à l'effet d'obtenir de plus grands résultats avec moins d'emploi de forces corporelles. Ce pouvoir provient de son plus ou moins de génie ; c'est la propriété de l'homme ; il en fait son profit, il s'en sert à son gré, il est à sa disposition par et au moyen du pouvoir simple et originel de l'esprit.

C'est encore en raison de ce même pouvoir secondaire que l'homme acquiert la connaissance des choses physiques, de leur action, de leurs influences, de leurs effets, et qu'il les applique à ses inventions mécaniques. Ces connaissances sont le fruit de son observation, de ses réflexions, de sa perspicacité ; c'est sa possession, c'est sa gloire, il peut en jouir à sa volonté ; mais *arte natura potentior omni*, la puissance de la nature est au-dessus de l'art.

Ce qui prouve que l'homme est limité, c'est que plus il est instruit, plus son esprit s'éclaire, et plus il s'aperçoit qu'il est circonscrit, qu'il n'agit que sous l'empire des lois fixes et inébranlables, et que toujours il tourne dans un ordre de choses qu'il ne peut troubler (1).

(1) Sans doute il ne peut troubler l'ordre préétabli,

Il paraîtrait que, par gradation, l'homme serait aujourd'hui parvenu au plus haut degré de sa puissance et de son libre arbitre, et qu'en profitant pour son usage des principes généraux de la nature, et en se rapprochant de l'esprit des choses, il aurait étendu la sphère de ses connaissances au-delà du cercle dans lequel il était jusqu'ici demeuré stationnaire et circonscrit. Ce progrès de l'esprit de l'homme doit-il donc étonner? et lorsqu'il reconnaît la source éternelle dont il dérive, n'est-il pas tout simple qu'il arrive enfin à connaître, disons mieux, à sentir qu'il y a un Être divin?

Si nous considérons l'homme relativement

---

mais il peut participer activement à son harmonie, le modifier en quelque sorte, et c'est cette puissance, cette faculté que l'homme a seul sur la terre, qui le diversifie de tout ce qui a forme et vie dans l'univers, et qui prouve jusqu'à l'évidence, qu'en lui réside un autre principe d'action que celui qui, sous le nom d'*éther*, *d'esprit de vie*, *de calorique* ou de *fluide universel*, est contenu dans tous les corps de la nature Ce principe, supérieur à tout autre principe et dont l'homme seul est doué, est ce que les Indiens, les Egyptiens, les Chaldéens, etc., désignaient par le mot *nous*, les platoniciens par les mots *ame*, *souffle*, et ce qu'est aujourd'hui *le verbe* et *l'Esprit saint* des chrétiens.

aux facultés purement industrielles et mécaniques qu'il a manisfesté jusqu'aujourd'hui, nous ne pourrons nous empêcher d'apercevoir qu'il est arrivé au degré le plus élevé auquel il puisse atteindre. Doué d'un pouvoir sublime, et qui lui avait été communiqué d'une manière spéciale, sa raison fautive le lui avait toujours fait méconnaître; néanmoins il en jouissait, mais seulement par occasion; et s'il en produisait des effets, il ne pouvait leur donner aucune désignation distincte; ces effets, produits par l'agence immédiate de l'homme, n'étaient nullement dépendans de sa volonté; et si quelques hommes ont joui pleinement de leur puissance spirituelle, on peut affirmer que ce n'a jamais été que comme une récompense de leurs vertus, et non jamais, ni en aucune manière, comme ayant été des effets de volonté de leur part, ni d'aucune prétention arbitraire.

Lorsque les médecins, que l'on présume devoir connaître toutes les ressources de la nature et de l'art, ont abandonné un malade, lorsqu'ils ne lui jugent plus leurs soins utiles et nécessaires, et que n'ayant plus d'espoir que dans l'intercession divine, les amis de ce malade, résignés à le perdre, ont recours à

la prière; c'est alors qu'on voit réellement par le travail d'un pouvoir merveilleux, revenir comme par miracle à la vie, l'ami qu'on avait cru perdu.

Disons-le donc avec assurance, no usne sommes étrangers au ciel, que parce que nous sommes étrangers à la vérité : or, la vérité est Dieu, et Dieu est la vérité!

Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : *Qui crediderit salvus erit, super ægros manus imponent et bene habebunt.* (St. Marc, chap. 16, verset 14.) « Ces signes se manisfesteront à ceux qui « croiront; ils poseront les mains sur les ma« lades, et les malades seront guéris. »

Le principe de la vie existant dès le commencement, et ce principe étant immortel, notre ame, qui est une particule de ce principe immortel, provenant d'une cause éternelle, qui est Dieu, quelle limite pourra-t-on assigner à une intelligence sans bornes, à l'ame humaine? On n'en peut alléguer aucune. L'ame de l'homme étant d'une essence incommensurable, est donc nécessairement douée d'une perception sans bornes, elle est donc susceptible de sentir et de connaître toutes choses.

Le repos, la solitude, le silence sont les stimulans naturels et salutaires de la vie. Le

calme de la vraie philosophie, l'amour de la sagesse, est un état approchant du sommeil des sens. Tout homme qui jouit de la paix de l'ame, ressent une propension à ce sommeil.

Tous les sages du monde ont parlé du transport de l'ame, de son enchantement dans l'état de sérénité, des visions agréables dans le sommeil des sens; sommeil pendant lequel ils découvraient des choses cachées aux yeux des simples mortels.

Toutes les prédictions sur l'avenir ont été faites dans un état d'extase; toutes les prophéties ont été faites dans un état de sommeil et de pureté des sens.

Le sommeil est donc le véhicule au moyen duquel l'ame acquiert une faculté de puissance supérieure, et fort au-delà de toutes les facultés que l'homme possède dans l'état de veille ordinaire.

Or, l'ame peut certainement parvenir à acquérir cette puissance, puisque son essence est spirituelle, et que tout l'avenir est ouvert devant elle. Pour arriver à ce but, dégagez-là de toute idée terrestre; si vous la laissez alors à elle-même, se livrer à sa fantaisie, elle sortira de ses entraves, prendra son essor vers

le ciel, percera la voûte étoilée, et à travers l'immensité qui nous en sépare, elle ira recevoir quelques-uns des dons du principe éternel et divin dont elle est émanée. Quels sont-ils ces dons ? Le monde ne pourra les connaître, que lorsqu'il saura comment on les obtient.

Qu'il me suffise, quant à présent, de répéter que par cela seul que l'ame dérive d'une source éternelle, elle n'agira jamais pleinement dans l'homme qu'après avoir recouvert avec pureté, désintéressement et humilité, sa puissance d'action incorporelle et primitive.

Saint Paul, dans sa première Épître aux Corinthiens, chapitre 12, verset 4, a écrit :

« Il y a diversité de grâce, mais il n'y a qu'un « même esprit qui les communique; il y a di- « versité de ministère, mais il n'y a qu'un même « seigneur qui les distribue; il y a diverses opé- « rations, mais il n'y a qu'un même Dieu qui « fait toutes choses. Ces grâces et ces dons de « l'esprit sont donnés à chacun pour leur utilité : « l'un reçoit le don de la sagesse, un autre celui « de la science; un troisième le don de la foi; le « quatrième la grâce de guérir les malades; le « cinquième, le don des miracles; le sixième, le « don de prophétie; le septième, le don de discer- « ner les esprits : un huitième, le don de parler

« diverses langues; un neuvième, celui de l'inter-
« prétation des langues; mais c'est un seul et
« même Dieu qui opère toutes ces choses et qui les
« distribue à chacun selon son bon plaisir (1). »

Comment pourrait-on trouver étrange qu'un homme dont l'esprit vient du ciel, s'adresse au ciel; que lorsqu'il implore le ciel sa prière y soit entendue, et que lorsque sa prière y est entendue, qu'il en reçoive et obtienne les grâces qu'il lui demande?

Mais à quel fin prierons-nous, par quel motif nous adresserons-nous au ciel, quels sont les dons, que nous lui demanderons de vouloir bien nous accorder, et quand et comment les obtiendrons-nous? Nous l'avons déjà dit, et ne

---

(1) *Divisiones verò gratiarum sunt, idem autem spiritus : et divisiones ministrationum sunt, idem autem, Dominus : et divisiones operationum sunt, idem verò Deus, qui operatur omnia in omnibus. Unicuique autem datur manifestatio spiritûs ad utilitatem. Alii quidem per spiritum datur sermo sapientiæ : alii autem sermo scientiæ secundùm eumdem spiritum : alteri fides in eodem spiritu : alii gratia sanitatum in uno spiritu : alii operatio virtutum, alii prophetia, alii discretio spirituum, alii genera linguarum, alii interpretatio sermonum. Hæc autem omnia operatur unus atque idem spiritus, dividens singulis prout vult.*

pouvons trop le répéter, c'est lorsque l'ame dégagée de ses liens terrestres, aura franchi les limites qui la sépare de son principe éternel de vie et d'action.

Nous avons dit aussi quel était le mode d'existence ou le moyen à l'aide duquel l'ame des hommes se dégageait de ses liens terrestres; que c'était dans le repos, le silence, la solitude; et que c'était dans le sommeil sur-tout que l'ame jouissait de plus de liberté. Or, le sommeil magnétique réunit tous ces avantages. Oui, nous le disons affirmativement d'après notre propre expérience, et sans nous laisser entraîner dans aucune exagération, le sommeil magnétique est le mode, la mesure, le moyen le plus favorable à l'émancipation de l'ame.

Ce sommeil magnétique sera souvent produit par la puissance ou vertu de quelques hommes, sur des personnes susceptibles d'en recevoir l'influence, et c'est sur-tout quand sur des malades on exercera cette puissance avec le désir charitable de les guérir, que ce sommeil se manifestera dans toute sa pureté.

C'est après avoir été souvent témoin de ce beau phénomène, c'est après l'avoir opéré plusieurs fois moi-même, que j'en affirme la réalité; et persuadé comme je le suis que la puis-

sance et la manifestation de l'esprit, ainsi que l'a dit saint Paul, ont été donné à l'homme pour son bonheur et son utilité, je veux essayer de donner à d'autres hommes le moyen d'acquérir la même croyance et d'obtenir la même jouissance que moi.

Tout malade mis dans le sommeil magnétique, par un motif pur et désinterressé, répondra à toutes les questions innocentes que lui fera son magnétiseur, mais bien plus spécialement lorsque ces questions n'auraient pour but que son bien-être et celui du genre humain. Dans ce cas, je l'affirme, ses réponses seront d'une précision surprenante, et l'exactitude de ses annonces et pronostics sera toujours justifiée et confirmée par leur exact accomplissement.

(*La suite au numéro prochain.*)

## OBSERVATIONS

*De M. de V**, sur quelques inconvéniens à éviter dans l'administration du magnétisme, suivies d'un traitement et d'une cure magnétiques concernant le même objet.*

La vérité fait chaque jour un nouveau pas; tôt ou tard elle finira par dissiper les nuages qui la voilent encore à nos yeux. C'est en vain que l'ignorance, les préventions, les préjugés s'efforcent d'entraver sa marche. Modestement appuyée sur l'expérience, elle avance, nous présentant le magnétisme animal comme un nouveau bienfait à placer à côté de ceux de l'électricité, de l'attraction, du galvanisme, de la vaccine, etc. On aurait lieu de s'étonner que cette science ait déjà mis plus que le tiers d'un siècle pour cheminer aussi lentement jusqu'à nous; mais du moins elle n'a pas perdu son temps dans sa route. Elle s'est manifestée dans le Nord par des faits authentiques et nombreux; elle s'y est fait de puissans auxiliaires de ceux-là même qui d'abord voulaient la repousser, mais qui, déterminés ensuite par la justice, se sont

empressés de relever la gloire de Mesmer, leur illustre compatriote.

Je suis loin de blâmer les médecins, les savans, et généralement les hommes instruits, de leur hésitation ou de leur refus à croire des faits qui souvent paraissent extraordinaires et quelquefois même impossibles; mais je leur dirai : voyez et examinez avec toute l'attention dont vous êtes capables. Si cela ne vous suffit pas, essayez vous-même; et pour ménager votre amour propre et vous sauver *des ridicules* que vous pourriez craindre, faites vos essais dans le silence de la solitude. J'ose vous prédire alors que vous serez bientôt convaincus. Nous renfermons la nature dans le cercle étroit de nos idées; nous voulons la soumettre au calcul des points, des lignes et des degrés de la surface de ce cercle. Tout ce qui le déborde, nous semble une erreur inconciliable avec des lois que nous ne connaissons pas encore assez, et dont nous avons l'orgueil de poser les limites. Cependant, nous sommes chaque jour convaincus par l'expérience, que si l'œil, à la simple vue, ne voit pas à une certaine distance, il le voit à une distance décuple, par le secours du télescope. La portion d'intelligence relative à chaque homme dans son état de veille, est la simple vue. Le

somnambulisme, qui la développe dans l'état magnétique, est le télescope, qui, dirigé par une main habile, nous fait voir mieux et plus loin. Il est une éternelle vérité, c'est que tout est magnétisme dans l'univers. Le magnétisme en est la vie. Tout y est mouvement produit par les modifications d'un fluide universel. Toutes les parties de ce vaste ensemble se meuvent, se dirigent suivant des lois invariables dont l'harmonie atteste l'existence et pénètre l'ame d'une admiration profonde. Une volonté, une pensée, un Eternel, un Dieu, imprime le mouvement à tout ce qui existe. *Mens agitat molem et magno se in corpore miscet..... In Deo movemur et sumus*, etc. Notre vouloir n'a sa force qu'autant qu'il est un des actes de cette volonté universelle qui commande à tout, depuis le plus considérable des mondes, jusqu'au plus imperceptible des atômes. La puissance de la volonté dans l'homme, pour n'être pas encore bien connue, n'en est pas moins réelle. Pouvons-nous expliquer pourquoi la volonté qui agit sur un mouvement qui nous est personnel, étend son action sur la volonté d'un somnambule, comme l'expérience nous le prouve journellement ?

Je ne trace ici qu'un simple trait. C'est aux maîtres qu'il est réservé de prendre les pinceaux, et de composer, sur cette matière, un tableau dont le sujet ne peut qu'exciter leur émulation. S'il est entrepris par une main habile qui sache l'embellir des couleurs dont il est susceptible, l'artiste est sûr de la reconnaissance et de l'estime des hommes sans préjugés: mais la plupart des savans sourient. Ils ne se donnent pas la peine d'examiner; ou s'ils descendent à l'examen, ce n'est souvent encore qu'avec une indifférence dédaigneuse. Cependant, si la pratique du magnétisme animal n'a pas à se louer quelquefois d'un enthousiasme mal éclairé, n'est-ce pas un peu leur faute? La science ne doit-elle pas concourir à l'intérêt des arts, à l'intérêt de l'humanité? Pourquoi les Facultés, qui comptent dans leur sein un si grand nombre de membres recommandables, ne se sont-elles pas emparées de cette pratique qui leur présentait tant d'avantages précieux sous plus d'un rapport? Pourquoi rejeter sous le prétexte de novation et sans l'avoir approfondie, une doctrine que Mesmer n'a fait que *remettre au monde;* une doctrine jadis bien connue, dont les monumens de l'antiquité consacrent l'existence, et que le

savant auteur des Recherches historiques sur le magnétisme animal chez les anciens (1), à retrouvée éparse chez les écrivains auteurs de tous les siècles; doctrine enfin qui, perdue dans l'obscurité des temps de barbarie et d'ignorance, n'en est pas moins réellement la mère de la médecine de l'art; car celle-ci n'a pu devoir sa naissance qu'à la médecine de la nature. Cette dernière, à qui appartient le droit d'aînesse, couverte autrefois du voile du mystère, n'a plus aujourd'hui le même intérêt à se cacher. Elle est venue reprendre sa place dans le sein des familles, où sa modestie la tient encore renfermée, jusqu'à ce que la voix de la vérité l'appelle sur un plus grand théâtre. L'époque n'est pas éloignée, peut-être, où l'humanité la réclamera dans les infirmeries, les hospices, les hôpitaux; mais alors, il faudra que les magnétiseurs chargés du soin des malades, soient ceux auxquels une plus longue expérience, indépendamment de leur amour pour le bien, aura rendu plus familiers les procédés et les phénomènes

(1) On trouve dans le N° VIII précédent de notre Bibliothèque, p. 186, l'indication de tous les articles des recherches historiques sur le magnétisme animal chez les anciens, par M. ***, insérés dans nos Annales et dans notre Bibliothèque, aux années 1814-15-16-17 et 18.

du magnétisme animal. C'est cette expérience-là qui fait prévoir d'un coup-d'œil les résultats que doivent produire telle action, telle apparence, telle crise. C'est elle qui, d'un seul mot, d'un seul geste, arrête dans leur essort, des convulsions qui pourraient être dangereuses. C'est encore elle qui sait donner à la volonté, la direction la plus convenable et l'intensité relative qu'elle veut opérer. C'est elle enfin qui fait le moins de faux pas, et qui, par cette raison, veut toujours être consultée. J'ose dire que c'est une obligation que le malade doit s'imposer, pour s'affranchir des craintes que lui pourrait inspirer l'essai d'un remède qu'il n'a point encore éprouvé.

Quoique le magnétisme soit bon en lui-même, j'ai vu deux fois, depuis cinq ans, résulter de graves inconvéniens de sa mauvaise administration; mais je m'empresse de rassurer les magnétiseurs et les malades sur les dangers que je veux signaler. La simple exposition qui suit, du second de ces deux faits, et qui est récent, va expliquer ma pensée.

La curiosité avait conduit Mme de N*** chez une personne exerçant le magnétisme avec moins de prudence que de force. Cette dame, en se prêtant à des épreuves multipliées et fati-

gantes, manifesta une grande susceptibilité et une extrême mobilité d'idées, produites par l'imagination de la personne qui était parvenue à l'assujétir à l'action forte de sa volonté. Mme de N*** en fut la victime. A un ébranlement considérable dans les nerfs, succédèrent des accès d'aliénation mentale. Leur fréquence devenait alarmante, sur-tout à cause des douleurs insupportables de tête dont ils étaient accompagnés. L'intensité de ces accès redoublait au printemps. Les jours critiques de chaque mois se passaient péniblement; et souvent il arrivait qu'à ces époques, la révulsion du sang se faisant sentir avec plus de force vers la tête et dans les vaisseaux de la pulpe cérébrale, les symptômes d'absence et d'aliénation en devenaient plus effrayans.

Mme de N*** avait entendu parler des bons effets du somnambulisme; mais elle croyait qu'il n'était plus pour elle d'espoir, de tomber dans cet état et d'en éprouver du soulagement. Cette croyance lui avait été suggérée par la personne qui l'avait magnétisée si imprudemment. Elle était enfin persuadée qu'il était désormais impossible qu'elle devînt somnambule, et qu'elle pût passer sous l'empire d'une autre volonté et d'une autre action. On

essaya de la désabuser : on parvint à y réussir.

Une famille amie de cette dame, me fit trouver avec elle. On l'avait prévenue que je pouvais bannir ses craintes sur la prétendue puissance à laquelle elle se croyait asservie. L'entrevue n'était qu'un préliminaire. Cependant je reconnus la grande susceptibilité magnétique de Mme de N***, et je résolus de la magnétiser sans la toucher. — Donnez-moi, lui dis-je, une de vos bagues. — Elle le fit, et la posa sur ma main. Après l'y avoir gardée quelques minutes seulement, je la lui rendis, en lui disant de la mettre dans son sein; ce qui fut exécuté. Au moment même, les yeux de Mme de N*** se ferment, et le somnambulisme se manifesta. Cette épreuve fit une grande impression sur les témoins; ils y voyaient un effet subit de la volonté et de la puissance qu'elle mettait en action.

Je ne tardai pas à questionner la somnambule, et voici ses réponses : « Je ne pensais pas que, « causant avec Mesdames B***, chez lesquelles « nous sommes présentement, et avant même « de parler du motif qui nous y a réunis, vous « agissiez déjà sur ma bague. Il n'y a qu'un ins- « tant que je suis assise, et je me trouve dans « cet état qui m'a fait tant de mal; dont aujour-

« d'hui je dois attendre ma guérison. Votre vo-
« lonté a bien de la force, et l'intention que
« vous avez de me guérir augmente encore cette
« force. Toute autre influence que la vôtre n'a
« plus d'action sur moi. Occupez-vous seule-
« ment de ma santé ; mon traitement ne sera pas
« long. Ma susceptibilité nerveuse ne me per-
« met aucun *rapport* étranger au vôtre. »

Ce début fut accompagné d'une grande lucidité dont Mme de N*** donna constamment des preuves dans le courant de son traitement : je n'entrerai pas dans de longs détails, je me bornerai aux faits essentiels.

Une chose assez remarquable, est que, sur vingt jours que dura ce traitement, la malade, pendant les vingt premiers, ne prit aucun médicament intérieur, à moins qu'on ne voulût appeler *médicament interne*, la transmission d'un fluide analogue que Mme de N*** reçut tous les jours et à la même heure, par le moyen du magnétisme. Le somnambulisme se manifestait à chaque fois avec la plus grande facilité, sans que cette dame fût touchée; et ses yeux une fois fermés, elle me faisait ordinairement placer la main droite sur la partie antérieure de sa tête, et, dans chaque séance, son somnambulisme ne durait pas plus de trente minutes.

Dans la dernière semaine du traitement, la malade se prescrivit un topique sur la tête, deux fois en quatre jours; avec un liniment d'huile récente d'amande douce, suivi de l'application d'un sachet de fleurs de sureau bouillies quelques minutes seulement dans une petite quantité d'eau. Ce sachet n'était employé que pendant le somnambulisme, ainsi que la malade l'avait prescrit. Elle m'obligeait également de préparer moi-même ces sortes de remèdes, et de poser ma main par-dessus, tout le temps de leur application. Ce ne fut que le vingt et unième et dernier jour du traitement, que M^me^ de N*** prit intérieurement une potion qu'elle ordonna, composée de douze feuilles de séné (sans les queues, qui donnent des coliques) bouillies quelques minutes dans les trois-quarts d'un verre d'eau, versés sur un gros de manne. Ce purgatif entraîna beaucoup d'humeurs. Elle prit dans la matinée du thé verd, léger, un bouillon à midi, et mangea ensuite des viandes de facile digestion, dont elle se trouva bien. Le lendemain, elle dit ressentir dans son sang un mouvement sensible sans qu'elle en fût trop agitée. Le même jour, elle eut une autre évacuation très-abondante, qui, en la soulageant, mit fin à son traitement, et lui procura une parfaite guérison, ainsi

que la cessation de ses sommeils somnambuliques.

Je terminerai cette relation sommaire, en présentant ici quelques explications qui m'ont paru mériter d'être conservées, et qui me furent données par Mme de N*** pendant ses sommeils magnétiques. Ils traitent des effets de l'aliénation mentale dont elle venait d'être guérie, et des migraines dont elle souffrait auparavant des douleurs intolérables.

« Ma lucidité (disait-elle) aurait dû être di-
« rigée sur les soins qu'un somnambule peut
« donner pour la guérison des malades; j'y étais
« propre. On m'a écarté de ce but, par des
« efforts de volonté qui m'ont été très-nuisibles.
« Toutes les épreuves fatigantes souvent répé-
« tées, et les tentatives dangereuses dont on a
« usé à mon égard, ont fait monter mon sang
« à la tête, et en y produisant des sensations
« trop vives, ont causé l'aliénation. » Elle voyait son sang, tantôt extravasé, tantôt en petits globules, etc ; mais cette vue la fatiguait. Une autre fois, elle s'exprimait ainsi : « La trans-
« mission du fluide magnétique par le toucher
« et par votre attention sur moi, soutenue d'une
« volonté constante, est le principal moyen
« pour opérer ma guérison. Vous ne mettrez

« pas beaucoup de temps à me la procurer. »

Mme de N*** attribuait une grande puissance à la volonté; elle en sentait rapidement tout l'empire : de sorte que sans gestes, sans paroles, mais d'un seul regard, je mettais cette malade en somnambulisme, même hors des momens fixés pour ses sommeils, lorsque j'avais à lui faire quelques demandes relatives à sa santé.

Parmi les différens sujets de nos entretiens, il s'en trouvait quelques-uns dont le souvenir pouvait lui être utile dans son état de veille. « Veuillez (me disait-elle) que *telle chose* se « présente à ma mémoire à mon réveil, et que « le voile le plus épais me dérobe le reste. » J'ai eu occasion de vouloir ce phénomène, et je l'ai constamment obtenu. Je ne parlerais pas de cette épreuve, qui est commune à d'autres somnambules; mais il devient remarquable, parce que cette malade, dans le commencement de ce dernier traitement, soit en raison de son état d'aliénation, soit par toute autre cause, se ressouvenait indistinctement, étant éveillée, de tout ce qui s'était passé, dit, ou fait pendant son somnambulisme. Je lui demandai le moyen de faire cesser cette aberration. Veuillez, me répondit-elle; je voulus, et l'aberration cessa.

Une autre fois, interrogée sur les causes de

l'aliénation mentale dont elle était atteinte, elle s'expliqua ainsi: « La peau très-mince qui couvre « la cervelle, est plissée à l'endroit où je ressens « le plus de douleurs à la tête. Il faut que cette « pellicule se *rétende;* il faut que le sang qui y « est extravasé disparaisse; il faut, enfin, que la « nature, bien secondée, rétablisse l'ordre trou- « blé dans les mouvemens de mon sang. Je dois « éviter tout ce qui pourrait le faire porter à « ma tête. »

Les observateurs pour lesquels j'écris, n'ont pas besoin que je leur démontre le mécanisme (s'ils me passent cette expression) de cette dangereuse maladie; mais je les engage à relire ce qu'a publié M. de Barbançois, qui a donné si ingénieusement des explications sur l'opération *matérielle* de l'action du magnétisme dans le somnambulisme, et sur les différens états ou degrés de compacité de la pulpe cérébrale. Mme de N*** n'est pas la seule somnambule qui m'ait donné des explications qui ajoutent du prix à une théorie que la nature avoue.

Le peu que je viens de dire de la cure de Mme de N***, est une preuve qu'il y a une infinité de circonstances où la médecine naturelle ne veut être qu'une médecine domestique; et qu'il y a quelquefois du danger pour les ma-

lades, lorsqu'ils se livrent entre les mains de l'ignorance et de l'imprudence.

Puisse cet exemple faire quelqu'impression, non seulement sur ceux qui, sans instruction, tenteraient d'abuser d'un pouvoir organique pour faire de futiles expériences, mais encore sur ceux plus coupables, sans doute, et que j'ai voulu signaler ici, dont l'imagination déréglée ne peut que faire partager un dangereux délire aux personnes imprudentes que la curiosité conduit chez eux pour s'y soumettre à des essais !

De V**.

# RECHERCHES HISTORIQUES

## SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs, et dans les Gaules.*

( Suite de la 1re partie. )

### *Des Sibylles.*

§ 4. Des fausses possessions.

QUAND nous avons dépeint, d'après Virgile, l'état d'agitation où se trouvait la sibylle de Cumes en rendant ses oracles, nous avons dit avec raison, que cet état convulsif tenait à des causes naturelles; que les vapeurs sulfureuses pouvaient en être le principe, qu'il avait même lieu dans certaines maladies; et nous nous sommes bornés, sur ce dernier point, à citer l'autorité de Jonston, qui établit cette vérité, et donne pour exemple les maladies hystériques. Cet auteur observe qu'il arrive quelquefois, dans cet état de crise, que les personnes qui en sont affectées, prédisent l'avenir. *Aliquando solent futura prædicere.* Et telle était la position de la sibylle.

L'auteur des *Superstitions des Philosophes*, prétend, ainsi que nous l'avons énoncé dans la section précédente, que cet état de la sibylle était une véritable *possession ;* et que, comme il y avait une similitude parfaite entre nos crisiaques magnétiques et les sibylles, il fallait en conclure que nos somnambules étaient aussi *possédés*, et que tout dans le magnétisme était l'ouvrage du démon.

A l'en croire, non seulement les somnambules magnétiques sont possédés du démon, mais toute espèce de crisiaques l'est aussi; il veut que les cataleptiques soient rangés dans cette classe; il prétend, notamment, que la dame cataleptique de Lyon, traitée par M. Pétetin, était une véritable possédée. Il ne se borne pas là; il assure que nos ventriloques modernes, les Saint-Cyr (1), les Fitzjames, les Thiémet, les Comte (2), sont encore des possédés.

La plume tombe des mains, quand on voit ce comble de délire; et il n'est certainement personne aujourd'hui qui pousse la croyance des

(1) Ventriloque produit à l'académie, par M. l'abbé La Chapelle. *Voyez* son ouvrage du Ventriloque.

(2) *Voyez* le petit ouvrage sous le titre de *Voyages et séances anecdotiques* de ce physicien-ventriloque, 1 vol. in-12, fig. Paris, J. G. Dentu. (*Note de l'éditeur.*)

possessions jusqu'à les supposer dans les cataleptiques et les ventriloques de nos jours; mais quand on se laisse entraîner par la passion, on ne sait plus s'arrêter.

Nous avons déjà, dans la section précédente, fait disparaître le reproche de pacte tacite avec le démon, en démontrant que les conditions essentielles pour former un pacte même tacite, manquaient absolument dans l'œuvre du magnétisme; que les actes employés par les magnétiseurs étaient par eux-mêmes des actes simples, naturels, et si étrangers aux démons, que plusieurs saints n'avaient pas dédaigné d'en faire usage dans les mêmes intentions que les magnétiseurs et avec le même succès.

Pour achever de confondre le superstitieux auteur, il faut lui faire voir, avec plus de détail, que les possessions réelles, ainsi que le remarque Calmet, sont extrêmement rares, que la plupart sont fausses, simulées, que ce que l'on a regardé très-souvent comme possession, n'était que le paroxysme de plusieurs maladies nerveuses et convulsives.

Nous nous sommes déterminés à ce travail, d'autant plus volontiers, qu'on voudrait nous faire croire que les erreurs de l'anonyme ne sont pas concentrées dans son livre seul.

Mais si des scrupules mal fondés, parfois se font entendre, les décisions des compagnies savantes les ramènent à la raison.

L'adoption par l'Institut du rapport de M. Pinel sur les hallucinations, vient de nous en fournir une preuve toute récente; et nous donne à nous-mêmes un moyen de plus dans cette dissertation.

Le rapport de M. Pinel a pour conclusion *que l'état crisiaque n'est ordinairement que l'effet de quelque maladie, et qu'il faut n'y voir qu'une véritable maladie qui a son commencement, ses progrès et sa guérison.*

Qu'on nous permette de retracer ici les termes mêmes du rapport.

« Les hallucinations suivent la marche des « autres maladies aiguës et chroniques. Elles « peuvent être primitives ou secondaires. Elles « ont leurs signes précurseurs, leur dévelop- « pement gradué, leur déclin. Elles peuvent « être guéries dans certaines circonstanes fa- « vorables. Depuis quelques années, elles sont « très-fréquentes dans les établissemens des « aliénés. *Elles peuvent être jointes avec des « apparences de merveilleux, le prétendu « don des prophéties, les révélations, les vi- « sions propres à flatter la vanité de certains*

« *esprits faibles ; ainsi des circonstances acci-*
« *dentelles peuvent contribuer à leur donner*
« *une sorte de caractère surnaturel.* Les rela-
« tions des voyageurs les plus instruits, et l'his-
« toire de tous les peuples, attestent qu'il en est
« de même dans toutes les sectes et dans tous
« les cultes répandus sur le globe terrestre.

« Les hallucinations deviennent quelquefois
« comme épidémiques ; mais, en général, elles
« ne sont nullement du ressort des tribunaux,
« excepté dans certains cas contentieux ; et
« elles appartiennent directement, pour l'exa-
« men, la détermination et le traitement, à
« la médecine. »

Rien sans doute de plus vrai et de plus sage qu'un pareil jugement ; il est en tout digne de son auteur. Cependant, il ne faut pas perdre de vue, qu'en médecine comme en physique, on n'entend parler ni des prophètes, ni des possessions dont il est question dans les Écritures. Mais hors de là, combien de fausses possessions, combien de maladies convulsives, combien d'affections hystériques, somnambuliques, magnétiques, confondues avec les possessions !

Le témoignage de M. Pinel devrait sans doute suffire ; car ce médecin célèbre s'est oc-

cupé spécialement et long-temps de maladies mentales; mais puisqu'il se trouve encore des personnes difficiles à persuader, il faut tâcher de les convaincre par de nouvelles autorités et de nouveaux exemples.

Nous n'aurons ici d'autre mérite, que de réunir des suffrages et des faits épars; les personnes instruites peuvent les connaître; mais beaucoup de nos lecteurs peuvent les ignorer. Dailleurs, en rapprochant ces autorités, elles se prêteront une nouvelle force.

*Gaudentius Merula*, en parlant de la bile noire, s'exprime à peu près comme Jonston, que nous avons déjà cité dans la première section.

« Les effets de la bile noire sont véritable-
« ment surprenans. Ceux qui en sont tour-
« mentés, tantôt aboient comme des chiens,
« tantôt sont agités comme par des *esprits im-*
« *mondes*. Les uns entrent en fureur, et disent
« des choses merveilleuses; les autres sont dan-
« gereux et pour ceux qu'ils rencontrent, et
« pour eux-mêmes; car si on ne les rete-
« nait, ils se jeteraient ou dans l'eau, ou dans le
« feu (1). »

(1) *Sunt atræ bilis effectus omnium maximè admirabiles : alii enim ad alia impelluntur : alii siqui-*

*Levinus Lemnius* s'exprime d'une manière encore plus positive.

« Nous voyons quelques malades, dans les « fièvres chaudes, disserter avec facilité, avec « abondance; parler un langage poli, châtié; « employer quelquefois une langue dont ils ne « savaient plus se servir après leur guérison. « Bien loin de dire qu'ils étaient tourmentés « par un mauvais génie ; que c'était par l'ins- « truction et l'impulsion du diable que tout se « passait ainsi. J'ai toujours pensé, au con- « traire, et déclaré que c'était par la force de « la maladie et l'exaspération des humeurs, « que l'esprit de l'homme, comme par l'approche « d'une torche enflammée, s'échauffait alors, « s'enflammait à son tour, et brillait de ces lu- « mières insolites (1). »

---

*dem more canum oblatrant; alii velut immundis agitanturspiritibus, et furiunt, et mira loquuntur. Varias præbet homini molestias et timores, ut se interimat sæpenumerò, aut in ignes se projiciat. Aliquandò ita affecti jaciunt lapides, truculenter occursant viatoribus, vel ipsi se præcipitant, se aquis immergunt, et ità suffocantur.* Gaud., merul. memorabilia ; lib. v, c. XLV.

(1) *Videmus enim non nullos in æstuosis febribus, copiosos promtos que fuisse in disserendo, usosque oratione culta, atque elaborata, eoque idiomate quod*

*Thomas Willis* tient le même langage dans son traité des maladies convulsives.

« Il y a des maladies spasmodiques de di-
« vers genres. Il y en a qui, sortant du caractère
« ordinaire, paraissent prodigieuses; mais il ne
« faut pas pour cela attribuer ces maladies aux
« sorciers, *ou mettre le diable en scène.* Si, en
« effet, quelque homme puissant éprouve par
« hasard des spasmes atroces et inaccoutumés,
« malheur à la petite vieille qui est dans le
« voisinage. On ne manquera pas de l'accu-
« ser d'avoir jeté un sort. Elle est arrêtée,
« trainée en prison, trop heureuse si, après
« une longue procédure, elle échappe au gibet
« ou au bucher, ce qui n'arrive pas toujours;
« et cependant la maladie n'avait que des causes
« purement naturelles. *Il ne fallait d'autre exor-*

---

*morbo defuncti nullo modo exprimere potuerunt; Quos ego pronunciavi, non malo infectoque genio divexari, nec dæmonis instructu, impulsuque illos agere, sed vi morbi, humorumque ferocia, quâ tanquam face subditâ mens hominis exardescit, atque inflammatur.* Lœvin. Lemnius, de ocultis naturæ miraculis, lib. II, cap. II.

Lœvinus Lemnius, né en Zélande, en 1505, exerça la médecine avec réputation. Après la mort de sa femme, il fut élevé au sacerdoce, et devint chanoine de *Zierikzée*, où il mourut en 1568.

« *cisme, que les remèdes prescrits par la mé-*
« *decine contre les affections convulsives* (1). »

*Willis* rapporte plusieurs exemples de ces prétendues possessions, qu'il a traitées et guéries la plupart.

Il parle d'une jeune fille de seize ans, qui, dans ses crises, faisait des sauts extraordinaires, s'élevait en l'air à une hauteur considérable; retombant ensuite à terre, elle s'y roulait, secouait sa tête comme si elle eût voulu la jeter à droite et à gauche (2). On se rappelle que les convulsionnaires de Saint-Médard faisaient de semblables gambades.

---

(1) *Omnia spasmorum genera, quæ præter communem istius morbi morem, prodigiosa apparent, non statim sagarum incantamentis inscribi debent, aut Dæmon semper in scenam vocandus. Enim verò quoties è potentioribus cuipiam viro natus, aut affinis, spasmis fortè atrocioribus, et insolitis corripitur, plerùmque fit ut vetula mox proxima veneficii accusetur, rea peragatur, laqueumque aut flammas vix ac ne vix quidem misera evadat, cùm interim morbus à causis mere naturalibus procedens, non alio exorcismo, quam remediis contrà affectiones convulsivas præscribi solitis, facile curetur.* Thom. Willis, *Pathologia cerebri*, Amsterd., 1688, in-12, cap. VII. *De mòtibus convulsivis*, pag. 100.

(2) *Ibid.*, pag. 148.

Une autre demoiselle, âgée de dix-huit ans, après des spasmes intérieurs qui lui prenaient deux fois par jour à des heures fixes, causait agréablement avec les personnes qui l'environnaient et plus spirituellement qu'à l'ordinaire, chantait aussi beaucoup mieux. Rien n'était plus mélodieux que sa voix; elle se permettait des plaisanteries quelquefois un peu vives. Après cela, elle retombait dans ses convulsions, et revenait ensuite à ses momens de gaîté, et ainsi alternativement pendant des heures entières; et si on répondait à ses sarcasmes avec un peu de vivacité, le spasme interne recommençait, mais avec beaucoup plus d'intensité qu'auparavant (1).

En général les crisiaques n'aiment point les contrariétés. On se rappelle ce jeune napolitain noctambule, dont l'histoire se trouve dans les Annales du magnétisme, qui tombait à la renverse sitôt qu'il éprouvait quelque contradiction.

Une autre demoiselle se laissait cheoir subitement et sans connaissance par-tout où elle se trouvait. Un jour qu'on l'avait laissée seule, elle tomba la tête dans le feu; elle eut le vi-

(1) *Ibid.*, pag. 151, n° IV.

sage et le front horriblement brûlés. *Tant que la plaie fut en suppuration, on remarqua que la malade n'eut aucun accès* (1).

Ce sont ces sortes de maladies dont les paroxysmes varient à l'infini, qu'on a souvent confondues avec les possessions. Tantôt les accès tiennent à des maladies bien caractérisées, tantôt ils ne sont que passagers, et se rapportent à des causes accidentelles, comme ceux des sibylles. D'autres fois les symptômes effrayans n'ont pas lieu, et il n'y a qu'un somnambulisme tranquille, comme dans les personnes magnétisées. Quelquefois ces crises sont sans lucidité; d'autres fois elles sont accompagnées d'une perspicuité qui fait prédire l'avenir et lire dans les pensées, et cela sans aucun concours de démons, car la crise passée, ou la maladie guérie, il n'est plus question de prédiction; le somnambule ne s'en souvient plus, et rentre dans son état ordinaire; ce qui n'aurait pas lieu s'il était mu par le démon.

Jean Wier raconte plusieurs histoires de prétendues possédées, qui confirment parfaitement ce que nous disons.

Une jeune fille s'était, par suite d'une chute, enfoncé un petit couteau au-dessous de la

(1) *Ibid.*, cap. III, pag. 43, n°1.

rate : elle n'en voulait pas convenir, en assurant cependant qu'elle avait ce couteau dans le corps. On ne la croyait pas. Cependant dans ses crises elle faisait diverses prédictions. Elle prédit notamment, trois mois d'avance, que, vers la fête de la Visitation de la Vierge, le couteau serait visible, et qu'on reconnaîtrait qu'elle avait raison de dire qu'elle en avait un dans le corps. En effet, la veille de la Visitation, la pointe du couteau parut dans un abcès qui s'était formé sous la rate, et deux jours après le couteau fut extrait par un chirurgien. On regardait cette jeune personne comme possédée, parce que, dit Wier, elle perdait très-souvent le sens, et refusait de boire et de manger pendant plusieurs jours; parce que ses amis n'en pouvaient aucunement venir à bout, ni par douceur ni par menaces, et parce qu'elle pronostiquait, et qu'elle avait prédit trois mois auparavant, que, vers la fête de la Visitation, il serait reconnu que le couteau était fichée en son corps (1).

---

(1) *Quòd sæpiùs mente caperetur, cibum et potum ad dies aliquot rejiceret; amici nec blanditiis, nec minis apud eam nihil promoverent; prædiceretque tribus mensibus, palam fore in visitationis Mariæ festo,*

Ne voilà-t-il pas de belles raisons pour croire que cette fille était possédée. Mais la jeune fille fut guérie, et ne pronostiqua plus. Que devint donc le démon?

Au chapitre XXVIII du livre V, il dit que Galgerand, médecin très-renommé à Mantoue, GUÉRIT parfaitement la femme d'un couturier, *laquelle était possédée du démon, et parlait plusieurs langues.* Pomponace affirme qu'il a été témoin oculaire du fait (1).

Jean Wier, au même endroit, parle d'une fille mélancolique de Burgo, laquelle, après avoir été long-temps conjurée, confessa enfin *qu'elle était possédée de l'esprit de Virgile.* « Or, dit « le traducteur de Wier, après que les conjura- « teurs y eurent perdu leur temps, le médecin

---

*cultellum in corpore figi.* Joann. Vierius., lib. IV, c. XIII.

Jean *Wier*, né en Brabant, en 1515, mort en 1588, fut médecin du duc de Clèves.

(1) *Imò verus sum testis quòd Galgerandus, medicus tempestate nostrâ celeberrimus in urbe Mantuæ, uxorem cujusdam Francisci Magreti sutoris tali morbo laborantem (Loquebatur enim secundùm diversa idiomata) curavit et perfectè.* Pompon., *de Incantat.*, pag. 141.

Pierre Pomponace, né à Mantoue, en 1462, mort en 1525, fut professeur de philosophie à Padoue.

« la guérit par la grâce de Dieu, ayant premiè-
« rement usé, selon que l'art le lui comman-
« dait, de médicamens qui purgent la mélan-
« colie, et puis de ceux qui ont la vertu de
« fortifier et réconforter. »

C'est peut-être de cette même femme qu'il est question au chapitre xxxix du même livre v.

« J'ai entendu dire qu'en Italie il y avait une
« femme fort idiote, et néanmoins étant agitée
« du diable, quelqu'un lui ayant demandé
« quel était le meilleur vers de Virgile, elle
« répondit tout soudain :

« *Discite justitiam moniti et non temnere divos.*
« Apprenez à connaître la justice et à respecter les dieux. »

Le choix de ce vers est admirable, et à coup sûr le diable parlait ici en bon chrétien.

Nous ne finirions pas si nous voulions retracer tous les faits du même genre rapportés par Jean Wier et les autres démonographes. Mais nous avons été frappés d'une remarque, que fait Pomponace à l'endroit déjà cité; c'est que « les anciens exorcistes commençaient par « *purger copieusement* les prétendus possé-« dés (1). »

---

(1) *Argumentum sumi potest quoniam hi qui spi-*

En nous rapprochant des temps modernes, nous lisons dans le tome 2 de l'*Histoire des pratiques superstitieuses*, à la suite du Traité du père Lebrun sur les superstitions, une lettre de M. de Rhodes, docteur en médecine à Lyon, adressée à M. Destaing, comte de Lyon, relativement à la guérison de Marie Volet, de la paroisse de Pouliat, en Bresse.

Cette malheureuse fille était tourmentée d'une manière horrible, et présentait les symptômes les plus extraordinaires. *Elle demeurait des huit jours sans manger. Elle restait des quinze jours sans fermer les yeux.* Dans ses accès, *elle disait des mots barbares que les uns prétendaient être hébreux, les autres arabes, et plusieurs le langage des démons.* Mais ce qui étonnait sur-tout, *elle ne pouvait entendre parler de Dieu, des saints, de nos mystères, sans ressentir des agitations et des convulsions très-violentes. A l'aspect d'une image de dévotion, d'une relique, d'une goutte d'eau bénite, les convulsions la reprenaient avec des cris et des grimaces effroyables.*

---

*ritus per orationes sanctorum et aspersiones aquæ benedictæ fugare profitentur, primò* EVACUENT *sic laborantes atrâ bile.* Pompon., *ibid.*

On la crut possédée du démon, et dès-lors on la soumit à tous les exorcismes permis et approuvés de l'Église. C'était alors qu'elle souffrait horriblement; ses tourmens ne faisaient qu'augmenter. Les exorcismes furent donc abandonnés.

Le médecin de Rhodes, persuadé, malgré toutes ces apparences, que la maladie était naturelle, imagina de lui faire prendre des eaux minérales.

« Je voulus lui en faire boire, dit-il, mais je « fus fort surpris de voir qu'elles lui procuraient « les mêmes agitations que l'eau cause à ceux « qui sont atteints de la rage, ce qui me persuada « que son imagination était frappée, et lui faisait « croire que nos eaux étaient bénites et lui cau- « saient ces égaremens. En effet, comme elle l'a « avoué depuis, elle crut qu'on y avait trempé « quelques reliques, et n'en voulut point boire, « ni par prières ni autrement. »

Le médecin usa d'adresse. Ce fut dans une promenade agréable qui amenait insensiblement aux sources de la fontaine minérale, qu'on lui en fit faire l'essai sans qu'elle s'en doutât. « Son « démon n'y connut rien (dit le médecin); la « pauvre fille en but, et continua d'en boire tous « les matins pendant quinze jours avec un tel

« succès, *qu'après avoir vidé une infinité de* « *démons bilieux de toutes couleurs et vomi* « *plusieurs autres des plus aigres et des plus* « *amers*, dans peu de temps, nous vîmes que « ses accidens diminuaient, qu'elle devint ca- « pable de raison et de docilité, et ne fut plus « troublée quand on lui parlait de dévotion. »

Enfin, elle guérit parfaitement, et reprit ses exercices de piété comme auparavant.

Le médecin assigne ensuite les causes de la maladie, dans le système médical du temps, 1° quelque levain corrompu de son estomac et des viscères voisins; 2° quelques humeurs de la masse du sang, et l'exaltation d'un acide violent sur les autres parties qui le composent; 3° les esprits du cerveau irrités et hors de leur route naturelle; 4° quelques idées fausses qui occupaient son imagination.

Ce qui paraît de plus surprenant dans la maladie de Marie Volet, c'est cette aversion qu'elle avait pour les choses saintes, et les convulsions affreuses dans lesquelles elle tombait sitôt qu'on lui faisait toucher des reliques ou de l'eau bénite. On a souvent regardé cette aversion comme une preuve bien caractérisée de possession. Et rien cependant de moins concluant, sur-tout quand

on est familier avec les phénomènes du magnétisme. On sait, en effet, 1° que les crisiaques lisent dans l'esprit de ceux avec qui ils sont en rapport; 2° qu'une imagination bien prononcée de la part du magnétiseur, se reflète dans celle du somnambule; 3° que les crisiaques ne peuvent souffrir aucune contrariété, au point que la plus légère résistance les met souvent dans des convulsions affreuses.

Un crisiaque reconnaît donc facilement qu'on le prend pour un possédé; il n'a pas même besoin de lire dans les esprits pour en être convaincu. Tout l'appareil qui l'environne suffit pour le lui faire connaître. Cette idée l'afflige, l'effraye; tout ce qui peut la lui reproduire, devient pour lui un sujet d'aversion et de terreur. Il veut s'y soustraire : de-là ces convulsions, ces angoisses, ces tourmens. Tout ici est si bien l'effet de l'imagination, que si l'on fait toucher le malade par une relique véritable sans qu'il s'en aperçoive, il n'éprouve pas la plus légère émotion; tandis que l'apparence seule d'une relique, quelque fausse qu'elle soit, va le jeter dans les plus vives émotions.

La cure qu'avait opérée M. de Rhodes, fit grand bruit dans le temps. M. Destaing, cha-

noine, comte de Lyon, et beaucoup d'autres personnes, lui écrivirent des lettres de félicitation. On trouve, à la suite du rapport, une multitude d'approbations de la part soit des médecins, soit des docteurs de Sorbonne.

On lit au bas de toutes ces approbations, une autre note qui paraît être du même médecin, adressée au premier médecin du Roi, et ainsi conçue :

« Je fus consulté il y a deux ans par les pre-
« miers chanoines d'un célèbre chapitre de cette
« ville (Lyon), avant que de faire les exorcismes
« au sujet d'une nouvelle convertie prétendue
« obsédée. On disait que son esprit follet la
« pansait fort rudement toutes les nuits à coup
« de fouet et de bâton; et on lui voyait tous les
« matins des contusions considérables. J'exami-
« nai la malade; je reconnus qu'elle souffrait
« des *convulsions épileptiques* dans certaines
« heures de la nuit; d'où je jugeai *que le démon*
« *était accusé à faux, qu'il était innocent, et*
« *que le mal caduc était seul coupable.*

« J'allai voir il y a quelques années, à Millery,
« à trois lieues de cette ville, une prétendue
« possédée qui, par des mots barbares, par ses
« contorsions et ses grimaces, en avait imposé
« à quantité d'honnêtes gens. Je lui fis boire du

« vin émétique. En peu de temps, cette mal-
« heureuse vomit une infinité de démons jaunes
« et verts qui faisaient cette prétendue posses-
« sion, et qui, n'osant plus revenir, la laissèrent
« en liberté.

« Je crois que si on faisait prendre de cette li-
« queur aux cinquante dévotes de la paroisse
« de Chambon-en-Forêt, proche Saint-Etienne,
« dont l'une aboye, les autres hurlent, bêlent,
« hennissent, brayent, et contrefont les cris de
« cent animaux divers, on les guérirait de leur
« manie causée par un prétendu sortilège. »

Ecoutons à présent Charron, dans son *Traité de la sagesse*, liv. 1er, chap. 15, nº 11.

« Les hommes mélancoliques, maniaques,
« frénétiques, et atteints de certaines maladies
« qu'Hippocrate appelle *divines*, sans l'avoir
« appris, parlent latin, font des vers, discourent
« prudemment et hautement, devinent les
« choses secrètes et à venir (lesquelles choses
« les sots ignorans attribuent au diable, ou esprit
« familier), bien qu'ils fussent auparavant idiots
« et rustiques, et qui depuis sont retournés tels
« après la guérison. »

Ces maladies *divines* dont parle Hippocrate, ne sont pas des maladies surnaturelles ou qui proviennent du démon. C'est la maladie appelée

*morbus sacer,* sur laquelle Hippocrate a fait un traité; et ce grand médecin, dès le début, se hâte de nous en prévenir.

« La *maladie sacrée,* dit-il, n'a rien de plus « divin ou de plus surnaturel que les autres ma- « ladies. Elle est une maladie comme les autres, « susceptible de traitement et de guérison comme « les autres. Les paroxysmes effrayans qui l'ac- « compagnent, firent croire à l'ignorance et à « la crédulité, qu'elle avait une cause surna- « turelle. Mais, encore une fois, c'est une « erreur (1). »

Cette dissertation d'Hippocrate est très-curieuse; il serait trop-long de la transcrire; et certaines personnes pourraient la prendre pour une diatribe. Il conclut, « que ce n'est point « avec des sacrifices, des expiations, des purifi- « cations que ces sortes de maladies doivent être « traitées; mais avec les remèdes qu'indique la

(1) *De morbo sacro vulgò appellato, sic se res habet: neque quicquam aliis morbis diviniùs aut sacratiùs, sed eamdem ex quâ reliqui morbi oriuntur, naturam habere mihi videtur.*

*Homines verò ex imperitiâ et admiratione ei naturam quamdam et causam divinam inesse censuerunt, quòd nullâ in re reliquorum morborum similis esset.* Hippocrates, de *morbo sacro.*

« médecine, et qu'il indique lui-même (1). »

Que dirons-nous des convulsionnaires de Saint-Médard, dont toute la France s'est occupée le siècle dernier?

Non seulement ces crisiaques éprouvaient des convulsions telles, que n'en manifesta jamais la sibylle de Cumes; non seulement, par un magnétisme naturel, les estropiés, les paralytiques, les malades recouvraient la santé; mais plusieurs de ces convulsionnaires, dans leurs crises, pénétraient le secret des cœurs; et ravies en extase, lisaient dans le livre de l'avenir, et faisaient des prédictions recueillies avec le plus grand soin et consignées dans des journaux manuscrits.

La querelle relative aux sibylles se renouvela; les uns ne voyaient dans toutes les merveilles qui s'opéraient, que l'œuvre de Dieu; les autres ne voulaient y reconnaître que l'œuvre du démon. Ils prétendaient que Dieu ne procédait pas par des gambades, des postures indécentes, des tours de force, tels qu'on en montre à la foire.

(1) *Quòd si hæc oblata et cibo sumpta morbum augent, et cibo minimè sumpta medentur, nullius sane deus autor est, neque expiationes juvant, sed quæ eduntur medentur aut nocent, numinisque vim obscurant.* Ibid.

Hecquet parut, son redoutable ouvrage du *Naturalisme des convulsions* à la main ; il prouva que tout ce qui se passait ne venait ni de Dieu ni du diable, mais de la nature. Et certes, on n'accusera pas Hecquet (1) d'être un philosophe, dans le sens où l'entend l'auteur des superstitions des philosophes. Hecquet était un médecin extrêmement pieux et éclairé, élevé à l'école de Port-Royal. Il faut, comme lui, reporter à la nature toutes ces merveilles que la religion n'a pas marquées de son sceau.

Dans cet ouvrage du naturalisme, se lit une multitude d'exemples de ces fausses possessions; tantôt ce sont des religieuses de Flandres dont les tourmentes convulsives se répandirent par toute l'Allemagne et la Suisse (2); tantôt, ce sont de jeunes filles au pays de Brandebourg, au nombre de plus de cent-cinquante, qui présentaient le spectacle d'autant de possédées (3).

---

(1) Philippe *Hecquet*, né a Abbeville en 1661, pieux et habile médecin, mort en 1737. Par esprit de pénitence il faisait toujours maigre et ne buvait que de l'eau. Il donnait ses conseils *gratis* aux pauvres, dont il fut l'ami, le consolateur et le père.

(2) *Naturalisme des convulsions, etc.*, part. II, p. 94.

(3) *Ibid.*, pag. 111.

« Mais, dit Hecquet, on remarqua, dans cette « épidémie, que les affreux maux que l'on appe- « lait *diaboliques*, cédaient aux remèdes ordi- « naires (1). »

Hecquet cite deux ou trois traits à noter. Il parle du page d'un seigneur espagnol. « En « santé, dit-il, il était d'un très-petit sens; mais, « dans sa manie, son esprit s'augmentait au « point que son maître se trouvait si parfaite- « ment aidé de ses conseils pour gouverner un « Etat, qu'il ne bougeait d'auprès de lui; et de- « là arriva que le page et le seigneur son maître « surent très-mauvais gré au médecin qui le « guérit. » Heureusement pour Numa, la nymphe Egérie ne voyait point de médecin.

« Une femme frénétique disait à tous ceux « qui l'allaient voir, leurs vertus et leurs vices. « De plus, elle prédit au chirurgien qui la sai- « gnait, qu'il n'avait plus guère à vivre, et que « sa femme se remarierait avec un foulon. Et « cela se trouva vrai au bout de six mois (2). »

Huarte assure « qu'il a vu une femme qui ne « savait ni ne parlait ordinairement que peu; « mais, devenue frénétique, elle répondait

(1) *Naturalism.*, ibid.

(2) *Ibid.*

« promptement, et en vers français bien rimés ; « faisant d'ailleurs *ressouvenir de leurs péchés* « *passés* ceux qui voulaient la pousser trop loin « ou l'égarer. »

Enfin, une autre étant dans ses vapeurs, « reprochait à son mari des débauches qu'il « avait commises avant qu'elle l'eût épousé. »

« Ce n'est pas pour nous rendre caution de la « vérité de ces faits, dit Hecquet, que nous les « rapportons ; mais ces faits étant de même na- « ture que ceux attribués aux convulsionnaires « de Saint-Médard, démontrent que ceux-ci « n'ont rien de plus merveilleux ou de plus sur- « naturel (1). »

On voit donc, par les exemples que nous avons fournis jusqu'à présent, que ce qu'on appelait *possession*, n'était que la suite de maladies mélancoliques, épileptiques et hystériques ; que ces prétendues possessions suivaient le cours de la maladie, commençaient, augmentaient, diminuaient, disparaissaient avec elle ; que ce n'était point enfin les possessions produites par la présence et l'occupation des démons.

On concevra actuellement le jésuite Thyrée, lorsqu'il nous racontera que saint Hilarion, dans

(1) *Ibid.*, part. III, pag. 37, et suiv.

l'espace d'un mois, guérit deux cents démoniaques, tant hommes que femmes, dans l'île de Chypre (1); que deux cents femmes possédées furent également délivrées en Sicile, dans l'église de Saint-Philippe (2).

Eh bon Dieu! s'il se fût agi là de véritables possessions, comment en expliquer le grand nombre? Comment dans l'île de Chypre, qui n'a que 8,000 habitans tout au plus, aurait-on trouvé deux cents démoniaques, ce qui forme le quarantième de la population? Quand on fait ces observations aux démonomanes, quand on leur demande sur-tout pourquoi nous ne voyons plus aujourd'hui de possédés, ils ne savent que répondre. Il est évident que ces prétendus possédés n'étaient que des malades attaqués de maladies nerveuses.

Que dirons-nous ensuite d'une foule de possessions qui n'étaient que simulées, qui n'étaient que l'effet de la fraude et de l'artifice, et que les démonomanes voient leur échapper avec tant de regret?

Ecoutons Bayle, dans ses réponses aux questions d'un provincial, chap. 33 :

---

(1) Petrus Thyræus, de dæmoniacis. Lugd., 1603, part. III, cap. XXXVI, n° IX.

(1) *Ibid.*, cap. XLIII, n° III.

« N'est-il pas bien vraisemblable, me deman-
« dez-vous, qu'il y a un peu de supercherie dans
« ces paroles de Bodin : *il se trouve à Rome qua-*
« *tre-vingt-deux femmes démoniaques, l'an*
« 1554, *qu'un moine de France, de l'ordre de*
« *saint Benoît, voulut conjurer; mais les diables,*
« *enquis pourquoi ils les avaient saisies, répon-*
« *dirent que les Juifs les avaient envoyés aux*
« *corps de ces femmes, qui étaient la plupart*
« *juives, en dépit de ce qu'elles avaient été bap-*
« *tisées; Satan espérait, ajoute Bodin, que le*
« *pape Théatin ferait mourir les Juifs, d'au-*
« *tant qu'il les haïssait à mort.*

« Bodin en reste là, et laisse croire alors que
« ces quatre-vingt-deux femmes étaient véritable-
« ment possédées, et que c'étaient les démons
« qui avaient parlé par leur bouche. Il supprime
« le reste de l'histoire; car Bodin *s'échauffait de*
« *telle sorte à convaincre ses lecteurs, que tout*
« *est plein de sorcelleries, qu'il n'eût pas été bien*
« *aise de faire mention des fraudes qui se prati-*
« *quent quelquefois en matière de démoniaques.* »

Mais Bayle, d'après Louis Guyon (Diverses leçons, tome 2, liv. 3, chap. 9.), rétablit l'histoire dans sa vérité.

« Ces prétendues démoniaques étaient des
« femmes de mauvaise vie, demandant l'aumône

« par les rues, et qui voulaient vivre sans rien faire.
« On leur disait que si elles se faisaient baptiser,
« on leur donnerait au double ; ce qu'elles firent:
« et aucuns courtisans qui faisaient la piaffe par
« Rome, n'ayant pas les moyens de faire bonne
« chère et de s'habiller bravement, pour trouver
« des moyens, persuadèrent à ces filles et femmes
« débauchées de contrefaire les maniaques, et
« dire que les Juifs avaient trouvé moyen de les
« faire posséder par de malins esprits; et toutes
« le disaient. Or, ces courtisans savaient que le
« pape Théatin, qui présidait lors, haïssait extrê-
« mement lesdits Juifs; et que soudain, pour
« ces forfaits, étant poussé par tout ceux qui
« étaient près de Sa Sainteté, il donnerait les
« confiscations de leurs biens (des Juifs) à ceux
« qui les demanderaient. »

On voulut éclaircir la vérité; on n'eut pas donné une demi-douzaine de coups de fouet à deux de ces femmes, que toutes dirent la vérité. Les courtisans furent punis, les femmes débauchées furent chassées de Rome, et les Juifs ne reçurent aucune avanie.

Et ce sont ces révélations que Bodin attribue aux esprits! et ce sont ces femmes qu'il appelle des démoniaques !

Bayle, d'après Pigray, fait mention d'une

autre possession prétendue qui eut lieu en 1587.

Il parle aussi de Marthe Brossier. Ce qui a rapport à cette fille se passa en 1599; et si nous en disons quelque chose, c'est moins pour multiplier les exemples de possessions simulées, que pour donner de nouvelles preuves de cet entêtement des démonomanes à vouloir trouver et voir le démon par-tout, non seulement contre les lumières de la raison, non seulement contre les déclarations des médecins, mais même contre les décisions des supérieurs ecclésiastiques, et même contre les arrêts des Cours souveraines.

Cette Marthe Brossier était de Romorentin. A l'âge de 22 ans, elle fut attaquée d'une maladie extraordinaire, qu'on ne manqua pas de déclarer une possession du démon. Elle fut conduite à Angers pour y être exorcisée; M. Miron, lors évêque d'Angers, se convainquit que cette fille n'était point possédée, et refusa les exorcismes.

Les capucins qui avaient jeté une hypothèque spéciale sur Marthe Brossier, la menèrent à Orléans, où ils ne furent pas plus heureux; l'official refusa les exorcismes, et même les défendit, sous peine de suspension *a divinis*. Ce nouveau refus mortifia les capucins, sans leur faire lâcher prise; ils firent transporter l'énergumène à Paris,

et la présentèrent à l'évêque (1); l'évêque fit assembler plusieurs médecins; il assista, accompagné de l'abbé de Sainte-Geneviève, aux examens; le résultat fut que le démon n'avait aucune part dans ce qui se passait chez Marthe Brossier.

Les médecins déclarèrent, par la bouche de Marescot leur ancien, qu'on pouvait bien attribuer quelque chose aux dispositions du corps de cette fille, beaucoup à l'artifice, mais rien au démon. *Multa ficta, a morbo pauca, a dæmone nihil.*

Le parlement de Paris prit connaissance de cette affaire. Il y eut un arrêt rendu, la grande chambre et la tournelle assemblées, par lequel Marthe Brossier fut renvoyée dans le lieu de sa naissance, avec défense d'en sortir.

On pourrait croire tout fini; point du tout. Un certain abbé de Saint-Martin, frère d'un évêque de Clermont, enleva cette fille de la maison de son père, et la conduisit en Auvergne, auprès de son frère l'évêque, pour l'y faire exorciser de nouveau.

Second arrêt du parlement de Paris contre l'abbé de Saint-Martin et l'évêque de Clermont.

On imagina alors d'envoyer cette fille à Rome,

(1) Le siége de Paris n'était pas encore érigé en archevêché.

sans doute pour la faire exorciser par le pape ; déjà l'abbé l'avait conduite à Avignon ; déjà les Jésuites intriguaient à Rome, lorsque le cardinal d'Ossa empêcha l'effet de toutes ces manœuvres.

L'abbé de Saint-Martin ne vit alors d'autre parti que de faire entrer la possédée dans une communauté, *ce qui mit fin à la possession.*

L'auteur à qui nous avons emprunté ces détails, a pour objet d'éclairer l'opinion publique sur une autre prétendue possession qui fit grand bruit alors ; celle des filles de la paroisse des Landes, diocèse de Bayeux, en 1735 (1).

Cette possession nous offre une partie des phénomènes du magnétisme. Or, s'il fut reconnu à cette époque que le démon n'y était pour rien dans la prétendue possession, il sera évident qu'il ne se rencontre pas davantage dans les actes du magnétisme.

Les principales actrices dans ces scènes de

(1) *Le pour et le contre de la posession des filles de la paroisse de Landes*, 1738. L'auteur est Charles Gabriel Porée, chanoine de Caën, frère du jésuite, mais non de son bord, ayant été d'abord oratorien. Il fit ce recueil avec M. Dudonet, médecin à Caën. *Voyez* le *Nouveau Dictionnaire historique*, par une société de gens de lettres.

possession, étaient les trois filles du seigneur des Landes, appellé M. de Leaupartie, demoiselles dont la plus âgée n'avait guère que vingt ans.

On ne peut pas croire qu'il y eût de leur part intention de tromper; mais elles étaient dirigées par un certain Heurtin, curé de la paroisse des Landes, homme fanatique, qui ne rêvait que possession, qui s'était mis dans la tête d'accréditer une partie de son jardin, comme tombeau d'un bienheureux Warnerfride, dont il avait eu des révélations. Il paraît que le sieur Heurtin était du parti jésuitique; c'était donc une contre-batterie opposée à celle des jansénistes de Saint-Médard. Il fit si bien, qu'il vint à bout de tourner la tête à ces trois demoiselles, et, par contagion, à quelques autres filles de la paroisse.

Il répandit aussitôt qu'elles étaient possédées; grand concours au jardin, sur le prétendu tombeau du bienheureux Warnefride, qui devait guérir les possédées.

Entr'autres faits, ceux-ci nous ont paru plus remarquables :

1° « Elles obéissaient pour l'ordinaire exac-« tement à tout ce qu'on leur commandait en « latin, quoiqu'elles n'en eussent jamais appris « un mot. Une, entr'autre, répondait en latin.

2° « Elles obéissaient pareillement très-sou-
« vent à des commandemens purement inté-
« rieurs, et qu'elles ne pouvaient pas prévoir,
« c'est-à-dire à des commandemens qu'on leur
« faisait par la seule direction des pensées, et
« sur des choses dont elles n'avaient point de
« connaissance.

3° « Elles montraient une vivacité d'esprit
« au-dessus de leurs dispositions naturelles, dans
« leurs réponses et leur entretien.

4° « Plusieurs d'entr'elles avaient révélé
« des choses cachées et éloignées dont elles n'a-
« vaient aucune connaissance, telles que des
« choses qui regardent la conscience, l'inté-
« rieur, ou qui s'étaient passées il y avait long-
« temps, et très-loin. L'une avait rapporté en-
« core la situation de certains lieux très-éloi-
« gnés, la disposition de certaines maisons,
« leurs parties, les meubles qui y étaient; et
« plusieurs autres choses encore plus particu-
« lières, de même que les noms et surnoms
« de certaines personnes, le lieu de leur de-
« meure, leur figure, leur âge, etc., sans ja-
« mais avoir été dans ces lieux, ni avoir connu
« ces personnes, ni avoir entendu parler de
« l'un ni de l'autre, ce qui s'était trouvé véri-
« table. »

Nous ne rapporterons pas ici une multitude d'autres faits réunis dans plusieurs procès-verbaux en quarante articles, pour établir la prétendue possession. De ces faits, les uns prouvent de la part des demoiselles de Leaupartie une imagination frappée, et convaincue qu'elles étaient au pouvoir du diable; de là, des chutes à la renverse en entrant dans l'église, des grimaces, des hurlemens, des aboiemens, des convulsions horribles quand on leur parlait des choses saintes; les autres démontrent qu'elles étaient en proie à des vapeurs mélancoliques et hystériques; de là des chagrins, des désespoirs, des syncopes, une toux sèche, une soif ardente, un grand mal de cœur, une espèce de boule dans la gorge, qui montait et descendait dans l'estomac, des suffocations, des maux de tête, des hoquets, etc.

On attribuait alors ces symptômes au démon; l'auteur des *Superstitions des philosohpes* les lui attribue aussi aujourd'hui. Quelle fut l'issue du procès? On avait employé inutilement des exorcismes ordinaires, on voulut un exorcisme solennel. On le demanda à M. l'évêque de Bayeux, qui était alors M. de Luynes. Ce prélat, après avoir tout examiné par lui-même, ne reconnut point l'action du démon dans tout cela, et

se refusa toujours, malgré les clameurs du parti, à ordonner aucun exorcisme.

Mais que fit-il? Voilà ce qu'il faut bien noter. Il fit mettre en différentes communautés les demoiselles de Leaupartie, pour qu'elles n'eussent aucune communication entr'elles; il éloigna sur-tout le curé Heurtin. Par cela seul la possession cessa, les diables s'en allèrent, et les demoiselles de Leaupartie furent parfaitement guéries.

Terminons cet article par où nous l'avons commencé, par le rapport de M. Pinel, et rappellons le trait tout récent qu'il énonce. C'est celui de cette jeune religieuse qui courait Paris, en annonçant d'un ton prophétique des malheurs et des calamités à la France, si on ne travaillait promptement à la réforme des mœurs et à celle de l'Église. Elle fut arrêtée comme folle, et conduite à la Salpêtrière.

« Cette jeune religieuse, dit-il, croyait de-
« voir partager avec Martin (autre visionnaire
« qui a fait assez de bruit il y a deux ans)
« une mission divine, manifestée par des ins-
« pirations, des visions de la sainte Vierge, et
« des prédictions sur les malheurs qui nous
« menaçaient encore. Les jeûnes et les macé-
« rations avaient encore fatigué cette religieuse,

» douée, d'ailleurs, d'une faible constitution. « Une nourriture saine et prise avec avidité « au commencement, a ramené le calme, et « fait disparaître les visions. On a ensuite ra- « mené le sommeil, en la plaçant dans un en- « droit retiré, et en lui prodiguant toutes les « consolations et les ménagemens dont elle est « susceptible. Son caractère doux est peu dif- « ficile. On a écarté d'elle des lectures propres « à l'exalter, et elle est bornée à un simple livre « de prières. Sa raison se rétablit par degrés. « Tout annonce qu'elle pourra bientôt se ren- « dre utile à la société, sans outre-passer les « bornes d'une piété éclairée. »

Et Martin lui-même, qu'est-il autre chose qu'un visionnaire dont l'esprit est malade, qu'un traitement analogue à celui de la jeune religieuse, rétablirait dans son bon sens? Mais vouloir trouver dans la conduite de cet homme simple et faible, et peut-être lui-même la dupe de quelque suggestion, l'œuvre du démon, c'est vouloir voir le démon par-tout, c'est être visionnaire soi-même.

( *La suite au prochain numéro.* )

# TABLE

## DES MATIÈRES

Contenues dans le 3e volume.

*Traitement magnétique de mesdemoiselles* Anastasie *et* Rose, *opéré en* 1817, *à Saint-Quentin, département de l'Aisne, par* M. ***, page 1

*Explication de la magie apparente du Magnétisme animal, d'après les règles physiques et physiologiques; par* C. A. Von Eschenmayer, *professeur à Tubingue; traduit de l'Allemand par* M. J. de Chastenet, marquis de Puységur.

*Avant-propos*, 39

*Traduction*, 44

*Recherches historiques sur le Magnétisme animal, principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs et dans les Gaules.*

(*Suite de la* 1re *partie.* — *Des Sibylles.*)

Thrasyle lit dans les pensées de Tibère. — Mopsus et ses prêtres lisent aussi les lettres cachetées. — Sibylles gauloises. — Sibylles chrétiennes. — Sibylles hérésiarques. — Opinion de Tertulien sur les facultés de l'ame et sur l'extase, 68

*Suite des traitemens magnétiques de mesdemoiselles*

Anastasie *et* Rose, *opérés en* 1817, *à St.-Quentin, par M.* ***, page 93

*Reprise et fin du traitement de mademoiselle* Anastasie, 123

*Lettre de S. E. M. le comte* Panin, *contenant le traitement et la cure qu'il a opérés lui-même sur* James Macgille, *Anglais*, 126

*Lettre de M.* Gréa *fils sur les inconvéniens de commencer un traitement magnétique sans pouvoir le continuer*, 147

*Extrait de la réponse de M. de* Puységur *à M.* Gréa *fils*, 155

*Recherches historiques sur le Magnétisme animal chez les anciens, etc.* (Suite de la 1re partie. Des Sibylles. § III.) L'auteur de cet article y répond en même temps au livre intitulé : *Superstitions et prestiges des philosophes, ou les Démonolâtres, etc.*, par l'abbé Würtz, vicaire à Lyon, auteur des *Précurseurs de l'antechrist*, 158

VARIÉTÉS. *Progrès du Magnétisme animal en Hollande*, 185

*Exposition physiologique des phénomènes du magnétisme animal, etc., par M.* Auguste Roullier, *professeur de médecine, ancien médecin des armées, membre correspondant de la Société du Magnétisme, séante à Paris, etc.* (1er extrait, par *M. de B...*) page 189

*Lettre de M.* Cr....n, *concernant le Magnétisme, à M. le marquis* de Puységur, 206

*Réponse de M. le marquis* de Puységur, *à M.* Cr....n, 208

*Du Magnétisme animal, par M.* Baldowin, *ancien consul général d'Angleterre à Alexandrie en Egypte, etc.* (1er extrait.) *Traduit de l'anglais par M. le comte* Louis le Pelletier-d'Aunay, 212

*Observations importantes dans l'administration du Magnétisme animal, suivies d'un traitement et d'une cure magnétiques concernant le même objet; par M.* de V**, 231

*Recherches historiques sur le Magnétisme animal chez les anciens, etc.* (Suite de la 1re partie; des Sibylles.) § 4, *des fausses possessions. Par M.* ***, 245

Errata, 284

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

## *ERRATA.*

*Juillet* 1817, N° Ier.

| *Pages.* | *Lig.* | *au lieu de* | *lisez.* |
|---|---|---|---|
| 89, | 19, | Nordkoff, | Nordhoff |
| 91, | 9, | Trilschler, | Fritschler |
| 96, | 20, | Bienfeld, | Bieleteld |
| 99, | 22, | Freuninque, | Breuening |

*Septembre* 1817, N° III.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 291, | 18, | Trilschler, | Fritschler. |

*Janvier* 1818, N° VII.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 43, | 13, | Hufland, | C. W. Hufeland (1). |
| 43, | 14, | Heilkund, | Heilxunde. |
| 44, | 7, | Weinholt, (2) | Weinhold. |
| 44, | 7, | *après* Weinhold, | Autenrieth (3). |
| 44, | 9, | Hufland, | C. W. Hufeland. |
| 45, | 7, | balancé, | balancés. |
| 48, | 1, | qu'aucun, | qu'aucune. |
| 55, | 13, | formites, | fortuites. |
| 58, | 5, | gaîment, | gaiement. |
| 78, | 16, | mais il, | il |
| 78, | 21, | cependant quand, | mais quand. |
| 84, | 25, | coputationem, | copulationem. |
| 86, | 6, | du, | de |
| 90, | 26, | praprio, | proprio. |
| 91, | 14, | de ce, | ce |
| 91, | 22, | des, | les |
| 91, | 23, | des, | les |
| 91, | 23, | de tout, | tout |
| 92, | 17, | Weinholt, | Weinhold. |
| 92 | 17, | Antemieth, | Autenrieth. |

(1) Le célèbre *Hufeland* (C. W.) a un frère, F. *Hufeland*, dont il est aussi fait mention dans le même ouvrage de M. Von Eschenmayer, p. 67.

(2) Il y a un médecin de ce nom qu'il ne faut pas confondre avec M. *Weinhold*.

(3) Professeur de clinique à Tubingue.

# BIBLIOTHÈQUE

DU

# MAGNÉTISME ANIMAL.

# BIBLIOTHÈQUE

DU

# MAGNÉTISME ANIMAL,

*Par MM. les Membres de la Société du Magnetisme.*

---

*Spes boni.*

TOME QUATRIÈME.

13 18 4e
18

PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan).

1818.

# BIBLIOTHÈQUE

DU

# MAGNÉTISME ANIMAL.

## TRAITEMENS MAGNÉTIQUES

*Par M. Tanton, officier de la gendarmerie royale, présentement en résidence à Béziers, département de l'Hérault, et membre correspondant de la Société du Magnétisme animal, séante à Paris.*

ETANT en garnison à Versailles, en 1815 et 1816, j'eus souvent l'occasion de me trouver avec quelques personnes qui mettaient en pratique, avec succès, les procédés du magnétisme animal. Ces merveilles exaltèrent mon imagination. Je cherchai dès lors à augmenter les connaissances que j'avais acquises sur cette

science si intéressante. Je me mis à lire et à méditer ce qui a été imprimé sur le magnétisme, et entr'autres, les excellens ouvrages de MM. le marquis de Puységur et Deleuze. Cette lecture, à la fois attachante et persuasive, m'inspira le désir de mettre en pratique les leçons de ces grands maîtres. J'essayai, et je réussis. Encouragé par mes premiers succès, je n'hésitai plus à me livrer entièrement à l'étude de cette précieuse et utile découverte. J'éprouvai qu'elle produisait au fond du cœur des jouissances bien pures, et d'agréables souvenirs. Je fis la recherche de quelques malades. Je ne manquai pas d'en rencontrer. J'en guéris le plus grand nombre, et je soulageai les autres. Je ne saurais rapporter tous les heureux effets que j'ai obtenus. Je me bornerai donc à raconter d'une manière succincte ceux qui m'ont paru présenter le plus d'intérêt.

1° Un de mes amis s'était depuis quinze jours, foulé le poignet gauche, et ne cessait d'éprouver dans cette partie, de très-vives douleurs. Il en était d'autant plus incommodé, qu'il est *gaucher*. Je lui proposai de le magnétiser, sans craindre les mauvaises plaisanteries de plusieurs officiers de différens corps, de Chevau-légers et de Gendarmes de la maison du Roi, qui se trouvaient présens. Ils faisaient beaucoup de bruit, et me

causaient des distractions. Je redoublai d'attention et de volonté, et le malade fut soulagé. Craignant cependant de n'avoir pas entièrement réussi dans cette première séance, j'ajournai au lendemain la continuation de ce traitement; mais quelle fut ma surprise, lorsque mon ami me dit avec étonnement qu'il ne ressentait plus de douleur à son poignet, et que les mouvemens en étaient parfaitement libres. En effet, son incommodité disparut entièrement et sans retour. Parmi les témoins de cette cure remarquable, il s'en trouva un qui, malgré l'évidence des faits que je viens de rapporter, prétendit que mon ami n'avait pas mal au poignet, et qu'il s'en était entendu avec moi. Faut-il maintenant s'étonner si on rencontre des personnes qui refusent leur croyance aux faits les mieux constatés?

2° Une demoiselle avait de fréquens maux de tête; je les lui enlevai en cinq ou six minutes; mais son mal de tête revenait quelquefois. Je la magnétisai de nouveau; et au bout de trois séances, d'une demi-heure chacune, cette personne eut un écoulement de matières presque purulentes par les narines, provenant d'un dépôt, et fut guérie. La même demoiselle ayant une foulure à la main, dont elle souffrait beaucoup, je fis cesser ses dou-

leurs en huit minutes de magnétisme, et elle ne s'en est plus ressentie depuis.

3° Une autre demoiselle était également atteinte de fréquens maux de tête : elle vint dans une maison où je me trouvais; on la détermina à se laisser magnétiser. Au bout de quelques minutes, elle se trouva soulagée; elle avoua qu'elle avait ressenti une sorte d'écoulement de la tête à la poitrine. Les maux de tête revinrent encore quelques jours après; mais je n'ai pu continuer le traitement jusqu'à parfaite guérison, parce que la tante de cette demoiselle, prévenue contre le magnétisme, s'y opposa. Il m'a paru évident que cette personne avait un dépôt.

4° Un homme tombe sur l'avenue de Saint-Cloud, à Versailles; je le vois; j'y vole. Je le trouve froid et sans mouvement; je le transporte dans un endroit à couvert; j'emploie les spiritueux, les élixirs, etc.; rien ne peut le tirer de cet état : il devint aussi roide qu'une barre de fer; on ne lui sentait plus le pouls. Une demi heure s'écoule ainsi; je pensai enfin à le magnétiser. Je ne savais comment opérer dans une circonstance aussi extraordinaire, lorsqu'il me vint l'idée d'employer le magnétisme par le souffle, à partir de l'endroit du cœur, et

remontant jusqu'aux narines. En moins de six minutes, il était parfaitement revenu à lui. Plus de vingt personnes furent témoins de cette cure, aussi rapide qu'extraordinaire.

5° Un maréchal-des-logis de la garde Royale, que je connaissais, vint me voir il y a environ dix mois, marchant très-difficilement en se soutenant sur un bâton; il souffrait sur-tout pour monter et descendre; il avait reçu à la jambe droite, un coup de pied de cheval dont on le traitait infructueusement depuis trois semaines. Je le magnétisai une demi-heure; il en fut beaucoup soulagé; il revint le lendemain; je lui donnai une seconde séance, dont il se trouva si bien, qu'il s'en retourna chez lui avec son bâton sous le bras.

6° Un jeune homme de vingt-six ans, l'un des six enfans d'une femme veuve et pauvre, travaillant à Paris chez un armurier, fut atteint d'une fièvre quotidienne, et revint à Versailles; il avait un accès tous les soirs à six heures, avec un grand mal de tête. Je le magnétisai une seule fois, pendant environ vingt minutes, une heure avant l'accès. La fièvre et le mal de tête disparurent, et il ne s'en est pas ressenti depuis.

7° Une sœur de ce même jeune homme, âgée de seize ans, était au lit depuis quinze

jours, ressentant continuellement de violentes coliques, ayant de la fièvre, les yeux battus, la langue fort chargée; elle éprouvait de fréquentes insomnies, et souffrait beaucoup d'une forte constipation et d'une rétention d'urine. Elle se trouvait dans cet état à la suite d'une suppression de règles qui lui avait été causée par une grande frayeur. C'est alors que je fus prié de la magnétiser. Un homme de l'art lui avait ordonné de la limonade; elle ne la prenait qu'avec répugnance; car cette boisson augmentait ses douleurs au lieu de les calmer. Je lui en fis cesser l'usage; et après une séance de trois quarts d'heure de magnétisme, et malgré sa répugnance à boire de l'eau froide, je la déterminai à prendre un verre d'eau magnétisée. Elle fut très-suprise de sentir l'eau, dans son estomac, plutôt tiède que froide: je lui dis que telle était ma volonté. Cette personne, à laquelle je parvins à inspirer beaucoup de confiance, fut dans un grand étonnement, et ses parens aussi, de l'effet d'une bouteille d'eau froide magnétisée, que je fis placer près de la malade, pour la faire transpirer pendant la nuit, qu'elle passa tranquillement. Elle dormit cinq ou six heures, et la fièvre disparut presqu'entièrement. Le deuxième jour, je lui donnai

une séance d'une heure et demie; je lui conseillai de prendre un lavement : les douleurs de la rétention d'urine cessèrent un peu. Le troisième jour, elle n'avait plus de fièvre, ses yeux n'étaient plus cernés, toutes ses fonctions se faisaient avec facilité; elle ne se plaignit plus des coliques. Le cinquième jour elle se promena un peu : je lui avais ordonné un purgatif. J'appris, en allant la voir, qu'elle avait été, la veille, jusqu'à une lieue de chez elle avec des amies. Elle ne prit le purgatif que le neuvième jour; elle alla travailler dès le lendemain, et depuis elle s'est très-bien portée : elle ne fit usage, pendant ce traitement, que d'eau magnétisée, de bouillon et de nourriture légère.

8° Une autre sœur du même, âgée de quatorze ans, était dans son lit depuis trente mois, des suites d'une petite vérole rentrée. Deux médecins l'avaient alternativement visitée sans lui rien ordonner, jugeant la maladie incurable. Cette jeune fille était en effet dans le plus pitoyable état. Toute la partie supérieure, depuis l'épaule droite jusqu'au bout des doigts, n'était qu'une plaie tuméfiée et purulente; une partie du même côté s'en ressentait aussi; un dépôt se manifestait dans la partie droite de la poitrine, avec gonflement, ce qui lui gênait beau-

coup la respiration ; son bras droit était monstrueux en comparaison du gauche, qui n'avait que la peau et les os. Sa main était remplie de plaies et de trous qui laissaient voir les os; et au coude, plus de deux pouces du cubitus étaient à découvert ; les chairs étaient mangées. De ces horribles plaies découlaient des matières si dégoutantes et si fetides, qu'un ami de l'humanité, seul, pouvait en approcher. Le pouls de cette malade marquait 90, jusqu'à 94 battemens par minute; enfin cette malheureuse enfant était dans la situation la plus désespérante. Je fus d'abord effrayé, et j'hésitai long-temps à me charger d'un pareil traitement; mais bientôt, animé d'un vif désir de soulager, et même de guérir cette pauvre infirme, je la magnétisai avec courage. Je m'attachai d'abord à me rendre maître du mal : j'y parvins au bout de quelque temps, et la ramenai à un point plus satisfaisant. L'espèce de dépôt qui était dans la poitrine s'écoula ; la malade ne ressentit plus de douleurs ni de gêne dans cette partie. Elle mangea et but ensuite assez facilement, tandis qu'avant elle souffrait, surtout en buvant; et, ainsi que sa sœur, mentionnée plus haut, elle trouva tiède l'eau magnétisée que je lui faisais boire. J'attirai de l'extrémité supérieure du bras,

les humeurs vers la main, qui devint très-gonflée et qui jeta une plus grande quantité de pus et de sang. J'avais l'honneur de connaître M. le docteur Würtz, à Versailles. Cet habile médecin connaît le magnétisme et sait l'apprécier. Souvent je lui rendais compte de ma malade, de ma manière de lui administrer le magnétisme, et des effets que je lui faisais éprouver. M. Würtz m'approuvait et m'aidait de ses conseils. Cependant, il pensa qne le magnétisme, seul, ne pourrait guérir cette jeune personne; persuadé par cette opinion, et ne voulant point abandonner la malade, je joignis au magnétisme des tisannes dépuratives, quelques purga ifs de sels neutres, et de l'euphorbe mêlé à l'esprit-de-vin, pour la carie. Mais comme l'euphorbe opérait si doucement, qu'après deux mois on s'en apercevait à peine, je fis usage de la pierre infernale, qui est beaucoup plus puissante, et qui au bout de deux autres mois, mangea près de trois lignes de carie. Je n'ai pu juger ce qu'il pouvait encore en rester, car un os, d'un pouce de longueur, qui fut extrait de sa main, et qui était entièrement carié, m'a fait présumer que ceux mêmes cachés sous les chairs pouvaient en être attaqués. Cependant, après un traitement d'environ neuf mois, et lors de mon départ de Versailles, cette

jeune personne se trouvait déjà assez forte pour s'habiller, se lever, et même marcher avec un peu d'aide. C'est à cette époque qu'étant appelé à d'autres fonctions, je dus partir; mais je donnai des conseils, et je pris des mesures pour que la malade pût continuer le traitement dont je viens de rendre compte, sa guérison n'étant pas encore complète.

TANTON,

Officier de gendarmerie Royale, et Membre correspondant de la Société du Magnétisme.

# NOTICE

## SUR AGNÈS BURGUET,

### DITE LA FEMME MARÉCHAL, DE BUZANCY.

Depuis le mois de septembre de l'année 1806, la femme Maréchal est somnambule magnétique. On peut lire dans les Mémoires que j'ai fait imprimer en 1807 et 1809, quelle a été la cause originelle du somnambulisme de cette femme. Pour ceux qui n'ont point connaissance de ces Mémoires, je dirai seulement que cette cause est la rupture qui se fit en elle d'un petit vaisseau dans les parois de sa poitrine, lequel vaisseau, guéri d'abord à l'aide de ses prescriptions somnambuliques, puis rouvert à la fin de 1807 par suite d'abus de ses forces, et devenu enfin incurable, lui occasionne depuis onze ans des crises irrégulières et périodiques de convul-

sions et de gonflemens de ce vaisseau, pendant lesquelles, si elle n'était secourue et maintenue, elle périrait immanquablement par suite d'abondantes hémorragies, ou de langueur, à la suite des saignées fréquentes que son mal nécessiterait.

Depuis près de 12 ans, cette femme vit donc artificiellement, et son existence, je puis le dire, tient à la mienne; car, qui pourrait jamais, si je n'étais plus, avoir le loisir et la volonté de lui porter secours toutes les fois que son anévrisme menace de faire son explosion?

Heureusement je suis toujours averti d'avance, par elle, du jour et de l'heure où ses accidens doivent lui prendre; de sorte que je puis la faire venir à Paris ou me transporter à Busancy toutes les fois que cela lui est nécessaire. Une particularité fort remarquable, c'est que, à quelque distance de semaine ou de mois que ses crises arrivent, c'est toujours à sept heures du soir très-précises qu'elles ont lieu, sans que jamais, depuis onze ans, cette fixité d'heure ait une seule fois varié.

Ses crises, je dois encore le dire pour ceux qui n'en ont point entendu parler, lui durent cinq jours, c'est-à-dire pendant cinq jours

de suite, à sept heures du soir. Elles sont plus ou moins violentes, selon que son sang est plus ou moins épais, ou selon qu'il s'est plus ou moins amassé dans son vaisseau malade. Leur durée est courte; trois attaques se succèdent assez rapidement, pendant lesquelles on sent sous la main l'effort que fait son sang pour se remettre en circulation.

Ses attaques sanguines et nerveuses pendant cinq jours avaient donc eu lieu à Busancy les 27, 28, 29, 30 et 31 de décembre de l'année dernière 1817, et comme elle avait annoncé le lendemain, dans le sommeil magnétique, que sa prochaine attaque serait pour le 14 de février, je l'avais fait venir à Paris, pour y être au moins deux ou trois jours d'avance; mais n'ayant pu trouver de place à la diligence de Soissons que le 13 au soir, elle n'est arrivée à Paris que le 14 au matin. Le soir de ce jour, ainsi que les 15, 16, 17 et 18, plusieurs membres de notre Société du magnétisme, ainsi que beaucoup d'autres personnes curieuses de la voir, ont eu l'occasion de constater l'exact accomplissement de son imperturbable prévision somnambulique.

Comme fait de magnétisme animal, il n'en est pas, je crois, de plus remarquable et de

plus digne de l'attention des physiologistes et des physiciens, que l'existence artificielle, par ce magnétisme, de cette femme Maréchal. Comparables à ces monumens antiques, dont la durée atteste la solidité des bases sur lesquelles ils reposent, son somnambulisme indéfiniment prolongé, est la preuve continuellement offerte aux hommes de la réalité de la cause qui le produit, toutes les fois que, pour son bien-être, il est nécessaire de le provoquer. De quel poids, je le demande, peut être dans la balance de l'opinion, le léger obstacle que quelques préjugés scientifiques, vulgaires ou philosophiques, opposent encore aujourd'hui à la reconnaissance unanime d'un sens immatériel et inorganisé dans l'homme, lorsque son imperturbable lucidité, dans une paysanne ignorante et grossière, en offre depuis douze ans l'évidente manifestation.

Comment par exemple, aujourd'hui, 1^er^ mars, pourrais-je être tranquille sur l'existence de cette femme, si je ne savais pas d'avance le jour de sa prochaine attaque? Mais avant son départ de Paris pour Busancy, je le lui ai demandé, et voici ce qu'elle m'a dit : Mon attaque serait trop rapprochée, si je ne faisais rien pour l'éloigner; les convulsions d'ailleurs seraient si fortes, que

vous et M. Ribault (c'est, comme l'on sait, mon ancien aide-magnétiseur) auriez bien du mal à me retenir et à m'empêcher de me blesser. — Que faudra-t-il donc que vous fassiez pour reculer votre attaque? — Je voudrais encore éviter cette fois-ci la saignée ou les sangsues, car il faut que je ménage ma vue; mais je prendrai neuf bains, et cela suffira. — Comment neuf bains? et tout de suite? — Non pas tout de suite; trois la semaine prochaine, trois la semaine d'après, et les trois derniers ensuite, ce qui fera trois semaines; et comme c'était le mercredi qu'elle me disait cela, je voulus qu'elle me spécifiât positivement les jours, l'espèce de bains et le temps qu'elle y resterait chaque fois. — Je pars demain, jeudi, dit-elle; ainsi je serai à Busancy vendredi. Mes trois premiers bains donc seront les lundi, mardi et mercredi de l'autre semaine, et de même toutes les autres fois, dans de l'eau ordinaire, et trois quarts d'heure chaque bain. — Et si vous faites ce que vous vous ordonnez, quand votre attaque viendra-t-elle? — Le 12 d'avril. — Tant mieux, ce sera la belle saison. — C'est pour cela que je dis neuf bains, afin que vous ne vous dérangiez pas de l'hiver. — Et si au lieu de neuf bains vous n'en preniez que huit, que six,

ou à d'autres jours que ceux que vous indiquez, qu'arriverait-il donc? — Que je ne pourrais savoir ni vous dire aujourd'hui quand mon attaque viendrait. — En ce cas, la Maréchal, il faut bien me promettre que vous prendrez ces neuf bains; songez de quelle importance c'est pour vous, si vous alliez jamais manquer à les prendre. — Il ne tient qu'à vous, monsieur, que je n'y manque pas. — Comment cela? — Ordonnez-le moi bien ferme avant de m'ouvrir les yeux. — Et vous vous en ressouviendrez donc alors? — Ce sera plus que m'en souvenir, ce sera une obligation, une nécessité; je serais tourmentée, malade, et sans savoir pourquoi, si je ne prenais pas ces bains; oh! je serai bien forcée de les prendre..... En conséquence de son ordre, je lui ai donc, en posant ma main sur son front, imprimé fortement ma volonté, qu'elle fît exactement ce qu'elle devait faire. — C'est bien, m'a-t-elle dit, cela suffit; vous pouvez à présent rester tranquille à Paris; il ne m'arrivera rien avant le 12 d'avril.

La Maréchal n'ayant pu rester à Paris plus de dix jours, à cause de maux de tête que l'air de Paris lui occasionnait, et que le grand air de la campagne, auquel elle est habituée, m'avait-elle dit en sommeil magnétique, pourrait

seul dissiper, elle est repartie le 26 pour Busancy, où je ne manquerai sûrement pas de me trouver le 11 d'avril au rendez-vous qu'elle m'a donné.

*Quelques faits de clairvoyance somnambulique de la femme Maréchal, à l'égard des autres malades.*

Parmi le petit nombre de consultations que la Maréchal a faites à Paris, je ne citerai que les trois plus remarquables.

La première est celle d'une jeune personne d'une vingtaine d'années environ, laquelle avait été infructueusement traitée par la médecine ordinaire, pour une humeur que l'on avait cru être scrofuleuse. Les glandes de son col s'étaient gonflées et engorgées au point d'être devenu comme un goître énorme, qui des oreilles s'étendait jusqu'à sa poitrine; il y un an qu'on avait extirpé une glande du côté droit du col de cette malade, sans qu'à la suite de cette douloureuse opération il se fût opéré d'amélioration dans son état. Les parens de cette demoiselle, désespérant alors de sa guérison, avaient eu recours au magnétisme; et il y avait six mois qu'elle en faisait

usage avec beaucoup de succès, quand M. B., membre zélé de notre Société, qui journellement la magnétisait, l'amena chez moi consulter la Maréchal. Mon usage n'est jamais de parler à cette femme, soit que je veuille l'endormir, soit que je veuille, lorsqu'elle est endormie, qu'elle fasse ou s'occupe d'une chose quelconque ; mobile dans l'état magnétique à ma volonté mentale, comme l'est au fer qu'on en approche une aiguille de boussole, il me suffit d'en porter l'action sur elle, pour qu'elle obéisse à son impulsion à l'instant.

Mise en communication avec la jeune personne malade, la Maréchal en somnambulisme, vient s'assoir près d'elle, la considère un moment, puis avec une de ses mains elle la parcourt à une petite distance, de la tête aux genoux; passant devant le col, son attention ne s'y arrête pas ; je m'en étonne, mais sans mot dire. Mademoiselle *** se plaignait de souffrances au côté gauche; la Maréchal n'y prend pas garde; enfin sa main se fixe sur le côté droit, au bas des côtes ; puis en la retirant, elle dit : « Ah ! que voilà des glandes ! — Mais ce n'est pas là, lui dis-je, où elles sont, Agnès. — C'est bon, c'est bon, répond-elle, laissez-moi me reposer un moment. » Ses nerfs sont en effet si souvent

fatigués par les attaques nerveuses que son vaisseau malade lui occasionne, que lorsqu'elle porte sa vue somnambulique sur d'autres, il lui arrive presque toujours d'éprouver un spasme de quelques minutes. « Eh bien, Agnès, lui demandai-je quand elle fut revenue à elle, que voyez-vous? — C'est bien aisé à voir, ce sont des glandes engorgées; il y en a partout le corps; et ce n'est pas d'aujourd'hui, il y a déjà long-temps qu'elle sont comme ça. — Et au col, pourquoi n'y regardez-vous pas? — Je n'ai pas besoin de regarder à son col, ce n'est pas là qu'est la maladie: voilà où elle est, tenez, en touchant le bas des côtes du côté droit. — Cependant les glandes du col ont été si grosses et si enflées avant que mademoiselle soit magnétisée, qu'elles y avaient formé un goître? — Et bien, qu'est-ce que ça dit ça, il n'y est plus à présent ce goître, il est déjà bien fondu. Mademoiselle, ajouta-t-elle, est en bonne main, son magnétiseur travaille bien; qu'il continue, qu'il ne se lasse pas, que mademoiselle ait bonne confiance, il la guérira. — Mais comment pouvez-vous dire, Agnès, que le col ne soit pas malade? — Parce qu'il ne l'est qu'à cause du côté; c'est dans le côté que les glandes ont commencé à s'engorger, que l'humeur s'est arrêtée, et ça il y a déjà long-

temps; ça vient de l'enfance, cette humeur là n'a pas pu s'évacuer par bas, on ne l'a pas travaillée comme il fallait; il a bien fallu qu'elle remonte; alors elle s'est nouée aux glandes du col; et les médecins ont cru que le mal était là. — Ils l'ont si bien cru, lui dit la malade, qu'il y a un an environ qu'on ma fait l'extirpation d'une glande. — Et à quoi bon; ils vous ont fait souffrir, et voilà tout. — Dites-moi votre avis, s'il vous plaît, madame, sur un remède qu'on me conseille de faire. — Quel remède? — On m'a conseillé de me faire appliquer, sur mon col, des cataplasmes faits avec des nids d'hirondelles bouillis. — Des nids d'hirondelles? Eh! pourquoi faire, cela? Est-ce que vous avez les écrouelles? — Mais, dit en rougissant la jeune malade, toute émue de cette brusque apostrophe, c'est ainsi qu'on a toujours considéré ma maladie. — Eh bien! moi, mademoiselle, je vous assure du contraire. Allez, allez; si vous aviez l'humeur que vous dites, le magnétisme ne la ferait pas comme-ça partir, et couler par bas comme je vois qu'elle va..... La joie qu'éprouva la jeune malade, de cette consolante réponse, lui fit embrasser la Maréchal avec l'expression de la plus vive reconnaissance. Et celle-ci, sans s'en émouvoir, de lui dire aussitôt: Mais c'est

qu'avec le magnétisme, il faudra faire encore quelque chose, non pas à présent, mais dans la saison où les herbes commenceront à avoir leur force. — Dites, je le ferai. — Quand le mois d'avril sera venu, vous prendrez une tisanne composée de feuilles de bourrache, de bardanne, de chicorrée sauvage..... Je dirais bien du cresson...; mais non..., il ne vous en faut pas. — De cresson? ah! tant mieux, dit la malade, car mon estomac ne le digère pas. — Non, pas de cresson, du pissenlit; vous ferez infuser ces quatre espèces de feuilles comme du thé, en quantités égales, et vous en prendrez pendant quinze jours de suite, trois tasses par jour, une heure avant vos repas; le lendemain de ces quinze jours vous prendrez deux gros de sel de glauber dans une tasse de votre tisanne; cela ne vous empêchera pas de déjeûner comme à votre ordinaire; et puis, vous recommencerez la même tisanne et la même légère purgation, tous les seize jours, et ainsi de suite, en continuant toujours d'être bien magnétisée comme vous l'êtes, et vous serez guérie. — Eh quoi! pas d'autres remèdes? — Non, pas autre chose; vous avez le corps bien portant, le fond de votre santé est bon; cette humeur-là n'est pas encore heureusement passée dans le sang: quand le

magnétisme l'aura fait partir, vous vous porterez bien. Ah! si on s'y était bien pris, il y a long-temps que vous en auriez été débarrassée.

Le lendemain j'ai reparlé à la Maréchal en crise, de cette jeune et fort jolie malade. — Les médecins, m'a-t-elle dit, se trompent bien souvent sur ces maladies de glandes qui viennent aux enfans; ils croient que ce sont des humeurs froides, tandis que la plupart du temps ce n'est pas autre chose que la gourme d'enfance qui ne prend pas son cours, et qui se noue aux glandes du col. Nous avons par-tout des glandes, ajouta-t-elle, et c'est dans la petite enfance, surtout, que la gourme s'y jette plus volontiers. Si on eût mis un petit vessicatoire derrière le col de cette demoiselle-là quand l'humeur y a remonté, elle se serait en allée par là, et il n'en aurait plus été question.

Comme la malade a le projet, si sa guérison s'opère, d'en faire honneur au magnétisme, nous aurons, je l'espère, la satisfaction de pouvoir, dans le cours de cette année, l'insérer dans notre *Bibliothèque*.

### *Deuxième consultation.*

Un jeune homme de seize ans, malade de l'épilepsie, m'avais été amené dans le cou-

rant du mois de janvier, par son père et sa mère; je l'avais magnétisé pendant huit jours, sans pouvoir opérer sur lui aucun effet sensible ni apparent. Le chagrin des parens de ce jeune homme, dont l'intelligence avait été précoce et l'éducation très-soignée, leur espoir dans le magnétisme, après avoir infructueusement eu recours à tous les secours de la médecine ordinaire, m'avaient fait leur promettre, en cessant mes soins à leur fils, de les avertir de l'arrivée à Paris de la Maréchal. Lorsque cet intéressant jeune homme, conduit par sa mère, arriva chez moi, la Maréchal était déjà en somnambulisme, et consultait une autre personne... Lorsque cette consultation fut terminée, je lui dis : Tenez, Agnès, voici un jeune homme auquel je prends beaucoup d'intérêt. Voyez d'abord de loin, et dites-moi s'il peut vous approcher (1). Elle garde le silence quelques secondes, puis elle dit : Qu'il s'approche, il ne me

(1) Je prends cette précaution avec elle, toutes les fois que je lui fais consulter des épileptiques; et généralement toutes les maladies nerveuses, parce qu'il se mêle souvent à ces sortes de maux, dit-elle, des humeurs de paralysie, et qu'il lui est arrivé une fois d'en avoir été bien cruellement influencée.

fera pas de mal.... On a trop appliqué cet enfant-là, on l'y a fatigué la tête. —Voyez-vous son mal?... —Oh! oui; allez je le vois bien : il y a encore du remède, le mal n'est pas arrêté; mais fera-t-on ce qu'il faut faire? C'est bien difficile. —Dites, parlez. — Il lui faudrait toujours de la distraction à cet enfant-là, pas d'occupation, l'empêcher de s'attrister, de penser à son mal. Sa mère alors mise en communication avec elle, lui fit toutes sortes de questions, et l'assura bien qu'elle et le père du jeune homme suivraient exactement ce qu'elle prescrirait. —Ah! vraiment, je le crois bien, si c'était des drogues à prendre; mais...—Quoi donc encore? — Eh! si c'est vous, madame, qui lui faites du mal?— Comment cela? —Vous avez toujours peur qu'il ne tombe, vous pensez sans cesse à lui, vous ne le quittez pas; cela l'effraye, le chagrine, cela lui fait toujours s'occuper de son mal. Eh! comment son sang peut-il se remettre avec ces impressions continuelles-là?— On a conseillé à madame, dis-je à la Maréchal, de faire travailler son fils dans un jardin, ou chez un menuisier; moi-même ai pensé que cet exercice manuel lui serait salutaire. — Non, non, il ne lui faut pas de tout ça; quelque travail qu'il fasse, n'importe quoi, il voudra tou-

jours qu'il soit bien fait ; sa tête s'en occupera ; elle est trop faible encore ; et puis sa maman, son père ne seront-ils pas toujours là ? — Et voyez-vous, outre la distraction, quelque remède à lui faire ? — Il faudrait que cet enfant-là ne respirât que l'air des vaches, que ses habits, que ses hardes en prennent l'odeur. — On le fera donc coucher dans une étable ? — Vraiment, sans doute, faut qu'il y couche, et qu'il n'en sorte que pour s'aller promener, s'amuser ; mais avec des camarades... Mais ce n'est pas tout. Il faudra qu'il mette ses pieds jusqu'à la cheville dans le roussis. — Qu'est-ce que c'est que le roussis ? — C'est l'eau qui est sous le fumier des vaches. Pendant trois jours, il se mettra les pieds dans ce bain-là ; ne faut pas s'embarrasser si cela est sale. On lui lavera les pieds après ; et tout de suite, en sortant du troisième bain, on lui posera trois sangsues en dehors des chevilles, on le laissera reposer quinze jours, puis on recommencera les trois bains de roussis ; mais pas de sangsues, car il n'est pas fort, il n'a pas trop de sang. — Est-ce tout ? — Rien de plus, et continuez cela long-temps. — Et sa guérison ? lui demanda sa mère. — Ce sera long, je n'en vois pas le terme. La mère de ce pauvre jeune homme m'a promis de suivre les conseils

de la Maréchal ; mais le pourra-t-elle? en aura-t-elle le courage? Je désire bien qu'incessamment elle vienne m'en apprendre la bonne nouvelle.

*Troisième consultation.*

Madame de ***, jeune et belle, et qui m'avait toujours paru jouir d'une très-brillante santé, m'avait fait instamment prier de lui laisser consulter la femme Maréchal. Arrivée chez moi, je les mis ensemble en rapport, et puis, par discrétion, je les laissai seules, et me retirai dans une autre chambre. Au bout d'un quart d'heure, présumant la consulation terminée, je rentrai. Vous auriez bien pu rester, me dit madame de***, je n'avais rien à lui dire que vous ne puissiez entendre ; mais, dites-moi donc comment il se fait qu'elle ait tout de suite vu que j'avais peur? Cela était très-vrai ; c'est si extraordinaire, en effet, de se trouver comme cela, tête à tête, avec une femme qui parle les yeux fermés! —Vous n'aviez donc jamais vu de somnambule? — Jamais. — Eh bien ! enfin êtes-vous contente? Que vous a-t-elle dit? — Absolument tout ce que je ressens. Vous ne m'aviez pas cru malade ; eh bien! demandez à cette femme ce qu'elle pense de moi, et vous

verrez si j'ai eu raison de vouloir la consulter. La Maréchal, que je questionnai alors, me répéta ce qu'elle venait de dire à madame de ***, qu'il se faisait chez elle un amas de sang qui en empêchait la libre circulation, et qu'elle était menacée d'un accident très-grave si elle ne prenait pas, pour l'éviter, toutes les précautions nécessaires. Il y a bien déjà huit ans que ce mal-là a commencé, me dit la Maréchal; madame croit qu'il n'y a que six ans, mais c'est qu'elle n'y a pas fait attention plutôt; je vois bien, moi, qu'il est plus ancien que cela : il est venu de saisissemens à la suite de grands chagrins que madame a eus, il y a huit ans.— Comment peut-elle savoir cela, par exemple ? — Je ne le conçois pas plus que vous, je vous assure; mais, enfin, si c'est vrai? — Oui, certainement, c'est très-vrai. Mais c'est merveilleux; je ne puis revenir de ma surprise... Elle prétend que les secousses, les coups que je ressens souvent dans le jour, et les palpitations qui me prennent la nuit, sont causés par le sang qui, s'amassant dans une petite poche au-dessous du cœur, se vide et se remplit alternativement. — Et trouve-t-elle du remède à ce mal là ? — Oui, vraiment, elle en trouve; mais ce qui nous embarrasse à présent toutes les

deux, c'est que ni elle ni moi ne pouvons trouver le nom de l'eau minérale dans laquelle elle veut que je me baigne. Je lui ai nommé Bourbonne, Barrège, Vichy : ce n'est pas tout cela. Comment allons-nous faire? — Oh! rien de si aisé, madame; vous allez voir : écoutez. — Agnès, vous dites donc que madame a besoin d'aller prendre des bains? — Oui; dans des eaux chaudes naturelles. Je vous ai déjà dit le nom de ces eaux-là; mais c'est qu'il ne me revient pas. — Faut-il qu'il y ait du soufre? — Non, pas de soufre. — Des sels? — Non, non, pas d'eaux salées. — Sentent-elles mauvais? — Elles n'ont qu'une petite odeur. — Ce n'est pas Plombière, Bourbonne? — Non, non; oh! mon Dieu, mon Dieu, comment se fait-il que je ne trouve pas.... — Allons, ne vous tourmentez pas, Agnès; dites-moi, faut-il qu'il y ait du fer? — Du fer? Oui. — C'est Forges peut-être? — Justement, oui, c'est celà; ce sont les eaux de Forges. — Eh! combien de temps faudra-t-il que madame prenne de ces eaux-là? — Toute la bonne saison. — Combien de verres madame en boira-t-elle par jour? — Que dites-vous donc boire? Ce n'est pas pour en boire, c'est pour s'y aller baigner. — Mais vous savez bien, la Maréchal, qu'on ne se baigne pas ordinairement dans les

eaux de Forges, et que les médecins ne les ordonnent aux malades que pour les boire. — Oh! les médecins, les médecins!... Demandez à madame la comtesse de ***, qui est allée s'y baigner, il y a cinq ans, si elle s'en est mal trouvée (1)? — Madame n'en boira donc pas? — Et pourquoi faire en boirait-elle? Madame a un bon estomac, sa santé est excellente, il n'y a que son sang qui s'arrête, et qu'il faut faire marcher, et c'est les bains *ferreux* qui lui produiront ce bien-là. — Il y en a de plusieurs degrés de force; dans lesquelles faudra-t-il que madame se baigne? — Pas dans les plus fortes; dans celle d'après. — Récapitulons donc à présent votre ordonnance pour madame de ***. D'abord, prendre un bain domestique dans l'eau de Seine, et en sortant du bain, dix sangsues où vous avez dit; au bout de quinze jours encore un bain, et tout de suite après

(1) Il y a en effet 5 ans que madame de ***, pour des maux de nerfs occasionnés par l'épaisseur et la circulation embarrasée de son sang, ayant été envoyée par la Maréchal, à Forges, s'y baigna les deux saisons, et en revint entièrement soulagée de tous ses accidens. Depuis lors on a, dit-on, fait établir des baignoires à Forges, et leur usage pour les maladies de sang, commence à s'y établir.

seulement sept sangsues au-dessous du sein gauche. — Oui. — Et voilà tout ? Rien de plus jusqu'à la saison des eaux ? — Rien de plus, madame ; vous n'avez que faire de drogues. — Eh ! guérirai-je ? — Si vous faites exactement ce que je vous dis-là, si vous vous baignez les deux saisons, en vous reposant une quinzaine de jours entre chacune ; à l'automne, quand vous reviendrez à Paris, il n'y aura plus de crainte à avoir, votre sang marchera, et vous vous trouverez bien.

Mais, pourront peut-être demander ceux qui liront le récit de ces consultations, qui nous garantira leur bonté ? et comment y avoir confiance avant d'en connaître et d'en avoir constaté les bons résultats ? Comme je sens très-bien qu'à ce doute judicieux, il ne me suffirait pas d'opposer l'expérience que j'ai depuis douze ans de la lucidité somnambulique de la Maréchal, je vais en donner une preuve irrécusable.

*Quatrième consultation.*

Madame de S.... était depuis plus de quinze ans sujette à des attaques d'asthme qui, de plus en plus, se rapprochaient et augmentaient de violence ; leur durée était quelquefois de cinq

à six jours, pendant lesquels elle ne pouvait reposer les nuits; sa poitrine s'oppressait alors au point de lui ôter la facilité de respirer, et cet état d'étouffement cruel ne cessait que lorsque d'abondantes expectorations avaient débarrassé ce viscère de toutes les matières épaisses et visqueuses qui s'y étaient amassées.... Lorsque madame de S..... se détermina à venir consulter la femme Maréchal, il y avait plusieurs mois qu'elle était dans un tel état d'affaiblissement et d'oppression, que l'on craignait qu'elle ne succombât dans un des sommeils presque léthargiques qui lui prenaient plusieurs fois dans la journée. Ce fut donc déjà un très-grand effort pour madame de S..... d'être partie de chez elle, et de s'être transportée chez moi... Je me rappelle l'effroi de son mari, dont le premier mot fut, en arrivant, de me dire tout bas : si cette femme apercevait du danger; ah! je vous en prie, qu'elle ne le lui dise pas. Lorsque la Maréchal fut endormie, et rapprochée de la malade, la voilà donc comme à son ordinaire, qui, dans un silence de quelques minutes, observe, examine... Madame de S..... attendait, dans la plus grande anxiété, et comme un arrêt, le premier mot que cette femme allait prononcer. Enfin elle dit, en retirant ses mains : —Oh! que d'humeurs, que de *glairages*. Pardi!

ça n'est pas étonnant si madame a des étouffemens. — Vous voyez donc, Agnès, lui demandai-je, la cause de ces étouffemens? — C'est comme une manière d'asthme ça : ah! mon Dieu, comment peut-on l'avoir laissé venir à ce point-là. — Et la poitrine, qu'en dites-vous? (M. de S..... m'a dit depuis, que cette question l'avait fait trembler.) — La poitrine? Madame n'a pas mal à la poitrine. — Comment, lui dis-je, tout aussi étonné que pouvait l'être M. de S.... de cette réponse, madame n'a pas mal à la poitrine? — Oh! pour cela non, elle n'y a pas mal; faut même qu'elle l'aie bien bonne pour avoir résisté à tant d'humeurs que ça. — Eh! croyez-vous qu'il y ait de la guérison à espérer? — Si il y a de la guérison? Ah! vraiment, je crois bien qu'il y en a, et qui ne sera pas longue, si madame fait ce qu'il faut. Alors madame de S..., fort encouragée par cette bonne annonce, témoigna sa confiance et sa résolution de faire ce qu'elle lui dirait. — Ça ne sera pas bien difficile à faire, madame; c'est un cautère qu'il.... — Mais j'en ai un déjà depuis long-temps, s'empressa de répondre madame de S..... — Oui, je vois bien que vous en avez un; il est là (y portant la main) à votre bras gauche. Y a-t-il du bon sens d'avoir mis là un cautère! Tenez, c'est là (portant la main au-

dessus du genoux droit) qu'il vous faut le placer. — Je lui demande alors de me détailler et de m'expliquer tout ce qu'elle voit ; et voici sa réponse. Le mal de madame, tenez, il est là (mettant sa main au bas du côté droit) ; c'*est les foies* qui sont malades (manière de dire de paysan), mais il ne faut pas songer à les guérir... Il n'y a pas de risque. Il s'y forme de temps en temps des bouteilles, des petites vessies, et quand elles crèvent, faut bien que l'humeur qui en sort et qui ne peut pas descendre aille quelque part. Elle va donc sur la poitrine ; le cautère que màdame a au bras gauche l'y attire encore davantage : c'est tout simple cela, il faut bien qu'elle passe par-là avant de sortir... Au lieu de ça, madame, mettez votre cautère où je vous dis ; l'humeur du foie y descendra tout de suite, et vous n'aurez plus d'étouffemens.

Je passe les détails de toutes les petites précautions de bains de pieds, de tisanes, etc. nécessaires à observer avant la suppression du cautère du bras, pour en venir au résultat. Il y a aujourd'hui sept ans, que madame de S.... a exécuté ponctuellement les conseils de la Maréchal, et depuis lors elle n'a pas eu une seule attaque d'asthme, a pu jouir de tous les agré-

mens de la vie, veiller, voyager, et peut aujourd'hui faire à pied autant d'exercice que bon lui semble, sans en être le moins du monde incommodée. Abonnée à notre *Bibliothèque du magnétisme*, madame de S..... et son mari liront sûrement ce récit, et si quelques-uns de leurs amis les y reconnaissent, je suis bien sûr qu'ils leur en certifieront l'exactitude; puisse-t-il en attendant, inspirer la confiance nécessaire aux trois personnes dont j'ai détaillé ci-dessus les consultations.

Je n'ajouterai plus qu'un mot : c'est qu'il faut se soumettre à exécuter ponctuellement le dire d'un somnambule, ou ne pas le consulter du tout. La femme Maréchal, m'offre pour elle-même depuis douze ans, la preuve journalière de la nécessité de cette aveugle soumission. Si, par exemple, elle n'allait pas prendre les neuf bains qu'elle s'est ordonnés pour elle-même, comment saurais-je quand son attaque d'anévrisme lui prendrait?... Si j'ai des nouvelles de Busancy, comme je l'espère, avant la fin du mois courant, je tâcherai qu'elles puissent être insérées dans ce 10e cahier de notre *Bibliothèque*.

Paris, ce 10 mars 1818.

CHASTENET DE PUYSÉGUR.

*Post-Scriptum.*

Hier, 19 de ce mois de mars, j'ai reçu des nouvelles de la femme Maréchal, par le nommé *le Grain*, meunier-garde-moulin de Busancy; mais pour avoir la clef de cette lettre, il me faut raconter ce qui a donné lieu aux détails qu'elle contient.

Lors de son arrivée à Paris, le 14 du mois dernier, la Maréchal me dit qu'elle avait laissé la femme d'Oubry, mon couvreur, fort malade à Busancy; que cette femme était dans un état de dépérissement qui faisait craindre pour sa vie; que depuis plus de six semaines elle vomissait tous les jours le peu d'alimens qu'elle osait prendre; et que son mari, qui l'aime beaucoup, était au désespoir de ce que tous les remèdes qu'il lui avait été chercher à Soissons, n'avaient pu la soulager. Comme je savais que cette femme, jeune encore, mais assez délicate, était susceptible d'être endormie du sommeil magnétique, et que deux fois, depuis quatre à cinq ans, je l'avais déjà fait se guérir elle-même par le fait de ses propres ordonnances, je dis à la femme Maréchal qu'à son retour à Busancy il fallait qu'elle me suppléât, et magnétisât la

femme Oubry.—Je ne demandrais pas mieux, me répondit-elle; mais vous savez bien, Monsieur, que sans vous ou sans M. Ribault, je n'ose jamais magnétiser personne. Cette femme, en effet, d'après sa grande susceptibilité magnétique, se trouve entraînée malgré elle au sommeil sitôt qu'elle magnétise. Je pensai alors au garçon meunier le Grain, qui, lorsque la femme Maréchal régissait le moulin de Busancy, avait, à mon exemple, magnétisé et rendu somnambule deux hommes domestiques et une servante du moulin. Mais il est sous le chaume comme dans les palais des grands, de certains ménagemens que, même pour faire du bien à ceux qui les habitent, il est également nécessaire de prendre. — La femme Oubry, quoique bien malade, est jeune encore, et fort aimée de son mari. — Le Grain, de son côté, a une femme un peu jalouse, et qui ne verrait pas tranquillement ses assiduités auprès d'une autre femme. La Maréchal, en sommeil magnétique, me dit très-positivement, que tout cela ne s'arrangerait pas aussi facilement que je le croyais; mais qu'il y avait un moyen, c'était que j'écrivisse moi-même à Oubry et à le Grain; au premier, qu'il consentît à ce que sa femme fût magnétisée par le meunier, auquel j'avais

donné et fait passer tout mes pouvoirs; au second, que ma confiance en ses bons et charitables sentimens me faisait lui donner commission de me remplacer auprès de la femme Oubry; et à tous deux que ce serait dans la chambre de la femme Maréchal et sous ses yeux que se passeraient toutes les séances du magnétisme..... Tous ces arrangemens ont donc été pris, et exécutés.

J'avoue que, d'après *ma foi*, si souvent éprouvée à la justesse des pronostics de la femme Maréchal, j'étais bien moins inquiet qu'empressé d'apprendre de ses nouvelles, lorsqu'hier j'ai reçu la lettre qu'on va lire, au style de laquelle je ne changerai pas un mot, de crainte d'en altérer le sens et la bonne simplicité.

Busancy, ce 19 mars 1818.

MONSIEUR,

La présente est pour vous donner des nouvelles de la femme Oubry. D'après la volonté de Monsieur, j'ai été trouvé Mme Burguel, et nous sommes parvenu aussitôt à la mettre en crise; c'était le 27 février; elle s'est *ordonné* un bain de pied avec une *poigné* de sel, et un

*cataplasse d'Ipecacuanha* a prendre pour le lendemain, et prendre aussitôt un morceau de sucre pour empêcher le vomissement. Le 2 de mars un peu de mieux, le vomissement est arretté. Tout a bien fait, elle s'ordonne une tasse de caffé a l'eau a prendre a minuit, elle disait que c'était pour faire dissoudre des petites bouteilles d'eau qui pendaient après une poche de sang qui est arrêté par un saisissement, et qu'elle doit rendre pour le 8. Préparer pour ce moment, une demie bouteille de vin blanc, en prendre un verre bien chaud et sucré, et ensuite se coucher chaudement. Le 4 mars j'ai magnétisé la femme Oubry, elle avait rendu une fois a cause qu'elle avait mangé de la soupe avec du pain qui n'était pas cuit; elle s'ordonne deux tasses de caffé a l'eau, a prendre matin et soir pendant dix jours, et être *magnétisée* souvent; le 6 M^me^ Burguel a magnétisé, même ordonnance; le 8 je l'ai magnétisé, elle dit que le sang paraîtra dans la nuit; prendre du vin *telle* qu'elle a dit le 2, et poser un *cataplasse* avec guimauve et cerfeuil sur le ventre; elle dit qu'elle aura de *grande douleur*, qu'elle *rendera* du sang par morceaux étant caillé, et que d'après il prendra son état *naturelle* et que tout irait bien. Elle doit aussi

prendre, pendant un mois, une tasse de chocolat pour déjeûner.

Le 15, j'ai vu Oubry et sa femme, ils sont très *satisffaits* de voir les souffrances *abaissées*, et que depuis long-temps elle n'a été aussi bien portante, elle ne rend plus, elle dort très-bien, elle suit exactement ce qu'elle s'est ordonnée, ils me chargent bien de remercier Monsieur et Madame des soins *qu'il* ont bien voulu penser a eux.

Voilà ce que je peux apprendre à Monsieur. Madame Burguel et moi ont tout fait pour le mieux, elle m'engage de dire à Monsieur qu'elle a fini de prendre les bains qu'elle devait prendre.

Je suis avec un profond respect,

M.

Votre etc.

Signé *le Grain*.

Dans la lettre de ma femme de charge, du 21, en réponse à celle que je lui avais écrite, il y est dit plus expressément cette phrase : La Maréchal a pris ses neuf bains pendant les trois semaines, comme elle l'avait promis à Monsieur.

# EXTRAIT

*D'un Mémoire intitulé :* Recherches sur le Magnétisme animal, imprimé à St.-Pétersbourg en 1816, *par M. le docteur en médecine* LICHTENSTÆDT.

TRADUIT DU RUSSE

Par M. J. G. DE KOERBER,

**Médecin de Russie, Membre correspondant de la Société du magnétisme, séante à Paris.**

---

M. LICHTENSTADT, après avoir fait quelques réflexions générales sur le sort que doit avoir chaque science nouvellement née, commence par nous faire connaître le but qu'il s'est proposé dans son ouvrage, celui de donner au public de la capitale dans laquelle il se trouve, quelques instructions élémentaires sur le magnétisme animal. Ce n'est pas aux médecins qu'il s'adresse, ni à ceux qui en ont quelques connaissances; c'est plutôt au public qui désire en connaître les parties les plus essentielles.

L'auteur veut en même temps montrer le point de vue duquel on doit juger le magnétisme. C'est en partant de ce point de vue que M. Lichtenstadt ne se trouve pas de l'avis de M. le professeur Parrot, à Dorpat, qui, dans son *Coup-d'œil sur le Magnétisme animal* (*Saint-Pétersbourg* 1816), soutient qu'il ne convient pas à un médecin de faire des recherches sur le magnétisme animal; mais que c'est l'affaire des physiciens. M. Lichtenstadt, prétend au contraire que c'est au médecin praticien qui connaît suffisamment les phénomènes des maladies, qu'il appartient seul de pouvoir juger l'objet dont nous venons de parler.

L'expérience démontre que le magnétisme est un agent physique et un remède; son existence ne peut être prouvée autrement qu'on ne prouve celle de l'électricité et du galvanisme, c'est-à-dire, par l'expérience même. Or, il ne s'agit que de vouloir la faire, en suivant les conseils que M. Deleuze a donnés, de choisir un certain nombre de malades, qui ne sauraient pas même ce que c'est que le magnétisme, et de les magnétiser. Les sociétés de médecins qui ont été établies jusqu'ici par les gouvernemens pour l'examen du magnétisme animal, ont été sans succès; elles n'ont pu entrer dans l'es-

sentiel du magnétisme et du somnambulisme. Il faut être calme, tranquille et sans préjugés pour pouvoir faire des expériences; et pourquoi ne pas ajouter foi à celles qui ont été faites en France et en Allemagne par les hommes les plus dignes de notre croyance? L'auteur continue à démontrer qu'une telle incrédulité est non-seulement nuisible aux progrès des sciences, mais qu'elle n'est fondée que dans l'égoïsme de notre temps. Peut-être qu'un jour, ajoute-t-il, le magnétisme ramènera les esprits de cet égoïsme pernicieux, à des idées plus religieuses et plus profondes.

Le somnambulisme, dit l'auteur, a fait pendant long-temps le plus grand tort au magnétisme, en ce que beaucoup de magnétiseurs, en confondant l'un avec l'autre, ont cru qu'il ne pouvait exister de traitement magnétique sans somnambulisme. Cette erreur existe même encore dans le public. On ne s'informe que du somnambulisme et des effets miraculeux qu'il produit, tandis qu'il faudrait séparer en quelque sorte les phénomènes de ce somnambulisme de ceux du magnétisme animal, et chercher d'abord à constituer ce dernier comme un nouveau remède. Ce préliminaire une fois rempli, ce serait alors avec bien plus de méthode et de

facilité que nous pourrions faire nos recherches sur le somnambulisme.

Il est difficile de donner une définition suffisante du magnétisme animal, parce qu'on peut le considérer de deux manières, comme remède et comme force universelle de la nature. L'auteur croit que tous ses effets se réduisent à des influences physiques, et que pour produire ces effets, il ne faut aucune autre volonté sinon le désir que chaque médecin magnétisant doit avoir de guérir son malade; et quant aux forces physiques du magnétiseur, il doit les diriger toutes vers le malade, et doit bien prendre garde de ne pas se distraire. — L'auteur ne dit rien des manipulations; il nous renvoie à l'ouvrage de M. Klug.

Quant aux instrumens dont on peut se servir pour magnétiser, M. Lichtenstadt prétend que s'ils ne sont pas nécessaires, ils sont au moins très-utiles. Il parle des baguettes de fer, du baquet, des plaques de verre et de l'eau magnétisée. Jamais M. Lichtenstadt n'a fait usage du miroir, de la musique et de l'arbre magnétisé, de l'isolatoire et du bain électrique, dont on peut en effet se passer. La baguette de fer produit, dit-il, chez quelques personnes, un effet plus fort que n'en produisent les manipu-

lations avec les doigts. M. Lichtenstadt a fait lui-même des expériences là dessus. Dans le cas très-rare où les personnes magnétisées auront quelque aversion pour les métaux, la baguette peut être de verre.

Le baquet exige la plus grande attention. Quelque soit l'abus qu'on en a fait, les avantages résultent de son application : 1° le baquet agit plus lentement que la manipulation directe ; ordinairement il lui faut quarante minutes pour produire les mêmes effets que la manipulation produit en dix minutes. Dans beaucoup de maladies chroniques, où il faut agir avec la plus grande prudence et auprès de personnes très-sensibles, qui à peine ne supportent que quelques manipulations, ces effets lents du baquet sont d'une grande utilité ; 2° dans le traitement au baquet on est plus à même de ne pas interrompre le cours libre de la nature, les malades peuvent attendre avec plus de repos leurs crises magnétiques, qui souvent ne se développent que très-lentement, et le magnétiseur n'est pas obligé de perdre son temps; 3° le traitement commun de plusieurs paraît leur faire plus de bien. L'auteur en a connu beaucoup qui se trouvaient toujours mieux quand il y avait au baquet plusieurs personnes,

que quand ils y étaient seuls; 4° dans quelques cas le baquet devint efficace où les seules manipulations ne suffirent pas.

L'auteur ne croit pas qu'on puisse établir comme loi générale ce que M. Parrot prétend, c'est-à-dire, que le magnétiseur, après avoir magnétisé, doit ressentir un effet particulier et qui ne peut provenir que du magnétisme.

M. Lichtenstædt dit encore que dans les traitemens magnétiques, les degrés dont parle M. Kluge, n'existent réellement pas; et que l'admission de ces degrés a donné occasion à beaucoup d'erreurs. Un somnambule, ajoute-t-il, est au même degré magnétique que le malade, qui ne ressent qu'une chaleur légère, et l'effet magnétique n'est plus fort dans un malade que parce que la guérison s'est faite plus vite, et est plus complète.

Il n'est en effet d'aucune importance que le malade ait dormi, qu'il ait été lucide ou qu'il n'ait manifesté aucun phénomène; l'objet principal était qu'il fût guéri. Jamais un magnétiseur ne doit intenter de produire un effet plutôt qu'un autre; il est même indiscret et souvent dangereux, de vouloir forcer la nature de prendre un chemin qui, dans l'ignorance où nous sommes toujours de ses desseins, pourrait ne pas

conduire à la guérison. L'admission des différens degrés de lucidité nuit encore au magnétisme, en ce qu'elle nous dispose à croire, qu'en général, il ne peut y avoir de bons effets magnétiques sans somnambulisme. Mais, ce qui sur-tout est nuisible, est de ranger, comme l'a fait M. Parrot, ces phénomènes qui, parmi cent clairvoyans, arrivent à peine à un seul, à côté des phénomènes les plus communs, et de confondre ainsi la certitude avec l'incertitude, l'obscurité avec ce qui est clair; de manière qu'il devient enfin difficile de distinguer l'un de l'autre.

De ce que l'effet magnétique diffère selon les différentes espèces de maladies, il s'ensuit donc qu'on ne peut jamais affirmer que tels ou tels symptômes doivent toujours se présenter; la chaleur même ne se manifeste pas dans tous les cas. Le magnétiseur partage cette ignorance avec tous les autres médecins. L'art le plus grand du magnétiseur consiste à traiter convenablement les phénomènes tels qu'ils se présentent chez le malade. Le magnétiseur qui cherchera toujours à calmer toutes les convulsions produites pendant le traitement, pourra souvent avoir tort, car il faut distinguer les cas où les convulsions sont nuisibles, de ceux où elles sont bienfaisantes; et, pour pouvoir faire cette dis-

tinction, il faut être médecin. Il ne faut pas d'ailleurs, pendant un traitement, s'attendre toujours à des phénomènes importans; souvent la guérison s'est faite radicalement sans aucun phénomène, et souvent elle n'a été que palliative, lorsque les plus grands phénomènes magnétiques se sont manifestés.

M. Lichtenstædt revient ici au somnambulisme et à l'état de clairvoyance, qui ne se présente que très-rarement, et qu'il faut bien distinguer des phénomènes plus ordinaires du somnambulisme, parce que cette clairvoyance est beaucoup plus difficile à expliquer. Quoiqu'elle soit cependant aussi naturelle que le sont les histoires, que, dans tous les temps, on a racontées des noctambules, M. Lichtenstædt assimile ces deux états, qui se rapprochent beaucoup, et qui diffèrent, qu'en ce que l'état des noctambules est produit par la nature, tandis que celui du somnambulisme magnétique n'existe que par l'art. Il est donc injuste de vouloir considérer ce dernier phénomène comme étant entièrement contradictoire à toutes les autres lois connues de la nature. Lorsque par le traitement magnétique le somnambulisme s'est développé, la première règle est de ne pas d'abord interroger trop le malade; d'attendre plutôt ce qu'il nous

communiquera de lui-même, par une impulsion interne. Ses communications alors auront plus de sûreté; on court risque de le détourner de la vérité en le questionnant trop : c'est ce que MM. Deleuze et Stieglitz ont déjà remarqué. D'un autre côté, il faut savoir que, parmi les plus clairvoyans, il en est quelques-uns chez lesquels prédominent souvent quelques idées qui leur sont propres, et que c'est justement pour cela que ce qu'ils disent manque souvent de réalité.

En contemplant les effets produits par le magnétisme animal, il faut toujours distinguer les effets apparens du traitement, de l'action de la guérison, quoique tous les deux ne diffèrent entr'eux que relativement. Nous venons de parler des premiers, et de dire sur-tout qu'ils dépendent des diverses espèces de maladies. Quant à la seconde, nous remarquons que le secours produit par le magnétisme animal, peut être divisé comme chaque autre secours de médecine : en secours radical et en secours palliatif. Ce dernier est aussi important à considérer que le premier, et c'est justement dans ces cas de secours palliatif, que le magnétisme animal nous rend les plus grands services, comme par exemple, lorsqu'il s'agit de calmer des douleurs très-

vives, ou lorsqu'il produit un sommeil bienfaisant à ceux qui sont épuisés par de longues insomnies.

En général, on peut présumer avec une sorte de certitude qu'un malade qu'on endort aisément et habituellement par le magnétisme animal, en sera aussi guéri radicalement. Mais on ne peut encore décider sur quelles maladies il peut avoir cette salutaire efficacité.

D'après nos expériences, il nous paraît beaucoup plus applicable dans les cas de maladies chroniques, que dans ceux des maladies aiguës, parce qu'ordinairement ses effets marchent avec trop de lenteur. On ne pourrait donc pas encore lui confier des maladies dangereuses, qui en quelques jours ou même en quelques heures, se décident à la vie ou à la mort.

L'auteur fait ici mention du traité de M. Wolfart sur la fièvre putride, où cet homme plein de mérite conseille l'application du magnétisme animal dans les maladies aiguës nerveuses. Quelle que soit au reste l'incertitude ou l'on est encore à cet égard, on peut toujours et sans aucun danger, faire usage, dit-il, dans les maladies aiguës, du magnétisme animal comme d'un remède palliatif et pour appuyer le plan de guérison qu'on s'est fait.

Si nous considérons les maladies d'après un autre principe de division, nous trouvons que le magnétisme animal n'est en général pas fait pour les maladies qui portent le caractère de sthénie, et contre lesquelles il ne peut pas remplacer les saignées et les antiphlogistiques minéraux. Mais si le magnétisme animal suffit souvent pour guérir les maladies chroniques nerveuses, nous le croyons encore beaucoup plus salutaire dans les maladies qui appartiennent au système végétal, dont le siége est au bas-ventre. Le magnétisme animal favorise la reproduction d'une manière distinguée, et il serait ridicule de vouloir attribuer ce résultat à l'influence des nerfs, plutôt qu'à l'ensemble des actions des organes.

L'auteur nomme ensuite les maladies dans lesquelles le magnétisme animal a toujours ou au moins très-souvent opéré une guérison parfaite ou palliative, et il invite les médécins ainsi que les magnétiseurs en général, à publier avec beaucoup de soin, leurs expériences sur les maladies dans lesqu'elles le magnétisme à prouvé ses forces salutaires. C'est ainsi, dit l'auteur, qu'on parviendra mieux à reconnaître la réalité de cet agent de la nature, et à le faire admettre, que si on ramasse des histoires inconcevables,

d'après des dires de somnambules, et dont un public toujours avide de merveilles et de miracles, n'entend parler que pour les révoquer en doute, ou s'en moquer.

A la fin de son traité, M. Lichtenstædt parle encore de la guérison des défauts organiques internes par le magnétisme; on ne peut nier dit-il, que quelquefois ces sortes de guérisons ne se soient effectuées.

Quant aux hypothèses inventées pour expliquer la nature du magnétisme, l'auteur fait mention de chacune d'elle pour dire qu'il n'en est aucune jusqu'ici de satisfaisante.

Ni l'électricité de M. Parrot, ni l'hypothèse de M. Stieglitz, ni le galvanisme, ni même le fluide admis par beaucoup de magnétiseurs, ne peuvent éclairer entièrement la chose. Ce qui paraît incontestable, c'est que le magnétisme a une très-grande analogie avec les phénomènes physiques que nous comprenons sous le nom de *sympathie*, comme Fr. Hufeland nous l'a déjà montré.

L'auteur, en abandonnant toute hypothèse, indique encore les ouvrages les plus renommés, dans lesquels on peut s'instruire sur les cures faites par le magnétisme animal; et promet de nous communiquer plus tard les résultats des trai-

temens magnétiques exercés par lui, et par d'autres médecins de Saint-Pétersbourg.

Il finit par faire quelques objections courtes et justes à M. C. Cadot, sur son ouvrage sur le magnétisme animal.

JEAN GEORGE DE KOERBER,
Docteur en médecine.

*Post-scriptum du rédacteur.*

La Société du Magnétisme, reconnaisssante envers M. le docteur de Koerber, du Mémoire qu'il lui a communiqué, espère qu'il voudra bien, pendant son séjour à Paris, lui faire part également de ceux qui, sur le même sujet, lui parviendraient de la Russie. C'est par leur accord et l'échange de leurs observations réciproques, que les magnétiseurs de tous les pays du monde peuvent efficacement coopérer au triomphe d'une vérité à laquelle tous les hommes doivent un jour se rallier.

# EXPOSITION PHYSIOLOGIQUE

## DES PHÉNOMÈNES DU MAGNÉTISME ANIMAL ET DU SOMNAMBULISME,

*Contenant des observations pratiques sur les avantages et l'emploi de l'un et de l'autre dans le traitement des maladies aiguës et chroniques.*

PAR M. AUGUSTE ROULLIER,

Docteur en médecine, ancien médecin des armées, et Membre correspondant de la Société du Magnétisme, séante à Paris.

( Deuxième extrait. )

---

Nos lecteurs ont déjà pu juger du mérite de l'ouvrage de M. Roullier, par le premier aperçu que nous leur en avons donné dans notre dernier numéro. La lecture en est curieuse pour les personnes qui n'ont aucune notion du magnétisme : elle est intéressante pour celles qui le connaissent : elle sera d'un avantage réel pour

les nouveaux magnétiseurs. Ils seront sûrs d'y trouver des observations-pratiques dont ils pourront recueillir quelque fruit dans des circonstances qui les trouveraient indécis ou embarrassés. Ils ne s'égareront point en suivant les traces de notre auteur; c'est un guide expérimenté, qui connaît parfaitement la situation, l'enchaînement, les fonctions et la correspondance merveilleuse de toutes les parties constitutives de la machine humaine. Cette connaissance lui fait indiquer avec précision celles qui, reconnues lésées à l'aspect de tel symptôme, réclament le bienfait de l'action magnétique, et celles qui, dans la manifestation de tel autre, ne doivent point être actionnées, parce que son influence pourrait être nuisible. C'est dans la dernière partie de l'ouvrage que le lecteur trouvera la série de ces considérations dont l'examen approfondi lui donnera la mesure de l'importance du magnétisme, de la prudence qu'il faut mettre à l'exercer, et des lumières du médecin qui nous apporte le tribut de ses expériences et d'une pratique consommée.

Le second extrait que nous donnons en ce moment est relatif au somnambulisme magnétique, considéré spécialement d'abord, et sous ses rapports ensuite, tant avec le somnambu-

lisme naturel, qu'avec les autres phénomènes, soit physiologiques, soit pathologiques.

Ce sujet, quoique déjà traité plusieurs fois par des auteurs d'un mérite recommandable, n'en offre pas moins un intérêt toujours nouveau par la multiplicité de faits intéressans qui tiennent à sa nature, et dont la source est inépuisable. Les diverses organisations physiques qu'affecte cet état extraordinaire étant variées à l'infini, les facultés intellectuelles qu'il exalte ne l'étant pas moins, on sent quelles différences sans nombre doivent résulter, dans le jeu des phénomènes, de la disparité des corps et des esprits, indépendamment encore des influences étrangères. Le praticien dont le tact est exercé par l'habitude, observe bien ces variations; mais c'est au médecin, que ses études physiologiques rendent plus apte à l'observation, qu'il appartient d'en saisir jusqu'aux nuances les plus délicates. C'est lui qui, par un examen attentif de faits dont la synthèse est du domaine de son art, peut, en les soumettant à la plus sévère analyse, et décomposant pour ainsi dire leurs élémens, arracher à la nature le secret de ses opérations, la suivre dans les effets, l'interroger sur les causes, et faire faire ainsi sans doute un grand pas à la science.

Bien des magnétiseurs étrangers à cette profession l'ont dit, et nous le répétons avec eux : c'est à quelque médecin que nous devrons un jour la vraie théorie du magnétisme, car celles que nous avons jusqu'à présent ne sont encore qu'hypothétiques. Puisse notre patrie, qui déjà s'honore de l'avoir sauvé du naufrage, parvenir encore à la gloire de cette précieuse découverte, que des médecins célèbres de diverses parties du Nord poursuivent avec ardeur ! En attendant que ce problême soit résolu, nous continuons d'échanger avec eux nos idées, nos aperçus, nos réflexions, car le véritable amour de la science ne connaît que des émules et point de rivaux. C'est à cette noble émulation, fruit sans doute de la publicité des premiers ouvrages français, que nous devons ceux des *Klugge*, des *Hufeland*, des *Wolfard*, des *Gemelin*, des *Weinhold*, des *Boeckmonn*, des *Sprengel*, des *Marcard*, etc., etc., etc. C'est elle encore qui, stimulant le zèle de notre auteur, et lui mettant la plume à la main, l'a déterminé, pour me servir de ses propres expressions, à rendre, comme eux, hommage à la vérité, à s'acquitter, comme eux, d'un devoir qu'imposait à leur conscience, et qu'impose également à la sienne la profession de médecin.

Combien cette déclaration honore le caractère de M. Roullier, dont l'expérience date de plus de trente années, et qui s'annonce modestement pour n'avoir ni leur réputation ni leurs talens ! Quelle confiance ne doit-il pas inspirer à ses lecteurs, et comme il va la justifier en traitant la matière du somnambulisme, dans laquelle il se montre aussi bon observateur que praticien ! Voici comme il s'exprime :

« Parmi les différens effets que produit le magnétisme, auxquels on a donné assez généralement le nom de *crises*, et dont j'ai rapporté quelques-uns dans le deuxième chapitre de la première section, il faut sur-tout ranger, et comme étant la plus importante et la plus avantageuse, le somnambulisme magnétique. Mesmer n'en avait point parlé, et la publication en est due à M. le marquis de Puységur, dont l'honorable et courageux dévoûment à la cause du magnétisme, lui assure à jamais l'estime et la reconnaissance de toutes les personnes qui ont été à même d'apprécier les bienfaits de cette heureuse et utile pratique.

« Une personne dans le somnambulisme magnétique (état dont la vue seule peut donner une idée exacte, et que précède quelquefois un sommeil plus ou moins profond) a les yeux le

plus ordinairement fermés, et se trouve alors dans la plus grande analogie avec son magnétiseur. Elle n'entend que lui ou les personnes qu'il met en rapport avec elle en les touchant. Sans cette précaution, tout contact étranger lui serait pénible, et pourrait même exciter des convulsions s'il était prolongé.

« Cet état est quelquefois désigné dans les ouvrages des magnétiseurs, spécialement sous le nom de *crise ;* on se sert souvent encore de cette dénomination, au lieu de dire plus correctement, *crise somnambulique.* Le somnambule, ou *somniloque,* ou *crisiaquè,* ou *crisoloque,* comme on disait quelquefois à Strasbourg, répond aux questions de son magnétiseur, mais parle rarement de son propre mouvement; il ne le fait qu'autant qu'il s'y trouve forcé par le besoin de communiquer à son magnétiseur quelques particularités relatives à ce qu'il éprouve ou à ce qui peut lui être nécessaire.

« Toute personne en crise somnambulique lucide sent les effets de la volonté de son magnétiseur, et s'y trouve plus ou moins soumise pour tout ce qui ne peut lui nuire, et pour tout ce qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité. Mais cette dépendance salutaire ne

saurait s'établir que d'après une confiance bien fondée dans la moralité du magnétiseur, et le sincère désir qu'il a de faire le bien. On ne magnétiserait pas quelqu'un malgré lui, encore moins pourrait-on le mettre en somnambulisme. L'exemple de mademoiselle C***, que j'ai rapporté plus haut, vient à l'appui de ce principe.

« Dans les crises lucides, le somnambule peut voir plus ou moins distinctement son intérieur, indiquer la cause de sa maladie, et prescrire les remèdes dont il a besoin pour se guérir. Dans quelques circonstances, rares il est vrai, le somnambule connaîtra la pensée de son magnétiseur, sans que ce dernier ait besoin de proférer aucune parole, verra son intérieur et celui des personnes que l'on mettra en rapport avec lui ; souvent même il sera en état de traiter les maladies dont elles se trouvent affectées. Quelques somnambules en crise complète voient des objets éloignés, annoncent plusieurs jours, et même plusieurs mois à l'avance, ce qui doit leur arriver. Mais généralement ils n'ont aucun souvenir de ce qui s'est passé en crise.

« Quelquefois les pressensations d'un somnambule très-lucide le mettent à même d'annoncer certaines circonstances relatives à des

maladies dont il pourrait être menacé lui-même, ainsi que son magnétiseur. Parmi les observations de ce genre, je citerai l'exemple suivant, et avec d'autant plus de confiance, qu'il m'est personnel et que je puis en répondre. Je le dois à madame Fr***, somnambule très-lucide, dont il est question dans les écrits de M. le comte de Lutzelbourg, et que j'ai magnétisée à Strasbourg nombre de fois.

« J'étais très-incertain si j'avais eu la petite vérole dans mon bas âge. Dans une des crises lucides de madame Fr***, je lui demandai s'il lui était possible d'éclaircir mes doutes à cet égard: c'était en 1788. Je vois assez votre intérieur, me dit-elle, pour vous assurer que vous n'avez point encore eu la petite vérole; et qu'à moins que que vous ne vous fassiez inoculer, il n'y a chez vous aucune disposition qui annonce que vous puissiez l'avoir d'ici à plusieurs années. En 1794, j'étais logé chez une dame dont le jeune enfant était atteint de cette maladie. J'ai tenu plusieurs fois cet enfant sur mes genoux, et l'ai endormi en le magnétisant, sans éprouver moi-même les effets de la contagion. Ce ne fut que deux ans plus tard que j'eus dans l'automne de 1796, la petite vérole.

« Cette observation me donne lieu d'éclaircir

ici quelques difficultés relatives aux pressensations des somnambules. Ces pressensations doivent être ramenées à des considérations purement physiologiques, dans l'intention d'écarter les applications erronées qu'on en a voulu faire à des phénomènes d'un autre ordre. Il est essentiel de prévenir des abus que la pureté des motifs les plus louables n'est pas toujours en état d'empêcher.

« Mesmer a dit très-judicieusement, dans son Mémoire sur ses découvertes (Paris, 1798) : « Voir le passé, n'est autre chose que sentir la cause par l'effet; prévoir l'avenir, c'est sentir l'effet par la cause. » Mais M. Tardy de Montravel est un de ceux qui ont parfaitement saisi, et fait le mieux ressortir les nuances qui différencient les *pressensations* du somnambule magnétique, des *prédictions* que l'on serait en droit d'appeler *morales*. Il observe avec raison que, pour l'ame du somnambule, le temps et les distances disparaissent, qu'il peut apercevoir dans l'avenir les possibilités physiques. Mais, ajoute-t-il, cette vue sera toujours limitée et finie. Le tableau physique des possibles sera pour le somnambule un ensemble confus; il n'en distinguera les détails qu'à des distances limitées, et encore faudra-t-il qu'une

cause quelconque y détermine de préférence son attention.

« L'ame du somnambule qui voit dans l'avenir toutes les actions de son corps, comme des possibilités formant l'ensemble du tableau, ne verra pas de même les actions *nécessaires*. Celles-ci dépendant de la détermination de sa volonté, ou de la volonté des autres ames, et cette détermination étant un attribut propre et essentiel à l'ame, elle ne peut être soumise d'une manière positive à sa prévoyance. C'est cette détermination de la volonté qui constitue vraiment le moral d'une action, et, en ce sens, on a tort d'appeler *prédiction morale* ce qui n'est qu'un aperçu général des possibilités physiques, et tout au plus une présomption des possibilités morales.

« Quelques personnes se persuadent, et bien à tort, que la crise somnambulique est un état de sommeil; d'autres ont appelé cet état la mort du corps et la vie de l'ame; d'autres ont une opinion non moins étrange. Ils regardent le somnambulisme comme une espèce de délire, d'hallucination, de rêve; *les somnambules*, ajoutent-ils, *sont dans un état voisin de l'aliénation mentale permanente*. Il n'y a dans le somnambulisme, à proprement dire, ni mort,

ni sommeil, ni rêve, ni délire, nihallucination, rien qui tienne de l'aliénation mentale. Le somnambulisme est un état, *sui generis*, dans lequel l'exercice des sens extérieurs est réellement suspendu, tandis que les facultés de l'ame se manifestent alors avec plus d'énergie, comme on pourrait l'exprimer, d'après les idées de Stahl; ou, si l'on veut, toujours dans le même sens, c'est l'instinct physique et moral qui, plus développé, parvient à un tel degré de perfection, qu'il éclaire le malade sur sa santé, sur celle des autres, sur les moyens propres à la rétablir, et le met quelquefois en relation plus intime avec tous les êtres coexistans qui nous entourent.

. . . . . .

« Tout le système des nerfs devient *œil*, à l'égard des mouvemens qui représentent les couleurs, les formes, les figures; *oreille*, à l'égard des mouvemens qui expriment les proportions des oscillations de l'air; et enfin les organes du *tact*, du *goût*, de l'*odorat*, pour les mouvemens produits par le contact immédiat des formes, des figures. Mais le somnambule rapporte alors les modifications qui lui sont transmises, les sensations qu'il éprouve, aux différens organes qui, dans l'état de veille, en sont ordinairement le siège. » Nous remarquerons néanmoins que

l'énergie des fonctions du système dermoïde, considéré comme organe sensible, paraît alors augmentée. C'est même une différence tout à fait contraire à ce que l'on observe le plus ordinairement dans la catalepsie, les extases, et quelques autres affections nerveuses du même genre. . . . . .

. . . . . .

« L'état de somnambulisme est un état heureux, et dont les somnambules ne sortent ordinairement qu'à regret; ce sont les lois mêmes de notre organisation, m'ont dit plusieurs somnambules, qui nous forcent de quitter cet état heureux, de bien-être; et nous ne pouvons désobéir à ces lois que sous peine de souffrance. Madame Fr***, dont j'ai déjà parlé, disait en crise, à M. le comte de Lutzelbourg, son magnétiseur : « Dans l'état où je suis, je sens que vous n'êtes occupé qu'à me faire du bien; votre influence magnétique agit sur toutes les parties de mon être, et le plaisir que je ressens est comme ayant dix sens au lieu de cinq : votre volonté y ajoute toujours; mais comme ce fluide, constament dirigé par votre pensée, dilate nécessairement mes nerfs et accélère la circulation de mon sang, et que tout est trop tendu dans cet état, ma vie se dévorerait, et je crois que je

ne pourrais résister à cet état, quelque heureux qu'il soit, plus de quarante-huit à cinquante heures. » . . . . . .

. . . . . .

« Ne nous imaginons pas que le somnambule devienne un être d'un ordre supérieur; ce serait encore une opinion erronée. Le somnambulisme ne nous fait pas changer de nature. Les raisonnemens que l'on fait, les jugemens que l'on porte dans cet état, sont toujours analogues à la disposition de l'esprit et de l'ame de la personne qui s'y trouve. Elle y fait voir son caractère, son tempérament, sa façon de penser et ses connaissances. Le somnambule retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait sues, et quelquefois même oubliées depuis long-temps dans l'état de veille. Le somnambule rend compte des sensations nouvelles qu'il éprouve; il dit ce qu'il voit, ce qu'il sent; mais les mots propres à exprimer ses idées ne lui sont pas toujours connus: ces mots sont, pour nous-mêmes, de pure convention, et nous ne les saurions pas, si nous ne les avions pas appris.

Il n'est donc pas étonnant que le somnambule, en indiquant la nature et le siège de son mal, sans se tromper aucunement à cet égard, se serve souvent de mots impropres. Ses descrip-

tions, s'il n'est point anatomiste, seront bien loin d'avoir cette précision, cette exactitude scientifique que les gens de l'art se croiraient en droit d'exiger. S'il aperçoit dans la poitrine une vomique, une tumeur sanguine, il pourra dire, au lieu de se servir de ces termes techniques, qu'il voit une *boule* de sang ou de pus; et alors, pour ceux qui ont l'habitude de se moquer de tout, ce sera un nouveau sujet de sarcasmes et de mauvaises plaisanteries.

Il apercevra quelquefois dans un champ, et même à plusieurs lieues de distance, la plante qui doit le guérir; il vous en donnera une description assez exacte; il la reconnaîtra si vous la lui présentez en crise: mais comment en dirait-il le nom, s'il ne l'a jamais su? Un télescope nous fait voir, à une assez grande distance, une ferme, un moulin, ou autres objets que nous n'apercevions pas à la vue simple; mais cet instrument nous donne-t-il la faculté de nommer par leur nom ceux auxquels ils appartiennent, ou qui les habitent, si ces noms nous sont inconnus? Comparons les phénomènes du somnambulisme avec ceux qui se manifestent dans l'état de veille, avec ce qui se passe dans le sommeil naturel, plus ou moins parfait, et nous verrons alors une grande partie du mer-

veilleux s'évanouir. Mesmer a bien senti toute l'importance de ces rapprochemens, et s'en est occupé. ( Mémoire déjà cité. ) Il cherche à rattacher les divers phénomènes de l'état de veille, de sommeil et de somnambulisme plus ou moins complet, aux principes fondamentaux de sa théorie ; il regarde le somnambulisme comme une crise salutaire ; mais il se récrie avec raison contre l'abus et les dangers de la provoquer indiscrètement et sans nécessité.

Après avoir offert le résumé des principaux phénomènes du somnambulisme magnétique, M. Roullier les compare avec ceux du somnambulisme naturel et des autres maladies nerveuses observés depuis long-tems par les médecins.

« Il en est, dit-il, des lois auxquelles sont soumises nos facultés intellectuelles, comme de toutes celles de la nature. Elles nous sont inconnues dans leur essence, et ne se manifestent à nous que par des phénomènes qui en dépendent. Ce qui devrait, à bien des égards, réconcilier les médecins avec les merveilles du somnambulisme magnétique, c'est que les phénomènes d'isolement, de concentration, de visions et de pressensations magnétiques, ne différent point de ceux que l'on avait observés long-temps au-

paravant chez les somnambules spontanés, dans les extases, chez les personnes douées du phénomène de seconde vue, chez des cataleptiques, des épileptiques, des gens dans un état d'aliénation mentale, et dans plusieurs cas d'hystérie, ou autres affections nerveuses. . . . . .

« Nul doute qu'il ne soit indispensable d'étudier les divers rapprochemens qui peuvent avoir lieu entre les phénomènes du somnambulisme magnétique, ceux du somnambulisme naturel et quelques autres affections nerveuses. Mais, pour se garantir de toute erreur, il faut spécifier les caractères distinctifs qui appartiennent isolément à chacun de ces différens états.

Le somnambulisme magnétique n'est certainement point un sommeil; tout le monde est forcé d'en convenir; on y observe une suspension complète des sens externes, mais sans exclure le libre exercice de la parole et des forces loco-motrices. La circulation et la respiration s'exécutent comme dans l'état de veille; la sensibilité du système dermoïde est sans altération; mais il y a une sorte d'isolement, de concentration des forces sensitives à l'intérieur, et un plus grand développement des facultés intellectuelles. Les raisonnemens sont plus faciles, plus précis et plus exacts dans toutes

leurs conséquences. Alors se manifeste une vision plus ou moins distincte d'objets qui n'affectent point nos sens dans l'état ordinaire, une pressensation d'évènemens futurs plus ou moins éloignés. Le somnambule magnétique est sous l'empire de la volonté du magnétiseur qui le dirige; revenu à l'état naturel, oubli total de ce qui s'est passé dans la crise somnambulique.

« Dans le somnambulisme naturel, il y a également suspension des sens externes, libre exercice de la parole et des mouvemens loco-moteurs; même sensibilité du système dermoïde. L'isolement est, à la vérité, moins complet, moins régulier : la concentration des forces sensitives à l'intérieur offre quelques anomalies; les visions, les pressensations n'ont ni la même étendue ni la même précision que dans le somnambulisme magnétique. Quelquefois le somnambulisme naturel présente des phénomènes qui rapprochent de la nature des songes. Le somnambule naturel est sous la seule dépendance des lois de la nature, et n'est dirigé que par elle. Après le paroxysme, même oubli total de tout ce qui s'y est passé, comme dans le somnambulisme magnétique.

« La contemplation et l'*extase*, qui n'en est pour ainsi dire que le complément, offrent des

phénomènes analogues à ceux qu'on observe dans le somnambulisme, soit magnétique, soit naturel. La suspension des sens, ainsi que l'isolement, ne sont pas toujours portés, il est vrai, à un si haut degré, mais le plus souvent on remarque une *immobilité* et une *insensibilité* qui forment le caractère essentiel de l'extase. Quelquefois on ne se souvient point de ce que l'on a dit ou fait pendant le paroxysme. Ce sont les longues méditations qui préparent à l'extase: des visions, qui ne sont le plus souvent que les délires d'une imagination égarée, se joignent alors fréquemment à l'extase. Elle arrive ordinairement au moment où l'esprit est, pour ainsi dire, concentré dans ses propres idées, et s'en occupe avec la plus grande attention.

« C'est alors que l'exaltation des facultés intellectuelles, mais sur-tout de cette sensibilité morale qui fait si souvent le bonheur ou le tourment de notre existence, absorbe en quelque sorte toutes les sensations d'un autre ordre. La vie semblerait, dans ces circonstances, comme concentrée toute entière à l'intérieur. Aussi l'extase nous offre-t-elle souvent les symptômes d'une défaillance, d'une asphyxie, d'une agonie, quelquefois même d'une mort apparente.

« Les extases sont plus ou moins fréquentes

dans les affections nerveuses. Elles prennent un caractère sublime et contemplatif, si, pendant la veille, l'ame élève ses méditations sur les grandeurs de la divinité; elles sont érotiques, si le cœur et l'esprit se nourrissent d'amour; elles prendront le caractère de la satyriasie, de la nymphomanie, si les idées de ce genre prédominent, quoique, dans l'état naturel, la raison et la décence en répriment le plus ordinairement l'effusion.

« La *catalepsie*, que quelques auteurs ont nommée *essentielle*, offre les symptômes suivans : perte absolue des sens et des mouvemens volontaires, sans fièvre; aptitude des membres thoraciques et abdominaux, à rester et à se maintenir dans l'attitude où on les met, pourvu néanmoins que tout le corps soit en équilibre. La *cataleptique* dont *Sauvages* fait mention, présente plusieurs phénomènes physiologiques du plus grand intérêt. »

Après avoir cité des faits analogues à chacun de ces divers états, faits curieux que les bornes de notre journal nous font regretter de ne pouvoir placer ici, M. Roullier termine cette seconde partie de son ouvrage par des réflexions relatives à l'auteur de l'article CONVULSIONNAIRES dans le dictionnaire des sciences médicales.

« Quel motif raisonnable peut-il avoir pour se plaire à identifier, en quelque sorte, et sans aucune espèce de distinction, les procédés et les effets du magnétisme avec les *possessions*, les *fascinations*, les *sortilèges?* etc. *Il est assez curieux*, nous dit-il p. 229, *que les magnétiseurs et les sorciers employent exactement les mêmes moyens extérieurs pour produire leurs fascinations.* Malgré toute l'absurdité et l'inexactitude d'un pareil rapprochement, on aime cependant à se persuader qu'il ne croit pas plus que les magnétiseurs à l'existence des sorciers.

« Ne voulant entrer, sous aucun rapport, en composition avec les partisans du magnétisme, on se renferme dans un cercle vicieux; on se retranche dans une série de raisonnemens qui y ramènent sans cesse; on nie à outrance ce qu'il serait si facile de vérifier soi-même; on repousse, avec une jactance au moins ridicule, toutes les observations de ceux qui, ayant des opinions contraires aux nôtres, nous présentent cependant une foule de faits incontestables à l'appui; se conduire ainsi, n'est-ce pas prouver au public que l'on a pris pour texte de tous ses écrits, de tous ses raisonnemens :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis ?

« Et puis on nous rappelle, à tout propos, *cet anathème lancé contre le magnétisme par le savoir et la raison!!* Je respecte infiniment, pour ma part, le *savoir* et la *raison*; mais ne peuvent-ils pas quelquefois se tromper? Le magnétisme fut examiné et jugé chez le docteur Deslon, qui ne connaissait pas même la théorie de Mesmer; il n'avait à présenter aux commissaires aucun fait relatif au somnambulisme magnétique, inconnu à cette époque. Dans l'état actuel des choses, si l'on est de bonne foi, si l'on n'a en vue que le bien public, il faut regarder les rapports des commissaires commme insuffisans pour juger le fond de la question, et, en quelque sorte, comme non avenus; mais c'est une vérité dont ne veulent point encore convenir certains antagonistes du magnétisme. On les voit sourire à l'idée d'avoir *écrasé la tête de ce serpent magnétique*, qui, cependant, *se relève avec fierté*, *siffle ses ennemis*, et, s'entortillant *autour du* LITUUS, *devient le serpent sacré d'Esculape, le symbole de la vie et de la santé.*»

# RECHERCHES HISTORIQUES

## SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

## *Principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs, et dans les Gaules.*

(Suite de la 1re partie.)

### *Des Sibylles.*

§ 5. La faculté qu'on suppose à quelques crisiaques de parler différentes langues, prouve-t-elle l'intervention du démon? — Des cataleptiques. — Des ventriloques.

Plusieurs auteurs assurent que dans certaines dispositions du corps et de l'esprit, les crisiaques *entendent et parlent différentes langues*, quoiqu'ils ne les ayent pas apprises, et qu'en état de veille, ils les ignorent absolument.

S'il n'était question que d'*entendre* une langue étrangère, que l'on ne parle pas, que l'on ne connaît pas, le problème nous paraîtrait moins épineux, parce que les crisiaques, lisant dans la pensée d'autrui sans qu'elle leur soit exprimée,

l'entendent à merveille, de quelque manière qu'elle soit énoncée au dehors. Les mots, quels qu'ils soient, ne sont que le véhicule de la pensée. Or, quand la pensée peut être saisie par elle-même, les mots deviennent absolument inutiles. Les crisiaques lisent si bien dans les idées, qu'ils obéissent à volonté, sans aucune émission de paroles.

Mais pour *parler* spontanément une langue étrangère, voilà ce qui nous paraît d'une difficulté plus grande. Car, comment cette langue étrangère, insolite, inconnue au crisiaque, pourra-t-elle venir se placer d'elle-même dans le cerveau et sur la langue du crisiaque? Cependant, nous croyons qu'en y regardant de plus près, le merveilleux disparaît, et qu'on a confondu avec des langues étrangères un amas de mots sans suite, sans signification, et qui seulement pourraient avoir une espèce de consonnance avec telle ou telle langue. Nous ne parlons pas du latin, parce que cette langue est si familière et retentit si souvent à nos oreilles dans les églises, et dans l'intérieur de nos maisons, qu'il n'est pas difficile d'en retenir bien des mots, même sans s'en apercevoir; ajoutez que la plupart des livres de prières sont en latin, avec le français à côté.

La Mothe le Vayer a écrit une lettre sur cette

matière. Elle est intitulée : *D'un qui parle en toutes langues.* (C'est la 61e, commençant le tome II de ses œuvres, édit. de Paris, 1684.) Un sieur Lefévre, qui répondait en dormant à toutes les questions qui lui étaient faites, et dans la langue où elles lui étaient adressées, donna naissance à cette lettre.

La Mothe le Vayer (1) commence par examiner si les diverses langues qui existent, doivent leur diversité à l'instinct ou au caprice des hommes; il pense que c'est à l'instinct, et que le même instinct qui les a créées peut en développer les traces dans l'esprit de celui qui est en état de crise ou de sommeil. Il est évident que cet auteur se trompe; il raisonne mieux dans ce qui suit :

« Je ne veux pas, dit notre auteur, avoir « recours ici à la possession des mauvais dé- « mons; car, encore que l'Eglise, dans les si- « gnes qu'elle donne pour reconnaître ceux « qui sont véritablement possédés, mette celui « de parler des langues qu'ils n'ont point ap-

(1) François *de La Mothe le Vayer*, né l'an 1588, mort en 1672, fut substitut du procureur-général au Parlement de Paris; précepteur du duc d'Orléans, frère de Louis XIV; et membre de l'Académie française, en 1639.

« prises; ce n'est pas à dire pourtant que ce « seul témoignage et cette seule marque suffi- « sent pour connaître avec certitude une vé- « ritable possession. » Mais, à l'égard de Lefèvre, la question se simplifie. Lefèvre n'était qu'un noctambule, qu'on excitait facilement par un peu de boisson.

« Pour le mettre en beau train, il fallait lui « faire faire débauche avec de l'hypocras ou du « vin brûlé, parce qu'après cela, il n'avait pas « plutôt la tête sur le chevet, qu'il commençait « à parler seul, en propos ordinaires, et puis « répondait en tout langage où il était interro- « gé, quoique souvent il n'y eût ni ordre, ni « suite, ni sens en ses discours. »

La Mothe le Vayer cite plusieurs exemples de cette confusion. Il dit entr'autres « qu'un des « assistans, ayant prononcé en grec ces paroles « du *Pater* : *Que votre nom soit sanctifié*, Le- « fèvre répartit en un certain *baragouin*, dont « la cadence *semblait être grecque*, sans que « les expressions fussent véritablement grec- « ques. »

Toutes les fois qu'on avait ainsi fait parler le sieur Lefèvre, il avait le lendemain un grand mal de tête, dont il se plaignait fort, protestant qu'on avait tort de lui causer cette disgrâce.

Qui ne voit ici une personne naturellement noctambule ou somniloque, que le vin et les liqueurs échauffent et plongent dans une espèce de délire ?

L'effet du délire, dans certaines personnes, est de les faire parler et entasser des mots qui n'ont ni suite ni sens. Quand on interrogeait alors le sieur Lefèvre dans une langue quelconque, on le mettait sur la voie; ou il savait la langue, et il répondait dans cette langue; ou il ne la savait pas, et alors il parlait un *baragouin* qui n'avait que la consonnance de la langue, sans en avoir ni les mots, ni le sens.

« J'ai de l'inclination à croire, continue la « Mothe le Vayer, que les notions des langues « et des sciences qu'avait apprises le sieur Le- « fèvre, tant par ses voyages que par l'étude et « par l'abord des étrangers et des hommes sa- « vans chez lui, fournissaient à son imagina- « tion émue par l'humeur mélancolique, tous « ces termes de langues étrangères, qui sor- « taient confusément de sa bouche, quand on « les provoquait en le questionnant. Car, on « ne dit point qu'il parlait ces langues en rê- « vant, si ce n'est quand il les avait entendues « dans les interrogations qu'on lui faisait; et « c'est alors que, par une certaine sympathie,

« et par une vertu presque magnétique ou ai-
« mantée, il expectorait des paroles de même
« nature, dont il trouvait le magasin dans sa
« mémoire. Mais il faut observer qu'elles sor-
« taient avec la confusion qui accompagne tou-
« jours les rêveries de la nuit, et avec un bou-
« leversement d'idées dans sa mémoire, qui
« lui causait ces grandes douleurs de tête dont
« il se plaignait le lendemain; peut-être même
« prononçait-il beaucoup de choses qui ne si-
« gnifiaient rien, et qui ne ressemblaient, que
« par la cadence et le son, aux langues dont
« il ne savait que fort peu de termes. Combien
« voyons-nous de personnes qui contrefont le
« langage des Suisses ou des Hollandais sans y
« rien connaître.... ! »

Ce que dit la Mothe le Vayer est très-juste. Tenons donc pour constant que ce prétendu *parlage* en langues étrangères, ou ne consiste qu'en quelques mots attrapés au hasard, ou n'est qu'un jargon sans signification, et n'ayant de la langue imitée que les sons et la terminaison.

Ce fut sans doute ainsi que répondit l'Oracle de Thèbes à un barbare ou étranger, envoyé par Mardonius. Cet étranger, ayant interrogé l'Oracle en sa langue, l'Oracle, au rapport de

Pausanias, ne lui répondit pas en grec, mais en dialecte barbare (1).

La plupart des auteurs qui nous parlent de ces locutions étrangères, ne disent pas s'il y avait une suite dans ces réponses. Et le trait que nous venons de citer peut faire précisément soupçonner le contraire. Voici comme nous le lisons dans Hérodote :

« Mys, c'était le nom de l'étranger, étant « arrivé à ce temple, trois citoyens choisis par « la République, l'y suivirent pour mettre par « écrit la réponse de l'Oracle. Aussitôt la grande « prêtresse lui répondit en langue barbare. Les « Thébains qui accompagnaient Mys pour re- « cueillir les paroles de l'Oracle, furent étonnés « de lui entendre parler une langue différente « de la grecque. Comme ils étaient embarrassés « sur ce qu'ils feraient dans les circonstances « présentes, Mys leur arracha les tablettes qu'ils « avaient entre les mains, et y ayant écrit la ré- « ponse que lui avait dictée le prophète, et qui « était, à ce qu'on dit, en Carien, il s'en re- « tourna en Thessalie (2) ».

Ainsi, ce que l'étranger écrivit sur ses ta-

(1) Pausanias, *Beotic.*, cap. XXIII.

(2) Hérodote, *Uranie*, lib. VIII, n° CXXXV.

blettes fut ce qu'il jugea à propos. Il y fit parler l'oracle comme il voulut, et au gré de sa politique. Les assistans entendirent des mots barbares, ou qui paraissaient tels; c'était tout ce qu'il fallait pour l'honneur de l'oracle; mais ce n'est pas assez pour nous convaincre qu'il avait parlé véritablement une langue barbare sans la savoir.

D'autres autorités viennent à l'appui de notre opinion.

L'un de nos plus célèbres médecins, Jean Riolan (1), dans son commentaire sur le traité de Fernel, *de Abditis rerum causis*, dit quelque chose d'analogue. Il dit :

« Que l'esprit, quand il est véhémentement « ému, et que l'harmonie est rompue, balbutie « une foule de mots à tort et à travers. Qu'il « est possible que, dans ce verbiage, il échappe « quelque chose qui réponde aux désirs de ceux « qui écoutent, qui se plaisent alors à croire « que ce mot a été dit à dessein et pour leur « répondre (2).

(1) Jean *Riolan*, né à Amiens en 15.., mort en 1605, médecin de la Faculté de Paris.

(2) *Vehementer commotus animus harmoniâ dissolutâ, quam plurima effutit temerè. Inter tam multa fieri vix potest, quin aliquid excidat quod respondeat*

Dans ce que nous avons rapporté précédemment de la prétendue possession de Marie Volet, guérie par les soins du médecin De Rhodes, on lit : « Que dans ses accès elle disait des mots « barbares, que les uns prétendaient être hébreux, les autres arabes, et plusieurs le *langage des démons.* »

Nous avons observé que, dans ses locutions merveilleuses de langues étrangères, il fallait une exception pour le latin, parce que c'est une langue trop familière, et dont il est aisé de savoir au moins une suite de mots.

Nous en avons la preuve dans l'histoire de la possession des filles de la paroisse des Landes, dont il est fait mention dans le cahier précédent, n° 9, page 275. *Une entr'autres répondait en latin, et expliquait fort bien l'exorcisme.* Mais pourquoi *une* seulement; et non pas *toutes les autres?* Etait-ce que les démons qui possédaient les autres, n'étaient pas aussi savans?

Non ; c'est que le sieur Heurtin, curé des Landes, qui avait endoctriné celle qui parlait latin, aurait eu trop à faire à instruire les au-

---

*votis auditorum, quod idcircò cum ratione dictum putant.* Joannes Riolanus, *Commentarius in lib. Fernelii, de Abditis rerum causis*, cap. II. Paris, 1620, in-8°, pag. 430.

tres. Le fait du sieur Heurtin, auteur du prodige, en apprenant le latin à l'une des demoiselles de Leaupartie, est consigné dans les pièces qui composent ce recueil. Il y est même ajouté qu'*il n'était pas rare à Caen et en Normandie de voir des religieuses qui avaient appris le latin, et qui le parlaient sans être énergumènes* (1).

Ceux qui ont lu l'histoire de la possession des religieuses de Loudun, savent aussi que quelques unes de ces religieuses parlaient latin; ils auront sans doute remarqué que le diable qui parlait latin, n'était pas un grand grammairien, car il faisait des solécismes à chaque instant.

On demanda à une de ces religieuses latinistes d'adorer Dieu : *Adora deum tuum, creatorem tuum.* Elle répondit *adoro te.* L'exorciste lui répéta plusieurs fois : *Quem adoras?* elle répondit *Jesus Christus* (2).

Dans un autre endroit on demande : « Par « quel pacte le diable est-il entré? *Quo pacto* « *ingressus est dœmon?* La religieuse répond : « *Duplex double* (3).

---

(1) *Possession des Landes*, pag. 94.

(2) *Histoire des diables de Loudun*, Amsterd., 1694, pag. 56.

(3) *Ibid.*, pag. 59.

Une autre fois, elle répond à la même question : *aquâ*, que c'est par de l'eau (1). Un Écossais présent demanda au diable de dire *aquâ* en langue écossaise ; la religieuse répondit : *nimia curiosìtas*, c'est une trop grande curiosité. Et c'était la réponse que faisait le diable, toutes les fois qu'on lui adressait une question sur laquelle il n'était pas préparé. En effet, le bailli qui faisait l'interrogatoire, ayant exigé qu'on fît dire en grec au démon ce qu'il avait déjà dit en latin, sur la fin, et l'objet du pacte, la religieuse répondit encore *nimia curiosìtas* (2). Et ensuite, pour dire *Dieu ne le veut pas*, elle répéta plusieurs fois *Deus non volo* (3).

C'est avec cette pureté de langage qu'on fait parler latin le démon. On peut apprécier à présent ces locutions en diverses langues, et reconnaître aisément si elles viennent du démon ou des hommes.

Nous ignorons si des somnambules magnétiques ont quelquefois répondu bien et réellement en langues étrangères qu'ils ne savaient pas : nous n'en connaissons pas. Cependant, on impute

---

(1) *Histoire des diables*, pag. 63.
(2) *Ibid.*, pag. 69.
(3) *Ibid.*, pag. 64.

souvent cette faculté à l'état de crise, en général. Et d'un autre côté, le somnambulisme est plein de phénomènes si extraordinaires, que si cette particularité de répondre dans une langue qu'on n'a jamais connue, se rencontrait, il faudrait placer ce fait à côté de tant d'autres que nous ne pouvons expliquer; le regarder comme une conséquence éventuelle de l'état crisiaque, puisqu'il n'a lieu que lorsque la crise a lieu, et qu'il cesse lorsque la crise cesse.

Nous disons qu'on impute assez ordinairement cette faculté à l'état de crise en général. Les Etats-Unis sont couverts de Sectes de toute espèce, la plupart composées de véritables crisiaques. On y retrouve, avec des erreurs de toute espèce, tous les phénomènes ordinaires aux crisiaques. « Les Shakers, lit-on dans l'his-« toire des sectes religieuses du dernier siècle, « sont en communication avec les anges, les « saints, et leurs amis décidés. *Ils ont la faculté* « *de parler diverses langues dans leurs assem-* « *blées* (1).

Un autre prophète parlait vingt-quatre langues; mais c'était avec les ames des morts seulement.

(1) *Histoire des sectes religieuses du dernier siècle*, par l'abbé Grégoire. Paris, 1814, tom. I^er^, pag. 174.

Plusieurs auteurs affirment aussi que dans certaines maladies délirantes, les malades parlaient réellement en langues étrangères.

Encore une fois, si cela était, il faudrait l'attribuer à toute autre cause que le démon.

Riolan demande si on peut donner une cause naturelle aux effets de ce genre qui paraissent surnaturels? « Sans doute, répond-il, c'est par « l'absence de la cause qu'on peut juger de la na- « ture de l'effet. Or, parla privation de l'humeur « atrabilaire, les crisiaques cessent de parler en « langage étranger, et commencent à parler « leur langue naturelle et ordinaire. Donc l'a- « trabile était la cause de ce langage nouveau « et non entendu jusqu'alors (1); donc il n'est

(1) *Possunt ne suprà naturalis illius effectûs naturalem causam reddere? Possunt equidem. Privatione, inquiunt, cognoscitur habitus. Atqui vacuatione humoris melancholici tam criticâ, ut supervenientibus hæmorrhoidibus, aut varicibus, quam artificiali, ut elleborismo, cum corpore protinùs animus sanescit, suæque harmoniæ restituitur. Itaque illius vi hoc contigisse verisimile est. Si negatio fit causa negationis, est affirmatio affirmationis. Atqui privatione humoris atrabilaris cessant loqui idiomate peregrino, incipiunt loqui patrio et vernaculo; ergò atrabilis causa erat novi et anteà inauditi sermonis.* Riolan, Comment. super Fernel. de abdit. rer. caus., cap. II, pag. 429.

« pas nécessaire de *recourir au démon comme*
« *au dernier refuge de l'ignorance*, lorsque nous
« avons une cause naturelle (1). »

Riolan cite Erasme dans son éloge de la médecine, où il déclare avoir vu lui-même un jeune homme de Spolète qui, dans des accès de manie, causés par des vers, *parlait fort bien allemand*, et qui n'en savait plus un mot quand il était revenu à lui. « Qui n'eût cru ce jeune
« homme *démoniaque?* dit Erasme; en ce cas,
« c'eût été beaucoup d'honneur pour la méde-
« cine, puisqu'elle aurait l'art de se faire obéir
« par les démons, et une rivalité avec la divi-
« nité dans le pouvoir de chasser les esprits (2). »

---

(1) *At inquam furor iste Aristotelis opinione est atrabiliarius, contingit a vaporibus melancholicis turbatâ phantasiâ. Itaque non est necesse ut ad Dæmonem, tanquam ignorationis extremum perfugium, confugiamus, cùm naturalem causam teneamus.* Ibid., pag. 450.

(2) *Ex vermibus in novum maniæ genus inciderat, ità ut in morbo probè teutonicè loqueretur, quod, ut constabat, sanus numquam potuerat. Quis imperitus rei medicæ non hunc Dæmoniacum vel dejerasset etiam! At medicus hominem facili remedio menti restituit. Redditus sibi, nec teutonicè loquebatur, nec intelligebat. Quod si quis hunc verè Dæmoniacum fuisse contendat, ea sane res maximè medicorum illustrat artem, cui pareant dæmones, quæque in exigendis*

Guyon, dans ses leçons, professe la même doctrine. « Ceux qui ont fréquenté les malades « et qui les fréquentent journellement, dit cet « auteur, trouveront être chose vraisemblable, « qu'on peut parler langage estrange, comme « grec, latin, allemand, hébreu, ou autre, en- « core qu'on ne l'aye appris, *et qu'on ne soit « possédé d'aucun démon ou mauvais es- « prit* (1). »

Il cite l'exemple d'une femme Limousine qu'il a vue en une fièvre ardente parler trois jours entiers bon et diserte français, dont elle ne savait pas un mot auparavant, et qu'elle n'a pu jamais parler depuis sa guérison.

« Si cela se faisait par les malins esprits, « continue-t-il, telles maladies ne se guériraient « par médecines purgatives ou par vomitoire. »

Il n'y a rien à répondre à ce raisonnement de Guyon.

Nous voyons donc, en supposant qu'il soit arrivé à quelques somnambules de parler réellement des langues étrangères, qu'ils auraient celà de commun avec certains malades, c'est-à-

---

*spiritibus, virtutem divinam æmuletur.* Erasm., *Encomium medicinæ,* citat. ibid. a Riolando.

(1) Leçons de Louis Guyon, liv. IV, chap. XXIV, p. 667

dire avec des hommes qui, quoique malades, n'en sont pas moins dans un état naturel; d'où il suit que cette faculté de parler les langues, bien qu'inexplicable, n'en serait pas moins dans le domaine de la nature, et ne pourrait jamais être imputée aux Esprits, à qui celà doit être fort étranger, puisque sans leur concours, on guérit les malades, et on fait disparaître ce talent extraordinaire.

( *La suite au numéro prochain.* )

# ANNONCES.

M. le comte *de Redern*, Membre résident de notre Societé, vient de publier une deuxième édition, avec de nouveaux développemens, de son excellent ouvrage intitulé : *Des modes accidentels de nos perceptions* (1). L'auteur y présente un examen sommaire des modifications que des circonstances particulières apportent à l'exercice de nos facultés, et à la perception des objets extérieurs ; c'est sous ce point de vue qu'il considère le magnétisme et le somnambulisme. Cet écrit, brillant de style et fort d'idées, est digne de l'attention des philosophes, des métaphysiciens, et de ceux qui ne se laissent point asservir, comme le commun des hommes, aux préjugés contraires à la raison. Les gens de bon sens qui voudraient enfin connaître ce que c'est que le magnétisme, liront avec intérêt

(1) Un vol. in-8°. Se trouve chez J. G. Dentu.

l'ouvrage de M. le comte de Redern, surtout s'ils y apportent cet esprit d'impartialité qui doit présider à toute discussion scientifique. Nous donnerons incessamment un extrait de cette production, qui mérite d'être connue.

---

*Lettre de M.* Deleuze, *à l'auteur d'un ouvrage intitulé :* Superstitions et prestiges des philosophes du 18e siècle, ou les Démonolâtres du siècle des lumières, par l'auteur des Précurseurs de l'Antechrist (1).

Cette lettre, écrite d'un style noble et éloquent, se fait autant remarquer par la justesse et la force du raisonnement, que par la solidité des principes, en matière de politique et de religion. L'auteur y a moins eu en vue de défendre le magnétisme, attaqué par M. l'abbé *Würtz,* vicaire à Lyon, dans son *Démonolâtre,* que de combattre les principes dangereux et les erreurs mêmes que cet ecclésiastique à mis en usage, pour essayer d'exciter la haine du peuple et la défiance du Gouvernement, contre la science du magnétisme et contre les magné-

(1) Paris, J. G. Dentu; in-8°, prix 2 fr.

tiseurs. La modération qui règne dans cette réponse, offre un contraste frappant qui n'est pas à l'avantage de l'abbé *Würtz*. Celui-ci, dont les motifs sont louables sans doute, puisqu'il prétend défendre la religion, s'est laissé aveugler par un zèle fanatique et sanguinaire si outré, qu'il annonce le désir de voir rallumer des bûchers, pour y précipiter juridiquement les *sorciers*, les *magnétiseurs*, les *ventriloques* et les *francs-maçons*, qu'il range dans la même cathégorie, et auxquels il prodigue des injures grossières. La charité de ce Vicaire va si loin, qu'il voudrait faire revivre le code pénal, qu'il attribue aux Empereurs *Constantin* et *Théodose*, qui, dit-il, renouvelèrent non seulement les peines portées contre les *magiciens* et les *sorciers*; mais aussi, défendirent de les recevoir appelans des condamnations contr'eux rendues, et les déclarèrent même indignes de la clémence des Princes.

Le baron d'Hénin de Cuvillers.

# HISTORIQUE

*De la maladie d'Alphonse, fils de M. le baron de Rostaing, intendant militaire, traité par une somnambule magnétique, au moment où l'on en désespérait.*

---

RELATION DU PÈRE.

Le jeudi 18 décembre 1817, mon fils aîné, âgé de seize ans moins deux mois, étant en pension à l'Institut des nations européennes, se coucha sans éprouver de malaise et dormit comme à l'ordinaire; mais en se levant, à cinq heures du matin, il se sentit un violent mal de tête, qu'il garda toute la journée; il ne put travailler, ne mangea rien, et fut obligé de se coucher vers les cinq heures du soir. Dans la nuit, il eut une soif ardente; il se leva pour boire de l'eau; la tête lui tourna, il se laissa tomber, se releva, atteignit le pot à l'eau, et but avec avidité. Le lendemain, samedi, il ne put se lever; et le mal de tête continuant, on lui fit mettre les pieds dans

l'eau; on lui donna de la tisanne; il ne put prendre autre chose. Le dimanche il voulut, selon son usage, venir passer la journée à la maison avec son frère cadet; mais il était hors d'état de faire à pied le trajet de la rue de Monsieur à la rue St.-Dominique, faubourg St.-Germain; il se fit amener une voiture de place; et en montant l'escalier de la maison, il eut tant de fatigue, qu'il faillit à se trouver mal. Il ne se plaignait d'autre chose que d'un violent mal de tête; on lui fit prendre une tasse de café à l'eau. Il s'était mis à table pour dîner en famille; mais à la première cuillerée de soupe qu'il essaya, il rendit son assiette au domestique; il resta cependant à table, prit intérêt à la conversation sans s'en mêler, et resta debout jusqu'à près de onze heures du soir. On avait décidé que son frère rentrerait seul à la pension, jusqu'à ce que l'on vît la tournure que prendrait cette incommodité. Son teint, ordinairement coloré et d'une teinte égale, était violet.

Le docteur.... devait venir dîner à la maison le dimanche, et on l'avait attendu pour avoir son avis sur ce qu'il convenait de faire; mais il ne vint pas. L'on envoya chez lui pour lui rappeler l'invitation, et lui dire que mon fils était

indisposé; il n'était point chez lui. Comme il rentra fort tard, il ne vint que le lendemain de bonne heure. Mon fils avait eu dans la nuit une évacuation de bile; le docteur jugea convenable de lui faire mettre les pieds dans l'eau; il s'y trouva mal.

Le docteur trouva son pouls d'une lenteur extrême; il ne battait que cinquante-deux fois par minute, et pourtant il était régulier; le docteur ordonna des boissons rafraîchissantes et un lavement; le mal de tête continuait, et le jeune homme n'éprouvait aucun besoin de rien prendre. Dans la nuit du lundi au mardi, cinquième jour de la maladie, il fit deux évacuations naturelles de bile pure; le matin du mardi, le docteur lui fit prendre un grain d'émétique dans un verre d'eau, en le faisant donner par cuillerée à bouche, de cinq minutes en cinq minutes, montre sur la table: ce qui fut religieusement exécuté. Deux heures après la dernière cuillerée, le jeune homme fut pressé du besoin d'évacuer par haut et par bas, et cela fut très-abondant; il rendit une très-grande quantité de bile. Le sixième jour, il continua l'usage des boissons rafraîchissantes, variées, tantôt par de l'eau rougie, tantôt par de l'eau sucrée et légèrement acidulée avec du citron;

il n'éprouva pas le besoin de prendre autre chose, et on n'insista pas. Le septième jour, même régime ; seulement le docteur prescrivit une prise de magnésie mêlée avec de la rhubarbe et du camphre; le huitième jour il reprit l'usage unique des boissons rafraîchissantes; le neuvième il prit encore une prise de magnésie; le dixième, le docteur ordonna de lui faire un bouillon avec une demi-livre de veau, autant de bœuf et un tiers de poulet, et permit de lui donner quatre petits bouillons dans la journée. La langue du malade avait paru très-bonne au docteur; il ne concevait aucun danger. Il faisait ordinairement une visite matin et soir; mais, dans la soirée du dixième jour, il l'avait jugée inutile; le jeune homme était calme; seulement il était si faible, qu'il avait peine à parler.

Le docteur avait ordonné, pour la matinée du onzième jour, une nouvelle prise de magnésie mêlée de rhubarbe et de camphre.

Dès le neuvième jour, et notamment le dixième, le jeune homme avait eu des absences de tête que l'on imputa naturellement à une diète de dix jours, et l'on ne s'en inquiéta pas. Il prit presque avec dégoût ses petits bouillons; et dans la nuit de ce dixième jour,

il fut violemment agité; il se leva avec force sur son séant; il ôta sa chemise malgré le domestique, et malgré sa mère, dans la chambre de laquelle il couchait, car elle l'avait exigé pour le mieux soigner. Il se plaignait qu'il y eût des canifs dans sa chemise; on la lui remit. Il continua d'être fort agité jusqu'à cinq heures du matin, qu'il se calma; on lui fit prendre sa magnésie à huit heures. Le docteur arriva le onzième jour à neuf heures du matin; on lui rendit compte de l'état de la nuit; il examina la langue du malade, et parut regretter qu'on lui eût fait prendre la magnésie.

Je m'aperçus que le docteur, jusque-là très-confiant dans la bénignité de la maladie, concevait des inquiétudes. Nous passâmes dans un cabinet; et tout en cherchant à me rassurer, il m'annonça que la maladie changeait de caractère; il me pressa d'envoyer chercher un ou deux de ses collègues pour consulter; je cédai à son invitation; il m'ajouta que si c'était son fils, il n'hésiterait pas à apposer des vésicatoires aux jambes, et qu'une légère infusion de quinquina lui paraissait convenable. MM. les docteurs E... et G... n'ayant pu venir immédiatement, je dis au docteur qu'il ne fallait pas les attendre pour mettre les vésicatoires; ils furent mis à deux

heures. Ces Messieurs arrivèrent que le docteur était parti ; il fut convenu qu'ils reviendraient le soir à neuf heures, ce qui eut lieu.

Le docteur avait prescrit un demi-lavement, des ablutions avec de l'eau tiède sur les bras, les cuisses et les jambes, et des fomentations sur le bas-ventre, en attendant le retour des médecins. La peau était aride et brûlante.

Les médecins réunis le soir, consultèrent; il approuvèrent les ablutions et fomentations et les lavemens; ils crurent même qu'un bain entier serait nécessaire ; mais le docteur a avoué depuis qu'il craignait que le malade ne mourût dans le bain, et qu'il avait opiné pour le renvoyer au lendemain, douzième jour de la maladie, s'il paraissait toujours nécessaire ; on ajourna l'usage de l'infusion de quinquina. Les médecins convoqués ne me dissimulèrent pas l'état de danger de mon fils; il avait le délire pendant leur consultation ; et ils me dirent, avec tous les ménagemens possibles, que son état était *très-grave*.

Je suis obligé de revenir sur la matinée de ce onzième jour.

Aussitôt que le docteur eut manifesté les inquiétudes qu'il éprouvait, et qu'il se fut éloigné pour vaquer à d'autres affaires, en attendant la

réunion de ses collègues, j'éprouvai le besoin de soulager mon fils en le magnétisant; car j'avais vu des effets sensibles du magnétisme, sans avoir jamais essayé d'en faire usage. Je me mis donc à magnétiser le malade, en étendant mes mains sur lui, de la tête aux pieds, sans le toucher, ni même sa couverture, quoique mes mains s'en approchassent d'ailleurs le plus possible; cela parut le calmer; il me regardait faire avec une sorte de plaisir. Sa tête revenant, je lui demandai s'il éprouvait quelque sensation; il me répondit: *Cela me fait chaud.* Cela te fait-il plaisir? *Oui papa.* Je continuai avec ardeur; en ce moment le docteur entra.... Je savais qu'il traitait le magnétisme de charlatanisme ou de folie, et qu'il ne concevait pas qu'un homme de sens pût croire à ses moindres effets. Dans l'état horrible d'inquiétude qui m'agitait, je m'embarrassais peu de l'idée qu'il pouvait prendre de moi, et je continuai; mais en me voyant, le docteur se mit à pérorer sur ma niaiserie, ce qui ne laissa pas de me contrarier, et d'interrompre l'attention absolue que je donnais auparavant à mon action. Le malade parut s'agiter de nouveau, et me demanda avec une sorte d'impatience: *As-tu bientôt fini?* Ce mot lâché, servit de texte au docteur pour me

dire que je faisais mal à mon fils. Un magnétiseur praticien aurait pu lui dire qu'en ce cas j'opérais donc sur lui quelqu'effet; mais je n'avais pas le loisir de discuter, encore moins de lui dire que, selon la doctrine des magnétiseurs, la présence d'un homme aussi prévenu que lui contre le magnétisme, suffisait pour nuire à mon action; il m'eût renvoyé aux contes des fées; et j'avoue qu'il eût eu raison, aux yeux de ceux qui prétendent tout expliquer par des causes visibles et physiques. Je cessai donc de magnétiser mon fils, et j'attendis tout des vésicatoires et de la consultation des médecins.

Dans la nuit du onzième au douzième jour, on pratiqua les ablutions et fomentations prescrites; pendant qu'elles avaient lieu, la peau semblait se détendre, le délire cessait; mais au bout de quelque temps, le même état se reproduisait. A sept heures du matin, le docteur arriva; on lui rendit compte de la nuit; il s'était attendu à pire, aussi bien que ses collègues, ainsi qu'il nous l'avoua: mais la suite parut lui donner de l'inquiétude; il recommanda de continuer les ablutions, les fomentations et les demi-lavemens.

Éclairé par ce que j'avais vu du retour constant du délire et d'une tension générale, aus-

sitôt qu'on discontinuait l'usage de ces ressources, je sentis que ce n'était pas avec elles qu'on prolongerait long-temps l'existence du malade ; et voilà que revenant de plus belle à l'idée du magnétisme, je le reprends avec la force de volonté que l'on peut supposer à un père qui veut conserver un enfant chéri ; je poursuis mon opération ; et voyant l'état du malade s'améliorer visiblement sous ma main, j'acquiers une confiance extrême. Les borborismes annoncent une évacuation naturelle et prochaine ; je l'obtiens complète ; les muscles se détendent, le malade cesse de délirer, et je le laisse en bon état, après une demi-heure de magnétisme. A onze heures du matin le docteur revient ; il trouve un changement notable ; il est enchanté, car il donnait à mon fils des soins on ne peut plus affectueux ; et il m'est impossible de ne pas lui conserver une éternelle reconnaissance de son zèle et des peines extraordinaires qu'il voulait bien se donner, et qui n'étaient point du ressort de sa profession. On se garda bien toutefois de lui annoncer la cause de cet heureux changement qu'il venait de reconnaître ; on lui dit au contraire qu'on avait fait les ablutions et fomentations : il en prescrivit la continuation ; il avait

trouvé l'état du malade si bien, qu'il fit espérer à ma femme que l'on pourrait se passer du bain entier, si le mieux se soutenait; ma femme redoutait extrêmement l'usage de ce bain, en raison de la rigueur du froid et de l'extrême faiblesse du malade.

Je me remis à magnétiser mon fils avec force; et lorsque la garde malade m'annonçait que le moment approchait de donner un lavement, je lui disais : « Attendez, vous le lui donnerez après qu'il aura été naturellement, il n'en vaudra que mieux. » La garde restait pétrifiée, car les effets suivaient toujours mon annonce. Le treizième jour le docteur fit mettre un vésicatoire à la nuque, pour dégager mieux la tête; et le quatorzième, un autre sur la poitrine, attendu que le malade avait une toux sèche, qu'il crut devoir résoudre ainsi. Cependant le quinzième, le malade parut extrêmement mal dans la matinée; son teint était violacé; le docteur crut qu'étant bien évacué, il était temps de le fortifier, et d'attaquer la fièvre, en lui donnant le quinquina par infusion; on en fit une, qu'il dirigea; on en donna les doses prescrites; mais les effets ne furent pas tels qu'on se les promettait. De ce moment les évacuations ne cédèrent plus à l'action du magnétisme, et les lavemens ame-

nèrent des matières qui n'avaient plus la couleur jaune, ni l'odeur fétide qu'elles avaient eues jusque-là; le malade empira, la peau devint plus sèche et plus brûlante dans les journées des 16 et 17; le délire revint; la narine droite laissa échapper quelques gouttes de sang; les dents noircirent; les lèvres étaient couvertes d'une peau noirâtre; la respiration était haletante, les spasmes violens; les yeux furent clos par la chassie; le malade parut sourd et muet; la langue était brûlée et plutôt noire que brune; il roulait ses draps en paquets, et faisait avec ses bras des mouvemens désordonnés: le docteur laissait involontairement échapper des signes d'inquiétude, et mon neveu, jeune médecin, l'observait avec une anxiété qui manifestait assez ses craintes.

Le docteur consulté si l'on pouvait tenter l'application à chaque pied d'une moitié de pigeon immédiatement coupé en deux, ne parut pas en attendre grand effet; mais il le permit, et indiqua l'application de la moutarde, comme devant être plus efficace; son désir de sauver mon fils était si ardent, qu'il permit de tenter tout ce qui ne pourrait pas nuire, *même le magnétisme*, et c'était tout dire; non pas qu'il crût à son effet; mais dans le péril immi-

nent qu'il apercevait, il croyait pouvoir me laisser cette satisfaction, quelque vaine qu'elle lui parût. Les pigeons furent appliqués dans la soirée du dix-septième jour; il s'ensuivit une évacuation de couleur brune, et sans odeur de putridité : circonstance qui doit être remarquée, et qui était commune à la dernière évacuation.

Cependant ma femme et moi nous voyons l'état du malade s'aggraver, et notre désespoir augmentait en proportion; dans la nuit du dix-septième au dix-huitième jour, elle me dit que si je voulais lui promettre de ne pas assister à une consultation de somnambule magnétique, elle se déciderait à y recourir; son motif pour écarter ma présence, était que si la personne consultée annonçait qu'il n'y avait plus de ressources pour notre fils, cela me ferait perdre toute la confiance que j'avais dans mes forces pour le magnétiser, et qu'elle voulait conserver l'espérance jusqu'au moment fatal, si ce moment devait arriver. Je lui promis tout ce qu'elle voulut.

Nous avions l'honneur de connaître M. Deleuze, ce philantrope si pur et si ardent pour l'humanité souffrante : il nous avait visités tous les jours depuis que la maladie de mon fils était

devenue grave; il m'avait encouragé à le magnétiser, en me disant que je lui ferais du bien; mais il n'avait pas cru devoir, dans une circonstance aussi délicate, nous conseiller de consulter une somnambule magnétique. Je me rends chez lui dans la matinée du dix-huitième jour, et lui annonce le désir que nous avions conçu : il m'écoute avec sa bonté ordinaire, et me dit que puisque ce mouvement vient de nous, il va tâcher de nous procurer ce que nous désirons, et que dans la journée il nous instruira du résultat de ses démarches.

A une heure après midi, il vint en effet nous prévenir que, vers les quatre heures, M. de Beaucour nous amènerait une somnambule, dont lui, M. Deleuze, avait eu l'occasion de reconnaître la lucidité, et que nous pourrions être présens à la consultation, parce qu'il n'était pas à craindre qu'elle commît, en notre présence, aucune indiscrétion. En effet, M. de Beaucour eut l'extrême bonté de se rendre à la maison, avec la dame Frédéric Huntzinger, qu'il endormit immédiatement. Elle prit la main de mon fils; elle avait les yeux fermés, selon son habitude, et ne dirigeait point son visage du côté du malade. Après avoir réfléchi un moment, elle prononça ce qui suit:

« Beaucoup d'humeurs sur la poitrine, qui doit faire éprouver de vives douleurs, sur-tout entre les épaules; le sang se porte à la poitrine, sur-tout à gauche; doit avoir des quintes de toux très-pénibles; l'humeur de la poitrine se détache peu à peu; a dû avoir très-fortes fièvres et sueurs froides; les reins ont été fort embarrassés, sont en partie dégagés. »

Je demandai à la dame Frédéric si l'on devait continuer l'usage du quinquina. — Il faut bien s'en garder, dit-elle; il faut l'évacuer préalablement. — Il l'a été abondamment. — Oui, mais il est loin de l'être assez. — Peut-on lui donner un demi-lavement? (Le médecin l'avait ordonné pour la nuit du dix-huitième jour.) — Non, il est trop faible; on lui en donnera plus tard. Je ne m'expliquais pas comment un malade arrivé au dix-huitième jour de sa maladie, et n'étant soutenu que par des tisanes, pourrait acquérir ultérieurement les forces qui lui manquaient alors; et si je n'eusse pas déjà vu d'étranges consultations de cette espèce suivies d'heureux effets, ma raison n'eût pu se prêter aussi docilement aux oracles de la dame Frédéric. Elle prescrivit le régime qui suit:

« Magnétiser pendant une heure sur la poitrine, trois jours de suite; une petite cuillerée

à café d'élixir Kousiou, prise le matin. Une heure après, magnétiser.

« *Tisane.* Faire bouillir vingt minutes, dans une chopine d'eau, deux petites bottes de cresson, presser, faire ensuite bouillir de même une cuillerée de gruau, passer et mêler avec autant de bouillon gras bien dégraissé; prendre, légèrement sucrée, une très-petite tasse de trois quarts en trois quarts d'heure. »

Elle annonça qu'elle le reverrait dans trois jours.

Après cette consultation, nous ne laissâmes pas que d'être fort embarrassés; remettre le sort de notre fils à la direction d'une femme endormie; abandonner celle d'un docteur instruit et zélé, tout cela paraissait absurde; mais nous fûmes obligés de nous avouer que quand les médecins ont appliqué les vésicatoires, les sinapismes, tenté l'usage du quinquina, et que de tout cela il ne résulte que du pire, leur rôle est au bout, et qu'il ne faut plus rien espérer que de la nature; le docteur lui-même en était convenu, et il avait ajouté que *la nature servait mal mon fils*, ce qui interdissait à peu près toute espérance. Cependant il s'agissait, pour nous, de savoir si l'élixir de Kousiou, au lieu d'aider à la nature, ne la contrariait pas; si la

tisane prescrite n'aurait pas aussi cet inconvénient, et si la continuation de l'usage du quinquina devait être suspendue, sur la foi de la dame Frédéric, qui affirmait l'existence d'autres matières putrides.

Nous eûmes envie de consulter le docteur; mais il était si incroyablement prévenu contre le magnétisme et ses pratiques, que c'était folie d'espérer de sa part le moindre assentiment: nul doute qu'il n'eût dit que j'allais tuer notre enfant. Faire venir un autre médecin, c'était donner au docteur un désagrément qu'il ne méritait sous aucun rapport. Consulter mon neveu, était encore une injure au docteur: nous étions bourrelés par le désir de tout concilier et par la crainte de faire au malade plus de mal que de bien; pourtant, à la fin, nous résolûmes d'essayer le régime, et de voir venir.

Le dix-neuvième jour, le malade prit une cuillerée à café d'élixir Kousiou; nous l'avions bien observé avant, il était agité; bientôt il devint calme; on lui donna la tisane prescrite, et rien ne nous manifesta qu'elle fît un mauvais effet; nous l'avions affaiblie en substituant du bouillon de poulet au bouillon ordinaire (1).

(1) La dame Frédéric endormie, nous dit que nous avions eu tort.

Nous poursuivîmes le même régime le vingtième et le vingt-unième jour, et la maladie parut rester stationnaire. On regardait le vingt-unième comme un jour critique qui devait produire un effet heureux ou funeste : mais rien de cela n'arriva ; le malade ne fut ni mieux ni plus mal.

La dame Frédéric arriva le 8 janvier, vingt-unième jour de la maladie, à midi ; le malade était violemment agité et avait des quintes et des spasmes fréquens. La dame Frédéric, endormie, trouva du mieux ; elle ordonna d'aller promptement chercher de l'élixir de Chevalier, ci-devant *Treffenstheld*, et d'en donner une cuillerée à café. « Vous allez me réveiller, dit-elle à M. de Beaucour ; je magnétiserai le malade 20 minutes quand je serai éveillée, parce que, endormie, le magnétisme serait trop fort : vous me rendormirez ensuite ; je verrai l'effet de l'élixir et du magnétisme, et je dirai ce qu'il faudra faire. » M. Deleuze était présent, ainsi que mon ancien ami le colonel Dupart, et mon neveu. L'on craignait que l'élixir n'augmentât l'irritation du malade, et l'on en fit part à M. de Beaucour, qui eut la bonté de l'observer à madame Frédéric, avant de la réveiller, en l'invitant à bien peser les effets de cet élixir, et le danger

d'un accroissement d'irritation. « Non, non, je persiste; l'élixir le calmera. » La cuillerée d'élixir calma en effet les spasmes et les quintes comme par enchantement. Lorsque la dame Frédéric fut de nouveau endormie, elle ordonna de faire prendre au malade une deuxième cuillerée d'élixir dans une heure, et de lui donner le lendemain, avant le jour, un lavement, en mettant dans la seringue une cuillerée à café du même élixir Chevalier, et trois cuillerées d'huile d'olive. « Cela lui fera rendre les matières infectes qui obstruent encore les viscères : vous serez étonnés, dit-elle, de la quantité. »

Jamais prédiction ne fut mieux accomplie; ce lavement amena un débordement de matières jaunes et infectes, et rétablit le cours des évacuations, suspendu par l'usage du quinquina.

Le lendemain, la somnambule annonça qu'il était *bien mieux*, et continua ses ordonnances, qui furent suivies avec exactitude.

*Le 10 janvier*, vingt-troisième jour de la maladie, elle dit formellement : *L'enfant est sauvé, il n'y a plus de danger pour lui; mais il faut de la patience; le mieux ne sera sensible que dans huit jours, et la progression sera bien faible.* Tout cela s'est réalisé à la lettre.

Revenons au docteur; il croyait qu'on lui

donnait encore des infusions de quinquina; il avait ordonné un julep pour calmer les spasmes ; un *pectamentum* pour adoucir la poitrine, du kermez minéral préparé convenablement pour détacher les glaires. Rien de tout cela n'avait été fait; la somnambule s'y était opposée, et m'avait prescrit de magnétiser la bouche de mon fils, comme si j'eusse voulu en arracher des matières; elle m'avait assuré que cela lui ferait expectorer les glaires. Je l'avais fait trois fois, et trois fois j'avais obtenu une évacuation abondante de glaires, ce qui avait sensiblement diminué la toux. Elle m'avait d'ailleurs tranquillisé sur mon inquiétude relativement à l'état organique du cœur de mon fils, que le docteur soupçonnait être affecté dangereusement : mais je ne pouvais pas faire ces confidences au docteur, et je ne savais comment m'y prendre avec lui. Lui laisser continuer des ordonnances pour ne pas les suivre, était une mystification que je ne pouvais me permettre et que je me reprochais déjà beaucoup ; son horreur invincible pour les pratiques du magnétisme avait pu seule me détourner de lui faire un aveu sincère de ce que j'avais tenté; mais je crus ne pas devoir prolonger son erreur. Le 25$^{e}$ jour de la maladie, la somnambule nous avait annoncé positi-

vement que l'enfant était sauvé; mais elle seule pouvait l'affirmer; ni le docteur, ni mon neveu n'en avaient encore cette opinion. Le 24e jour, le docteur ne pouvait encore dissimuler ses craintes, et j'eus quelque peine à le faire convenir qu'on *pouvait concevoir des espérances;* il avait vu tant de variété, tant d'épiphénomènes dans cette maladie, que sa défiance était bien excusable; pour mon neveu, il avait reconnu tous les symptômes de destruction, et il m'a avoué depuis qu'il n'avait commencé à espérer que le 32e jour, tant les apparences étaient restées graves, sauf l'état du pouls, qui s'était soutenu, grâce à l'action du magnétisme.

Sans le vouloir, mon neveu eut occasion de reconnaître cette action sur le pouls de mon fils. Jusques au 21e jour, je n'avais point avoué à mon neveu mon recours à une somnambule magnétique, mais j'avais constamment magnétisé mon fils, lui présent; je crois bien qu'il en riait sous cape; mais ma qualité d'oncle et de père ne lui permettait guère de se moquer de moi; il me laissait faire, et il expliquait, par des causes naturelles, les évacuations ou les calmes que j'attribuais au magnétisme. Comme il épiait avec une extrême sollicitude le pouls de mon fils, il s'avisa de remarquer que

ce pouls se développait *sensiblement* pendant que je magnétisais. Il crut d'abord que cela provenait d'une variation naturelle; mais le retour immédiat de ce développement toutes les fois que je magnétisais, fixa enfin son incertitude, au point qu'il fut forcé de reconnaître ce fait comme positif et incontestable.

Je crus pouvoir me prévaloir de l'existence de ce fait, pour amener le docteur *** à reconnaître lui-même un effet dans le magnétisme; et, le vingt-quatrième jour de la maladie, je lui avouai que, depuis le douzième jour, je n'avais cessé de magnétiser mon fils, et que je n'hésitais pas à croire que cette pratique avait puissamment concouru au mieux que je croyais apercevoir, et qui, sans être très-perceptible, l'était pourtant assez pour ne plus le méconnaître; là-dessus le docteur me regarda avec cette pitié, avec ce dédain qu'il croyait devoir à mon ignorance et à ma sotte prévention. Nous argumentâmes assez vivement; et je finis par lui dire: « Tenez, docteur, vous êtes de bonne foi, ne vous refusez pas à une expérience; vous allez tâter le pouls de mon fils; dans quelqu'état qu'il se trouve, je vais le développer sous vos doigs en magnétisant mon fils, et sans toucher même sa couverture. » Après

bien des façons trop longues à rapporter, il consentit, par complaisance, à prendre le pouls de mon fils ; et avant que je commençasse à le magnétiser, il me dit : Le pouls est autant développé que possible, vous ne sauriez le développer mieux. — Raison de plus, lui dis-je ; attendez cinq minutes. Je mis la main à l'œuvre ; et, au bout de quatre minutes, je m'arrête, et lui dis : Allons, docteur, parlez. — Je ne puis nier qu'en effet je ne l'aie senti se développer à la fin ; mais au commencement, je ne sentais rien. — Cela est tout simple, lui dis-je ; il fallait deux ou trois minutes pour produire un effet. — Alors il me dit que la variation pouvait être naturelle. Je lui rapportai les expériences réitérées de mon neveu ; il était un peu embarrassé. Le lendemain, je remis la conversation sur le tapis, résolu de lui faire des aveux complets. J'espérais l'amener à observer un traitement de la maladie la plus grave, sous l'influence du magnétisme et sous la direction d'une somnambule ; mais je ne réussis pas même à me faire écouter ; il est impossible de pousser la prévention plus loin. Il me promit cependant de revenir ; et il a tenu parole une fois ; mais ce fut pour gémir, devant ma femme, de mon incroyable aveuglement, et

pour lui faire sentir la conséquence d'une résolution aussi extravagante que celle que nous poursuivions.

Quoi qu'il en soit, nous avons persisté ; notre somnambule a continué la direction de cette terrible maladie; ce n'est que le vingt-huitième jour qu'elle a prescrit l'usage du quinquina à doses très-discrètes. Les selles alors étaient devenues naturelles, et telles que les aurait eues le malade, s'il eût mangé la veille. Le trente-unième jour elle réduisit la dose de quinquina dans la tisanne ; je lui en demandai le motif; elle me dit : « *La fièvre est nerveuse; elle diminue ; le quinquina irrite toujours un peu; il ne faut en administrer que la dose indispensable* (1).

La convalescence a été conduite avec une telle mesure, qu'il ne s'est pas manifesté le moindre accident. Le pouls était descendu le trente-huitième jour, à quarante une pulsations; mais la somnambule avait dit que cela devait être ainsi; qu'il ne fallait en prendre aucune inquiétude; que c'était l'effet de la cessation de la fièvre ; et qu'il remonterait graduellement ; ce qui s'est vérifié. Nous avions craint

(1) La dose était une demi-cuillerée à café de quinquina, dans une chopine d'eau bouillie trois minutes.

que mon fils ne restât long-temps dans un état d'imbécillité, suite ordinaire de cette sorte de maladie; mais le moral s'est remis plutôt que le physique, quoique la restauration de ce dernier ait surpassé nos espérances. Pour juger de l'intensité de cette maladie, il faut savoir que le jeune homme n'a gardé le moindre souvenir, ni de l'application, ni du pansement de ses vésicatoires; et qu'enfin, interrogé le quarante-cinquième jour de la maladie, depuis combien de temps il croyait être alité; il répondit : *Depuis une semaine.....* Et il ne comprit qu'il y avait plus long-temps, qu'en portant ses yeux sur ses cuisses et ses jambes, où il n'y avait exactement que la peau et les os.

La somnambule nous avait annoncé que la fièvre ne quitterait mon fils que le trente-huitième jour; et cela s'est vérifié.

Je ne saurais dire combien M. de Beaucour a mis de complaisance à accompagner la dame Frédéric, pour l'endormir; avec quel tendre intérêt il a suivi le traitement dont le succès semblait lui causer autant de bonheur qu'à nous-mêmes. Quant à M. Deleuze, il nous a donné chaque jour de nouvelles preuves de son inépuisable bonté; c'est à ces deux messieurs et à la dame Frédéric que je crois devoir

la vie de mon fils, sans me refuser toutefois à reconnaître que le docteur *** mérite toute ma reconnaissance pour ses soins obligeans, pour la sollicitude et le zèle affectueux avec lequel il nous a dirigés jusqu'au dix-huitième jour de la maladie.

DE ROSTAING.

Paris, le 15 mars 1818.

# TRAITEMENT MAGNÉTIQUE

## D'UNE ÉPILEPSIE,

*Suivie de la guérison qui en a été opérée à Rennes en* 1817, *par M^me^ de M**** (1).

AVANT de donner la relation du traitement dont je me suis occupée, pour guérir une épilepsie bien caractérisée, je ne crois pas inutile de rendre compte de la manière dont j'ai connu le magnétisme pour la première fois.

M. L. D..., de la ville de Nantes, étant venu, il y a peu de temps (en 1817), à Rennes, chez mesdemoiselles S..., tante et nièce, avec lesquelles je suis liée d'amitié, je me trouvai présente à leur conversation. M. L. D... nous raconta des choses étonnantes qu'il avait, disait-il, opérées par les procédés du magnétisme animal, et nous assura avoir guéri plusieurs personnes par ce moyen singulier. Je le connaissais pour être incapable d'en imposer,

(1) Ce traitement des plus remarquables a été opéré et décrit par M^me^ de M***. Elle en a adressé la relation à M. Deleuze, et en a permis l'insertion dans notre *Bibliothèque du Magnétisme animal.*

et j'ajoutai foi à ses récits. Il consentit ensuite à me magnétiser pour de violens maux d'estomac dont j'étais tourmentée. Le soulagement que j'éprouvai fut si sensible, que je résolus dès-lors d'exercer moi-même le magnétisme, et de procurer à d'autres malades, les effets salutaires dont j'étais redevable à une pratique si utile à l'humanité. Je fis mon premier essai sur la domestique d'une dame de mes amies. Cette servante avait reçu un coup à la poitrine; elle en ressentait, dans le côté droit, des douleurs très-aiguës. J'eus le bonheur, dès la première séance, d'apaiser ses maux, et peu de temps après je la rendis somnambule. Je dois dire cependant que je fus obligée de discontinuer le traitement, parce que cette somnambule trouva que mon influence magnétique lui faisait ressentir une impression de froid si vif, qu'elle en frissonnait, et qu'elle tremblait comme au milieu de l'hiver le plus rude; cette sensation, enfin, s'opposait à sa guérison. Cette fille conserva néanmoins la faculté d'entrer elle-même en somnambulisme; ce qu'elle obtenait en se mettant les deux pouces sur les tempes, ensuite à l'estomac, avec la volonté de s'endormir. Se trouvant dans cet état, une dame la questionna, et la pressa de voir elle-même ce qui était nécessaire pour

la guérison. Dès-lors la somnambule répondit, et se prescrivit des remèdes avec une grande précision. Sa santé enfin allait tous les jours de mieux en mieux. Ayant présenté les ordonnances de cette fille à M. le docteur M..., il me dit : *Si j'avais été appelé pour soigner cette malade, voilà ce que j'aurais ordonné.* Ce qu'il y a de certain, c'est que cette servante a dirigé elle-même son traitement, et a obtenu sa guérison.

Malgré l'incident dont j'ai rendu compte avec fidélité, et qui m'a empêchée de terminer moi-même cette cure, je n'en fus pas moins persuadée que j'étais douée d'une influence magnétique qui pouvait être utile à mes semblables. J'étais donc dans l'intention de saisir les occasions qui se présenteraient pour pratiquer le magnétisme, lorsqu'à la même époque, la tante de mademoiselle S..., dont j'ai déjà fait mention, me proposa d'entreprendre la guérison de sa nièce : je répondis affirmativement que j'y consentais. Peu de jours après, mademoiselle S..., dont je vais faire connaître la maladie, se rendit chez moi, pour commencer son traitement.

Cette demoiselle, âgée d'environ 30 ans, était affligée d'épilepsie depuis l'âge de 9 ans.

Une aussi affreuse maladie fut occasionnée par la grande frayeur qu'une personne imprudente, vêtue d'une peau de bête, causa en approchant pendant la nuit, du lit de cette jeune personne, qu'il réveilla en sursaut. Quinze jours après cet évènement, les atteintes du mal se manifestèrent, principalement pendant la nuit, mais plus rarement pendant le jour, et seulement lorsqu'elle éprouvait quelques contrariétés, ou quelques impressions fâcheuses. Les attaques de nuit étaient toujours plus fortes, plus fréquentes; la malade se réveillait subitement; elle croyait voir des spectres, des monstres affreux; elle entrait dans d'horribles convulsions, l'écume lui sortait de la bouche; elle perdait enfin connaissance, et restait sans mouvement pendant plus ou moins de temps.

Cet état déplorable, dont on espérait la guérison à l'époque à laquelle le tempérament de cette jeune fille devait se former, acquit au contraire, par la suite, un plus grand degré d'intensité. Plusieurs médecins furent consultés; mais toutes les ressources de leur art devinrent entièrement inutiles. Forcée de vivre avec un ennemi aussi cruel, mademoiselle S..., pendant vingt-un ans, fut en proie aux attaques d'un mal qu'on croyait sans remède.

O magnétisme ! c'est à toi qu'il était réservé d'opérer une cure qu'on pourrait en quelque sorte appeler miraculeuse ! On va en juger par les détails que je vais en donner.

C'est vers le commencement du mois de septembre 1817, que je commençai à magnétiser mademoiselle S.... Elle approchait de l'époque à laquelle ses attaques d'épilepsie recommençaient plus fréquemment. Elle les éprouvait ordinairement tous les mois, pendant trois ou quatre nuits de suite ; souvent elle n'avait que huit jours d'intervalle sans attaques.

Les premières séances n'offrirent rien de bien remarquable. Cette malade se prêtait, uniquement par complaisance, au traitement que j'entreprenais ; elle était sans espoir d'obtenir du soulagement, ainsi qu'elle me l'a avoué depuis. Les premiers effets qui se manifestèrent, furent des secousses de nerfs, qui réveillèrent des douleurs rhumatismales, que je faisais disparaître en y portant la main. Après la dixième séance, mademoiselle S... commença à dormir, et huit jours après, elle devint complètement somnambule. D'après mes questions, elle répondit affirmativement qu'elle serait guérie après l'hiver. Le lendemain, elle répéta la même chose avec assurance. Elle recommanda

que, au moment où elle éprouverait des accès d'épilepsie, on la mît dans un bain très-chaud, et qu'on la magnétisât fortement; ce qui, disait-elle, lui ferait recouvrer la connaissance, et la guérirait. Elle eut en effet ses attaques dans les séances suivantes, et même dans les intervalles, et obtint du soulagement par le moyen qu'elle avait indiqué. Cependant ses réponses ne me satisfaisaient pas autant que je m'y attendais. Elle répondait le plus souvent *Je n'en sais rien....: je ne vois pas.* Enfin, elle ne m'offrait aucune de ces prévisions étonnantes que présentent la plupart des relations magnétiques, et je craignais que cette somnambule ne devînt pas assez lucide pour diriger elle-même son traitement. Malgré mes inquiétudes, je continuai avec persévérance, lorsque mademoiselle S... éprouva une crise très-violente qui se prolongea pendant une nuit entière. J'avais consenti à admettre à ce traitement M. ****, étudiant en médecine, déjà très-instruit dans la profession à laquelle il se destine. Ce jeune homme, fidèle observateur des phénomènes de la nature, et digne de trouver la vérité, qu'il recherche avec sagacité, ne dédaigne point l'étude du magnétisme. Il voulut bien s'associer à mes travaux, jus-

qu'à son départ prochain, pour retourner à Paris. Il fut témoin de la crise dont je viens de parler. Nous crûmes que la malade avait perdu la raison. M. ****, qui la magnétisait aussi, voulut la réveiller; il y parvint en employant une grande force de volonté; mais mademoiselle S... éprouva une secousse violente. Ce ne fut pas sans difficulté que nous pûmes la calmer. A cette crise succéda un état de stupeur, qui était également alarmant. Cependant la malade, un peu revenue à elle-même, nous dit qu'elle avait bien distingué la forte influence magnétique de M. ****, d'avec mon fluide, qu'elle trouvait plus doux.

*Séance du* 8 *octobre* 1817. Enfin mes soins et ma constance furent récompensés dans cette séance. Les idées de ma somnambule commencèrent à se développer. Mademoiselle S... me dit qu'elle sentait une voix intérieure qui lui dictait les réponses qu'elle me faisait. Elle annonça devoir éprouver, le vendredi suivant, une crise qui durerait deux heures. J'étais extrêmement impatiente de voir arriver ce jour indiqué: je devais y acquérir la première preuve de la lucidité de ma malade.

*Séance du vendredi* 10. A dater de ce jour, j'ai eu la certitude que mademoiselle S... est

devenue somnambule lucide. Jusque-là, je n'avais pris que des notes abrégées sur ce traitement; mon journal ne commencera donc qu'aujourd'hui, avec plus de précision. La crise annoncée eut lieu avec toutes les circonstances indiquées par la somnambule. Cette crise étant terminée, je voulus réveiller mademoiselle S.... Elle me témoigna le désir de vouloir dormir encore pendant quelque temps : j'y consentis. Il était onze heures du matin; je devais sortir, et je convins avec la malade qu'elle dormirait jusqu'à une heure de l'après-midi. Je chargeai mademoiselle sa tante d'y faire attention. En effet, mademoiselle S... se réveilla avec précision à l'heure indiquée. Jusqu'alors, cette somnambule n'avait pu s'isoler parfaitement; le plus petit bruit, pendant son sommeil, lui causait des mouvemens nerveux, et souvent elle s'éveillait sans mon consentement. Mais elle est présentement soumise à ma volonté. Elle n'entend que moi, ou les personnes avec lesquelles je la mets en rapport, ainsi que je l'ai observé dans la suite de son traitement. Je lui fis, dans cette même séance, quelques questions sur l'état de sa maladie. Elle avait dit, dans son état de veille, qu'elle craignait une attaque d'épilepsie pour la nuit suivante; mais

l'ayant fait entrer en somnambulisme, et après l'avoir magnétisée avec force, je lui dis : Aurez-vous votre mal cette nuit ? — Non, certainement et je n'en serai pas attaquée de sitôt. — Aurez-vous des attaques de nerfs? (1) — Oui, mercredi prochain, à six heures du soir. — Si je vous magnétise dans la journée, éprouverez-vous également cette attaque de nerfs ? — Oui; mais elle sera moins forte.

*Samedi* 11. Je continuai de magnétiser la malade; mais il n'y eut point de séance le dimanche et le lundi.

*Mardi* 14. Dormez-vous? — Oui. — Comment êtes-vous? — Je ne suis pas bien : cela m'a fait mal de ne pas être magnétisée ces deux jours-ci. — Quand aurez-vous une attaque ? — Demain soir, comme je vous l'ai dit : mais jeudi.... ô mon Dieu! quelle journée! Mon Dieu !.... — Eh bien ; qu'avez-vous ?.... Parlez ! — Ah ! madame !.... Toute la journée.... — Parlez, au nom de Dieu ? — Jeudi, à neuf heures du matin, j'aurai une attaque de nerfs qui durera jusqu'à dix heures ; ensuite je tomberai dans un sommeil léthargique, qui cessera entre trois et quatre heures. J'aurai une autre

(1) Ces deux genres d'attaques étaient bien distincts chez cette malade.

attaque d'à peu près une heure. Je retomberai dans cette espèce de sommeil jusqu'à six heures du soir. J'aurai ensuite une attaque d'une heure, et ce sera la dernière de cette journée. Je ne serai pas toute la journée en léthargie; j'aurai aussi, par intervalle, du délire; j'aurai souvent les yeux ouverts sans voir, et je n'entendrai pas. Vous pourrez m'endormir pendant les attaques de nerfs, et je vous parlerai; mais, pendant la léthargie, ce serait en vain que vous me magnétiseriez. Je ne pourrai rien prendre de la journée : je serai bien faible le soir. Oh! mon Dieu, quel état! Mais puisqu'il le faut.....

*Mercredi* 15. L'attaque a eu lieu à six heures du soir.

*Jeudi* 16. A neuf heures du matin, l'attaque de nerfs a commencé, et a été assez forte jusqu'à dix heures, que la malade est tombée en léthargie. Elle est restée dans cet état, avec du délire par intervalle, jusqu'à trois heures et demie, qu'elle a eu l'autre attaque, qui a duré jusqu'à quatre heures et demie. Elle est retombée ensuite en léthargie, jusque vers six heures, qu'elle s'est réveillée, et en même temps l'attaque de nerfs s'est manifestée plus forte que les autres. Vers les sept heures, la malade

s'est un peu calmée. L'ayant questionnée, elle me dit que la nuit, elle serait agitée; mais que le mardi, elle éprouverait des convulsions très-fortes, depuis dix heures jusqu'à onze heures, et qu'elles se renouvelleraient à quatre heures du soir. Je vois, a-t-elle ajouté, la marche de ma maladie. J'aurai encore quelques attaques le jour : je vous en préviendrai. Ces attaques produiront l'effet de rendre mon mal moins violent, quand il reviendra. Je vous avertirai de la nuit et de l'heure, et vous me mettrez dans le bain, que vous aurez soin de magnétiser.

J'aurai encore des attaques de nerfs pendant le jour; mais elles s'éloigneront peu à peu, et j'en serai tout à fait débarrassée à Pâques. Je voulais l'empêcher de parler autant; mais elle me dit qu'elle n'était pas fatiguée du tout, parce que je la soutenais fortement.

Quand elle fut réveillée, elle parlait bien différemment; elle se plaignait de beaucoup souffrir, sans savoir quand cela finirait.

Je lui dis qu'elle avait annoncé sa guérison pour Pâques; que j'étais sûre qu'elle ne se tromperait pas. Tout le monde lui en dit autant, et l'espoir est alors rentré dans son ame.

J'ai remarqué une modification très-sensible

dans la voix, dans la manière de s'exprimer de cette somnambule, dans son état de veille et dans son état de sommeil magnétique. Dans ce dernier état, la voix est sourde et brève, et les réponses ont plus de justesse, de précision et de vivacité.

*Vendredi* 17. A ma volonté, la somnambule a entendu ou a cessé d'entendre les personnes qui étaient dans l'appartement. Les interlocutions de cette séance ont été les mêmes que dans la séance précédente.

*Samedi* 18. Elle voit qu'elle aura encore, la semaine prochaine, une journée comme celle de jeudi dernier; mais elle ne peut préciser le jour: elle le dira lundi 20. Elle voit aussi que les bains chauds ne suffiront pas pour la guérir; qu'il faudra d'autres remèdes, qu'elle ne voit pas encore, mais qu'elle indiquera plus tard.

*Lundi* 20. Mademoiselle S.... a répété devant MM. Morel de Vallons et Fleury, présens à la séance, qu'elle aurait deux attaques de nerfs le lendemain, à dix heures du matin et à quatre heures du soir. Ensuite elle s'est écriée: Ah! quelle journée! vingt-huit heures dans cet état! Je lui dis: De quelle journée parlez-vous? — Je ne peux pas le dire..... Il faudra du monde..... — Ne vous inquiétez pas;

parlez : ces messieurs viendront. — Eh bien ! jeudi, à huit heures du matin, je tomberai en léthargie jusqu'à dix heures. J'aurai alors une attaque de nerfs d'une demi-heure ; puis une léthargie mêlée de délire, jusqu'à deux heures ; ensuite une attaque de nerfs de trois quarts d'heure : léthargie jusqu'à dix heures du soir. Attaque d'une demi-heure ; léthargie jusqu'à deux heures du matin. Attaque d'une demi-heure ; léthargie jusqu'à huit heures du soir suivant. Attaque d'une demi-heure ; léthargie jusqu'à midi du vendredi. J'aurai enfin une dernière attaque d'une demi-heure. Ah ! mon Dieu !.... — Prendrez-vous quelque chose ? — Un peu de vin, de l'eau sucrée magnétisée, avec de la fleur d'orange, un peu de bouillon. Ah ! je serai bien malade !.... Quand cela finira-t-il ? Je ne voulais pas qu'elle s'occupât de cette journée ; mais elle y revenait sans cesse.

*Mardi soir* 21. Les crises ont eu lieu aux heures annoncées. Je lui dis que je voulais qu'elle dormît une demi-heure, pour se reposer, et qu'après elle s'éveillât d'elle-même ; ce qu'elle fit avec précision.

J'ai eu occasion de remarquer plusieurs fois, chez elle, que les somnambules ne disent que ce qu'ils ne veulent pas taire, et en voici un

exemple. Mon oncle, Mr B..., prêtre, était présent lorsque je voulus faire dire à cette somnambule quelle était la personne qui, lui ayant fait peur, il y a plus de vingt années, lui avait causé tous ses maux ; mademoiselle S... s'y refusa obstinément, en observant que cela ne donnait aucun moyen de la guérir, et qu'il était par conséquent fort inutile que je le susse. Mais, lui dis-je, vous êtes soumise à ma volonté, et je vous forcerai bien à me satisfaire. — Je vous en défie, me répondit-elle ; je ne suis soumise à votre volonté, qu'autant que je fais abnégation de la mienne ; et je ne le ferai qu'autant que ce sera pour mon bien. Elle était presque en colère. Je la calmai, en lui disant que je ne voulais rien savoir que ce qu'elle voudrait me dire ; que c'était pour faire voir à mon oncle qu'on ne pouvait abuser de cet état, pour faire dire aux gens ce qu'ils veulent tenir secret.

( *La suite au numéro prochain.* )

# LETTRES

## ET EXTRAITS DE LETTRES

### COMMUNIQUÉES A LA SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME, A PARIS.

*Extrait de la lettre de madame la comtesse de C***.*

4 avril 1818.

Monsieur,

Vous pouvez vous rappeler qu'à M***, lors de mon voyage en France, il y a quinze ans, mon fils, dans son long traitement magnétique, avait annoncé à la fin de sa dernière crise somnambulique, qu'il avait de la santé pour *quatorze ans;* mais qu'au bout de ce terme, il ferait une forte maladie, et que tous nos efforts ensuite furent vains pour le remettre en crise magnétique... Eh bien! cette maladie a eu lieu à point nommé, sans que jamais personne de tous ceux qui étaient dans la confidence lui en eussent parlé, soit que la manière brusque et légère avec laquelle il s'était annoncé cette maladie à la fin de sa crise, et au moment de se réveiller, n'y eût pas fait accorder beaucoup de

confiance, soit qu'on n'y ait plus pensé. Moi seule peut-être, à cause de l'intérêt particulier que j'y prenais, en avait tenu note en cas d'événement. Vous devez vous rappeler que lorsque nous le pressâmes de questions dans sa crise pour avoir plus de détails, il dit : *Je ne veux pas en voir davantage ; réveillez-moi, ou je me réveillerai seul, ce qui serait mauvais.* Il n'a plus été possible de le rendormir, quoique plusieurs jours de suite on ait continué de le magnétiser.

Oui, mon fils est effectivement tombé malade quatorze ans après avoir été rendu à la vie par votre cure magnétique, et c'est à Prague, où malheureusement le magnétisme était défendu ; de sorte que n'ayant pu y recourir, il s'est mis entre les mains des médecins ; il était prêt de succomber, quand, à force de recherches, il trouva un magnétiseur, qui, d'abord peu expérimenté, acquit cependant de la confiance, par le mieux qui, dès le début, tira le malade d'affaire, et le mit hors de danger. Cependant je ne puis qualifier ce traitement que de demi-cure, puisque, depuis lors, mon fils est toujours plus ou moins souffrant ; mais, comme vous savez qu'il ne s'écoute pas, et qu'il n'est pas d'une constitution bien robuste, il

n'en mène pas moins son train ordinaire de vie, et s'amuse beaucoup d'une jolie possession qu'il a près de la ville.

Je ne doute pas que le magnétisme ne finisse par prendre en *Bohême* comme il a pris dans ce pays-ci (la Franconie), et presque dans toute l'Allemagne, où il fait des pas de géant. Mes désirs à cet égard sont enfin accomplis; car depuis que vous m'avez fait connaître cette belle découverte, et que j'ai reconnu lui devoir la vie de mon fils aîné, je n'ai cessé d'adresser des vœux au ciel, pour que tous nos médecins et nos savans voulussent bien enfin mettre leurs préjugés de côté, et examiner sans amour-propre et sans prévention ce nouveau moyen curatif. Cet heureux résultat s'est enfin opéré, et j'ose me flatter qu'à *Aschaffenbourg* au moins et dans ses environs, j'y ai plus contribué par les faits que j'ai eu le bonheur d'y produire, que par tous les écrits que j'y ai fait parvenir.

J'ai formé, entr'autres, un magnétiseur qui, de fort incrédule, ou plutôt de fort ignorant qu'il était du magnétisme, en est devenu très-zélé partisan : il est chirurgien, bon, vertueux, époux, père, fils respectueux et d'une grande instruction théorique et pratique de son art. Il a fait de si belles cures magnétiques, que tous

les médecins du pays, dont il est extrêmement considéré, en ont été émerveillés et confondus; je n'avais cessé de leur dire : Il faut voir pour croire : ils ont vu et cru. Aussi dans nos grandes villes actuellement le magnétisme s'y pratique-t-il sous la direction des médecins, et cela est très-bien. Pour moi, j'en fais toujours une de mes principales occupations, et ma distraction la plus agréable.

Je vous prie de me donner l'adresse de M. le marquis de Puységur, avec qui je vous suppose toujours des rapports. Je suis très-contente des *Annales* ou *Bibliothèque du Magnétisme*, auxquels je me suis fait abonner; je puis fournir aux éditeurs de cet ouvrage d'intéressans matériaux (1).

---

*Lettre de M. le M^s de Puységur, à Messieurs les membres de la Société du Magnétisme.*

De Buzancy, ce 21 avril 1818.

Les cinq attaques sanguines et nerveuses de

---

(1) Nous invitons M^me la comtesse de ***, à tenir sa parole, en adressant ses lettres et paquets *francs de port*, à l'adresse du Secrétaire de la Société du Magnégnétisme, à Paris, rue St.-Guillaume, n° 34, faubourg St.-Germain.

la Maréchal s'étant très-heureusement passées du 12 au 16 de ce mois, ainsi que cette femme les avait prédites à Paris, et leur retour pour le 21 du mois de mai m'en ayant été de même annoncé par elle, j'espérais pouvoir être de retour à Paris pour le lundi 20 avril; mais le proverbe, *l'homme propose et Dieu dispose*, est l'énoncé d'une grande vérité de fait, aux conséquences et à tous les résultats de laquelle un magnétiseur doit toujours d'avance être résigné.

A mon arrivée, le 11 avril au soir, à Busancy, j'apprends que Victor Race, ce Victor si célébré par moi dans mes Mémoires de 1784, est malade à toute extrémité; que depuis huit à dix jours, il ne peut plus rien prendre sans le vomir aussitôt, et qu'enfin M. le curé d'Hartennes, desservant, de plus d'une lieue d'ici, la paroisse de Busancy, qui, la veille, était venu pour l'administrer, devait revenir le lendemain pour lui apporter l'extrême-onction; on m'ajoute que ce pauvre homme a parlé de moi sans cesse, et aurait bien désiré me voir dans le cours de sa maladie; que le matin encore, il avait demandé quand j'arriverais. Touché de compassion pour ce malheureux, je voulais à l'instant aller lui porter secours; mais les détails de plus en plus alarmans qu'on me donnait

de sa situation, me le faisant juger sans aucune ressource : Allons, dis-je, je vois bien qu'il faut en prendre mon parti, je ne reverrai plus ce pauvre Victor. Le cœur bien triste, je laisse tout le monde, et me retire dans ma chambre; mais c'est vainement que je cherche à m'y occuper et à me distraire; l'idée de cet homme mourant et pensant à moi sans cesse, obsédait toutes mes pensées. Eh quoi! me disais-je, le premier somnambule que j'aie fait, celui qui, dans cet état inobservé jusqu'à lui, m'en a dévoilé toutes les intellectuelles et instinctives facultés, qui m'a appris à croire à la puissance de ma volonté, qui m'a dit que je ne devais jamais douter de sa salutaire efficacité, lorsqu'elle serait pure, charitable et désintéressée, je pourrais, lorsqu'il respire encore, oublier aujourd'hui ses leçons, ne pas les utiliser à son profit! Non, non, je n'aurai pas ce reproche à me faire; ce soir il est trop tard; mais demain, Victor, demain, de grand matin, j'irai te voir; et si Dieu le permet, ma main te guérira. Aussitôt cette résolution prise, l'agitation de mon esprit s'apaisa, tous mes sens se calmèrent; et, bercé par l'espoir du lendemain, je pus m'endormir sans peine, et je passai la nuit fort tranquillement. Si je laisse aller ici ma plume au gré des

impressions que le souvenir de cette soirée me retrace, c'est que leur influence, ainsi que je l'ai su depuis, avait déjà produit sur Victor leur résultat curatif.

Le lendemain, qui était le samedi 12, dès sept heures du matin, je descends donc au village, et me rends à la maison de Victor; c'est la même chaumière où j'avais été le magnétiser pour la première fois, il y a trente-quatre ans. Du plus loin qu'il m'aperçoit, il me sourit; la pâleur de son visage me cause d'abord une sorte d'effroi qu'il me faut surmonter... « Que j'ai de joie... de vous voir, me dit-il d'une voix faible. J'avais bien peur... que... me sachant si mal... vous ne veniez pas... » Mais moi, sans lui laisser le temps de s'attendrir, ni sans lui répondre, je lui dis : Donne-moi ton bras, Victor, que je voie si tu as de la fièvre; et tout aussitôt, tandis qu'il me regardait fixement, et attendait en silence que je lui parlasse, je dirige mentalement sur lui l'action et l'intention de ma volonté. En moins de deux minutes, il éprouve un petit tressaillement, puis une légère secousse nerveuse : craignant que mon action ne fût trop énergique, je la tempère ; et à l'instant je vois avec un plaisir dont les magnétiseurs seuls peuvent se faire une juste idée, je vois, dis-je, ses yeux se fer-

mer, et sa tête se pencher mollement sur son oreiller. Ah! mon Dieu, dis-je en moi-même, il est sauvé: néanmoins j'avais une sorte d'inquiétude. Il était si faible, que ce qu'il éprouvait aurait pu n'être qu'un spasme; mais lui, s'apercevant de ma perplexité (car il était déjà dans l'état magnétique), me prend la main dont je lui tâtais le pouls, et la pose sur son ventre. — Est-ce là le siége de ton mal? — Oui. — Et quel est-il? — Un dépôt. — Au foie? — Non; mais dans le côté. — Te fais-je du bien? — Beaucoup; *mais faut me retirer de comme-ça, c'est trop fort.* — Comment te trouveras-tu aujourd'hui? — Je ne vomirai plus... Ouvrez-moi les yeux, revenez tantôt. D'après son ordre, je le rends à l'instant à l'état naturel; et sans lui rien dire de celui dans lequel il avait eu le bonheur d'entrer, je l'entretins de l'espoir que j'avais de sa prochaine guérison, et je le quittai en lui promettant bien de revenir le voir l'après-midi.

Vers les quatre heures, je suis retourné chez Victor; il n'avait pas vomi; tous les habitans du village en étaient fort étonnés, et beaucoup d'entr'eux n'osaient déjà plus trop désespérer de sa vie. Lorsqu'il fut entré dans l'état magnétique, il put, avec plus de facilité, me donner

des détails de sa maladie; c'était un dépôt dans le côté, proche du foie, causé par un coup qu'il s'y était donné lui-même, il y a près d'un an, en élaguant des arbres. Comme il avait peu souffert d'abord, il n'y avait pas pris garde, et avait toujours continué de travailler, jusqu'à ce qu'enfin, ne pouvant plus ni se courber ni marcher, il avait été forcé de s'aliter; son estomac ne faisait plus aucune fonction, et les lavemens qu'on lui avait fait prendre n'avaient pu le faire évacuer; ses entrailles étaient enflammées, et son ventre était devenu enflé d'une manière effrayante. A force de cataplasmes émolliens, il s'était un peu amolli; la peau du dépôt s'était crévée; et ce qu'il vomissait était le sang caillé mêlé à l'humeur qui s'y était amassée. Il était grand temps, me dit-il, que vous veniez pour rétablir les passages de l'estomac, et forcer l'humeur à descendre par en bas... Trois jours plus tard, il n'y aurait plus eu de Victor. Dans cette crise, qui décida de sa guérison, il me dit qu'il aurait des coliques et rendrait beaucoup de vents pendant la nuit; qu'il lui fallait un lavement d'eau simple et de savon pour le lendemain six heures du matin. Le magnétisme agissait si fortement sur lui, qu'il ne pouvait le supporter plus d'un quart d'heure.

Depuis ce jour, 12 avril au soir, jusqu'au 21 que j'écris ce récit, Victor a dirigé son traitement, ordonné sa nourriture. Ses forces et sa santé sont tellement fortifiées, qu'il a pu se promener hier dans son jardin, et venir aujourd'hui prendre son bain de chaleur magnétique au château.

Je puis partir pour Paris quand je voudrai; il m'assure que la semaine prochaine il pourra reprendre ses ouvrages accoutumés.

Ce qui me paraît digne de remarque dans cette cure de Victor, si promptement terminée, c'est le souvenir qu'a eu cet homme dans ses courts momens de sommeil magnétique, de toute sa vie somnambulique d'autrefois. Toutes les circonstances lui en étaient présentes. Tous ceux qui ont lu mes Mémoires de 1784, doivent se rappeler avec quel espèce de ton prophétique et d'oracle cet homme s'exprimait. Il est vrai que j'étais alors si novice en magnétisme, que je n'allais qu'en tâtonnant, et d'étonnement en étonnement; néanmoins je puis dire aujourd'hui que, de tous les somnambules magnétiques que j'ai obtenus ou rencontrés depuis, Victor, je n'en ai vu aucun dont le sens intérieur dans cet état, m'ait paru plus lucide et plus développé que le sien. Annonce des

évènemens futurs, connaissance des choses cachées ou perdues, idées, je dis plus, science parfaite du magnétisme de l'homme, des causes qui le font se manifester accidentellement, de celles qui le rendent curatif, insignifiant, ou même dangereux, tel était Victor, ce doyen de tous les somnambules magnétiques, depuis trente-quatre ans. La nature entière se déroulait alors, si j'ose ainsi m'exprimer, aux regards de sa vue intérieure. Sur la question que je lui ai faite, s'il pourrait encore aujourd'hui se retrouver en jouissance de ces hautes facultés, il m'a répondu affirmativement que toute sa vie, la faiblesse de ses nerfs et ma puissance anciennement acquise sur lui, le rendraient susceptible de devenir, par moi, somnambule magnétique, mais qu'il faudrait employer plus de force et plus de temps, lorsqu'il se porterait bien; qu'avec des intentions pures et des motifs désintéressés, j'obtiendrais en toute occasion, de lui, toutes les lumières et tous les secours dont j'aurais besoin.

*P. S.* Je suis parti de Busancy le vendredi 24 avril, et déjà Victor avait été la veille à son atelier dans les bois, et y avait façonné trois ou quatre bourées.

---

*Extrait de trois lettres adressées à M. le comte le Péletier d'Aunay, par M. Thiriat, docteur en médecine, membre correspondant de la Société du Magnétisme, à Paris.*

Plombières, 31 août 1817.

Monsieur,

La jeune Henry, à l'âge de dix-sept ans, était très-bien portante, avait de l'embonpoint, souffrait seulement quelquefois de maux de tête. Un chirurgien de son pays les attribua à la pléthore sanguine, et fit une saignée du bras droit, à la suite de laquelle il lui resta dans tout le bras et dans une partie de l'avant-bras, une douleur violente qui se propagea jusqu'à l'épaule. Sans doute quelque branche du nerf sous-cutané avait été blessée et coupée incomplètement, et la guérison de cette douleur ne consistait que dans la section complète de cette branche de nerf. Le même chirurgien, par un motif que je ne conçois pas bien, mit un séton entre la colonne épinière et la partie

inférieure de l'épaule droite. Cette opération à peine faite, il survint à la malade des convulsions atroces avec perte de connaissance et des cris involontaires tellement forts, que tout le quartier en était troublé. Le séton fut entretenu pendant trois mois, et le mal ne fit qu'augmenter. On s'adressa à un autre chirurgien, qui supprima le séton, et se contenta de faire la médecine symptomatique. Il donna du quinquina, de l'opium à grandes doses, et obtint quelques momens de calme; mais le mal ne céda pas à ces moyens. Enfin cette personne me fut envoyée, il y a cinq ans, aux eaux minérales de Plombières. Je ne m'occupai d'elle, la première année, que d'après l'instruction du médecin qui me l'adressait, et son traitement n'était que symptomatique. Les deux années suivantes l'invasion des alliés me donna d'autres occupations.

Cependant, vers la fin de la saison, je réunis plusieurs de mes collègues qui étaient alors ici, et nous fîmes l'incision du trajet du séton. Elle passa un hiver moins mauvais; et l'année dernière seulement l'ayant magnétisée, elle devint très-promptement somnambule. Pendant longtemps je me contentai d'admirer ce phénomène qui calmait ses douleurs et ses convulsions; peu à peu cependant je l'interrogeai, et je m'aperçus

qu'elle devenait de plus en plus lucide. Bientôt elle me parla de son état avec une précision qui me suprit. Elle indiqua la cause de ses maux. En faisant ce séton, on avait encore coupé incomplètement quelques filets nerveux; cette section avait occasionné un gonflement dans la partie du bas-ventre qui correspond au grand lobe du foie; tous les accidens nerveux de cette cavité venaient de cette source. Les eaux thermales lui faisaient du bien, parce qu'elles la fortifiaient; mais le grand remède était le sommeil magnétique, pendant lequel elle m'indiquait et les passes que je devais faire, et les autres moyens médicaux que je devais employer. Mes connaissances en médecine ne m'ont jamais mis un instant en contradiction avec ses indications. Je dois même avancer qu'elle a quelquefois rectifié mes idées.

Je ne soupçonnais pas encore sa lucidité pour les autres, lorsqu'un jour, me tenant le bras selon son habitude, elle me dit que j'avais mal, et en effet, je souffrais alors de l'estomac. Je m'aperçus qu'elle avait les doigts sur mon pouls. Je lui demandai où j'avais mal; elle me répondit qu'elle n'en savait rien. Lui ayant dit que c'était à l'estomac, elle palpa la région épigastrique avec la plus scrupuleuse exacti-

tude, et me dit que ce mal venait d'un engorgement humoral et un peu inflammatoire, dont elle m'indiqua positivement le siége avec les doigts. Ses moyens de traitement se trouvèrent encore très-bien indiqués, et parfaitement conformes à ceux qui me soulageaient. Je lui fis voir quelques malades, et je fus content de ses réflexions. A la fin de la saison, elle retourna dans ses foyers, et ne fit plus aucun remède jusqu'à cette année, où elle est arrivée aux eaux dans le courant de juin. J'ai continué les bains et le magnétisme; son état s'est amélioré, et elle a l'espérance positive de guérir par ces deux moyens, et sur-tout par le dernier. Elle a eu plusieurs fois besoin de vomir. Je lui ai chaque fois donné, de son consentement, un vomitif dans le sommeil magnétique, et elle a bien vomi. Un accident arrivé la dernière fois, me confirma la vertu anti-vomitive des eaux de Plombières. On lui donna de ces eaux à mon insu pour aider le vomissement, et elles l'arrêtèrent. Elle eut dans le courant de juillet une inflammation à l'oriculaire de la main gauche. Bientôt le périoste et l'os même se trouvèrent intéressés, et il se forma un véritable panaris du troisième degré. Le magnétisme le guérit complètement: *le mal s'en alla*, selon son expression.

Je donnerai, à la fin de la cure, des détails plus circonstanciés sur cette intéressante malade.

THIRIAT,

*Docteur en médecine.*

---

Epinal, 23 novembre 1817.

Après avoir cité le nom des médecins les plus fameux de l'Allemagne qui s'occupent aujourd'hui du magnétisme et l'emploient avec efficacité au traitement de diverses maladies, M. le docteur Thiriat continue ainsi :

Cette connaissance parfaite du magnétisme chez les médecins allemands, n'est-elle pas un peu la critique des nôtres, qui toujours veulent le rejeter, non par de bonnes raisons, mais en le ridiculisant. On dirait, en vérité, que Paris est le *nec plus ultrà* de la science, et que, hors de là, il n'y a rien de bien. M. *Friedlander*, bon Allemand d'ailleurs, fait un voyage dans son pays ; ses compatriotes l'accueillent, et lui montrent ce que le magnétisme produit entre leurs mains. Il n'ose plus assurer que le magnétisme n'est qu'une chimère, comme il le faisait sans doute avant son voyage ; mais il dit qu'il nous ramènerait à la naissance de la science;

que les cas où le magnétisme convient ne sont pas précisés, etc... Il ne réfléchit pas qu'il en a été de même de tous les remèdes héroïques. Les remèdes eux-mêmes que nos plus savans médecins emploient tous les jours avec la plus grande confiance, sont-ils donc tellement précisés qu'ils ne trompent jamais dans leur emploi?..... Et pour terminer enfin, M. Friedlander dit avec une légèreté vraiment française: « Avouez que, pour tout ce qui peut attirer « l'attention ou offrir des distractions, il n'y a « rien dans le monde qui soit comparable à « Paris (1). »

Vous savez le succès vraiment étonnant que j'eus l'été dernier à Plombières, dans la cure d'un panaris du troisième degré, sur le somnambule que je vous y fis voir. Cette cure m'a confirmé dans l'idée que j'avais sur les guérisseurs par le secret, qui sont en assez grand nombre dans ce pays. Ils guérissent les tumeurs inflammatoires, et sur-tout l'anthrax, plus connu sous le nom

(1) M. Friedlander avait été du nombre des médecins et des savans qui, invités par M. le marquis de Puységur, suivirent, en 1807, l'accomplissement exact pendant seize jours de suite, des crises nerveuses et sanguines, produites et annoncées par la femme Maréchal de Buzancy, deux mois avant l'évènement.

de *pustule maligne*, par l'application du pouce mouillé de leur salive. Ils circonscrivent à plusieurs reprises la tumeur, en prononçant des paroles dont le sens est *je veux que tu sois guéri.* Nos médecins, et mêmes nos prêtres, bourrent ces malheureux comme ils font aux magnétiseurs; mais le peuple, qui se trouve bien de leur remède, ne les en consulte pas moins très-souvent, et j'ai été témoin d'une anecdote assez plaisante à ce sujet que je vais vous conter, etc... (1).

THIRIAT,
*Docteur en médecine.*

---

Epinal, 18 mars 1818.

Monsieur,

J'ai cru l'observation suivante digne d'être consignée dans le Journal du Magnétisme animal; je vous l'adresse donc directement, espérant que vous voudrez bien l'y faire insérer. L'asphyxie des nouveaux-nés est souvent suivie de la mort réelle, malgré l'emploi de tous les

---

(1) Cette anecdote est déposée aux archives de la Société du Magnétisme, à Paris.

moyens indiqués par les bons auteurs, et continués avec une assiduité soutenue. L'insufflation dans la poitrine occupe le premier rang parmi ces moyens, et j'en ai souvent retiré de très-grands avantages : je l'ai faite d'une manière empirique sans m'expliquer autrement sa manière d'agir. Je savais seulement que l'air que je poussais dans la poitrine du fœtus asphyxié n'était pas pur, et j'avais pensé à un instrument qui pût y introduire de l'air atmosphérique, ou même de l'oxigène. Cet instrument a été inventé par un des savans professeurs de la Faculté de Strasbourg. Bientôt des expériences répétées par les maîtres de l'art apprendront jusqu'à quel point l'on peut compter sur ce moyen.

En réfléchissant davantage sur les phénomènes de la respiration, je suis très-porté à croire que l'air extérieur n'est point la cause de la première inspiration, par conséquent de la contraction du diaphragme, puisque cette contraction a lieu avant qu'il y ait une parcelle d'air dans la poitrine ; que, bien plus, cette contraction cesse dès l'instant que l'air est introduit, d'où résulte l'expiration. Ainsi ce mouvement alternatif qui commence chez l'enfant dès qu'il voit la lumière, et qui ne finit qu'avec sa vie, n'est point dû au sentiment de l'air ;

ainsi l'insufflation est non seulement inutile, mais elle est nuisible, puisque l'air vicié qu'elle introduit dans le poumon de l'enfant est plus propre à augmenter l'asphyxie qu'à la détruire. Cependant l'expérience des accouchemens les plus distingués a prouvé l'utilité de l'insufflation. Son application méthodique accélère les mouvemens du cœur ; les bords inférieurs de la poitrine s'agitent, peu à peu la respiration s'établit, la peau se colore, l'enfant s'agite et crie. Vingt fois j'ai rappelé à la vie, par ce moyen, des enfans asphyxiés.

Quel est donc, dans cette opération, le stimulus qui rétablit la vie dans l'organisme? Le fluide magnétique.

La mère de l'enfant sur lequel j'ai agi d'après ces données, était petite, son bassin était étroit sans être difforme. L'accouchement fut long, la tête s'alongea beaucoup, et je terminai avec le forceps. L'enfant était asphyxié, le cœur battait faiblement et lentement ; j'employai d'abord les frictions, l'immersion dans l'eau tiède, je débarrassai l'arrière-bouche, j'irritai fortement ces parties. Je soufflai méthodiquement dans la poitrine : cette dernière manœuvre augmenta un peu les mouvemens du cœur. J'opérais depuis une heure, et l'espoir de réussir

devenait de plus en plus incertain. Alors seulement je me déterminai à agir plus directement sur le cœur et le diaphragme. J'appliquai sur la région de ces deux organes un linge sec et propre, et je commençai à souffler chaud sur le premier. Quelques minutes suffirent pour porter ses battemens à un degré de vivacité qui me ravit. Une action plus prolongée devenait inutile, dangereuse même, en produisant une excitation trop forte. Je commençai à souffler chaud sur toute la partie antérieure et inférieure du thorax; bientôt elle s'agita d'abord lentement, peu à peu avec plus de force. Il survint quelques inspirations éloignées, mais qui se rapprochèrent de plus en plus, et enfin la respiration s'établit parfaitement. Pour ranimer complètement cet enfant petit et faible, et qui faisait peu de mouvemens des extrémités, je commençai à le magnétiser à grands courans, et à petite distance. Il était sur mes genoux, couché sur des linges chauds et découvert, la face en haut. Bientôt toute la surface du corps se colore plus vivement, les extrémités se mouvaient à chaque passage de ma main sur la partie inférieure de la poitrine, l'inspiration était plus vive et plus profonde. Après avoir magnétisé ainsi l'espace d'un quart d'heure,

je pus livrer l'enfant à la sage-femme, pour le nettoyer, le laver, et le mettre dans ses langes.

Cette espèce de résurrection que je désespérais d'opérer par les moyens ordinaires, fut assurée après une heure environ d'influx magnétique. Cette observation explique complètement la manière d'agir de l'insufflation. Elle introduit dans le poumon un air décomposé, par conséquent nuisible à la respiration; mais elle y introduit en même temps le fluide vivifiant, qui porte la vie au cœur et au diaphragme, et alors elle est utile.

Sachant désormais mieux apprécier la valeur de ce procédé, nous l'abandonnerons pour porter immédiatement le fluide magnétique sur les organes que nous voulons vivifier; nous éviterons une opération pénible et dégoûtante, et nous obtiendrons plus de succès. Mes confrères s'empresseront sans doute de vérifier par eux-mêmes ce point important de pratique; j'espère même qu'on en tirera de grands avantages dans les autres asphyxies, et que le magnétisme figurera avec distinction parmi les moyens pour rappeler les noyés à la vie.

Le professeur Ackermann de Mayence, a écrit, sur les moyens de rappeler les noyés à la vie, un petit Traité très-bien fait, où il propose

le galvanisme. Je ne doute pas que les secousses occasionnées par ce fluide ne soient utiles aux noyés ; mais aussi elles peuvent nuire par leur violence. Le fluide magnétique n'agit point par secousses ; il pénètre nos organes lentement, mais sûrement, et leur départit l'activité et la vie.

Cette observation convaincra sans doute quelques incrédules que le fluide magnétique agit ailleurs que sur l'imagination. Je la soumets d'ailleurs à votre sagacité, aux réflexions des esprits sages qui composent la Société. Je recevrai leurs observations en disciple docile, et je ferai toujours mon bonheur d'y conformer ma conduite.

Agréez, monsieur, etc.

*Signé* THIRIAT.

*Postcriptum de M. Thiriat.*

Si vous faites imprimer mes lettres, vous pouvez y joindre mon nom et mes qualités : *Docteur en médecine, professeur d'accouchement, et inspecteur adjoint aux eaux minérales de Plombières.*

*Extrait d'une lettre de Mme de Mazures, à M. Deleuze.*

Rennes, le 3 avril 1818.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le traitement magnétique de M. Baudry, joint aux certificats nécessaires pour en constater l'authenticité.

C'est Mme Hugaut, femme d'un garde-magasin du parc d'artillerie de Rennes, qui vous a instruit de la lucidité de mes somnambules, car elle en a des preuves non équivoques dans la consultation pour son enfant. Elle le magnétise elle-même, d'après le conseil de mes dormeuses.

Le mari de cette dame était fort incrédule; et quoique pendant trois séances, il eût vu des choses fort extraordinaires, et qui ne pouvaient être arrangées d'avance, il n'était pas convaincu; il ne l'a été que quand son enfant a été consulté. Madame Chevalier, qui est d'une lucidité étonnante, s'est transportée en esprit chez ce monsieur, qu'elle ne connaît pas, et dont elle ne sait pas la demeure dans son état de veille, y a vu son fils, âgé de vingt-sept mois, sur les genoux de la mère, assise dans une petite chaise

auprès du feu (position que son mari lui avait fait prendre avant de venir consulter, et qu'il lui avait défendu de quitter pendant une heure); elle a trouvé que depuis long-temps il ne marchait pas; qu'il était très-faible, qu'il avait une plaie à la jambe; qu'il s'en formerait une autre à la cuisse, etc. Mademoiselle S*** ayant été consultée le lendemain sur le même enfant, a dit absolument les mêmes choses; elle est seulement entrée dans plus de détails. Mademoiselle S*** est aussi clairvoyante que madame Chevalier, si elle ne l'est même davantage; mais elle ne peut ainsi se transporter dans une maison qu'elle ne connaît pas : il faut qu'elle touche les personnes ou un vêtement. J'emploie rarement ce dernier moyen; car si le vêtement approche quelque partie de son corps, elle éprouve aussitôt les mêmes douleurs que la personne malade. Même chose m'est arrivée hier sur madame Chevalier. M.*** avait apporté une petite bouteille pleine d'eau qu'une demoiselle avait portée huit jours sur l'estomac, et qu'on avait envoyée pour consulter, de vingt-cinq lieues; madame Chevalier trouva parfaitement la maladie de la demoiselle; mais ayant laissé la bouteille quelque temps sur son estomac, elle éprouva une grande oppression, une suffocation, et des en-

vies de vomir; enfin, elle se trouva dans l'état de la malade.

Je la magnétisai sept à huit fois en soufflant chaud sur le plexus solaire, et cela se dissipa. Dans la nuit suivante, elle en a été encore incommodée. Elle a été fort étonnée de cela, et s'est bien promis, lorsqu'elle consulterait ainsi, de ne plus approcher l'objet de son estomac. Mademoiselle Salles avait offert le même phénomène le matin sur la même personne.

Je vous apprendrai avec plaisir que mademoiselle S*** est bien, qu'elle est assurée de sa guérison; elle voit qu'il est possible qu'elle ait encore quelques attaques d'épilepsie; mais ce sera peu de chose, et cela se dissipera tout à fait. Lundi à huit heures du soir, elle aura une attaque hystérique d'une demi-heure. Madame Chevalier sort depuis qu'il fait beau, et je vais la chercher tous les jours pour la faire se promener. Mademoiselle S*** a ordonné les mouches derrière les oreilles de mon fils, et m'a demandé à le magnétiser étant en somnambulisme. Depuis trois jours elle le fait, et dès le second, il a dormi profondément; elle espère beaucoup; et si elle le guérit, elle sera bien quitte envers moi des soins que j'ai pris pour elle.

Le nombre des croyans s'augmente prodigieusement ici; le sermon de M. Meslé a fait beaucoup de bien, car tout le monde veut voir ce que fait le diable. Comme désormais il est impossible qu'on me tourne plus en ridicule qu'on ne l'a fait, je reçois toutes les personnes qui veulent se convaincre, à condition toutefois qu'elles assisteront à huit ou dix séances. Il est impossible qu'au bout de ce temps, celui qui y met de la bonne foi ne soit pas convaincu. J'ai le plaisir de voir mes soins réussir; et déjà plus de la moitié de la ville croit au Magnétisme. Je prête mes livres; je montre aux mères à magnétiser leurs enfans; je fais prendre aux incrédules toutes les précautions nécessaires pour s'assurer qu'on ne les trompe pas, et tous les jours je vois des gens rétracter leur incrédulité, et chercher à convaincre les autres.

Agréez, Monsieur, etc.

*Pierrette* DESMAZURES,

née ROULLIER.

*Certificat de la cure magnétique de madame Boudry* (1).

Je soussigné, Joséphine Bigot, femme Boudry, âgée de 29 ans, demeurant à Rennes, place Sainte-Anne, n° 20, certifie qu'à la suite d'une couche laborieuse, j'éprouvai d'abord des mouvemens nerveux et des contractions involontaires dans tous les membres.

Après quatre à cinq attaques de ce genre, les mouvemens spasmodiques se portèrent sur les voies urinaires, et produisirent la dysurie et une espèce de ténesme vésiculaire, accompagné de grandes douleurs dans la région hypogastrique, dans les aines, dans les cuisses, et dans les articulations des membres abdominaux.

Ces accidens, qui duraient depuis onze mois, devenaient tous les jours plus fréquens et plus graves, se prolongeaient sept à huit heures chaque fois, et se terminaient souvent par des sueurs, des défections alvines, et l'écoulement plus abondant des urines. J'étais les jours suivans dans un état de faiblesse qui m'empêchait de vaquer à mes occupations; j'avais perdu l'appétit, le sommeil, et je changeais à vue d'œil.

J'avais cependant consulté plusieurs méde-

(1) Ce certificat a été rédigé par un médecin.

cins, et suivi exactement leurs ordonnances; j'avais pris des bains tièdes, des fumigations, des anti-spasmodiques, etc.; et loin d'en éprouver aucun soulagement, j'empirais tous les jours. C'est dans cet état que je me décidai, le 8 décembre 1817, à essayer du magnétisme, quoiqu'à dire vrai, je ne le connusse que de nom, et que j'en espérasse peu de choses; mais j'étais si fatiguée des remèdes, et si ennuyée de souffrir, que je ne savais plus que faire.

Je priai madame Desmazures de me magnétiser; mais ses occupations ne le lui permettant pas, elle me procura M. Déan, officier de santé, que je prie de vouloir bien agréer ici les témoignages bien sincères de ma reconnaissance; c'est aux soins assidus qu'il m'a donnés pendant cinq semaines, que je dois le rétablissement de ma santé.

Je fus magnétisée par M. Déan le 10 décembre 1817, et pendant un mois je l'ai été tous les jours pendant trois quarts d'heure. Je sentis d'abord un grand affaissement, beaucoup de propension au sommeil, sans toutefois dormir, un calme parfait, un grand bien être. Ces effets augmentèrent tous les jours; mes paupières étaient tellement collées, qu'il m'eût été impossible d'ouvrir les yeux. Je recouvrai l'appétit, le sommeil; et, au bout d'un mois de traite-

ment, sans autre remèdes que de l'eau magnétisée, j'ai vu tous les accidens cesser, et actuellement je me porte parfaitement bien.

Ayant consulté une somnambule, elle me dit que je n'avais plus besoin d'être magnétisée que sept à huit fois, en éloignant les séances : ce que j'ai fait, et ce dont je me félicite tous les jours davantage.

Rennes, le 3 avril, 1818.

*Joséphine* BIGOT, fe BOUDRY.

---

Le soussigné, docteur en médecine, certifie que la dame Boudry, pour laquelle il a été consulté, a été soumise au magnétisme; qu'elle lui a assuré que les différens accidens qu'elle éprouvait, et pour lesquels elle avait réclamé les soins de plusieurs médecins, avaient disparu; que l'action du magnétisme a agi d'une manière avantageuse sur son état de mobilité habituel, sans préjuger néanmoins en rien sur les propriétés curatives de cet agent; le mieux qui a suivi son emploi pouvant être attribué à l'influence de l'imagination, ou à la cessation spontanée et graduelle de l'état morbide.

Rennes, 2 avril 1818.

J. MACÉ,
Docteur en médecine.

Je soussigné, ex-chirurgien aide-major d'artillerie, chevalier de la légion-d'honneur, certifie avoir magnétisé madame Boudry, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et avoir observé une amélioration sensible et graduelle dans sa santé, ce que je ne crois pas devoir attribuer à l'imagination seulement, vu que plusieurs fois, dans le cours du traitement magnétique, des migraines, des douleurs et des mouvemens nerveux ont constamment disparu après les séances plus ou moins prolongées, suivant l'urgence.

Rennes, le 3 avril 1818.

Le chevalier DÉAN.

---

Je soussigné, Pierrette Desmazures, avoir été mandée par madame Boudry, le 8 décembre, 1817, afin de la magnétiser; que mes occupations ne me l'ayant permis, je priai M. le chevalier Déan de vouloir bien l'entreprendre; mais j'exigeai que son état fût préalablement constaté par un médecin, ce qu'elle fit, après quoi elle fut magnétisée. Elle l'a été pendant un mois, tous les jours trois quarts-d'heure, et en a retiré de salutaires effets, puisqu'au bout de ce temps, elle était parfaitement bien, et l'est encore aujourd'hui,

3 avril 1818.

*Pierrette* DESMAZURES, née ROULLIER.

# RECHERCHES HISTORIQUES

## SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

## *Principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs, et dans les Gaules.*

(*Suite de la* 1re *partie.* — *Des Sibylles.*).

*Catalepsie.* L'auteur des *Superstitions des philosophes* a fait un chapitre exprès pour établir que la catalepsie n'était point un état naturel, et qu'il fallait encore en cette maladie reconnaître l'influence du diable.

Que la catalepsie soit une maladie peu ordinaire, nous en convenons; qu'il soit difficile d'en expliquer les divers phénomènes, nous en convenons encore; mais que ce soit le démon qui agisse dans cette maladie, et qui en opère les phénomènes, c'est ce que nous nions, et ce que nous nierons toujours.

Par cela seul que la catalepsie est une maladie, ce n'est pas l'œuvre du diable; et si les phénomènes qui se rencontrent dans cette maladie, quelque surprenans qu'ils soient, ne sont qu'une

suite et un effet de la maladie, il est évident qu'ils ne peuvent pas être davantage l'œuvre du démon.

Or la catalepsie est connue depuis long-temps comme une maladie nerveuse. On peut lire ce qui en est écrit, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*.

On y remarque ce qui suit : « Cette maladie est « ordinairement causée par des affections mo- « rales vives, telles que de violens chagrins, « une forte terreur, une profonde méditation, « la contemplation extatique etc., des vers in- « testinaux, un embarras gastrique, la sup- « pression de quelque flux, tel que l'hémor- « roïdal, et celui des menstrues, etc.

« L'invasion de cette maladie est quelquefois « si prompte, qu'elle saisit le malade au milieu « de ses occupations. L'action des sens se sus- « pend, les yeux, s'il sont ouverts, restent « immobiles, insensibles à la lumière, l'ouïe est « dans le même état d'abolition. Les muscles « sont dans une contraction permanente. Le ma- « lade après l'accès ne conserve pas le souvenir « de ce qui lui est arrivé (1). »

---

(1) *Dictionnaire des sciences médicales*, au mot CATALEPSIE.

Il est ensuite question dans cet article, de la cataleptique de Lyon, dirigée par M. Petetin. Celle-ci avait de particulier que *tous les sens paraissaient concentrés dans l'épigastre*. C'était par-là qu'elle voyait, qu'elle entendait. Elle voyait ses organes intérieurs, déterminait avec précision leurs formes, leurs mouvemens; annonçait le retour de ses accès, leur durée, et toutes les particularités qui devaient les accompagner.

Après s'être mis en rapport avec elle, en appliquant un doigt sur le creux de l'estomac, ou sur le gros orteil, il suffisait de faire une question à voix basse, et même une *question mentale* pour obtenir une réponse. Nous reviendrons tout à l'heure avec plus de détail sur ces phénomènes.

On trouve dans l'Encyclopédie quelques particularités sur la catalepsie : on y remarque notamment, par la dissection des cadavres de ceux qui sont morts de cette maladie, que les vaisseaux, tant artériels que veineux du cerveau, sont remplis d'un sang épais et grossier qui y est engorgé (1).

Nous avons connu une jeune personne que le magnétisme rendait tout à la fois somnambule et cataleptique. La catalepsie n'était pas

(1) *Dictionnaire encyclopédique*, au mot CATALEPSIE.

parfaite, mais la somnambule restait dans l'attitude où on la posait, un bras, une jambe levés. Elle avait le sang extrêmement épais, et coulant avec peine, ce qui justifierait les observations du *Dictionnaire encyclopédique*, sur quelques-unes des causes de la catalepsie.

Les causes occasionnelles de cette maladie étant donc en partie connues, son caractère étant déterminé, c'est une *nevrose;* les traitemens étant indiqués, comment voir ici les œuvres du démon? comment ne pas reconnaître une maladie, qui, comme toutes les autres, a son principe dans la dépravation des humeurs? Que l'auteur des *Superstitions des philosophes* élevât quelques doutes sur la singularité des faits dont il s'agit, on pourrait l'excuser; mais il les reconnaît, il s'en déclare le témoin, il n'en conteste pas la vérité. Sur quel fondement recourir au surnaturel? Quelle est la maladie qui ne présente pas quelquefois de ces phénomènes, de ces anomalies inexplicables? et pour cela faut-il recourir au démon?

Nous venons de dire que la catalepsie était quelquefois compliquée avec le somnambulisme, et nous en avons donné un exemple. La cataleptique de Lyon était, comme on l'a vu, tout à la fois cataleptique et somnambule.

M. Sauvages, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, t. 42, p. 551, in-12, cite, sous la date de 1737, un autre trait arrivé à Montpellier, d'une maladie qui commençait chacune de ses crises par la catalepsie, les continuait par le somnambulisme, et les terminait par la catalepsie. Les deux sortes de crises ne se confondaient pas. Elles se succédaient sans que l'une eût rien de commun avec l'autre.

Les auteurs nous donnent plusieurs exemples de catalepsie. On lit dans Dionis (1) les détails de la maladie d'une femme cataleptique qui fit courir tout Paris en 1709, et de la guérison de cette cataleptique. Quelques ecclésiastiques prétendaient, non pas qu'elle fût possédée du démon, mais qu'elle jouait le public et la religion. Les médecins la vengèrent de cette imputation; et les ecclésiastiques eux-mêmes finirent par lui rendre justice. Un débordement de sérosités par la bouche, par le nez et par les yeux, qui dura pendant trois jours sans discon-

(1) Recueil de M. Dionis, sur la mort subite et la catalepsie. Paris, 1718, in-12. — Pierre *Dionis*, né à Paris en 16.., mort en 1718; conseiller chirurgien ordinaire de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France; et premier chirurgien de madame la dauphine et des Enfans de France.

tinuer, le retour des écoulemens périodiques, qui avaient été suspendus pendant huit mois, et des évacuations alvines considérables pendant huit jours, rendirent cette malade à une parfaite santé, et prouvèrent démonstrativement que la maladie n'avait rien de commun avec le démon.

On trouve dans le même auteur, sous la date de 1710, l'histoire d'une fille de Conques près de Carcassone, âgée de 10 ans, que le peuple croyait possédée, et qui n'était que cataleptique. Elle se réveillait tous les jours périodiquement à l'heure sonnée par une horloge déterminée. Pendant son sommeil, on la pinçait, on la piquait, on la brûlait, sans qu'elle sentît la moindre douleur.

Cette fille guérit naturellement au bout de deux ans, sans avoir fait aucun remède.

Sigaud Lafond nous fournit trois autres exemples de catalepsie (1). L'un, d'un postillon de Lunel, en 1768, qui tomba en cet état par un excès de frayeur; celui d'une dame de Vesoul, en 1737, extrêmement pieuse, et à qui la perte d'un procès causa cette étrange maladie, aux pieds des autels; et celui d'un

(1) *Dictionnaire des merveilles de la Nature*, au mot CATALEPSIE.

jeune ecclésiastique du séminaire de Laon, en 1776.

Toutes les circonstances de ces diverses catalepsies sont décrites par ces auteurs. On y voit des phénomènes étranges et difficiles à expliquer; mais rien qui eût le moindre rapport avec le démon.

« L'an 1415, il arriva, dans l'église des Cor-
« deliers de Toulouse, le trait suivant : Un
« religieux disant la messe, après l'élévation
« du calice, comme il faisait la génuflexion or-
« dinaire, demeura roide et immobile, les
« yeux ouverts et élevés vers le ciel. Il se fit
« une grande rumeur dans l'église, tout le
« monde criant au miracle. On l'enlève de
« l'autel, et on y en met un autre pour achever
« la messe; mais à peine celui-ci eut-il fini
« l'Oraison dominicale, que le voilà frappé du
« même saisissement, en sorte qu'il fallut aussi
« l'emporter. Ce double accident, qui tenait
« du prodige, jeta les esprits dans un éton-
« nement tel qu'on peut se l'imaginer, et plu-
« sieurs crurent que c'était une punition de
« Dieu qui était arrivée à ces deux moines, pour
« quelques crimes cachés; mais il était constant
« qu'ils étaient, tous deux, de fort bons reli-
« gieux. Cependant il fallait achever la messe.

« Tous les moines effrayés osaient à peine re-
« garder l'autel. Enfin on en choisit un des
« plus vigoureux, qui vint à bout de l'achever.»

Malgré la prévention générale, les médecins s'obstinèrent à ne vouloir rien voir de surnaturel dans ces prodiges. « *Leur opinion fut,* « *qu'à l'égard du premier, il avait été surpris* « *dans le moment d'une maladie qu'ils ap-* « *pellent catalepsie; que, pour le second, ce* « *pouvait être un effet de sa peur, et de son* « *imagination blessée* (1). »

Nous ne pouvons nous dispenser d'insister sur quelques-uns des traits fournis par les cataleptiques de Petetin. Ils présentent ce qu'il y a de plus extraordinaire en matière de somnambulisme ; car les cataleptiques dont il s'agit étaient des somnambules parfaites. Or, les malades ont guéri sans exorcisme, sans moyens surnaturels, par les remèdes de la médecine la plus simple, et notamment par les bains de glace.

Un premier fait bien remarquable, établit que le sens du goût peut être provoqué dans le somnambulisme par l'apposition du comestible

(1) *Extrait des Annales de Toulouse*, rapporté par Dionis. *Loco citato.*

sur l'épigastre : le docteur Petetin glissa, pendant la crise, un morceau de brioche sur l'épigastre de la somnambule, par-dessous la couverture, et sans que la malade s'en aperçût ; elle eut aussitôt la sensation de la brioche, et se mit à mâcher comme si elle en avait dans la bouche, en disant que la brioche était excellente.

Le lendemain, le docteur Petetin renferme un biscotin dans deux petits morceaux de taffetas, et un peu de pâte d'abricots dans deux autres ; il met sur l'épigastre les deux paquets. La cataleptique n'a aucune sensation. Il ôte ensuite les deux enveloppes de taffetas, et la somnambule distingue parfaitement le goût du biscotin et de la pâte d'abricots. La même chose arriva pour un œuf enduit de vernis. Tant qu'il fut vernissé, la malade ne le sentit pas ; quand le vernis fut ôté, elle en eut parfaitement le goût.

Ainsi, la soie et le vernis formaient isolement, comme dans l'électricité.

Les parens, qui n'avaient pu d'abord s'empêcher de soupçonner du surnaturel dans tout ce qui se passait, furent très-satisfaits de ces dernières expériences. « Ils en tirèrent la con-« séquence que la malade ne pouvait être sous « l'empire du démon, puisque deux doubles

« de taffetas et le vernis arrêtaient des émana-
« tions du fluide, principe de tous ces phéno-
« mènes (1). »

Le fait suivant n'est pas moins étonnant. « Un autre jour, dit Petetin, la cataleptique « avait reconnu, dans ma main fermée, une « médaille antique que je lui avais présentée sur « l'estomac. Sa belle-sœur renferma, dans une « bonbonnière brune et à demi-transparente, « un chiffon de papier, me donna la boîte; je « l'enveloppai de ma main, et la présentai à l'es-« tomac de la cataleptique, sans lui parler. « *Je* « *vois*, dit-elle, *dans votre main une boîte, et* « *dans cette boîte une lettre à mon adresse.* Je « me hâtai d'ouvrir la boîte; j'en tirai une lettre « pliée en quatre, à l'adresse de la malade, et « timbrée de Genève (2). »

Une autre fois, M. Petetin avait une lettre posée sur sa poitrine et boutonnée sous sa veste; la cataleptique aperçut la lettre, et lui en fit l'observation; un des assistans prit la lettre et la posa sur les doigts de la malade, qui ajouta, à l'instant même : « *Si je n'étais pas discrète, je*

(1) *Electricité animale*, par Petetin. Paris, 1808, pag. 26 à 33.

(2) *Ibid.*, pag. 56.

« *pourrais en dire le contenu; mais pour* « *prouver que je l'ai bien lue, il n'y a que deux* « *lignes et demie très-minutées* (1). »

Nous avons parlé, dans un des précédens cahiers de cette Bibliothèque (2), de l'oracle de Mopsus, auquel un gouverneur de Cilicie avait adressé une boîte cachetée, et de la réponse qu'y fit l'oracle. Cette boîte renfermait ces mots: « *T'immolerai-je un bœuf noir ou blanc?* » L'oracle renvoya la boîte sans l'avoir ouverte, avec cette réponse : « *Noir.* »

Nous lisons encore un trait du même genre dans Macrobe. Trajan voulut sonder l'oracle d'Héliopolis par un billet blanc cacheté. L'oracle, sans ouvrir le billet, pour toute réponse, renvoya un papier blanc à l'empereur (3). »

Nous avons dit que nos somnambules nous rendaient tous les jours spectateurs de faits aussi surprenans. Le docteur Petetin, par le trait que

---

(1) *Electricité animale*, pag. 65.

(2) *Bibliothèque du Magnétisme*, 7^me^ cahier, pag. 73.

(3) *Trajanus, ad explorandam fidem religionis, misit signatos codicillos, ad quos sibi rescribi vellet. Deus jussit afferri chartam, eam que assignari puram et mitti. Hanc cùm maximâ admiratione Trajanus excepit, quod ipse quoque puris tabellis cùm Deo egisset.* Macrob., *Saturnal.*, lib. 1, cap. XXIII.

nous avons rapporté, vient de nous en fournir la preuve, et va la confirmer encore.

Le même jour, l'ami qui avait posé la lettre du docteur sur les doigts de la cataleptique, tira de sa poche une bourse, la mit sur la poitrine du docteur, croisa sa veste et le poussa du côté de la malade, qui dit aussitôt au docteur: « *Vous avez, dans ce moment, sur la poitrine,* « *la filoche de M. B..... : il y a tant de louis* « *d'un côté, et d'argent blanc de l'autre; mais* « *que personne ne se dérange, je vais dire ce* « *que chacun a de plus remarquable dans ses* « *poches.* » Elle commença par l'inventaire de celle de sa belle-sœur, comme la plus près d'elle, et lui dit que ce qu'elle avait de plus intéressant était une lettre. Celle-ci en fut d'autant plus surprise, qu'elle l'avait reçue le soir même par le courrier, et n'en avait parlé à personne. La malade passa ensuite aux autres, et visita toutes les poches avec autant d'exactitude (1).

Ceci fait le pendant du défi de Mopsus et de Calchas, que nous avons également rappelé, page 73 du 7^e^ cahier de la Bibliothèque ci-dessus citée, défi dans lequel il s'agissait de deviner combien il y avait de figues sur un figuier qui

(1) *Electricité animale*, de Petetin, pag. 65.

en paraissait chargé; et combien une truie qui passait par hasard, mettrait bas de petits, combien de mâles, combien de femelles, et tout ce qui pouvait caractériser chacun d'eux. Avons-nous eu tort d'attribuer de semblables traits aux crises magnétiques?

Un troisième fait mérite encore toute notre attention. Il est d'une [illegible]e cataleptique, Mme de St.-P...., aussi parfaite somnambule que la précédente, si ce n'est qu'elle n'avait pas, pendant son accès, la faculté de parler. Elle eut une conversation par signes avec le chevalier Dolomieu (1), qui l'interrogeait *mentalement*. « Après « avoir placé la chaîne sur l'épigastre de la ma- « lade, j'en remis, dit M. Petetin, la boucle à « M. Dolomieu. Elle n'eut pas touché ses lèvres, « que la physionomie de Mme de St.-P.... ex- « prima l'attention. Chaque question faite menta- « lement lui donnait une expression nouvelle, et « changeait excessivement celle de l'interroga- « teur. Elle finit par sourire, et fit deux signes de « tête approbatifs. M. Dolomieu déclara que « cette dame avait répondu cathégoriquement à « sa pensée. »

M. Dolomieu demanda ensuite à la malade, de répondre par signes négatifs ou approbatifs,

(1) Frère du célèbre naturaliste de ce nom.

aux questions qu'il allait lui faire à haute voix. Il vint à bout de lui faire exprimer, que ce qu'il tenait dans sa poche, et que personne ne voyait, était son cachet d'argent à trois faces, et quel était l'animal gravé sur l'écusson (1).

Les oracles anciens nous donnent aussi des exemples de réponses aux demandes *mentales*.

« Germanicus, dit Tacite, aborda à Colo-« phon, pour aller consulter l'oracle d'Apollon-« Clarien. Ce n'est point une femme qui y « rend des oracles, comme à Delphes; mais un « prêtre que l'on choisit dans certaines familles, « et qui est presque toujours de Milet. Il suffit « de lui dire le nombre et le nom de ceux qui « viennent le consulter. Ensuite il entre dans « une grotte; et ayant bu de l'eau d'une source « qui y est cachée, il répond, en vers, *à ce qu'on « a pensé*, quoique le plus souvent il soit très-« ignorant et ne saché même pas lire (2). »

---

(1) *Electricité animale*, pag. 184.

(2) *Relegit Asiam, adpellitque Colophona, ut Clarii Apollinis oraculo uteretur. Non femina illic, ut apud Delphos, sed certis è familiis, et fermè Mileto accitus sacerdos, numerum modò consultantium, et nomina audit; tùm in specum digressus, haustâ fontis arcani aquâ, ignarus plerùmque litterarum et carminum, edit responsa versibus compositis, super rebus quas quis mente concepit.* Tacit., lib. II, *Annal.*

Ces rapprochemens entre les temps anciens et ce qui se passe aujourd'hui parmi les somnambules, est fait pour frapper les personnes impartiales.

L'ouvrage de M. Petetin, dont nous avons extrait les faits que nous avons cités, offre encore plusieurs exemples de ce genre. La publicité de ces faits, le traitement qui les a accompagnés, et la guérison qui les a suivis, n'ont pas laissé le moindre doute dans l'esprit des spectateurs, sur le naturalisme de ces phénomènes, qui, comme nous venons de le voir, ont leurs analogues dans les temps les plus reculés. Le docteur Petetin n'était pas magnétiseur; il en prévient ses lecteurs, à la tête de son avertissement. Tous les médecins et savans résidens à Lyon et dans les environs, furent témoins de ces crises merveilleuses; MM. Coladon, Ginet, Dominjon, Dolomieu, Ballanches, Jacquier, Martin de Saint-Genis, Eynard, etc., et tous ont déclaré *avoir répété ses expériences chez M^me^ de Saint-Paul, et s'être entièrement convaincus de la réalité des phénomènes annoncés* (1).

(1) Notice sur les ouvrages de Petetin, à la tête de son ouvrage sur l'électricité animale, pag. 43.

Le 8e cahier de la Bibliothèque magnétique, page 126, vient de nous produire encore un exemple *de cette vision par l'épigastre*, qui déconcerte si fort tous nos savans. Il se trouve dans le journal d'une cure magnétique faite en Russie par M. le comte Panin (1), en septembre et octobre 1817, adressé par lui à la Société magnétique. Il s'agissait d'un nommé James Macgilles, Anglais, son jardinier. Cet homme avait éprouvé une chute de voiture, et une roue lui avait passé sur les côtes. Depuis plus de trois mois, le malade languissait, sans que le secours des médecins pût lui procurer aucun soulagement. Ils avaient désespéré de lui. M. le comte Panin essaya le magnétisme, et en obtint les plus heureux résultats; le malade devint somnambule, et indiqua lui-même les remèdes dont il fallait user.

A la première crise, la clairvoyance épigastrique commença; il distingua un anneau; mais il ne put pas dire s'il était d'or ou de plomb. A la seconde crise, il reconnut, avec assez de netteté, un roi de carreau. A la troisième, il vit parfaitement différentes cartes appliquées successivement sur le creux de l'estomac; savoir:

(1) Ancien ambassadeur de Russie en Prusse.

le neuf de trèfle, l'as de carreau et le sept de pique (1).

Que répondra à ce nouveau fait l'estimable auteur des *Annales de chimie et de physique*, qui, dans le n° de décembre 1817, censura amèrement le révérend T. Glower et le docteur Thomson, l'un *pour avoir vu*, et l'autre pour avoir dit, dans son *Journal de physique*, qu'une jeune femme de Liverpool voyait *du bout des doigts, à travers un morceau de verre?* Voilà un phénomène analogue certifié, par un homme que l'on ne taxera pas de s'être laissé tromper, ou d'avoir voulu tromper, par le comte Panin, qui a vérifié et produit lui-même, par le magnétisme, cette clairvoyance extraordinaire.

Le fait cité par le docteur Thomson, n'est pas moins constaté. Le révérend Goover a vu lui-même *M^lle Evoy lire en sa présence un livre ordinaire, à la distance de douze pouces, en tâtant avec ses doigts sur la surface d'un verre commun qui était placé entre le livre et sa main. Elle aperçut des pièces de monnaie, dit quand elles étaient dans un sens ou dans l'autre; désigna la position des armoi-*

(1) *Bibliothèque du Magnétisme*, 8^e cahier, p. 133.

*ries, de la couronne, lut le millésime, etc.* (1).

Ainsi, ces phénomènes se reproduisent sur tous les points de l'Europe, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en France, et sont attestés par des savans, ou par des personnes qui, par leur caractère, méritent la plus grande confiance; il faudra bien, à la fin, que les incrédules de bonne foi se rendent. Comment s'opèrent ces phénomènes? nous l'ignorons; il suffit qu'ils existent. Un jour, peut-être, la nature soulevera un coin du voile qui les couvre.

Et déjà il faut observer que la nature ne va pas par bonds et par sauts. Elle n'arrive dans tous les genres à l'extrémité d'une série, qu'après avoir passé par tous les intermédiaires. Il n'est question dans un phénomène, pour faire disparaître ce qui paraît extraordinaire, que de rapprocher les intermédiaires, que de les parcourir successivement. Du simple, on arrive au composé; du connu, on parvient à l'inconnu.

Dans les faits de la catalepsie qui commandent l'étonnement, il n'en est pas un seul qui ne se trouve divisément, et avec plus ou

(1) Ce passage, tiré du journal de Thomson, est transcrit tout entier en caractères italiques, dans les *Annales de chimie et de physique* du mois de décembre dernier.

moins d'intensité, dans la plupart des maladies nerveuses. On les voit seulement réunis dans la catalepsie avec plus d'énergie; c'est cette réunion, ce *maximum* de force qui produit le merveilleux.

M. Foderé, dans son *Traité du délire*, nous fournit une multitude de faits qui sont comme les ébauches des phénomènes cataleptiques, et qui font le *nexus* entre l'état ordinaire de l'homme, et ce que cette maladie a de plus étrange.

Il cite d'abord (1) plusieurs exemples d'aveugles qui se passaient très-bien de l'usage des yeux; et tantôt par le tact, tantôt par d'autres moyens supplémentaires, se rendaient compte des figures, des couleurs, apprenaient et montraient la chymie, la musique, l'astronomie, l'optique. Il rapporte, entr'autres, l'exemple de la célèbre et habile musicienne, Mlle de Paradies, qui, quoique privée de l'usage de la vue, reconnaissait sur le champ les physionomies coloreés, larmoyantes, riantes, douces et tranquilles; et l'auteur parle aussi d'une famille Luco, dont les enfans étaient sourds et muets. Ces enfans, dit-il, ne regardent pas leur mère; elle a beau les appeler, ils ne l'entendent point; mais si elle

1) Tom. 1, pag. 289.

frotte le pied sur le carreau, ils sentent ce mouvement, et se tournent aussitôt vers elle. Le bruit du canon, des tambours, des voitures, des chevaux, le mouvement même d'un homme qui marche derrière eux, se fait quelquefois sentir aux poignets, mais le plus souvent à l'estomac, ou plutôt au centre nerveux du diaphragme. C'est une chose bien merveilleuse, continue-t-il, que la sensibilité de cette partie dans les sourds et muets; elle les avertit dans bien des circonstances où des oreilles délicates ne disent rien.

Il est question, dans Félix Plater, auteur du seizième siècle, d'un homme qu'il a observé, qui était à la fois sourd, muet et aveugle. Il se faisait écrire sur le bras ce qu'on voulait lui dire. C'était là le seul moyen de communiquer avec lui.

Nous apprenons de Hans-Sloane, qu'une petite vérole confluente fit perdre à une dame, l'ouïe, la vue et la parole pendant l'espace de neuf mois. Durant ce temps, elle acquit tant de finesse dans le toucher et dans l'odorat, qu'elle distinguait les diverses couleurs de la soie, et qu'elle sentait quand un étranger entrait dans sa chambre. L'étendue, la forme et la température de la main et des doigts, lui

servaient de traits caractéristiques pour distinguer les personnes de sa connaissance, et elle parvint à communiquer avec elles, et à converser au moyen de sa main et de ses doigts. Elle travaillait à l'aiguille; elle écrivait très-bien; son écriture bien exacte, régulière, les caractères élégans, les lignes égales, les lettres à de justes distances les unes des autres; et ce qu'il y a de plus étonnant, si elle omettait une lettre, elle savait réparer parfaitement son erreur. La malade de sir Hans-Sloane n'ayant été privée de ses sens que depuis peu, et étant pourvue de toutes les ressources que la société et l'éducation lui avaient données, a pu trouver en elle des moyens de suppléer à la perte qu'elle avait faite, beaucoup mieux que si son malheur fût venu de naissance.

Mais voici ce nouvel exemple dans toutes ses circonstances. C'est celui de Jacques Michel d'Ardelach, en Ecosse, alors âgé de seize ans, fils d'un ministre de l'évangile, sourd, muet et aveugle de naissance.

M. Dugald-Stewart en lut l'histoire en 1812 à la Société royale d'Edimbourg.

Pour connaître la nature des choses, il appliquait contre ses dents les petits objets, et les tâtait avec le bout de la langue. Il palpait soi-

gneusement, avec les doigts, les objets plus grands; et si la nature du corps le permettait, il le faisait sonner entre ses dents. Son odorat était très-fin. Il lui servait à suivre les traces des personnes ou des animaux, et à les reconnaître à une certaine distance.

Tous ces faits, nous le savons, sont bien éloignés, et n'approchent pas de ceux que nous avons remarqués dans les cataleptiques; mais ils nous présentent quelques élémens de ce qui se passe dans la catalepsie.

Ils nous apprennent: 1° que lorsque quelques-uns de nos sens viennent à nous manquer, les autres acquièrent et plus de subtilité et plus d'énergie;

2° Que le toucher supplée singulièrement à l'absence des autres sens, et notamment de la vue, de manière que, par le toucher, on peut distinguer les formes, les qualités, les couleurs;

3° Que dans les différentes parties du corps où peut s'exercer le toucher, c'est le creux de l'estomac ou le diaphragme qui est le plus sensible, qui reçoit et transmet mieux les impressions;

4° Que l'odorat devient aussi d'une sensibilité exquise, de manière qu'il suffit pour

faire distinguer les personnes qui entrent dans une chambres, les métaux qui sont dans une bourse.

Et à quel point cette sensibilité ne peut-elle pas être portée, quand les organes des sens, que nous supposons en activité, sont, dans leur manière d'agir, au dernier degré de l'éréthisme?

Dans la captalepsie, on ne retrouve pas l'action des sens extérieurs; il semble que la crise les ait réunis dans un centre commun, qui est le *plexus* phrénique, et que, par une perturbation qu'il est difficile d'expliquer, lorsque les yeux ne voient pas, que les oreilles n'entendent pas, que le nez, le palais n'odorent, ne goûtent plus, la sensation de l'épigastre tient lieu de tous les autres sens, et soit le moyen de communication et de perception des êtres extérieurs.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il n'y a rien de surnaturel dans tout ce qui se passe, soit dans la captalepsie, soit dans le somnambulisme magnétique. Il faut prendre garde seulement que l'artifice et l'imposture ne soient pas de moitié.

« Le point essentiel, suivant Nicole, quand « il s'agit de faits extraordinaires et difficiles à « concevoir, n'est pas de démontrer comment

« ils existent, mais de bien démontrer qu'ils « existent (1). »

Vous aurez beau dire : Cela n'est pas possible ; nous vous répondrons toujours : Cela existe ; donc cela est possible.

« Il ne faut pas (ajoute le père Lebrun) dé- « cider qu'une chose est impossible, à cause « que l'on croit communément qu'elle ne se « peut pas faire ; car l'opinion des hommes ne « peut pas donner des bornes aux effets de la « nature, et de la toute-puissance de Dieu (2). »

Témoins tous les faits que les anciens savans, les saints mêmes, croyaient et décidaient impossibles, tels que les antipodes (3), la température habitable de la zone torride (4), la rotation de la terre autour du soleil, qui, jadis, fut réputée hérésie, et dont aujourd'hui on rougirait de ne pas convenir.

On aurait mis autrefois aux Petites-Maisons, un homme qui aurait promis de s'élever

(1) Nicole, tome VII, let. XLV, pag 238. — Pierre *Nicole*, né à Chartres en 1625, mort en 1695 ; connu par ses essais de morale et par son attachement pour les solitaires de Port-Royal.

(2) *Hist. critiq. des superst.*, liv. I, chap. VII.

(3) Lactance, liv. III, cap. XXIV. — St.-Augustin, *Cité de Dieu*, liv. XVI, chap. IX.

(4) Aritoste, *passim*.

et de planer dans les airs, de faire descendre, et en quelque sorte d'apprivoiser la foudre dans nos cabinets, de faire à volonté de la glace au milieu de l'été, de décomposer l'eau, de faire sauter une grenouille morte après lui avoir coupé la tête et l'avoir écorchée. Les bornes du possible se reculent donc, à mesure que les sciences font de nouveaux progrès; et le temps amène, chaque jour, de nouvelles découvertes. M. Dumas, célèbre professeur de Montpellier, pour expliquer les phénomènes cataleptiques, a fait un aperçu physiologique sur la transformation des organes, consigné dans le *Journal général de médecine*, n° 113; il y parle d'une cataleptique que traitait alors le professeur Fouquet, à Montpellier, et qui présentait les mêmes phénomènes que celles du docteur Petetin.

Quelques théories ont aussi été déposées dans les numéros précédens de la *Bibliothèque magnétique;* mais quelque nombreux que soient les faits déjà recueillis, le sont-ils assez pour fonder une théorie bien assurée? On ne saurait trop amasser de matériaux. Les théories peuvent être erronées; mais les faits sont toujours certains.

Nous avons remarqué plus haut que le docteur Petetin avait employé avec succès,

dans la guérison de ses cataleptiques, *les bains de glace;* on ne nous saura pas mauvais gré de rappeler que ce fut précisément le même traitement que l'oracle d'Esculape prescrivit à l'orateur Aristide, pour le guérir des convulsions affreuses qui le tourmentaient (1). Ce rapprochement peut intéresser les gens de l'art.

---

(1) *Ælii, Aristidis, Adriannensis opera, græcè et latinè, olivâ Pauli Stephani* 1604, tom. 1. *Sacror. sermonum, tomus secundus,* pag. 519.

Voyez *Annales du Magnétisme*, n° XXII, pag. 186.

*(La suite au numéro prochain.)*

***ERRATA***

*du mois d'avril* 1818, n° x.

Page 38, ligne 1, *au lieu de* cataplasme d'ipecacuanha, *lisez* cataplasme sur le ventre, avec cerfeuil, guimauve, et 18 grains d'ipecacuanha.

Page 85, ligne 20, *au lieu de* décidés, *lisez* décédés.

# EXPOSITION PHYSIOLOGIQUE

## DES PHÉNOMÈNES DU MAGNÉTISME ANIMAL ET DU SOMNAMBULISME,

*Contenant des observations pratiques sur les avantages et l'emploi de l'un et de l'autre dans le traitement des maladies aiguës et chroniques.*

PAR M. AUGUSTE ROULLIER,

Docteur en médecine, ancien médecin des armées, et Membre correspondant de la Société du Magnétisme, à Paris.

---

( Troisième extrait. )

La dernière partie de cet ouvrage, dont il nous reste à rendre compte, est consacrée à l'examen des principes et des faits qui peuvent et doivent autoriser notre confiance à la puissance curative du magnétisme. Cet examen est suivi du tableau des différentes maladies dans lesquelles on en a fait usage avec ou sans succès, et de celles dans lesquelles on ne l'a point encore employé.

La curiosité qui ne serait ici guidée que par

le désir du merveilleux, ne trouvera pas un grand charme à parcourir cette triste série des misères attachées à la condition humaine ; mais le praticien dont le savoir se perfectionne par l'étude, et qui fait son profit de toutes les observations, arrêtera plus d'une fois sa vue sur cette galerie de tableaux synoptiques. Ils pourront lui présenter des points de comparaison avec des effets qu'il aura lui-même obtenus ; et s'il est incertain des résultats que doivent produire ces effets, il pourra les pressentir par l'analogie. Parcourant avec assurance, sur les pas de notre auteur, une carrière semée de tant de phénomènes, son point d'appui sera l'expérience d'un bon guide, et la solution des difficultés qui peut-être auraient embarrassé sa marche, économisera son temps et ses peines.

Si le temps est le plus précieux des biens, quelle reconnaissance ne devons-nous pas aux hommes studieux qui consument le leur à la propagation d'une vérité que la prévention repousse encore parmi nous, mais dont l'évidence et les avantages seront, tôt ou tard, universellement reconnus !

Félicitons-nous, en attendant, des bienfaits que nous en retirons, et ne craignons plus qu'elle succombe sous les coups de ses adver-

saires. Leur nombre diminue chaque jour, tandis que celui de ses partisans augmente en raison inverse; et bientôt ceux qui, raisonnant comme les juges de *Galilée*, l'ont proscrite dans leur tribunal, seront désolés de ne pouvoir échapper à la triste célébrité qui les attend. Un d'entr'eux (1) cependant pourra s'applaudir de la sienne : c'est celui dont le refus de signer cette fameuse décision, prouve qu'il ne partageait pas l'opinion de ses collègues.

Sans doute la justice impartiale alléguera quelque jour en leur faveur, la différence des formes sous lesquelles le magnétisme s'est manifesté depuis sa naissance jusqu'à ce moment. Elle dira qu'il était à son berceau, lorsque ce jugement fut rendu; qu'il ne fut alors condamné que faute de preuves de la légitimité de ses droits; que ses défenseurs, inhabiles à faire valoir des avantages qu'ils n'avaient point encore vu se développer entièrement, ne fondaient leurs raisonnemens que sur des effets qu'il était possible d'attribuer à toute autre cause etc., etc., etc.; mais la raison répondra que dans un procès dont le sujet tout à fait nouveau par sa nature, exigeait une ample

(1) M. de Jussieu.

instruction, il fallait plutôt s'abstenir de juger que de le faire avec précipitation; et qu'une vérité, lorsqu'elle importe au bien de tous, ne doit jamais, malgré son invraisemblance, être légèrement examinée. Voilà les principes de sa raison.

Passons à ceux du magnétisme, dont l'examen approfondi par M. Roullier, est d'autant plus favorable à la doctrine, qu'il la confirme dans tous ses points.

La forte volonté de faire le bien;

La vive espérance de l'opérer;

Une action physique exercée dans cette intention, et la confiance la plus entière dans ces moyens.

Voilà les principes fondamentaux dont les termes réduits à leur plus simple expression, sont le *veuillez et croyez* de notre modeste fondateur. M. Rouiller, en les développant, a su donner de la physionomie à son sujet, et l'animer, en physiologiste habile, par des considérations judicieuses sur le jeu des organes.

« L'action du magnétisme, dit-il, doit être conçue comme une modification vitale communiquée à la masse entière du fluide animal, ou nerveux ou magnétique, comme on voudra le nommer, qui entretient la vie dans tous nos or-

ganes. Un défaut d'équilibre dans ce fluide, des aberrations dans son mouvement, des altérations plus ou moins considérables dans sa qualité, sa quantité, donnent naissance aux diverses affections morbifiques, soit des fluides, soit des solides. Toutes les parties de l'organisme sont en effet plus ou moins sous l'influence nerveuse; c'est cette influence qui y détermine des modifications de sensibilité, des phénomènes de *contractilité* sensible ou insensible, et sans lesquels ils n'y aurait ni sensations ni mouvemens locomoteurs, ni sécrétions ni excrétions.

« Le magnétisme paraît agir, comme l'avait enseigné Mesmer, immédiatement sur les nerfs, et médiatement sur toutes les autres parties. Nous l'avons déjà dit, et nous devons le répéter ici, le fluide du magnétiseur exerce une influence sur celui du magnétisé, en rétablissant l'harmonie, corrigeant les aberrations de mouvement, et les altérations, soit de qualité, soit de quantité; en sorte que, du concours de tous les organes, de leur action et réaction mutuelles, dépendent consécutivement des effets tantôt alexitères ou débilitans, tantôt astringens ou laxatifs, enfin excitans ou antispasmodiques.

« On ne doit pas se persuader qu'on puisse toujours, dans la science de l'homme, juger

rigoureusement des effets par leur cause, puisque cette cause nous est le plus souvent inconnue; il ne faut donc pas chercher à examiner, par des raisonnemens *à priori*, ce qui peut être soumis à l'observation. A l'aide de l'observation, les magnétiseurs se sont déjà élevés à un assez grand nombre de rapprochemens utiles et précieux.

L'expérience, le raisonnement et l'analogie ont été de tous temps les guides du savoir. L'expérience, nécessairement toujours en première ligne, plus ou moins vraie, plus ou moins exacte, paraît être, à certains égards, du ressort de tous; mais le raisonnement et l'analogie doivent être, en quelque sorte, regardés comme les instrumens de l'intelligence; et, pour s'en bien servir, il faut, outre des connaissances préliminaires, avoir acquis une certaine habitude. Les faits constatés par l'expérience sont irrécusables; ils sont la base de toutes nos connaissances positives, tandis que les conséquences que nous en déduisons par le raisonnement et l'analogie, enfantent les théories et les systèmes, et donnent souvent lieu à des contestations plus ou moins vives. On s'attaque alors avec plus ou moins d'aigreur et d'acharnement; et, après de longs et inutiles débats, cha-

cun finit par rester dans son opinion : car, dans toute discussion, quel est celui qui ne croit pas raisonner juste ? Trouve-t-on beaucoup de gens qui, reconnaissant leur erreur, avouent franchement qu'ils se sont trompés ?

« En renonçant à la théorie de Mesmer, il n'est pas possible d'anéantir une foule de faits positifs, qui restent toujours vrais, de quelque théorie qu'on les fasse dépendre, et quelle que soit l'explication qu'on en donne. On ne peut pas non plus s'empêcher de conserver quelques-uns des documens magnétiques que la médecine hippocratique elle-même ne saurait désavouer. La doctrine du magnétisme, isolée de toutes vues hypothétiques, paraît aujourd'hui se réduire, comme on l'a vu dans la première section, à la doctrine des influences, et ces influences peuvent être ou nuisibles ou salutaires.

« Le premier document, celui des influences délétères, est incontestable; le second, celui des influences curatives, n'est encore généralement admis comme tel que par les magnétiseurs.

« Mais observe-t-on les lois d'une logique rigoureuse dans toutes les attaques que l'on dirige contre les magnétiseurs ? Se persuade-t-on de gagner du terrain en leur contestant sans

cesse les effets curatifs du magnétisme, et en paraissant même devoir ne tenir aucun compte de leur expérience et de leur conviction personnelles ? Est-on en droit de les accuser tous de n'avoir point évité l'illusion dans l'observation des faits, ou d'y avoir joint les fictions d'un esprit prévenu ? Se croit-on bien avancé en leur répétant que leurs cures nombreuses ne prouvent rien, et en leur observant que des *guérisons et des effets curatifs sont insuffisans pour prouver l'efficacité d'un remède curatif?*

« En raisonnant ainsi à l'égard des magnétiseurs, on ne s'aperçoit pas que l'on sappe les fondemens de l'édifice médical ; car n'est-ce pas sur des expériences de ce genre que se trouvent basées les connaissances pratiques du médecin ? Se livrer à une étude suivie des causes morbifiques et des mouvemens vitaux qui tendent à les combattre et à les détruire ; calculer sans cesse l'intensité de ces causes ; apprécier l'importance des parties affectées, et adapter les secours aux diverses époques de l'affection, tel est le devoir du médecin. Qui peut le diriger dans toutes ses recherches ? L'expérience des autres et la sienne. Sans tout ce que l'une et l'autre ont pu lui apprendre sur la nature, les qualités, la dose et l'emploi des moyens que lui fournit

la thérapeutique, comment oserait-il se croire en état de les appliquer à propos, et comme il convient? Toute méthode thérapeutique doit être nécessairement expérimentale, pour garantir le praticien, autant que possible, d'un arbitraire dangereux ou d'une excessive confiance qui ne le serait pas moins. La pratique de la médecine, aux yeux de l'homme exercé, et même le plus instruit, n'est-elle pas toujours soumise à des chances plus ou moins incertaines? N'oublions donc jamais, dans toutes nos recherches médicales, le sage et utile précepte du père de la médecine : *Occasio præceps, experimentum periculosum, judicium difficile.* Si le magnétisme n'a pas encore obtenu généralement toute la confiance qu'il mérite, il en est digne, et l'obtiendra sans doute un jour.

« Enfin, pour terminer cette discussion, conseillons, d'après l'Académie elle-même, aux antagonistes du magnétisme, « de l'examiner sans passion, de laisser à part toute affection, toute opinion particulière, et de se mettre en garde autant contre le prestige de la nouveauté, que contre les préjugés qui naissent si naturellement d'un long système d'études et d'une vieille habitude de voir les objets. »

Tels sont les principes et les faits développés par M. Roullier; nous regrettons de n'avoir pu donner ici qu'un court abrégé de ces développemens. Quant aux maladies traitées jusqu'à présent par le magnétisme, et celles sur lesquelles on ne l'a point encore tenté, nous renvoyons à l'ouvrage qui les passe toutes en revue. Cette nomenclature serait fastidieuse pour la plupart de nos lecteurs, quoiqu'elle soit intéressante pour le praticien. Nous en avons dit assez dans les trois extraits que nous avons successivement donnés de cette production, pour faire juger de son mérite; mais avant de nous séparer de notre auteur, nous ne résistons pas au plaisir de terminer cet article, par celui qui termine également son ouvrage.

« Dans l'étude et l'emploi du magnétisme, le but des magnétiseurs a toujours été de soulager les maux de l'humanité, de seconder les efforts de la nature, et de prévenir, quand il en est temps encore, le développement de ces maladies, que plus tard il serait souvent si difficile, et quelquefois même impossible de guérir. Réunissons donc tous nos efforts, ne désespérons point d'accélérer l'heureuse époque où le magnétisme, mieux apprécié, sera plus généralement répandu, plus favorablement accueilli

des gens de l'art. Peut-être viendra-t-il alors ou remplacer ou perfectionner, en les secondant, plusieurs de nos méthodes thérapeutiques! Du moins nous a-t-il déjà souvent aidé à simplifier l'emploi des ressources nombreuses que l'expérience des siècles à mises à notre disposition pour le soulagement de nos maux!

## CURE

*De maux de nerfs, de crises, de vertiges et d'accès de fureur.*

PULMAN, grenadier dans le 4^e^ régiment de la garde du Roi, commandé par M. le comte de la Poterie, en garnison à Versailles, avait été mis à l'hôpital pour des plaies aux jambes. Ce grenadier était, en outre, sujet dans la nuit à une sorte de noctambulisme pendant lequel il avait des vertiges et des accès de fureur.

La première fois que je le magnétisai, il ressentit une forte propension au sommeil, et eut une transpiration si forte, que sa chemise en fut trempée. Comme il paraissait très-affaissé dans le fauteuil sur lequel il était assis, je lui en demandai la raison. Je n'ai plus de forces, me répondit-il; je les ai employées toutes à m'empêcher de dormir; à présent, je ne puis plus me remuer. Veuillez, je vous prie, m'ôter de cet état. Un de ses camarades venu avec lui, lui dit: Allons, allons, point de plaisanteries, lève-toi, et marche.—Je ne puis bouger, lui répondit-il; monsieur m'en empêche.—Je veux bien, lui dis-je,

vous rendre l'usage de vos forces; mais c'est à condition que vous reviendrez me voir, et que si l'envie de dormir vous prend, vous n'y résisterez point. Il me le promit, et je le rendis à son état ordinaire; il me dit ensuite, étant réveillé, qu'il ne pourrait revenir chez moi que le dimanche d'ensuite, parce qu'on ne sort de l'hôpital que ce jour là, et qu'il faudrait que j'en demandasse pour lui la permission à son capitaine.

Ce grenadier, nommé Pulman, est âgé de dix-neuf à vingt ans, a cinq pieds dix pouces et demi, est très-vif, d'un tempérament robuste, fait comme un athlète, et est un des hommes les plus forts de son régiment.

Le 12 avril, Pulman est venu chez moi sur les dix heures du matin; au bout de huit minutes il a été endormi. Afin de savoir s'il était dans le sommeil magnétique, je lui ai fait la question : Pulman, dormez-vous?—Oui, monsieur. — Entendez - vous le bruit qui se fait dans la rue (les tambours et la musique de son régiment passaient à trente pas de mes fenêtres)? —Non, je n'entends rien. — Quelqu'un pourrait-il vous approcher et vous toucher? — Non monsieur; on me ferait mal, à moins que vous ne le vouliez bien. — On m'a dit que vous

étiez noctambule? — Oui. — En savez-vous la cause? — Cela m'est venu à la suite d'une morsure qu'on m'a faite à la jambe, et d'une chute que j'ai faite dans mon pays, de dessus un échaffaud de planches. — Avez-vous une autre maladie que celle-là? — Oui, monsieur; j'ai dans le côté un dépôt; et l'écoulement d'humeur par la plaie de ma jambe, est entretenu par un reste de mal vénérien; il faut qu'il suive son cours; il sera guéri dans deux mois. — Et la morsure à votre jambe, d'où provient-elle? — Je me suis battu dans mon pays contre trois hommes; j'en ai renversé un par terre, et comme je lui tenais le pied sur l'estomac pendant que je me battais contre les deux autres, de colère, alors, il m'a mordu à la jambe: d'un coup de talon je lui ai fait lâcher prise; il voulait encore me reprendre, quand, d'un autre coup de talon, je lui ai cassé le bras. — Vos attaques de noctambulisme proviennent donc de cette dispute-là? — Oui; quand je me lève la nuit, je crois toujours me défendre contre ces hommes-là.... — Que faut-il appliquer sur votre plaie à la jambe? — Il faut ôter les emplâtres que les chirurgiens y ont fait mettre, et les remplacer par du cerat de Gallien. — Quel effet ce cerat produira-t-il? — Il attirera l'humeur le temps né-

cessaire qu'elle doit sortir, et il sèchera ensuite la plaie. — Auriez-vous quelque autre chose à faire, quelques remèdes à prendre? — Il faut que je boive une tisane. — Dites-en la composition. — Feuilles de ronces et de bardanes; trois onces de patience; on les fera bouillir une demi-heure dans deux pintes d'eau; on fera ensuite infuser dans cette eau-là, trois onces de camomille, et j'en boirai une pinte par jour. — Et pour vous guérir de vos attaques de somnambulisme naturel, que faut-il faire, quel moyen employer? — Pour cela, il n'y a pas de drogues à prendre; vous seul pouvez me guérir. — Vous devez voir que je ne demande pas mieux; indiquez-m'en les moyens? — On vous a sûrement dit que, dans mes attaques de la nuit, j'avais des accès de fureur: eh bien, n'en ayez pas peur; prenez-moi hardiment à bras le-corps au moment où l'attaque de somnambulisme doit me prendre, avec la volonté bien ferme de me retenir et de me calmer; vous seul avez ce pouvoir là; vous avez plus de force dans un de vos bras, que n'en aurait contre moi une compagnie entière du régiment. — Je ferai ce que vous me dites, n'en doutez pas. — Il faudra que vous provoquiez en moi une crise de mon mal, pour préparer celle que

j'aurai mercredi prochain, à minit sonnant. — Mais, lui dis-je, à cette heure-là, il me sera impossible d'entrer à l'hôpital; est-ce que vous pourriez vous passer de moi? — Oh non! il faut que je sorte absolument de l'hôpital, et comme cela dépend de mon capitaine, il faut que vous lui en demandiez la permission; car il ne croit pas au magnétisme; et si j'allais lui en parler, il se moquerait, et ne m'écouterait pas; mais vous, monsieur, c'est bien différent. Je lui ai dit que je venais chez vous pour être guéri; ne lui dites pas par quel moyen, et il vous accordera votre demande.

Combien, lui demandai-je ensuite, voulez-vous rester dans l'état où vous voilà?—Dans un quart d'heure environ, j'aurai une petite crise; n'ayez pas peur quand vous me verrez grincer les dents, et faire comme si je me débattais contre quelqu'un; prenez-moi aussitôt le poignet, avec la ferme volonté que cela s'apaise, et mon mal cessera à l'instant. — Puis-je, en attendant, me mettre à déjeûner? — Oui, pourvu que vous veniez à moi sitôt que vous m'entendrez faire un cri. Au bout du quart-d'heure, effectivement, j'entendis le cri qu'il m'avait annoncé; je vais à lui, je prends son poignet, et une seconde après, il me dit: Cela suffit; soyez tran-

quille; c'est fini. Remettez-vous à déjeuner; je ne bougerai plus. Je l'ai laissé tranquillement ainsi pendant un quart-d'heure. Avant de lui ouvrir les yeux, je lui ai demandé : Vous endormirai-je facilement demain? — Encore plus promptement qu'aujourd'hui, m'a-t-il répondu; il vous suffira de mettre votre mouchoir sur mes yeux; lorsqu'il a été réveillé, je lui ai donné heure pour le lendemain. Dans cette même journée du dimanche, 12 avril, j'ai été trouver le capitaine du grenadier Pulman, et, sans aucune difficulté, il me promit de donner à cet homme la permission de sortir de l'hôpital mercredi matin, et de venir coucher chez moi.

Le lundi 13 avril, j'ai endormi facilement Pulman, en lui mettant mon mouchoir sur les yeux; puis je lui ai fait cette question : Avez-vous été satisfait de votre séance d'hier? — Oui et non. — Qu'est-ce à dire? — J'étais bien content de savoir que je guérirais; mais on s'est moqué de moi; et je craignais tant qu'on s'en moquât encore, que j'ai eu de la peine à me décider à venir. Je vois bien à présent que j'aurais eu tort.... Un seul mouvement de votre volonté me fera dorénavant venir sans résistance. — Aurez-vous une attaque avant mercredi soir? — Oui, demain à onze heures du matin; il

faut que je sois magnétisé à dix heures et demi. — Votre somnambulisme ordinaire ressemble-t-il à celui dans lequel vous êtes actuellement ? — C'est la même chose, si ce n'est que le premier n'est pas si calme ni si profond. — Si l'on vous eût questionné dans ce somnambulisme-là, auriez-vous pu répondre comme dans celui-ci? — J'aurais pu, du moins, dire la cause de mon mal et ce qu'il faut pour le guérir. — Que faut-il faire pour vous guérir? — Pour me guérir radicalement, il faudra demain, après ma forte crise de minuit, me faire prendre un verre d'extrait d'absinthe très-forte, mêlé avec un petit verre de kirsch-wasser; mais gardez-vous de m'en parler dans mon état de veille, vous me feriez peur. — Cela suffit. — Si je prends cette potion, et si vous faites tout ce que je vous dirai, je puis vous assurer, et vous pourrez garantir à qui vous voudrez, qu'après la première crise que j'aurai après celle de demain, je serai parfaitement guéri. — Que faudra-t-il faire demain à onze heures du matin, pour arrêter votre attaque de noctambulisme? — Vous me laisserez lever de mon fauteuil; j'aurai l'air de me battre avec quelqu'un, de le menacer; venez à moi et dites : *Halte!* aussitôt j'irai me rasseoir.... Ah! si vous saviez, monsieur,

quel grand service vous me rendrez demain mercredi, en me faisant quitter l'hôpital, et en me guérissant de mes accès; je ne sais comment vous en pouvoir témoigner ma reconnaissance. — Vous devez voir avec quel plaisir je vous rends ce service? — Oh! oui, je le vois bien. Il faut que vous sachiez le danger que j'ai couru, et que vous me faites éviter. — Quoi donc? — Demain, je devais me jeter du haut en bas du balcon de l'hôpital; j'en avais peur étant éveillé, de ce balcon; je n'osais à peine le regarder; j'en vois bien à présent la cause. Cette peur-là serait venue au point de me faire perdre tout à fait la tête; et dans ma crise je me serais précipité, et... — Vous devez à présent vous tranquilliser; tout se passera bien; vous sortirez demain de l'hôpital... Et après quelques minutes de repos, je l'ai remis à l'état naturel.

Le ~~mercredi~~ jeudi 14 avril, voyant qu'à dix heures et demi, Pulman n'était pas encore arrivé, je l'ai, d'après son conseil de la veille, fortement et mentalement attiré magnétiquement, de ma chambre. A dix heures trois quarts, il est entré; aussitôt qu'il a été endormi, je lui ai fait reproche de sa négligence, et lui en ai demandé la cause. La visite du médecin l'avait arrêté; il avait ensuite senti une force qui l'avait déter-

miné à partir. Je vois bien à présent, me dit-il, que c'est celle de votre volonté.

Aussitôt, onze heures sonnent à ma pendule; il grince les dents, se lève précipitamment, et montre les deux poings, comme un homme qui veut lutter contre un autre; il fait deux pas en avant; alors je dis : *Halte!* il s'arrête, et reste comme immobile. Je prononce une seconde fois *halte!* aussitôt il recule, et va tomber sur son fauteuil. Votre crise est-elle arrêtée? lui ai-je demandé.—Oui; celle de demain sera bien plus forte. A la question que je lui fais, s'il est quelqu'autres précautions à prendre, il me dit : Demain, lorsque mon attaque de somnambulisme déréglé me prendra, il faut, après que je me serai levé de mon lit, que vous me preniez la main droite avec votre main gauche; puis, vous mettrez le pouce de votre main droite entre mes yeux, et les quatre autres doigts sur mon front. Vous me reconduirez ainsi à mon lit, parce que je serai comme un homme qui n'y voit pas; vous me ferez recoucher, et vous me ferez prendre aussitôt la potion que j'ai dit.

Pour me bien assurer de la lucidité magnétique de Pulman, j'ai pris dans une armoire, la bouteille de kirsch-wasser et celle d'extrait

d'absinthe que j'y avais déposées, et je lui ai dit: Voyez ces deux bouteilles; comment les trouvez-vous? — Elles sont bonnes; c'est ce qu'il me faut. Je lui présente ensuite (me tenant toujours à quelques pas de lui) trois verres de différentes grandeurs. C'est le plus grand qu'il choisit. Quel effet cette potion doit-elle vous procurer? — Elle m'agitera beaucoup, remettra mon sang à sa place, et tel qu'il doit être pour faire cesser mon somnambulisme déréglé. Après quelques minutes de repos, je l'ai réveillé.

Le mercredi matin, 15, je l'ai questionné de nouveau lorsqu'il a été endormi, sur l'heure précise de la crise du soir. — A minuit sonnant à votre pendule, m'a-t-il répété, mon attaque aura lieu; vous me laisserez descendre de mon lit; puis vous prendrez ma main droite avec votre main gauche, et de votre main droite posée sur mon front, ainsi que je vous l'ai dit hier, vous me reconduirez à mon lit, parce que je n'y verrai pas. Vous me ferez avaler aussitôt une potion; je pourrai bien me trouver mal; ne vous en inquiétez pas; je retomberai ensuite dans un profond sommeil.—Et voyez-vous toujours votre guérison prochaine et consolidée? — Vous pourrez signer demain, monsieur, que je suis radicalement guéri; mes ca-

marades, d'ailleurs, s'en apercevront bien.— Comment cela? — Je ne puis, ordinairement, rester assis sur une chaise lorsqu'ils s'amusent, que je ne m'endorme à l'instant; dès demain, cela ne m'arrivera plus; je serai plus leste, etc... Vous me ferez bien du plaisir demain de m'apprendre ma guérison, et de me dire que je puis hardiment l'annoncer à tout le monde.

Il m'a dit encore dans cette séance, que lundi prochain, 20, il faudrait encore qu'il fût magnétisé pour consolider sa guérison, et qu'il fallait qu'il se couchât ce soir à neuf heures. A la question que je lui ai faite, s'il pourrait voir et consulter d'autres malades, il a dit que, dans son sommeil magnétique, il pourrait voir son camarade Hébert et moi.

A neuf heures, Pulman s'est couché sur un lit de sangle que j'avais fait dresser dans ma chambre; il s'est endormi tout aussitôt. A onze heures trois quarts j'étais avec plusieurs personnes dans la salle attenante; cinq minutes avant minuit, j'ouvre la porte; il dormait profondément; au dernier timbre de l'heure de minuit, Pulman prononce deux ou trois mots entre ses dents; puis, comme un homme irrité, il se lève, et vient à moi avec la rapidité de l'éclair... J'exécute alors toutes ses précédentes indications, et,

comme un enfant, il se laisse reconduire à son lit; je lui fais avaler sa potion; et aussitôt après. il se met, pendant plus d'un quart d'heure, à faire des gémissemens comme une personne qui ressentirait de violentes douleurs. Il est ensuite entré dans le sommeil magnétique.—Comment vous trouvez-vous? tout s'est-il bien passé?— Très-bien; je suis guéri, j'en répondrais sur ma tête... Il a dit que la secousse de son sang avait été très-forte; qu'il me fallait l'aider à se mettre sur son côté gauche, et lui ouvrir les yeux après. Ce que j'ai fait.

Lorsque Pulman a été réveillé, il a été fort surpris de me voir auprès de son lit; je lui ai dit que je venais pour me coucher, et qu'il devait se rendormir. A peine étais-je dans mon lit, que je l'ai entendu se retourner et s'agiter; je lui en ai demandé la raison. — Je ne puis vous dire ce que j'éprouve; il se passe quelque chose en moi que je ne puis vous rendre. — Tranquillisez-vous, lui ai-je dit, ce ne sera rien; dormez jusqu'à demain matin.

Le lendemain, jeudi 15, Pulman avait bien passé la nuit, et se trouvait plus leste et plus gai que de coutume. Ah! monsieur! quel remue-ménage il s'est passé en moi avant de m'endormir, me dit-il; j'ai ressenti comme

un grand poids qui se précipitait dans mon corps ; mais à présent, je me trouve mieux que je n'ai jamais été. — Vous l'êtes effectivement, lui dis-je, et devez être bien content, car vous êtes guéri. Sa joie ne peut se dépeindre. Je dois vous ajouter seulement, Pulman, que, pour assurer et consolider votre guérison, il faut exactement faire tout ce qui vous est ordonné pour votre jambe, boire votre tisane, etc., et revenir encore me voir lundi, pour que je vous magnétise pour la dernière fois.

J'ai su qu'en sortant de chez moi, Pulman avait été annoncer sa guérison à ses camarades, et que ceux-ci n'en voulant rien croire, lui avaient aussitôt fait faire des armes, l'avaient fait danser, lutter ; qu'ils avaient recommencé le soir les mêmes épreuves, et tout aussi vainement, jusqu'au dimanche soir.

Le lundi, j'ai endormi Pulman, qui m'a confirmé sa radicale guérison. — Vous l'avez échappé belle, mercredi dernier, me dit-il ; si vous aviez eu peur de moi, ou si vous eussiez été de ces personnes qui ont la tête faible, je me serais emparé de vous ; j'aurais brisé vos meubles, renversé votre bibliothèque, votre secrétaire ; car vous n'ignorez pas, monsieur, que

je suis un des hommes le plus forts de mon régiment. — Vous m'aviez prévenu de ce que je devais faire; j'étais fort tranquille, je vous assure; vous avez dû le voir. — Oui, oui, je l'ai bien vu; aussi, ai-je été bien soumis à votre volonté, bien souple, etc.

J'ai voulu qu'il me spécifiât de nouveau ses ordonnances, afin de les écrire et les lui donner. — Je prendrai pendant deux mois ma tisane, à compter du 9 avril. — Mais vous n'avez commencé à en boire que le 16? — C'est égal; je compte les deux mois du premier jour où j'ai été magnétisé pour ma plaie. — Et pour votre jambe? — Prendre un verre d'eau de vie camphrée, le mêler avec un demi verre d'eau de Cologne; avec cela, je laverai ma plaie tous les matins; je mettrai du cérat dessus, et je continuerai ce traitement-là pendant dix jours. Le 2 mai, vous demanderez à voir ma jambe; à cette époque, ma plaie sera guérie.

Dans cette dernière séance, il s'est occupé de son camarade Hébert, sur la santé duquel il a dit des particularités. Sur ma question s'il serait encore susceptible de redevenir somnambule, il m'a répondu qu'à la suite d'une grande émotion, d'une grande joie, ou s'il retombait malade de quelque maladie que ce soit, il en serait tou-

jours susceptible. Puis, après avoir réfléchi un instant, il a ajouté : Le 21 août, il faudra me magnétiser ; vous m'endormirez ; c'est pour vous, monsieur, vous aurez besoin de moi à cette époque. Je veux vous éviter une maladie qui pourrait vous être fâcheuse. Je l'ai laissé dormir ensuite et se tranquilliser ; après, je lui ai fait mes adieux et l'ai réveillé.

Versailles, ce 26 avril, 1818.

*Signé* le comte Louis le Peletier-d'Aunay.

---

*Certificat du traitement magnétique et de la guérison opérés à Versailles sur le grenadier* Pulman.

Nous soussignés, certifions que Charles Pulman, grenadier du 1er bataillon du 4e régiment de la Garde-Royale, infanterie, était attaqué de fréquentes crises de somnambulisme naturel ; que pendant ces crises, qui revenaient tous les trois ou quatre jours, il lui survenait souvent des accès de violence. Il avait en outre deux plaies à la jambe gauche. Ayant été envoyé deux fois à l'hopital pour s'y faire traiter de son mal de jambe, il en est chaque fois sorti sans avoir

obtenu de guérison, et dans le même état dans lequel il y était entré. Nous certifions qu'à dater du 16 avril dernier, jour auquel ledit PULMAN nous a dit avoir été traité et guéri par le magnétisme animal, ce militaire est beaucoup plus leste, n'a plus eu d'attaques de somnambulisme naturel, a fait son service comme les autres grenadiers, allait tous les jours à l'exercice, faisait des armes, luttait avec ses camarades; et malgré cette vie active, les plaies de sa jambe ont été guéries le 4 mai courant, ainsi que ledit PULMAN l'avait annoncé d'avance, etc.

En foi de quoi nous avons signé le présent certificat, à Versailles, ce 15 mai 1818.

*Signature des témoins.*

Le chevalier DUPUIS, Capitaine commandant la compagnie des grenadiers du 4e régiment de la Garde-Royale; LE CLERC-D'ATTEVILLE, Capitaine au même régiment; JOSSE, Sergent-Major de la compagnie des grenadiers; COURTOT, Adjudant, *idem;* FORTIN, Fourrier, *idem;* MATENET, grenadier; VALENTIN, grenadier; BALTHAZARD; VALTON; le Comte LOUIS D'AUNAY.

*P.S.* S'il fallait huit cents signatures, tous les officiers, sous-officiers et soldats dudit régiment se présentent comme témoins du fait ci-dessus énoncé. Le chirurgien avoue et reconnaît aussi que ledit PULMAN paraît radicalement guéri, mais il n'a pas jugé à propos de signer le certificat ci-dessus.

*Signé* le Comte LOUIS D'AUNAY.

---

*Cure d'une épileptique.*

Le 20 avril 1818, un monsieur que je ne connaissais pas, entre chez moi; il me dit qu'il est attaqué de maux de nerfs, et qu'ayant entendu parler du magnétisme, il m'aurait beaucoup d'obligation d'en essayer sur lui l'influence. Je lui demande son nom; il me dit qu'il s'appelle GRAND-HOMME, et qu'il est marchand horloger, rue Royale, à Versailles. Comme je magnétisais dans ce moment un autre malade, je lui dis de s'asseoir et d'attendre..... Au bout d'un quart d'heure, je m'aperçois qu'il éprouve de la pesanteur sur les yeux; je quitte alors mon premier malade, et je vais à lui. Je ne l'eus pas

magnétisé l'espace d'un demi quart d'heure, que ses yeux se ferment; il a successivement de l'oppression, de légers mouvemens de nerfs, que je calme à mesure qu'ils se manifestent. Je le laisse ensuite; il paraissait endormi. Au bout d'un quart d'heure, je reviens à lui, et lui demande comment il se trouve. — Ah! que je suis content, me répondit-il. — Et de quoi? — De ce que je n'ai pas la maladie que je croyais. — Comment? quelle maladie? — Oui, monsieur, j'ai mal aux nerfs, pas autre chose; mes attaques, il est vrai, sont quelquefois si fortes, qu'on a cru que c'était un autre mal; mais non, ah! que je suis content. Ma poitrine aussi n'est que délicate, elle n'est pas malade. — Vous voyez donc bien votre corps? — Oui. — D'où proviennent donc vos maux de nerfs? — De ce que je me suis mis trop souvent la tête dans de l'eau de puits très-froide; cela a refoulé la transpiration sur les nerfs, et les a fortement attaqués. — Y a-t-il guérison? en voyez-vous le remède? — Oui; il faut que je sois magnétisé et que je prenne demain matin une potion composée d'une cuillerée à bouche de bonne huile d'olive, une cuillerée à café de sirop anti-scorbutique, deux morceaux de sucre imbibés de trois gouttes d'Hoffmann dans un verre d'eau; vous ma-

gnétiserez le tout pendant cinq minutes; je prendrai cela à jeûn, et déjeunerai une heure après. — Est-ce tout? — Oui; je serai guéri avant huit jours... Je l'ai laissé se reposer, et au bout de dix minutes je l'ai réveillé.

Le 23 avril, je n'ai pu endormir M. Grand-Homme qu'après un quart d'heure de magnétisme; étonné de cela, je lui en ai demandé la raison. — C'est que mes nerfs, m'a-t-il répondu, sont déjà mieux, et plus détendus qu'hier. — Etes-vous bien comme vous voilà? — Oui, très-bien; mais demain, à onze heures précises du matin, j'aurai mon attaque. — Sera-t-elle forte? — Non, et ce sera la dernière, si je fais tout ce qu'il faut. — Dites-moi votre ordonnance, je l'écrirai. — Il faut que je me frictionne deux fois dans la journée d'aujourd'hui, et une fois demain matin, les bras, les aisselles, et tout le corps pendant un quart d'heure, avec un morceau de flanelle trempée dans deux fortes cuillerées à bouche de bonne huile d'olive, dans lesquelles on versera cinq gouttes d'éther. — Et quand serez-vous guéri? — Dimanche prochain, si je fais exactement ces frictions-là et le magnétisme.... Je me suis fait ensuite détailler sa maladie, et en voici l'historique :

Dans le mois de juin 1812, il avait eu la pre-

mière attaque après s'être mis la tête dans un seau d'eau de puits très-froide, ce qui lui avait saisi les sens; il sentait ses attaques arriver deux ou trois secondes à l'avance. Un médecin avait voulu le traiter; mais ne connaissant, et ne pouvant connaître la cause de ses maux, il l'avait fait saigner, mettre plusieurs fois des sangsues, ce qui avait augmenté son mal au lieu de le diminuer. Ses attaques, après ce traitement, lui prenaient tous les huit jours, et duraient vingt à vingt-cinq minutes, ce qui procurait de la faiblesse, qui occasionnait la perte de son sang. Ses nerfs alors se crispaient et se nouaient ensemble; le magnétisme, au contraire, les avait assoupis et étendus. Eh! si l'on connaissait l'effet admirable du magnétisme, a-t-il dit, on ne le délaisserait pas comme on le fait; quelle force! quelle puissance dans l'homme! etc.... Dix-huit mois après le mauvais traitement qu'il avait subi, il était resté cependant cinq mois dans l'année 1816, sans avoir une seule attaque; il s'en était alors cru guéri, mais elles lui avaient repris ensuite avec bien plus de violence, et lui duraient aussi long-temps qu'après les saignées. La nature, ajouta-t-il, avait voulu lui procurer cinq mois de repos.

Le 24, à dix heures trois quarts, j'ai endormi

M. Grand-Homme en peu de minutes; aussitôt, lui ai demandé : Aurez-vous votre attaque à onze heures ?— Oui. — Combien durera-t-elle? — Une seule minute. — Que dois-je faire? — Me magnétiser fortement les jarrets. A onze heures sonnant à ma pendule, l'attaque s'est manifestée. Il s'est étendu sans tarder; j'ai magnétisé ses jarrets; la crise n'a duré qu'une minute, montre en main. — Que dois-je faire à présent? — Me magnétiser les cuisses pour me délasser, pendant cinq minutes, et me laisser ensuite en repos dans cet état. Après un quart d'heure de repos, il m'a dit que c'était le magnétisme et les frictions qui avaient provoqué l'attaque qu'il venait d'avoir, laquelle avait fait avorter la grande attaque qu'il aurait eue comme de coutume. — Aurez-vous encore des attaques? lui ai-je demandé. — Non. Celle que je viens d'avoir est la dernière, et je serai guéri le 26. — Qu'aurez-vous à faire jusque-là? — Je prendrai ce soir un bain de pied d'un quart d'heure seulement, jusqu'au dessus de la cheville; on y mettra une cuillerée à bouche d'eau de Cologne, et une infusion pendant cinq minutes, d'une poignée de cerfeuil; demain matin, je prendrai la même potion que jai prise hier. ( Le gouverneur de

mon fils écrivait à mesure toutes ses réponses.

Dans cette séance, un officier a obtenu de lui une consultation satisfaisante. — N'avez-vous plus rien à me dire pour votre bien? lui ai-je demandé ensuite. — Il faudra me mettre dans l'état où je suis, dimanche (ce sera le 26). Avant midi, à cette heure-là, je ne serai pas encore guéri; mais à deux heures, je le serai, et ce qui vous le prouvera, c'est que je me réveillerai tout seul (1), et ce sera fini pour moi du magnétisme. Je l'ai réveillé au bout d'une heure environ.

Le samedi 25, à onze heures et demie, mon malade a été endormi assez promptement; il m'a dit qu'il était bien, très-bien; que ses nerfs étaient souples et très-détendus; il m'a répété qu'il avait eu hier sa dernière attaque, et qu'il serait radicalement guéri demain à deux heures. Il s'est ordonné la même friction pour ce soir

(1) Se réveiller seul du sommeil magnétique est la preuve d'une guérison complète; c'est sur-tout dans les maladies chroniques qu'il faut toujours se la procurer: si les rechutes sont dangereuses entre les mains des médecins les plus habiles et les plus expérimentés, les magnétiseurs ne peuvent trop se persuader qu'entre les leurs elles le sont encore davantage.

(*Note du rédacteur.*)

avant de se coucher. Et sur ma demande s'il prendrait encore demain sa potion, a répondu : Demain, je déjeunerai à huit heures; vous m'endormirez à onze heures et demie; je prendrai ma potion pendant mon sommeil, à midi; je resterai ainsi en repos jusqu'à deux heures, que j'ouvrirai les yeux et sortirai seul de l'état magnétique. Il a fait une consultation pour un soldat dont je prends soin, a été très-lucide tant à l'égard de la cause de sa maladie, qu'à l'égard des remèdes nécessaires à y appliquer... Je l'ai réveillé en une seconde de temps.

Le dimance 26, Grand-Homme a été endormi du sommeil magnétique à l'heure prescrite. Il a dit être bien, très-bien. J'aurais désiré qu'il vît des malades; il s'y est refusé. — Je ne verrai, et ne peux plus voir aujourd'hui que moi, m'a-t-il dit. — Pourquoi cela? — Parce que ma guérison approchant, ce que je ressens aujourd'hui est toute autre chose qu'hier.—D'où vient cette différence? — De ce que la clarté est moins grande; il s'opère en moi un mouvement que je ne puis rendre; c'est un bien inconcevable; il se répand par-tout en moi, il me pénètre; je ressens un bien-être, un contentement inexprimables; c'est ma cure qui s'approche. A deux heures, elle sera terminée. —

Comment en si peu de temps le magnétisme a-t-il pu opérer votre guérison? — Par votre forte croyance, votre grande volonté de faire du bien, et la grande confiance que j'ai eue en vous. Il a encore répété que la joie qu'il ressentait n'était pas une joie ordinaire, que c'était un contentement pur, parfait, impossible à dépeindre. Je lui ai fait prendre sa potion à midi; c'est-à-dire après que, par son ordre, je l'ai eu magnétisé dix minutes; la dégradation de sa lucidité somnambulique était curieuse à suivre et à observer; je lui en faisais rendre compte à tous les instans. Il ne distinguait plus ma pendule; il perdait, de moment en moment, sa lucidité. Je ne vois déjà plus, me dit-il, mes jambes ni mes mains. A ma question : qu'entendez vous par lucidité? — C'est, me répondit-il, voir le mal, son siége, la cause qui le produit, et les remèdes qui sont nécessaires pour le guérir et rétablir le bien. Si vous n'eussiez pas été magnétisé, que vous serait-il arrivé?—Sans le magnétisme, ma maladie était incurable; tous les remèdes de la médecine, sans le Magnétisme, ne m'eussent point guéri. On m'a fait prendre des bains émolliens qui m'ont bien procuré une sorte de bien-être pendant quelque temps, mais cela n'a pas duré. Rien ne peut remplacer

le magnétisme; c'est l'action de la vie... Il dit qu'il a encore trois quarts d'heure à dormir. — Pourrez-vous encore être endormi demain? — Non, non, c'est fini; ni demain ni plus tard; vous pourrez, dorénavant, me magnétiser aussi long-temps que vous voudrez, vous ne produirez plus aucun effet sur moi, à moins que je ne tombe malade. Plusieurs des témoins de cette dernière séance, me prièrent d'arrêter ma pendule, et ils fixèrent dessus l'heure de leur montre.... A deux heures moins une minute, mon homme étend successivement ses jambes et ses bras, et à deux heures précises, il se réveille....

Messieurs; le comte DE LA ROCHEJAQUELEIN, Colonel du 1er régiment des grenadiers à pied; DE MONTDORÉ, Chef d'escadron du 1er régiment des grenadiers à cheval de la Garde du Roi; LE CLERC D'ATTEVILLE, Capitaine; VALTON; madame DE SAINTE-JAMES; madame la comtesse D'AUNAY, etc., ont été témoins de cette curieuse et bien satisfaisante scène de magnétisme.

*Certifié véritable.*

A Versailles, ce 27 avril 1818.

*Signé* le comte LOUIS LE PELLETIER-D'AUNAY.

*Certificat de la guérison opérée par les procédés du magnétisme animal, sur M.* GRAND-HOMME, *horloger à Versailles.*

Moi soussigné certifie que j'étais depuis longtemps attaqué de maux de nerfs que plusieurs médecins avaient traités et regardés comme attaques d'épilepsie ; que, cependant, ces maux de nerfs ont cédé à l'action du magnétisme animal; et que je ne me suis jamais aussi bien porté que depuis ce traitement. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, et j'ai prié plusieurs de mes parens et amis de le signer avec moi.

A Versailles, ce 15 mai 1818.

*Signé* GRAND-HOMME fils.

( *Temoins.* ) GRAND-HOMME père; BALTHAZARD; CHARBONNEAU, libraire; Chevalier LECOINTRE-MAUPIN; COUILLARD; BERRUYER; VALTON; JOB.

*P. S.* Les autres personnes qui furent présentes au dernier sommeil magnétique de M. GRAND-HOMME fils, sont :

Mesdames DE SAINTE-JAMES ; LA COMTESSE LOUIS-D'AUNAY ; Messieurs le Comte LOUIS-D'AUNAY ; le Comte DE LA ROCHEJAQUELEIN, Colonel du 1^er^ régiment de la Garde-Royale ; DE MONTDORÉ, Chef d'escadron du même régiment ; LE CLERC-D'ATTEVILLE, Capitaine au 4^e^ régiment de la Garde-Royale, infanterie ; BALTHAZARD ; VALTON.

*Signé* le Comte LOUIS-D'AUNAY.

# TRAITEMENT MAGNÉTIQUE

## D'UNE ÉPILEPSIE,

*Suivie de la guérison qui en a été opérée à Rennes en* 1817, *par M^me^ de M***.*

(Suite.)

*Vendredi* 24, *au matin.* Les crises des mercredi 22 et jeudi 23 octobre, ont eu lieu avec toutes les circonstances que la somnambule avait annoncées dans la séance du 20 du même mois. Elles furent terribles ; et aujourd'hui 24, elle a dit qu'elle en voyait d'autres, mais qu'elle en reparlerait dans l'après-midi.

J'y allai à quatre heures du soir, avec M^r^ M..., docteur en médecine, qui désirait voir cette somnambule. Après avoir endormi mademoiselle S..., je lui demandai comment elle se trouvait. Elle me dit qu'elle était bien fatiguée; que ces jours-ci elle serait assez bien ; mais la semaine prochaine!.... Oh! mon Dieu! il faudra recommencer! — Quel jour ? — Mercredi soir, à quatre heures, je tomberai en léthargie

jusqu'à cinq heures ; puis une crise d'un quart d'heure ; léthargie jusqu'à huit heures ; nouvelle crise d'un quart d'heure ; léthargie jusqu'à dix heures ; ensuite je me leverai, et j'irai souper à table avec les autres. Je retomberai en léthargie jusqu'à minuit ; nouvelle crise d'un quart d'heure ; léthargie jusqu'à six heures du matin ; crise de vingt minutes ; léthargie jusqu'à dix heures ; dernière crise d'un quart d'heure, mais très-forte. Le docteur M... écrivait à mesure qu'elle dictait, et croyait à peine ce qu'il entendait et voyait. Après en avoir demandé la permission à moi et à ma somnambule, ce médecin prit tous les moyens possibles pour s'assurer que mademoiselle S... dormait véritablement, soit en lui tâtant le pouls, soit en lui faisant des questions. Enfin, après avoir fait toutes ses observations, le docteur ne put s'empêcher de témoigner son extrême surprise d'un état somnambulique aussi singulier.

*Samedi* 25. Mise en somnambulisme à cinq heures du soir, en présence de MM. P... et F..., elle me dit : Je me suis trompée hier ; je ne voyais pas cela si clair qu'aujourd'hui : je vais vous l'expliquer ; prenez-en note. J'écrivis en effet sous sa dictée ; je n'observai de différence que dans les heures, d'avec ce qu'elle m'avait

dit dans la séance du 24, et j'en prévins M. le docteur M....

*Lundi* 27. Hier et aujourd'hui, mêmes symptômes et mêmes interlocutions ; elle croit que son mal la prendra bientôt : si cela arrive, il faudra la mettre à l'instant dans un bain très-chaud. Elle aura encore bien des attaques avant d'être guérie, mais elle m'en préviendra.

*Mardi* 28. Pendant que je la magnétisais, elle éprouva quelques secousses nerveuses, occasionnées par le chagrin que lui cause la maladie de son père, qui a eu une hémorragie. Dans la séance du soir, en la magnétisant, elle perdit un moment connaissance, par la même raison.

*Mercredi* 29. Ne recevant pas de nouvelles de M. du F..., de Nantes, j'en demandai à ma somnambule. Il est malade, me dit-elle ; il est trop fatigué des soins qu'il donne à la maladie de sa somnambule.

J'écrivis tout de suite une lettre à Nantes, pour savoir la vérité. J'en ai reçu la réponse, dont je rendrai compte ci-après. (*Voyez* la séance du 6 novembre suivant.)

*Vendredi* 31. Elle a eu toutes les crises qu'elle avait annoncées, et aux heures dites. Elle était à tricotter auprès de sa fenêtre, lorsqu'au coup

de quatre heures de l'après-midi, elle est tombée en léthargie. J'aidai à la porter sur son lit. Elle y resta tranquille jusqu'à six heures. Elle y eut la première attaque.

Le docteur M... y assista, ainsi qu'à celle de huit heures. Après celle de dix heures, elle se leva, se mit à table. On finissait de souper; mais elle ne voulut rien prendre. Les autres crises, mêlées d'attaques nerveuses, de délire, de léthargie, etc., se succédèrent dans l'ordre indiqué par la somnambule, et avec une précision remarquable. Dans les intervalles de ces nombreuses crises, qui se renouvelaient pendant des jours entiers, il m'a paru que le somnambulisme n'était pas toujours parfait. La somnambule avait le regard fixe, et semblait ne considérer qu'un seul objet. Il lui arriva, étant dans cet état, de chanter un morceau d'*Azémia*, qu'elle rendit avec beaucoup de justesse et d'expression, sans savoir cependant la musique. D'autres fois, en posant son pouce sur le creux de son estomac, et se parlait à elle-même. On eût dit qu'elle s'entretenait avec une autre personne. Voici le récit des interlocutions somnambuliques de mademoiselle S.... Je les ai recueillies avec précision: mais afin de mettre plus de clarté dans ces

singuliers dialogues, j'en distinguerai les demandes d'avec les réponses, par les lettres initiales D. et R.

D. Pourquoi n'as-tu pas parlé de suite de celle-là ? ( Elle voulait parler d'une des crises qu'elle avait annoncées. ) R. C'est qu'il y en avait assez comme cela. D. Cela est vrai. Vous allez donc avoir une autre attaque aujourd'hui? R. Oui (il n'avait pas voulu me le dire plutôt). D. Comment êtes-vous? R. Bien fatiguée..... (ils m'ont brisé les membres.) D. Qui ? R. Ah ! je ne sais pas. — J'ajouterai qu'elle devait être réellement dans un triste état, car on avait été obligé d'employer beaucoup de force pour la contenir; et après ses crises nerveuses les plus violentes, elle entrait dans le délire, et souvent elle ne cessait de parler et de chanter. A la suite de l'une de ses dernières crises, qui dura trois quarts d'heure, elle dit : Ce n'est pas tout, j'en vois d'autres. D. Pour aujourd'hui? R. Oh, non! en voilà bien assez.— Alors, elle recommença à s'interroger, toujours en plaçant le pouce sur l'épigastre. D. Auras-tu encore des attaques ? R. Ah, oui! Celle que je vais avoir durera deux jours et une nuit. Les crises seront de trois heures en trois heures... Elles seront de dix minutes et d'un quart d'heure. D. Mais dis-moi

donc quand? R. Tu ne veux pas me répondre; ce n'était pas alors la peine de me dire que je serais malade, puisque tu ne me dis pas quand. Enfin, après une assez longue discussion entre ces deux interlocuteurs, la dernière réponse fut: Je te l'apprendrai lundi prochain. Pendant ce temps, MM. F.... et W...., la tante de mademoiselle S... et moi, nous écoutions dans un profond silence cet étonnant dialogue, dans lequel les réponses semblaient dictées par une intelligence avec laquelle cette somnambule était en communication. Après quelques momens de silence, le dialogue tout à coup recommença ainsi: D. Je veux au moins que tu me dises si ce sera au commencement d'une semaine ou à la fin. Alors je mis un terme à cette conversation, en réveillant la malade.

*Dimanche* 2 *novembre.* — Hier, elle ne fut pas magnétisée; elle eut dans la nuit une attaque de nerfs. Je lui dis: Pourquoi ne m'en avez-vous pas prévenue? R. C'est que j'étais trop préoccupée de la grande attaque qui doit durer deux jours, etc.; et comme vous ne m'avez pas magnétisée hier, je n'ai pu vous le dire. Mardi, j'aurai une attaque d'un quart d'heure, à trois heures après midi, et vendredi, une de dix minutes, à neuf heures du matin. Après

cette réponse, elle éprouva quelques secousses nerveuses, et se plaignit d'avoir l'estomac enflé, à cause de ses règles. Elle s'est ordonné quinze sangsues pour vendredi, parce que les maux de reins qu'elle éprouve proviennent de la force du sang.

Messieurs Monard, chirurgien de l'hôpital militaire; F.... et W...., étaient présens à cette séance, lorsque cette somnambule annonça sa grande attaque pour lundi à huit heures du matin, suivie d'une léthargie à neuf heures. Ses attaques, entremêlées de délire et de léthargie, auront lieu aussi de trois heures en trois heures, jusqu'au mardi soir.

*Mardi* 4. Les crises du lundi ont eu lieu conformément aux annonces de la somnambule. Il paraît que, dans la nuit dernière, mademoiselle S... s'est mise en somnambulisme d'elle-même; car elle me dit, en arrivant, qu'elle avait rêvé qu'elle serait malade les premiers jours de la semaine prochaine, et qu'il fallait bien que cela fût vrai, car elle y avait pensé, même étant éveillée. Je cherchai en vain à la détourner de cette pensée. A trois heures juste, elle a éprouvé la crise qu'elle avait annoncée le dimanche; ce qui continue d'être une preuve de sa lucidité.

*Mercredi* 5. La boule de glaire que la somnambule dit avoir dans l'estomac, la gênait encore beaucoup aujourd'hui; mais moins, à la fin de la séance, parce que l'écoulement des règles est revenu. Elle m'a fait elle-même poser mes pouces sur son nombril, afin de provoquer l'écoulement.

*Jeudi* 6. Pendant son somnambulisme, mademoiselle S... a vu qu'un frère dont elle n'a pas entendu parler depuis quatre ans, est mort à la bataille de Waterloo. Elle s'est mise à fondre en larmes : j'ai eu beaucoup de peine à la consoler. Je ne sais pas jusqu'à quel point on peut ajouter foi à cette prévision, puisqu'on n'a encore aucune certitude sur le sort du frère de cette somnambule.

J'ai reçu hier la nouvelle que M. du F..., à Nantes, avait été incommodé d'une fluxion de poitrine causée par la fatigue qu'il a éprouvée auprès de la somnambule, malade, à laquelle il donne ses soins. Ma somnambule a rencontré juste; mais on croira peut-être que ce n'est que l'effet du hasard. (*Voyez* la séance du 29 octobre précédent, page 229.)

*Vendredi* 7. L'attaque de nerfs a eu lieu à neuf heures, et a duré dix minutes; le reste du jour, elle a été assez bien.

*Samedi* 8. A peine ai-je endormi mademoiselle S..., qu'elle s'est aperçue que j'avais eu du chagrin ; j'étais réellement encore un peu émue, quoique j'eusse fait tout mon possible pour être calme.

Elle a ressenti quelques secousses de nerfs, ce que j'attribue à l'émotion que je venais d'éprouver.

*Dimanche* 9. J'ai consulté ce matin ma somnambule, pour une dame qu'elle aime beaucoup; mais elle ne voulait rien dire, dans la crainte de se tromper. Je lui ai proposé de la conduire chez cette dame, pour qu'elle la touchât, lui promettant d'ailleurs de ne rien faire sans consulter le médecin. Elle y a consenti.

Rendue chez cette dame, j'ai mis mademoiselle S... en somnambulisme devant dix personnes. Après avoir tâté le pouls de la malade, la somnambule lui a décrit parfaitement sa maladie, et ce que cette dame en éprouvait ; elle lui a ordonné un lavement composé de manne, de sel de nître et de sirop de chicorée à prendre le soir, et un autre dans la nuit. Après la consultation, j'ai reconduit mademoiselle S... chez elle, où je l'ai endormie de nouveau, pour savoir ce qu'elle pensait réellement de la malade.

La somnambule l'a trouvée très-mal. Elle a jugé que les sangsues qu'on lui avait mises la

veille sur le ventre, auraient dû lui être appliquées un mois plutôt sur le côté, et non sur le ventre, parce qu'elles auraient empêché l'amas du sang de se former. Il est possible que le lavement la dégage un peu; mais elle est très-mal.

*Lundi* 10. A huit heures du matin, elle tomba en léthargie; à neuf heures elle eut une crise nerveuse qui dura un quart d'heure; le délire commença ensuite. Elle s'occupait beaucoup de la dame pour qui elle avait été consultée la veille; elle annonça ne plus vouloir être consultée pour cette dame, parce que c'était inutile, la perte de cette malade étant certaine. Après la crise de midi, elle s'est levée pour dîner; ayant éprouvé quelques contrariétés à cet égard, elle en a été préocupée le reste du jour; la crise de trois heures en a duré cinq minutes de plus. Elle retombait en léthargie, puis en somnambulisme. Dans ce dernier état, elle n'entendait que moi, et ne répondait qu'à moi.

M. P... de Nantes, homme de beaucoup d'esprit, et plein de connaissances, mais prévenu contre le magnétisme, n'avait jamais voulu se donner la peine de rien voir. Il était à Rennes depuis trois jours, demeurait dans la même maison que M^lle^ S.... Je l'avais entretenu des crises que cette somnambule devait avoir, et je l'avais

engagé à en être témoin; l'honnêteté lui faisait un devoir de ne pas paraître se moquer de moi, mais elle ne l'obligeait pas à me croire; aussi me remercia-t-il avec beaucoup de politesse, et s'excusa sur ses affaires. Le jour étant venu, il s'informa cependant le soir si Mlle S... avait eu les crises annoncées; tout le monde le lui ayant affirmé, il me demanda la permission d'être présent à la crise de neuf heures du soir. J'y consentis avec plaisir. Il voulut passer la nuit, je ne m'y opposai pas; et j'en ai eu d'autant plus de satisfaction, que le jour l'a trouvé aussi *croyant*, que la veille il était *incrédule*.

« Il est impossible, madame, me disait-il, à « moins d'être un *fourbe* ou un *entêté*, de se re- « fuser à l'évidence. Je me suis bien moqué des « magnétiseurs, ils ont été souvent l'objet de mes « sarcasmes. Mes amis vont se moquer de moi à « leur tour; n'importe, il faut rendre hommage « à la vérité. »

Je lui indiquai l'estimable ouvrage de M. Deleuze, qu'on peut regarder comme classique, et dont il est impossible de se passer pour magnétiser. M. P..., dès le lendemain, se procura le livre de M. Deleuze (1). Je lui donnai une

(1) *Histoire critique du Magnétisme animal*, par J. P. F. Deleuze; 2 vol. in-8°. Paris, J. G. Dentu, 1813.

lettre de recommandation pour M. Louis Galbeau Dufort, un des magnétiseurs les plus expérimentés à Nantes, et celui qui m'a instruite dans cette doctrine. Qu'il me soit permis de lui payer ici un juste tribut de ma reconnaissance; il mérite celle de toutes les ames sensibles. Jeune, riche, plein de talens, il emploie sa vie à soulager les malheureux, et travaille avec un zèle infatigable à propager une science qu'il regarde comme devant rendre les hommes meilleurs, en les unissant par les liens de la charité.

Mlle S.., pendant son délire, dans cette séance, nous disait des choses étonnantes, et entr'autres, elle improvisa une scène du meilleur comique. Les personnages étaient un avocat, sa femme, sa fille, la domestique, et un paysan qui venait consulter pour des pieds d'arbres abattus sur une haie qu'il disait lui appartenir. La scène a duré une heure et demie. Elle a contrefait tous les personnages et soutenu tous les caractères, depuis le commencement jusqu'à la fin, avec une sagacité surprenante. Elle se servait toujours des expressions propres, et avec beaucoup de promptitude. Nous étions tous dans le plus grand étonnement, d'autant qu'elle n'a jamais vu la comédie, et très-peu lu.

Dans les dernières crises de trois heures et

de six heures, elle eut deux attaques de catalepsie bien prononcées. Après les crises de six heures, elle m'en a annoncé d'autres pour le 25 novembre : elle dureront deux jours et demi et deux nuits. Les crises seront de quatre heures en quatre heures; elles commenceront à huit heures du matin, et finiront le jeudi à midi: elles seront généralement d'un quart d'heure; mais il y en aura d'une demi-heure. Le délire sera continuel. Elle n'a cessé, pendant toutes les crises qu'elle a déjà eues, de me témoigner sa vive reconnaissance, ainsi qu'aux personnes qui l'assistent dans ces malheureux momens. La plupart du temps ses yeux étaient fermés, ou fixes, lorsqu'ils sont ouverts. Elle nous reconnaissait tous au toucher. Après la crise terminée, elle s'est levée un instant et a eu une faiblesse.

La séance du mardi 11 novembre a offert les mêmes phénomènes, et l'annonce d'autres crises.

*Mercredi* 12. Aujourd'hui M^lle^ S. . était encore bien faible ; mais comme j'étais très-fatiguée, je n'ai pu la magnétiser. J'y suis retournée à quatre heures de l'après-midi; je l'ai trouvée assez bien J'avais un très-violent mal de tête; ma somnambule l'a fait passer en me ma-

gnétisant. M. P..., notre nouveau converti, était présent. Mlle S... a répété tout ce qu'elle avait dit la veille touchant ses crises. M. P... en a pris note; et comme il doit partir incessamment pour Nantes, il a dit à ses neveux de lui rendre compte de tout ce qui arriverait à la somnambule. Mise en rapport avec M. P..., Mlle S... a répondu avec justesse aux questions qu'il lui a faites, et elle a deviné qu'il avait un louis dans la main.

*Jeudi* 13. Mlle S... a été consultée pour une dame qu'elle ne connaissait pas; et elle a parfaitement rencontré. Interrogée par moi sur sa tante, elle m'a dit : « Ma tante a très-peu de sang; elle est d'une constitution délicate; ce sont les glaires qui la gênent; les crachemens qu'elle a sont nécessaires. Il serait très-malheureux qu'elle cessât de cracher. Elle suit un bon régime; c'est elle qui se l'est ordonné. Et elle ajouta : Nous serons toujours nos meilleurs médecins, quand nous voudrons étudier notre tempérament. La croûte sèche que ma tante mange de préférence, est pour elle d'une plus facile digestion que la mie, qui gonflerait dans son estomac. » Elle m'a ensuite entretenue de sa tendresse pour sa tante, des soins qu'elle en recevait, et de la reconnaissance qu'elle en

aurait toute la vie; en disant cela, elle fondait en larmes.

*Vendredi* 14. On a mis ce matin, à la malade, quinze sangsues qu'elle s'était ordonnées le dimanche précédent. Le soir, à cinq heures, elle a eu une petite crise, ainsi qu'elle l'avait annoncé. Elle était un peu faible, mais elle me dit que le lendemain il n'y paraîtrait plus.

*Samedi* 15. Pendant le sommeil magnétique de Mlle S..., deux dames arrivèrent. Si je les avais crues, j'aurais accablé ma somnambule de questions insignifiantes; mais je leur ai déclaré que, magnétisant pour soulager, et non pour satisfaire la curiosité, je me contentais d'interroger mes malades sur ce qui était relatif à leur santé ou à celle des autres. Ayant cependant cédé à leurs instances, je commençai à interroger Mlle S.... Celle-ci, malgré le silence que nous avions observé, me répondit, à la première question que je lui fis, et avec un ton de méfiance : Mais vous êtes bien causeuse aujourd'hui ? vous feriez mieux de vous occuper de mon mal. Alors je cessai mes questions, et je réveillai ma somnambule.

*Dimanche* 16. Mlle S... s'est ordonné douze sangsues. Les quinze qu'elle a déjà prises n'ayant pas été suffisantes, elle était fort triste; je lui

en demandai la cause : elle craignait d'apprendre la mort de la dame pour laquelle elle avait été consultée.

Je dirai ici que j'ai été constamment assistée, dans les crises de Mlle S..., par plusieurs habiles chirurgiens qui se relevaient alternativement. Tels sont MM. MONARD ; DÉAN ; VALETTE ; FABRÉ, etc...

(*La suite au numéro prochain.*)

*Extrait d'une lettre de M. le baron* DE GAVEDELL, *membre correspondant de la Société du magnétisme, à M. le marquis* DE PUYSÉGUR.

Marseille, 28 avril 1818.

MONSIEUR,

Pendant l'hiver de 1816 à 1817, j'ai souvent magnétisé une jeune somnambule nommée *Marie Fl....;* elle n'avait que quelques éclairs de lucidité, mais elle possédait une faculté assez rare, celle d'endormir facilement une autre personne, étant elle-même en état de somnambulisme. M. du L..., docteur en médecine de la Faculté de Paris, me témoigna le désir de la voir, et consentit même à se laisser magnétiser par elle. Je posai la main sur la tête de la somnambule, et, après quelques passes, elle endormit profondément le docteur, qui resta trois quarts d'heure dans cet état, sans pouvoir parler, mais témoignant par signes qu'il se trouvait fort bien de cette nouvelle manière d'être. A la troisième séance, eut lieu le dialogue suivant, que M. D.....f, ancien magnétiseur, l'une des personnes qui avaient été présentes, et moi-même, avons rédigé de mémoire

une heure après la séance. M. du L..., à qui j'en remis le lendemain une copie, ce qui l'étonna beaucoup, affirma le soir même, étant encore en somnambulisme, qu'il était exactement conforme à ses réponses de la veille, et aux questions qui lui avaient été faites. J'adressais les demandes au docteur, endormi par l'intermédiaire de la somnambule, et c'est à elle qu'il répondait directement.

Je dois regretter de n'avoir pas préparé d'avance une série de questions convenables; ce dialogue aurait offert plus d'intérêt; si, tel qu'il est cependant, vous le jugez digne d'être présenté à l'honorable Société que vous présidez, je vous prie, monsieur, de lui en donner lecture.

Le baron de G...

*Séance du 29 avril 1817.*

Dormez-vous? — Oui. — Comment vous trouvez-vous? — Bien. — Vous ne voyez en vous aucune cause prochaine ou éloignée de maladie? — Non. — Pourquoi n'avez-vous pas parlé avant-hier? — Je ne l'ai pu, malgré mes efforts. — N'est-ce pas votre répugnance à vous laisser endormir qui vous en a empêché? — Oui, c'est cela. — Eprouvez-vous le même

bien-être que dans vos sommeils précédens? — Oui, je me trouve parfaitement heureux. — Quelles sensations éprouvez-vous? — Elles sont purement spirituelles. — Dépeignez-les. — Je les sens vivement, mais je ne saurais les exprimer; il faudrait une nouvelle langue pour une situation toute nouvelle : rien de terrestre dans ce que j'éprouve ; mon ame est toute entière dans la contemplation du Créateur... Oh! quelle satisfaction, quelle joie inexprimable l'occupe! Que la puissance divine est grande et pleine de bontés! Que je suis heureux de pouvoir l'aimer en ce moment d'une manière digne d'elle!..... Ah! quand pourrai-je m'élancer au sein de la Divinité, et éprouver dans leur plénitude ces jouissances célestes dont le sommeil magnétique m'offre un avant-goût! Je suis indigné contre ceux qui osent rapetisser le Créateur, en lui prêtant leurs vues étroites. Oui! tout est bien, tout est pour le mieux dans l'univers : quel ensemble merveilleux! quelle harmonie! — Etes-vous occupé de physique générale et des lois qui régissent cet univers dont vous parlez? — Non, je ne le suis que de mon ame et de ses rapports avec la Divinité. — Voyez-vous votre ame? — Je ne vois rien, je sens. — Etes-vous sûr de son exis-

tence? — J'en ai la conscience intime.—Croyez-vous à son immortalité? — J'en suis convaincu pleinement. — Qu'est-ce que cette substance que vous appellez votre ame? — C'est un être spirituel, distinct de la matière, quoiqu'uni à elle, et qui est le principe du sentiment et de la pensée. — D'où vient-elle? — Du sein du Créateur. — Fait-elle partie de lui-même? — Non. — Quel est le culte le plus agréable à Dieu? — Le culte, les formes, choses indifférentes en elles-mêmes, pourvu qu'on l'admire et qu'on l'aime. — Que devient l'ame après qu'elle est séparée du corps? — Elle est heureuse, parfaitement heureuse; oh! combien vivement j'aspire à cette félicité! avec quelle impatience je désire sa délivrance de cette prison qui la renferme! — Où va-t-elle enfin? — Qu'importe le lieu; il n'est pour elle ni lieu ni espace; elle verra les harmonies célestes, elle sentira, elle sera pénétrée d'amour et de reconnaissance, elle sera heureuse. — Ne faites-vous pas de différence entre celle des bons et celle des méchans? — Sans doute, il y aura récompense pour les uns, épuration pour les autres. — N'est-ce pas punition que vous voulez dire? — Non, cet Etre souverainement bon n'a pas créé pour punir; la vie est un temps d'épreuves;

après elle les ames se réunissent par un seul lien, l'amour du Créateur. — Ce que vous dites ne serait-il pas le résultat d'un système que vous vous seriez formé en état de veille? — Non ; ce que je pense étant éveillé n'a aucune influence sur mes sensations actuelles ; nul mobile humain, rien de terrestre ni de systématique ne vient se mêler aux perceptions de mon ame dans l'essor que vous lui avez donné. — Pourriez-vous nous donner quelques détails psycologiques sur votre situation actuelle? — Je ne crois pas; tout ce que j'éprouve est de sentiment plus que de raisonnement, et, je le répète, il me faudrait une langue toute nouvelle pour rendre cette foule de sensations extraordinaires qui viennent m'assaillir. Oh! quand serai-je libre de sentir toujours ainsi! — Vos pensées sur l'ame et la Divinité ne sont-elles pas l'effet de l'exaltation morale où vous vous trouvez? — Non, c'est la manière d'être de mon ame dégagée des sens ; j'ai beaucoup médité cette matière, et c'est ce qui m'a fait désirer de m'endormir du sommeil magnétique; je vois même que j'ai eu des idées fausses que je rectifie en ce moment. — Etes-vous sûr que ce que vous dites ne soit pas l'effet d'une illusion ou d'un rêve? — Non, je vous l'ai dit; c'est la

perception réelle de mon ame seule, dégagée des entraves de la matière. — Cette substance que vous appelez votre ame peut donc sentir et penser sans la coopération des sens? — Je ne le crois pas en état de veille, mais je vois à présent qu'elle le peut. — N'a-t-elle cette faculté que dans le sommeil magnétique? — Je ne pense pas qu'elle puisse l'avoir autrement. — Vous avez cependant entendu parler de ces mouvemens extatiques, de ces visions, comme aussi de cette exaltation d'intelligence qui précède quelquefois la mort, que les anciens connaissaient sous le nom de *novissima verba*, et qu'ils croyaient prophétique ; ces accidens ne prouvent-ils pas que l'ame peut sentir et penser quand les organes sont dans une espèce d'anéantissement? — Je connais ces faits, mais j'en ignore la cause; je leur crois pourtant quelques rapports avec le magnétisme. — Si vous continuez à être magnétisé, acquerrez-vous plus de clairvoyance morale? — Oui, sans doute. — Faudra-t-il long-temps pour cela? — Je n'en sais rien. — Voyez-vous autour de vous en ce moment? — Non, je sens. — Acquerrez-vous aussi plus de clairvoyance physique? — Je ne m'occupe nullement de mon corps. — Occupez-vous-en cependant, et dites-moi si la tension

d'esprit où vous êtes ne nuit pas à votre santé. —Point du tout.—Vous paraissez plus agité?— Je voudrais n'être pas distrait du beau spectacle que j'admirais. —Votre sang est-il calme? — Oui. — Combien de pulsations par minute? — Soixante, comme c'est l'ordinaire chez moi. — Il ne se porte pas au cerveau? —Non.—Toutes vos fonctions se font-elles avec le même calme? — Oui. — L'état où vous êtes ne peut-il causer aucune lésion organique? — Non. — Que pensez-vous du magnétisme considéré comme moyen curatif? — Qu'il peut être fort utile. — A quelles maladies est-il sur-tout applicable? — A l'épilepsie, au rhumatisme, à l'aliénation mentale, à l'apoplexie et aux maladies aiguës. — A la goutte et à la surdité? — Oui, dans quelques cas. — Trouvez-vous quelques moyens pour vous souvenir de tout ceci quand vous serez éveillé? — Cela m'est impossible. — Pourriez-vous écrire? — Je le pourrais dans la suite. —Entendez-vous d'autres personnes que moi? — Non. — Quand M. de G... vous parle, l'entendez-vous? —Oui, en portant vers lui mon attention. —Pourquoi? — Parce que c'est lui qui vous a endormie. — (Ici M. de G... adresse directement une question, le somnambule répond, mais en parais-

sant souffrir). Souffrez-vous? — Oui, quand je dois répondre à un autre qu'à vous (1). — Pourquoi? — C'est que ce n'est plus le même fluide. — Vous êtes en parfait rapport avec moi seule? — Oui. — Je pourrais seule vous endormir? — Je le crois. — Vous tenterez de l'être par d'autres? — Oui; je serais bien fâché de ne l'être plus... Je crois que je le serai à Naples..... par une femme. — Avez-vous de l'amitié pour moi? — Oui, une bien tendre amitié. — Marie! que vous me rendez heureux! Que ne vous dois-je pas pour tant de félicité! Marie!.... Ici, la physionomie du somnambule exprimait un mouvement de joie et de bonheur, et je continuai à le faire interroger par l'entremise de la somnambule. — Quel est donc le sentiment qui vous agite? — Je vois avec une vive satisfaction, que je..... (2). Le somnambule s'adressant toujours à Marie, lui dit : Je vous plains de ne pas sentir tout ce que j'éprouve : ah! quand nos ames seront un jour confondues, nous serons heureux ensemble, Marie! — Je ne désire pas encore ce bonheur-là. — Je vois bien que vous n'en êtes

(1) En s'adressant à la somnambule.

(2) Cette réponse, qu'on a jugé à propos de taire ici, est déposée aux archives de la Société du Magnétisme, à Paris, et lue dans sa séance du 13 avril 1818.

pas au même point que moi; mais en dormant par vous, je pourrai vous y faire parvenir (1).— Vous m'aimez donc bien? — Après la Divinité je n'aime rien tant que vous. — Cet amour est-il purement moral?—Oui, rien de terrestre en moi dans ce moment. — Avez-vous de l'amitié pour moi quand vous êtes éveillé? — Oui, mais non de la même manière; mon attachement est bien plus faible et moins pur. — Attribuez-vous l'attrait que vous éprouvez, en ce moment, et lorsque vous veillez, au rapport magnétique?—Oui. Que j'ai de regret de partir et de m'éloigner de vous! Si je pensais, étant éveillé, comme je le fais à présent, je voudrais passer ma vie auprès de vous. —Vous me donneriez donc des soins quand je serais malade? — Oui, toujours. — Voyez-vous l'état de ma santé? — Oui; vous éprouvez un grand mal de tête en ce moment.— Portez votre volonté à me guérir, car je souffre beaucoup. (Ici le somnambule a mis sa main sur la tête de Marie, et il en a appuyé le front contre le sien. Au bout d'une minute, Marie s'est trouvée entièrement soulagée. Un peu après elle lui a commandé de s'éveiller; il a ou-

(1) Les questions suivantes ont été faites par la somnambule, sans la participation du magnétiseur.

vert les yeux, et a dit ne se souvenir de rien de ce qui s'était passé durant son sommeil (1). )

Le baron de G...

*P. S.* M. le baron de G... devant retourner incessamment en Suède, où il a déjà passé quelques années, annonce qu'en sa qualité de membre correspondant de notre Société, il nous transmettra tout ce qui parviendra à sa connaissance relativement au magnétisme et à ses progrès dans le pays qu'il va habiter.

---

*Extrait d'une lettre de M. le docteur Joseph* HAMEL, *médecin de St.-Pétersbourg, et conseiller de Cour de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, à M. le baron* D'HÉNIN DE CUVILLERS, *Secrétaire de la Société du Magnétisme, à Paris.*

Paris, ce 11 mai 1818.

..... Je vous adresse l'observation qui suit: elle a été communiquée par un médecin de

(1) M. le docteur du L... n'a été endormi que 4 fois seulement en ma présence; et bientôt après la dernière séance, il s'est embarqué pour l'Italie à mon grand regret, à cause de l'attachement que les belles qualités de ce jeune médecin m'avaient inspiré.

Saint-Pétersbourg, à un de ses compatriotes, à Paris.

« M. *Reuss*, professeur de chimie à Moscou, vient d'observer que le feu ne disperse point, ou ne détruit pas le fluide magnétique; voici le fait :

« M. le docteur *de Lowenthal* avait un somnambule extrêmement sensible à l'influence de son magnétiseur. Il suffisait à celui-ci de magnétiser en idée son somnambule, même à une distance de cinquante pas et en lui tournant le dos, pour exciter dans ce dernier une crise dans laquelle le somnambule tombait souvent tout d'un coup à terre.

« Le magnétiseur provoquait également les mêmes crises, en mettant ou faisant mettre, par son ordre, un morceau de métal magnétisé, dans la main du somnambule.

« Enfin, plusieurs fois on a fondu ou oxidé ce métal magnétisé; mais le métal étant refroidi ou dans l'état d'oxide, produisait toujours le même effet : c'est-à-dire une crise, lorsque quelqu'un, même en l'absence du magnétiseur, mettait ce métal, ou ce métal oxidé en contact avec le somnambule.

Agréez, etc.

*Joseph* HAMEL.

# RECHERCHES HISTORIQUES

## SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les Empereurs, et dans les Gaules.*

---

( *Suite de la* 1re *partie.* — *Des Sibylles.* )

VENTRILOQUES ou ENGASTRIMYTES. L'auteur des *Superstitions des philosophes* veut aussi que les *ventriloques n'agissent et ne parlent que par le ministère du démon.*

Qu'on ait pu croire, dans les temps anciens, que le *ventriloquisme* ( qu'on me pardonne cette expression, qui est cependant consacrée ) était l'ouvrage du démon; l'erreur était excusable, parce qu'on ne connaissait point alors la cause et le mécanisme de cette manière de parler, et qu'on la regardait dès lors comme surnaturelle. Mais aujourd'hui que ce mécanisme est tout à fait à découvert, il est bien étrange de persister dans un préjugé qui est complètement détruit. Il ne faut pas confondre avec le ventriloquisme, certaines affections hystériques

qui produisent dans le ventre ou dans l'utérus, des bruits extraordinaires ressemblans quelquefois à des aboiemens, ou autres cris d'animaux. Cet accident morbifique n'a rien de commun.

Qu'est-ce donc que le ventriloquisme, et quelle en est la cause? M. l'abbé de la Chapelle a écrit un livre entier, qui ne laisse rien à désirer sur ce sujet (1). « On donne, dit-il, le « nom de *ventriloque* à des personnes qui, par « habitude ou par une certaine conformation « d'organes, font entendre une voix étouffée « qui semble venir du ventre; ils ont l'art, en « outre, de modifier cette voix au point de « faire croire, ou qu'elle descend des parties « supérieures et éloignées de l'air, ou qu'elle « sort du sein de la terre. »

L'abbé de la Chapelle a très-bien connu les causes de ce phénomène, au jugement de l'Académie. Il les attribue à un jeu particulier des muscles du pharinx et du gosier; jeu que tout homme organisé à l'ordinaire, peut acquérir par un exercice constant et soutenu, joint à une volonté opiniâtre et bien déterminée à y ployer ses organes.

(1) *Le Ventriloque*, ou *l'Engastrimythe*, par M. de la Chapelle, censeur royal, etc., Paris, 1772, in-12.

Il rapporte une foule d'exemples anciens et modernes de ventriloques, ou qui se faisaient un jeu de ce genre de locution, ou qui en abusaient pour mettre à contribution la crédulité des peuples.

On comprend combien un pareil talent pouvait avoir de prix dans le temps des oracles; combien il était facile de faire rendre des oracles *aux chênes de Dodone*, et de faire entendre des voix dans les diverses parties du sanctuaire; il suffisait qu'un ventriloque jetât ou modifiât sa voix, suivant l'effet qu'il voulait produire. La superstition abusait de tout. Avec une crisiaque d'un côté et un ventriloque de l'autre, on explique toutes les merveilles des oracles anciens.

Quand donc l'auteur des *Superstitions des Philosophes* vient nous dire « que les an-« ciennes pythonisses et sibylles ne se servaient « pas toujours de l'organe ordinaire de la pa-« role, mais qu'elles parlaient de préférence par « le ventre, par l'utérus, par la tête, par les « aisselles, etc.; » s'il affirme cela sérieusement, et pour prouver l'action réelle des démons sur les pythonisses, on se rira de sa crédulité. Il est démenti par toutes les connaissances de son siècle.

Quand il ajoute « que souvent elles faisaient

« sortir leurs voix des statues des fausses divi-
« nités placées dans les sanctuaires des temples;
« de sorte que ces statues paraissaient animées;
« que souvent elles faisaient sortir les voix du sein
« de la terre, » il reconnaît lui-même l'artifice, et ne fait que confirmer ce que nous venons de dire. C'étaient ou les prêtresses elles-mêmes, ou des prêtres adroits qui dirigeaient ainsi leurs voix, et produisaient ces illusions.

Nos ventriloques modernes, les *Thiemet*, les *Comte*, nous donnent tous les jours de semblables spectacles.

Arrêtons-nous un instant sur les diverses scènes qu'on a fait jouer au ventriloquisme : cet examen ne peut qu'intéresser. Il est, dans le dédale des superstitions anciennes, certains points sur lesquels on ne saurait trop revenir, parce que ce sont comme des points de reconnaissance où tous les autres viennent aboutir, et que la lumière qu'on y porte se réfléchit sur toutes les autres branches d'impostures.

Les auteurs prétendent que le premier qui trouva le ventriloquisme, était un certain Euryclès, d'Athènes; il profitait de cette manière de parler, pour faire le devin et tromper le peuple. De là on appela en général *engastrimythes* ou *eurycléens*, ceux qui faisaient mé-

tier de deviner, de quelque nature que fût la divination (1).

Mais le véritable engastrimythe ou ventriloque, était celui qui était censé parler du ventre, la bouche fermée.

Il en est question dans Hippocrate. Ce père de la médecine, parlant d'une femme qui avait une esquinancie, laquelle lui permettait à peine de respirer, dit « qu'il sortait de sa poitrine, un « bruit semblable à celui qu'on entend dans les « engastrimythes (2). »

Gallien, dans son *Lexique hippocratique*, explique ce qu'on doit entendre par engastrimythes. « Ce sont ceux qui parlent la bouche « fermée, de manière qu'ils semblent parler du « ventre (3). »

Les engastrimythes étaient donc bien connus dans ces temps reculés, puisqu'Hippocrate les donne pour exemple, dans une espèce de maladie de la gorge.

---

(1) Leo Allatius, *De engastrimyto syntagma.*—Van-Dale, *De origine idolatriæ*, pag. 649.

Antoine *Van-Dale*, né en 1638; mort médecin de l'hôpital de Harlem, en 1708.

(2) Hippocr., lib. v, *de morb. epid.*

(3) *Qui occluso ore loquuntur, ita ut videantur in ventre loqui.* Galen., *Dict. hippocr.*

Van-Dale fait aussi, sur l'inventeur du ventriloquisme, ce raisonnement (1) : « *Puisque c'est* « *Eurydès qui en est l'inventeur, ce n'est donc* « *pas le diable, et le diable n'a que faire là.* »

Mais il paraît que l'origine des engastrimythes (2) remonte bien plus haut, et qu'il faut la chercher chez les Egyptiens.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, du temps d'Isaïe, et long-temps auparavant, le ventriloquisme était connu et accrédité parmi les Juifs. Isaïe en fait un terme de comparaison. Le prophète, pour peindre l'humiliation et l'abaissement de Jérusalem, dit « qu'elle par- « lera du creux de la terre, ainsi qu'une pytho- « nisse ; qu'on entendra sortir ses paroles « comme du sein de la terre (3).» Le prophète fait allusion à ce qui se pratique dans certaines espèces de ventriloquisme. La pythonisse s'éten-

(1) *Inventum igitur erat istud Euriclidæ, non opus supernaturale ac dæmoniacum.* Van-Dale, *De idololatriâ*, pag. 649.

(2) *Engastrimythe*, composé des mots grecs ἐν, *dans;* γαστὴρ, *ventre;* et μῦθος, *parole, fable*, etc. Le mot *fable* lui-même vient de φάω, *parler.*

(3) *Humiliaberis et terrâ loqueris; et de humo audietur eloquium tuum; et erit quasi Pythonis de terrâ vox tua, et de humo eloquium tuum mussitabit.* Isaias, cap. XXIX, v. 4.

dait par terre comme pour consulter un mort. On entendait alors une voix sourde qui semblait sortir des entrailles de la terre, et qui n'était cependant que la voix de la pythonisse.

A une époque plus reculée encore, l'Écriture nous fournit une scène célèbre de ventriloquisme: nous voulons parler de l'évocation de Samuel, par la pythonisse d'Endor.

« Dès les premiers siècles de l'Église, dit « Calmet, on a vu les esprits se partager sur le « sujet de cette apparition. Les plus grands « docteurs et les pères les plus éclairés, n'ont « pu s'accorder sur cette matière; et l'Église, « encore aujourd'hui, par une discrétion pleine « de sagesse, souffre sur cela une diversité d'o- « pinions (1). »

Calmet énonce ensuite les diverses opinions des docteurs, qui prétendent, les uns que l'apparition fut l'ouvrage de Dieu, les autres qu'elle fut procurée par le diable, et les autres enfin, que tout ne fut qu'illusion, artifice et tromperie.

Ces derniers certainement ont raison, sinon pour le tout, du moins en grande partie.

---

(1) *Voyez* la Dissertation qui, dans la bible de Vence, est à la tête du premier livre des Rois, tom. IV, pag. 249.

Il est dit dans l'Hébreu, que la femme qui était à Endor était une pythonisse (1); qu'elle répondait par *ob*. « On traduit ordinairement, « dit Selden (2), le mot *ob* par celui de *python* « ou *magicien;* mais *ob* (3) était un esprit ou

(1) *Pythonisse*, du mot grec πύθων, *devin*, dérivé de πυνθάνομαι, *interroger*, parce que les pythonisses devinaient après qu'on les avait interrogées.

(2) Jean *Selden*, savant anglais, né dans le comté de Sussex, en 1584; mort en 1654.

(3) Selden se trompe; *ob* n'était point un esprit. C'est un mot hébreu composé des lettres *aleph*, *vau*, et *beth*. Il signifie *Uterus*, *Uter*. Ventre, Outre. Une outre pleine de vin ou de tel autre liquide, ressemble en effet au ventre; elle est faite d'une seule peau d'animal, sans couture. Il signifie aussi *Engastrimythe* ou *Ventriloque*, voyez *le Dictionnaire hébreu* imprimé à *Magdebourg*, par CURTIUS, en 1756, pag. 19. Un autre mot hébreu, OB ou KOB, formé d'un *Cheth* et d'un *Beth*, signifie *le sein*, *la poitrine*, et vient de KABAH, *latuit*, dont les dérivés sont *secret*, *cachette*, etc. Lorsque *Saül* dit à la *Ventriloque* d'Endor *devine pour moi par* OB, il entendait qu'elle lui parlât au moyen de cette voix sourde qui semblait sortir de la poitrine ou du ventre, et dont elle faisait usage sans ouvrir la bouche et sans remuer les lèvres, comme font les engastrimythes ou ventriloques de nos jours Le texte hébreu est formel. Saül dit à ses gens : *Quærite mihi mulierem ventriloquam :* et, suivant la version des septantes, ζητήσατέ μοι γυναῖκα ἐγγαστρίμυθον. La langue hébraïque rend ce mot ventriloque par *Ba-*

« un démon, qui rendait ses réponses par les « parties que la pudeur ne permet pas de nom- « mer; quelquefois il les faisait sortir de la tête « ou des aisselles d'un mort ou d'un devin; mais « toujours la voix était si faible et si basse, qu'elle « semblait sortir de la terre; et que celui qui « consultait ne l'entendait souvent point du tout, « mais se figurait ce qu'il voulait là-dessus (1); » et Selden renvoie à l'histoire de Samuel.

---

*galat-ob,* qui veut dire, mot pour mot, en hébreu : *Maitresse sorcière par le ventre.* BAGALA signifie *præstigiorum perita*, et *OB* veut dire *Uterus.* (*Voyez* le 1er liv. *des Rois*, chap. XXVIII, dans la Bible hébraïque imprimée à Rome en 1520, par l'archevêque de Tolède, François *Ximenès.*) Cette Bible contient, sur plusieurs colonnes, le texte hébreu, la version grecque des septantes, et la version latine de St.-Jérôme, appelée *vulgate.* Il n'est pas étonnant que ceux qui voient le démon par-tout, aient qualifié le mot *OB* du titre de démon; comme Jean *Selden*, et que d'autres, ne comprenant point comment une pythonisse pouvait parler sans ouvrir la bouche, prétendissent que *OB* signifiait une partie du corps que la pudeur empêche de nommer. Quoi qu'il en soit, puisque *OB* en hébreu signifie *ventre et ventriloque*, il est plus naturel de penser, avec les septantes, qui traduisent *OB* par ventriloque, que la pythonisse d'Endor était une engastrimythe ayant la faculté de répondre avec une voix sourde, qui semblait sortir du ventre.

(1) *Verùm* OB *spiritus erat seu dæmon qui ab immun*

Saül, en effet, s'exprime ainsi vis-à-vis de la pythonisse : « *Devine-moi, je te prie, par ob;* « ce que les septantes on traduit : *Devine-moi* « *par le ventriloque* (1).» Reste à savoir, à présent, si c'était le démon qui inspirait la pythonisse. La plupart des auteurs n'en veulent point convenir, ni chrétiens, ni juifs; on peut s'en convaincre en lisant la *Dissertation de Calmet.*

Les rabbins notamment, pensent « Qu'il « était impossible que la pythonisse fît paraître « Samuel, à moins que Dieu n'eût auparavant « ressuscité ce prophète : or, il n'y a, disent-« ils, nulle apparence que Dieu eût voulu le « ressusciter pour découvrir à Saül ce qui de-« vait lui arriver, pendant qu'il refusait de lui « répondre, lorsqu'il l'interrogeait par l'*urim* et « *thummim* (2), qui était le moyen légitime que

---

*dis, et quæ honestè non possunt nominari partibus, nonnumquàm a capite, seu axillis, sivè arioli, sivè mortui, submissâ voce, et quæ ex telluris cavitatibus videretur egredi, nec audiri, sed a consulente duntaxat mente concipi posset, responsa dabat.* Selden, *de Diis syris*, Syntagma 1, pag. 46, édit. Amstel., 1680, in-8°.

(1) Samuel, 1, c. 28.

(2) *Urim* et *Thummim* sont deux mots hébreux, dont le premier, *Urim*, vient de AOUR, composé des let-

« le Seigneur avait établi parmi son peuple : le « tout n'est qu'un jeu et une friponnerie de la « pythonisse ».

---

tres hébraïques *alef*, *vau* et *reche*. Il signifie *lumière*, *splendeur*. *Maoura*, qui en dérive, signifie *caverne*, *trou*, par lequel la lumière du Seigneur se manifestait lorsqu'il rendait directement ses réponses. Le mot *Kour*, commençant par un *cheth*, ayant une prononciation gutturale, a la même étymologie, et signifie *blancheur*, *trou*, *caverne*; parce qu'avant et pendant le règne des premiers rois du peuple Juif, lorsqu'on consultait le Seigneur, ses réponses étaient précédées d'une lumière blanche et éclatante, et les oracles du vrai Dieu se faisaient entendre dans une caverne, ou dans un lieu obscur, ou pendant la nuit. L'autre mot hébreu *Thummim*, qui dérive de *thumm* ou plutôt de *dumm*, commençant par un *daleth*, signifie *qui garde le silence*; parce que celui qui recevait directement les réponses du Très-Haut, les attendait dans le plus profond silence.

La signification étymologique de ces différens mots hébreux fait mieux comprendre pourquoi des commentateurs de la Bible ont reproché à *Saül* de s'être adressé de préférence à une pythonisse ventriloque, plutôt que de consulter le vrai Dieu, par *Urim* et *Thummim*. Ce reproche manque cependant d'exactitude, puisque le texte hébreu, ainsi que la version grecque des septantes et la version latine de St.-Jérôme, disent que Saül consulta le Seigneur, et n'en obtint pas réponse, ni par les songes ou visions, ni par la lumière, ni par les prophètes. Ce qui est rendu dans le texte hébreu par ces mots : *ba-*

Cette consultation, dans l'intention de Saül, était un acte de nécromancie (1); car, Saül ne vient pas seulement consulter sur son sort, il demande qu'on évoque Samuel pour le lui révéler, ce qui caractérise la nécromancie.

La pythonisse se prosterne, et elle dit *qu'elle voit un dieu s'élever de la terre.* Saül lui demande *comment il est vêtu : « D'un manteau.»* répond-elle. « *Ah! c'est Samuël,* répond Saül,» et il se prosterne.

Si le fantôme eût apparu véritablement, et qu'il eût été vu et reconnu par Saül, c'eût été le triomphe de la nécromancie, ou plutôt de la fantasmagorie (2).

Mais il paraît que la pythonisse voyait seule

---

*kalmout*, *ba-Urim* et *ba-Nabim*, qui dérivent, le premier de KELEM, *songe, sommeil, pressentiment;* le second, UR, *lumière, splendeur;* et le troisième, NABIA, *prophète, inspiré.* Ces trois expressions indiquent la manière dont le Seigneur communiquait alors directement avec les hommes, soit pendant le sommeil, par des songes et des visions, soit par la lumière éclatante qui précédait les réponses du vrai Dieu, dans des cavernes ou lieux obscurs; soit enfin par les prophètes, avec lesquels Dieu communiquait directement.

(1) *Nécromancie*, composé des mots grecs νεκρός, *mort*, μαντεία, *divination*, d'où dérive μάντις, *devin*.

(2) *Fantasmagorie*, composé des mots grecs φάν-

le fantôme, et que Saül ne le voyait pas. Alors, s'il n'y avait pas d'imposture de la part de la pythonisse, il faudrait dire qu'elle était crisiaque. Et sitôt, en effet, qu'elle est entrée en crise, elle reconnut Saül pour le roi. Elle se plaint de ce qu'il s'est déguisé ; elle lui annonce la présence du prophète, et lui prédit le sort qui l'attendait. Ces prédictions caractérisaient précisément les sibylles, les pythonisses.

Il faut ensuite, dans le discours de la pythonisse, distinguer deux temps : le premier, où elle parle elle-même véritablement à Saül, et où elle ne lui parle pas en ventriloque, puisqu'il est dit, au contraire, qu'elle s'écria avec une voix forte : « *Exclamavit voce magnâ.* »

Dans le second temps, c'est Samuël qui est censé parler lui-même à Saül et lui prédire sa destinée. Ici c'est la partie du ventriloquisme, parce que la parole semblait sortir du fantôme.

La scène eût donc été tout à la fois, nécromancienne, crisiaque et ventriloque. C'est ainsi que la superstition s'emparait de tout, cumulait tout pour arriver à ses fins.

---

*τερμα*, *fantôme*, et *ἀγορὰ*, *assemblée* comme qui dirait *assemblée de fantômes*.

On ne voit pas, dans l'Écriture, que la pythonisse ait fait aucun préparatif, aucun sacrifice pour provoquer l'apparition ; il semble qu'elle s'est contentée de se recueillir pour appeler et provoquer la crise somnambulique.

Les rabbins, au reste, nous apprennent comme se passaient les consultations et les réponses par OB (1).

Ceux qui consultaient la pythonisse se présentaient tenant une baguette de myrthe à la main. On faisait des fumigations, à travers lesquelles ils étaient obligés de passer. Le lieu des cérémonies était ordinairement un tombeau. La pythonisse était souvent assistée d'un devin, qui, tenant à la bouche un ossement d'un animal extraordinaire, se mêlait aussi de prédire l'avenir (2). D'autrefois la pythonisse s'étendait tout de son long sur la terre, auprès d'un mort ou d'un squelette, et feignait de le consulter. On entendait sortir de la terre un murmure sourd, une voix grêle qui donnait la réponse (3). Et c'est à cela qu'Isaïe fait allusion dans le passage ci-dessus rapporté.

---

(1) *Voyez* la signification du mot hébreu *OB*, dans la note précédente, pag. 261.

(2) Selden, *De diis syris syntagma* I, pag. 47.

(3) *Ibid.*, *Additamenta*, pag. 220.

Dans cette baguette de myrthe que portaient ceux qui étaient admis à consulter, on reconnait aisément la baguette dont se servait le mercure égyptien pour conduire et évacuer les ames: nouvelle preuve que toutes ces pratiques venaient de l'Égypte.

Mais, dira-t-on, la prédiction donnée à Saül n'en était pas moins réelle, et ne s'en est pas moins accomplie. Le lendemain, Saül et ses enfans périrent dans le combat. Tout n'était donc pas imposture? Non, sans doute. L'état crisiaque de la pythonisse était réel et certain, ainsi que la faculté de deviner et de prédire, qui en était la suite. Elle était connue dans le pays, comme pythonisse; et c'est d'après cette notoriété que Saül va la trouver. La prédiction qu'elle lui donna était une prédiction, comme elle était dans l'usage d'en donner, comme celles qui émanaient des sibylles, des pythonisses, et de tant d'autres crisiaques.

Par cette explication, nous accordons satisfaction à tout le monde : à ceux qui ne voulaient pas que Dieu fût mis en jeu, nous ne le voulons pas non plus; à ceux qui excluaient l'intervention du diable, nous l'excluons aussi; nous attribuons le tout à la nature. Nous contentons encore ceux qui criaient à la four-

berie et à l'imposture; car nous convenons qu'il y en avait beaucoup; et nous nous sommes toujours plaints de ce qu'on avait corrompu la pureté primitive du somnambulisme, en le mêlant *et l'associant* à toutes les superstitions et jongleries du paganisme.

Voilà pourquoi les anciens Pères de l'Église l'ont souvent confondu avec les superstitions.

Voilà pourquoi l'Église et l'Écriture elle-même, voyant dans le somnambulisme et le ventriloquisme des moyens de plus pour favoriser l'idolâtrie, une association coupable pour tromper et séduire les peuples, a compris les pythonisses, et ceux qui avaient un esprit de python, dans les condamnations générales prononcées contre les divinations criminelles.

Mais aujourd'hui que le somnambulisme et le ventriloquisme sont rendus à eux-mêmes, et qu'ils ne suivent plus une direction perverse, peut-on encore y soupçonner des relations avec les démons? relations qui n'ont jamais existé dans le sens où l'on supposerait que ce seraient les démons qui eussent agi dans le somnambulisme et le ventriloquisme, mais seulement dans le sens que, par imposture et artifice, on faisait tourner ces facultés naturelles au profit de l'idolâtrie.

Ici vient se placer naturellement un passage de saint Clément d'Alexandrie: « Vante-nous, « si tu veux, tes oracles pleins de folie et d'im- « pertinence; fais-nous paraître aussi devant « l'Apollon pythien, ces gens qui devinaient par « la farine et par l'orge, et ceux qui ont été si « estimés, *parce qu'ils parlaient du ventre. Que « les secrets des temples des Égyptiens, et que « la nécromancie des Étrusques* demeure dans « les ténèbres. *Toutes ces choses ne sont certai- « nement que des impostures extravagantes et « de pures tromperies* (1). »

Ainsi, on voit que, du temps de saint Clément d'Alexandrie, le ventriloquisme était apprécié à sa juste valeur, et n'était considéré que comme un artifice et un moyen d'imposture.

On remarquera, dans ce passage, que cet art du ventriloquisme est mis tout à côté des arts des Égyptiens, dont il faisait partie. Il est aussi accolé avec la nécromancie ; rien n'était plus aisé, avec le ventriloquisme, que de paraître faire parler les morts.

Les prêtres des payens s'étaient encore emparé de cette faculté de déguiser, affaiblir, et jeter la voix, pour créer deux sortes de di-

(1) Clem. Alexandr., *Straumata*, lib. III.

vinations : la lécanomancie et la gastromancie.

La *lécanomancie* (1) se pratiquait en cette sorte : on mettait dans un poëlon ou bassin plein d'eau, des pierres précieuses et des lames d'or et d'argent gravées de certains caractères, pour offrande aux démons; et, après les avoir conjurés par certaines paroles, on leur proposait la question sur laquelle leur réponse était attendue. *Alors il sortait du fond de l'eau une voix basse, semblable à un sifflement de serpent, qui contenait la réponse* (2).

La *gastromancie* (3) se pratiquait par le devin qui répondait *sans remuer les lèvres, en sorte qu'on croyait entendre une voix aérienne* (4).

Il n'est donc pas étonnant, d'après tout cet appareil superstitieux dans lequel on tenait déguisé le ventriloquisme, que, dans les premiers siècles, quelques écrivains aient répété que les ventriloques n'étaient que les instrumens du démon; mais les bons esprits n'ont jamais été la dupe de toutes ces impostures.

---

(1) *Lécanomancie*, formé des mots grecs λεκάνη, *bassin*, et μαντεία, *divination*.

(2) *Traité de l'opinion*, tome II, pag. 417.

(3) *Gastromancie*, formé des mots grecs γαστὴρ, *ventre;* et μαντεία, *divination*.

(4) *Traité de l'opinion*, tome II, pag. 417.

Balthazard Becker, dans son *Monde enchanté* (1), Dickinson, dans son ouvrage intitulé *Delphi Phœnicizantes* (2), ont parfaitement connu et caractérisé le ventriloquisme, en disant « que « ce prétendu prodige n'est qu'un badinage qui « vient de l'art, sans le secours du démon; « que celà s'obtient par l'exercice, à quoi sert « beaucoup la disposition de la poitrine et de la « gorge. »

Les lumières depuis eux n'ont fait que s'accroître, et l'expérience est venue donner une nouvelle force aux lumières.

Écoutons Vigneul de Marville, qui écrivait vers la fin de 1600, et au commencement de 1700.

« Il y avait anciennement, dit cet auteur, des « hommes et des femmes qui faisant le métier « de devin et de devineresse, répondaient de leur « ventre à ce qu'on leur demandait. On a cru, « et ç'a été la pensée de quelques-uns de nos « théologiens, que c'était le démon qui répon- « dait de cet endroit-là.

« J'ai vu autrefois à Paris deux hommes qui, « sans s'être donnés au diable pour cela, parlaient « du creux de l'estomac, d'une manière si sur-

(1) *Becker*, tome IV, pag. 569.

(2) *Dickinson*, cap. IX.

« prenante, que ceux qui étaient proche, « croyaient entendre une voix, laquelle venait de « bien loin ; ce qui étonnait merveilleusement « ceux qui ne savaient pas le secret de ces gens- « là, et leur faisait supposer des miracles où il « n'y avait que du naturel.

« Dès qu'il arrive quelque chose d'extraordi- « naire et de merveilleux dans la nature, continue « l'auteur, on se porte, plutôt par ignorance ou « par paresse, à l'attribuer à l'opération du démon, « qu'à en rechercher les véritables causes dans sa « source.

« Nous ne connaissons point tout l'homme ; « son corps est une machine pneumatique, hy- « draulique et statique, qui a une infinité de « ressorts qui produisent un million d'effets « que nous ne connaissons pas, et sur lesquels « nous ne faisons pas la moindre réflexion ; de « sorte que, quand il arrive quelqu'un de ces « effets, soit par altération dans les organes, « soit parce que ces organes sont plus parfaits, « ou parce qu'enfin ils reçoivent plus d'esprits « que de coutume, ou que ces esprits sont unis « d'une façon extraordinaire ; on ne sait à qui « l'attribuer, et l'on crie *miracle ;* au lieu que si « l'on examinait les choses avec soin, on trou- « verait ce que nous voyons arriver tous les

« jours, quand le secret des choses est découvert ; « que ce n'est presque rien qui fait notre éton- « nement (1). »

Quel est ce Vigneul de Marville, qui parle avec tant de philosophie et de raison ? c'est un vénérable chartreux, dom Bonaventure d'Argonne, né à Paris, le 7 juin 1640, et mort à la chartreuse de Bourbon-les-Gaillons, près de Rouen, le 28 janvier 1704.

Son opinion, sans doute, peut bien être mise dans la balance, avec celle de l'auteur de la *Superstition des philosophes.*

De leur côté, ceux qui ont écrit sur la matière, nous fournissent une multitude d'exemples semblables à celui de Vigneul de Marville : Cœlius Rhodiginus (2) ; Jérôme Oleaster (3) ; Augustin Steuchus (4).

---

(1) *Mélanges d'histoire et de littérature,* par Vigneul de Marville, 1735, t. II, pag. 349 et suiv.

(2) *Antiquar. lectionum.* Ludovicus Cœlius Rhodiginus, professeur de latin et de grec à Milan et à Padoue, né à Rovigo en 1450, mort en 1525.

(3) Oleaster. Isaias., etc. Parisiis, in-fol., cap. XXIX, vers. 4. — Jérôme *Oleaster* était un savant dominicain portugais, mort en odeur de sainteté en 1563.

(4) Levitic., cap. XIX, fol. 146. — Aug. Steucus Eugubinus était né au duché d'Urbin, et fut chanoine régulier de la congrégation du Sauveur, en 1540.

Van-Dale a vu à Amsterdam, en 1685, dans l'hôpital des vieillards, une femme âgée de soixante-treize ans, nommée Barbara Jacobi, qui, en présence d'une foule de personnes, formait un dialogue entr'elle et un homme prétendu qu'elle appelait Joachim, avec une rapidité de demandes et de réponses, un changement de voix si bien soutenu, que tout le monde y était trompé; il y avait aussi des éclats de rire, des pleurs, des exclamations, des chants; on eût juré qu'il y avait deux individus, et il n'y avait que la bonne femme Jacobi (1).

Une autre nommée Cécile, dont fait mention Oleaster, se rapprochait des pythonisses anciennes; on entendait partir de ses coudes, et quelquefois d'autres parties de son corps, une voix grêle qu'elle attribuait à un certain *Pierre Jean*, mort depuis quelques temps: cette voix répondait sur le champ, et très-vite, aux questions qu'on lui faisait. Elle ne cessait de recommander à la charité de tout le monde, l'indigence de la pauvre Cécile (2).

Nous avons dit qu'avec le ventriloquisme on pouvait réaliser tous les prodiges des oracles

(1) Van-Dale, *De origine idolatriæ*, pag. 652.

(2) Oleaster, cap. XXIX.

anciens; faire sortir des tombeaux la voix des morts; descendre du ciel des voix divines; parler des statues muettes et inanimées; toutes ces merveilles se passent sous nos yeux, ou sont consignées dans l'ouvrage de l'abbé de la Chapelle.

Louis Brabant, valet de chambre de François I^er^, épousa une jeune demoiselle en faisant entendre à la mère de la demoiselle, la voix lamentable de son époux décédé depuis peu, qui lui commandait ce mariage.

Il obtint d'un banquier de Lyon une somme considérable, par la même ruse (1).

On assure que *Comte* a joué innocemment le même tour à Angers.

Du temps, et en quelque sorte, sous les yeux de l'abbé de la Chapelle, le nommé *St.-Gilles*, ventriloque, qu'il présenta à l'Académie, eut le mérite d'opérer une conversion. Un jeune homme avait abandonné son épouse pour vivre avec une étrangère: pendant qu'il se promenait dans la forêt St.-Germain, une voix descendue du ciel fit rentrer dans le devoir cet époux égaré, qui, depuis, a constamment mené la vie la plus régulière (2).

---

(1) *Voyez* l'abbé de la Chapelle, pag. 210.

(2) *Ibid.*, pag. 467.

Enfin, on a vu, il y a quelques années, au Palais-Royal, galeries de bois, une poupée entièrement isolée, et ne tenant au plancher que par un fil de soie; on l'interrogeait par une ouverture pratiquée dans un coin de la chambre: on entendait sortir, comme du sein de la poupée, une voix grêle et presqu'insensible, qui rendait la réponse. Que cet effet fut opéré par le ventriloquisme, par l'accoustique ou par tout autre principe physique, voilà une statue qui parle, et qui, dans des temps de superstition, aurait rendu des oracles.

Nous avons insisté sur ces exemples singuliers, parce qu'ils confirment parfaitement tout ce que nous avons dit; parce que les faits qu'ils présentent paraissent tout à fait surnaturels; et qu'il est bon de faire voir qu'il ne faut pas, lorsqu'un fait s'élève au-dessus de notre portée ordinaire, recourir tout de suite au démon. Le temps, l'étude peuvent à la fin nous en faire trouver la clé.

Il n'était pas inutile non plus de faire sentir combien le genre humain était redevable à ce siècle des philosophes si décrié, puisque sans les lumières qu'il nous procure, nous courrions risque, à chaque instant, de gémir dans les prisons, et de monter sur les échafauds.

Cette pauvre Cécile, qui ne faisait de mal à personne, qui ne cherchait qu'à attendrir sur son indigence et sur les misères de sa vie, savez-vous quel a été son sort? elle a été condamnée à l'exil par le sénat de Lisbonne, comme étant d'intelligence avec le démon, et déportée à l'île Saint-Thomas, l'une des Antilles, où elle est décédée (1).

Il arriva bien pis, vers le milieu du seizième siècle, à un homme qui se vantait d'avoir l'*esprit de saint Jean-Baptiste;* au témoignage de Louis Guyon, il fut procédé à Toulouse, à l'encontre de lui, *comme hérétique, et fut brûlé* (2). Voilà portant où l'on voudrait nous ramener.

Mais non, que l'auteur du livre des *Superstitions des philosophes* se désabuse, le siècle ne rétrogradera pas; on ne verra de superstition que là où il y en a véritablement, et sur-tout dans ses ouvrages.

Le magnétisme animal est sans doute environné encore de grandes obscurités; elles tiennent à la nature des facultés de l'homme, dont les mouvemens et le jeu ne sont pas plus

(1) Oleaster, suprà.

(2) *Leçons de Louis Guyon,* livre IV, chap. XXIII.

aisés à expliquer; mais le magnétisme n'est point une superstition; il est, au contraire, le fléau des superstitions qu'il détruit : chercher le vrai, faire le bien, voilà son objet et sa devise.

( *La suite au prochain numéro.* )

# TABLE

## DES MATIÈRES

Contenues dans le 4e volume.

*Traitemens magnétiques, par M.* Tanton, *officier de la gendarmerie Royale,* page 1

*Notice sur* Agnès Burgnet, *dite la* Maréchal, *à Buzancy,* 11

*Recherches sur le Magnétisme animal, imprimées à St.-Pétersbourg en* 1816, *par M.* Lichtenstædt, *docteur en médecine. Extrait par M.* J. G. *de* Koerber, *docteur médecin en Russie, et membre correspondant de la Société du Magnétisme, à Paris,* 40

*Exposition physiologique des phénomènes du magnétisme animal, etc., par M.* Auguste Roullier, *professeur de médecine, ancien médecin des armées, Membre correspondant de la Societé du Magnétisme, à Paris, etc.* (2e extrait, par *M. de B...*), 53

*Recherches historiques sur le Magnétisme animal chez les anciens, etc.* (Suite de la 1re partie. § v.) *De la faculté qu'on suppose à quelques crisiaques de parler différentes langues, etc.*, 74

Annonces, 90

*Historique de la maladie et de la cure magnétique d'*Alphonse, *fils de M. le baron* de Rostaing, *intendant militaire*, page 93

*Traitement et cure magnétique d'une épilepsie, opérés à Rennes en* 1817, *par Mme* des M***, 118

Lettres et extraits de lettres communiqués à la Société du Magnétisme, à Paris.

*Lettre de Mme la comtesse* de Coud***, 132

*Lettre de M. le marquis* de Puységur, *concernant* Victor Race, *somnambule*, 135

*Première lettre de M.* Thiriat, *médecin des eaux de Plombières*, 143

*Deuxième lettre de M.* Thiriat, 147

*Troisième lettre de M.* Thiriat, 149

*Post-scriptum de M.* Thiriat, 154

*Lettre de Mme* Desmazures, *à M.* Deleuze, *concernant la guérison de Mme* Baudry, 155

*Certificat de la cure de Mme* Baudry, 159

*Recherches historiques sur le Magnétisme animal*

*chez les anciens, etc.* (Suite de la 1re partie.) Catalepsie, 163

Errata, 188

*Exposition physiologique des phénomènes du magnétisme animal et du somnambulisme, etc.; par M.* Auguste Roullier, *professeur en médecine, etc. 3e et dernier extrait,* 189

*Maux de nerfs, de crises, de vertiges et d'accès de fureur, dont la guérison a été opérée par M. le comte* Louis-d'Aunay, 200

*Certificat de la guérison du grenadier* Pullman, 214

*Cure d'une épileptique, par M. le comte* Louis-d'Aunay, 216

*Certificat de la guérison de l'épileptique,* 224

*Traitement et guérison d'une épilepsie, opérés à Rennes en* 1817, *par Mme* des M*** (2e art.), 227

*Extrait d'une lettre de M. le baron* de Gavedell, *à M. le marquis* de Puységur, *concernant un médecin de la Faculté de Paris, devenu somnambule magnétique,* 243

*Extrait d'une lettre de M. le docteur* Hamel, *médecin de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, à M. le Baron* d'Hénin de Cuvillers, *Secrétaire de la Société du Magnétisme, concernant le fluide magnétique animal,* 252

*Recherches historiques sur le Magnétisme animal chez les anciens, etc.* (Suite de la 1re partie; des Ventriloques *ou* Engastrimytes.) 254

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

## *ERRATA*

*du mois de juin* 1818, n° XII.

| *Pag.* | *Lig.* | |
|---|---|---|
| 201, | 11, | Pulman, *lisez* Pullman, *passim.* |
| *Ib.*, | 27, | vouliez, *lisez* voulussiez. |
| 203, | 5, | feuilles de... etc, *lisez* trois onces de racines de patience et de bardane. |
| 205, | 20, | on s'est moqué de moi, et je craignais tant qu'on s'en moquât encore, *lisez* je craignais tant qu'on ne se moquât de moi. |
| 206, | 11, | il faudra demain, après, *lisez* il faudra après. |
| 207, | 1, | demain mercredi, *lisez* mercredi prochain. |
| *Ib.*, | 9, | demain, *lisez* mercredi. |
| *Ib.*, | 17, | sortirez demain de, *lisez* sortirez de. |
| *Ib.*, | 19, | mercredi 14, *lisez* mardi 14. |
| 215, | *Ib.*, | *d'Atteville*, lisez *d'Alteville.* |
| *Ib.*, | 24, | *Baltazard*, lisez *Baltazard*, officier de cavalerie, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. |
| 225, | 17, | |
| 226, | 8, | |
| 215, | 24, | *Valton*, lisez *Valton*, gouverneur du fils de M. le comte Louis-d'Aunay. |
| 224, | 19, | |
| 225, | *Ib.*, | |
| 226, | 8, | |
| 220, | 1, | aussitôt lui, *lisez* aussitôt je lui. |
| 224, | 16, | grenadier à pied, *lisez* grenadier à cheval de la Garde Royale. |
| *Ib.*, | 18, | de la Garde du Roi, *lisez* de la Garde Royale. |
| *Ib.*, | 19, | *d'Atteville*, lisez *d'Alteville.* |
| 225, | 17, | Chevalier le Cointre-Maupin, *lisez* Lecointre de Maupin, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. |
| *Ib.*, | 18, | *Berruyer*, lisez *Berruyer*, tailleur. |
| *Ib.*, | 19, | *Job*, lisez *Job*, ébéniste. |
| 253, | 24, | métal, ou ce métal oxidé, *lisez* métal refroidi ou oxidé. |